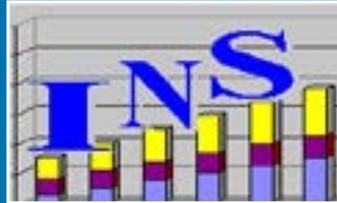




REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
Paix – Justice – Travail



MINISTRE DU PLAN ET RM



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

ENQUETE 1 – 2 – 3

(PHASE I : EMPLOI, PHASE II : SECTEUR INFORMEL ET
PHASE III : CONSOMMATION DES MÉNAGES)

RESULTATS DE L'ENQUETE SUR L'EMPLOI / 2012

Février 2016

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
Paix – Justice – Travail

MINISTERE DU PLAN ET RM



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

ENQUETE 1 – 2 – 3

(PHASE I : EMPLOI, PHASE II : SECTEUR INFORMEL ET
PHASE III : CONSOMMATION DES MÉNAGES)

RESULTATS DE L'ENQUETE SUR L'EMPLOI / 2012

Février 2016

TABLE DES MATIÈRES

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	9
REMERCIEMENTS	11
INTRODUCTION	15
RÉSUMÉ	17
CHAPITRE I : CARACTÉRISTIQUES DU PAYS ET PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE .29	
1.1. Caractéristiques du pays	29
1.1.1. Relief et végétation	29
1.1.2. Climat et hydrographie.....	29
1.1.3. Economie.....	30
1.2. Présentation de l'enquête.....	30
1.2.1. Objectifs principaux	30
1.2.2. Objectifs spécifiques.....	31
1.2.3. Domaine de l'étude.....	31
A. Le questionnaire de la phase I	32
B. Le questionnaire de phase 2 comporte sept modules	32
C. Questionnaire de la phase III	33
1.2.4. Plan d'analyse	34
1.2.5. Champ de l'enquête et stratification de l'univers	35
A. Champ de l'enquête	35
B. Stratification de l'univers.	35
C. Base de sondage	35
D. Taille de l'échantillon	36
1.2.6. Plan d'échantillonnage.....	36
1.2.7. Organisation et déroulement de la collecte	38
1.2.8. Saisie et traitement des données	39
1.2.9. Budget de l'enquête 1-2-3	39
CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION. 41	
Introduction.....	41
2.1. Population congolaise	41
2.1.1. Population par province et milieu de résidence.....	41
2.1.2. Population par sexe.....	44
2.1.3. Statut de résidence.....	46
2.1.4. Population par nationalité.....	47
2.1.5. Situation matrimoniale	48
2.1.6. Structure par groupes d'âges quinquennaux	51
2.1.7. La structure de la population par grands groupes d'âges	53
2.1.8. Rapport de dépendance selon l'âge.....	54

2.1.9. Dynamique migratoire.....	54
A. Lieu de naissance	55
B. Lieu ou pays de résidence antérieure	55
C. Pays de provenance	57
D. Motifs de migration.....	58
2.2. Caractéristiques du ménage.....	59
2.2.1. Structure et type de ménage	59
2.2.2. Composition des ménages.....	62
2.3. Caractéristiques socioculturelles.....	62
2.3.1. Instruction	67
A.Scolarité.....	62
B. Niveau d'instruction des personnes de 15 ans et plus.....	65
C. Type d'école fréquentée.....	66
D. Causes d'arrêt des études (population de 15 ans et plus).....	68
E. Alphabétisation.....	70
2.3.2. La pratique religieuse	71
2.3.3. Techniques d'information et de communication.....	73
A. Utilisation du téléphone, de l'ordinateur et de l'Internet	73
B. Raisons de non utilisation d'internet.....	74
C. Lieu où l'internet a été utilisé.....	76
D. But d'utilisation de l'internet	76
E. Fréquence d'accès à l'Internet au cours des 12 derniers mois.....	78
2.3.4. Santé	79
A. Principaux problèmes de santé.....	79
B. Service de santé consulté par la population	79
C. Personne consultée pour la première fois par la population.....	80
D. Type de moustiquaire utilisé par la population selon la province et milieu de résidence	81
E. Naissances assistées par un personnel de santé qualifié	82
F. Utilisation de la contraception.....	83
CHAPITRE III : CADRE DE VIE DES MENAGES.....	85
3.1. Principaux éléments de confort de l'habitat.....	85
3.1.1. Principaux éléments de confort de l'habitat par catégorie de ménages (% de ménages).....	85
3.1.2. Principaux éléments de confort de l'habitat par province (% de ménages).....	87
3.1.3. Mode d'occupation des logements par catégorie de ménage	88
3.1.4. Principaux éléments d'équipement.....	89
3.2. Habitat	90
3.2.1. Type d'habitat	90
3.2.2. Matériaux des murs	90
3.2.3. Nature du sol	91

3.2.4. Nature de la toiture	92
3.2.5. Nombre de pièces d'habitation par catégorie de ménages	93
3.2.6. Nombre de Chambres à coucher par catégorie de ménages.....	94
3.2.7. Energie utilisée pour la cuisson	95
3.2.8. Energie utilisée pour l'éclairage.....	95
3.2.9. Eau de boisson.....	96
3.2.10. Toilettes.....	98
3.2.11. Evacuation des ordures	99
CHAPITRE IV : INSERTION SUR LE MARCHE DU TRAVAIL.....	101
Introduction.....	101
4.1. Mesure d'activité.....	101
4.1.1. Insertion des femmes sur le marché du travail	106
4.1.2. Insertion des jeunes sur le marché du travail	108
4.1.3. Activité et niveau d'instruction de la population active.....	110
4.1.4. Activité et statut matrimonial de la population active	112
4.1.5. Activité des membres de ménages.....	112
4.1.6. Accès aux nouvelles technologies d'information et de la communication	115
4.2. Population inactive	118
4.2.1. Raisons d'inactivité	118
4.2.2. Moyens de subsistance des inactifs	119
4.2.3. Raisons de non recherche d'emploi	120
4.3. Structure et dynamique des emplois	122
4.3.1. Taux de pluriactivité et de salarisation.....	124
Taux de pluriactivité et de salarisation par province et milieu de résidence	124
4.3.2. Structure des emplois par branche et par secteur institutionnel.....	124
4.3.3. Caractéristiques des emplois par secteur d'activité.....	127
4.4. Dynamique des emplois sur longue période	130
CHAPITRE V : CHOMAGE.....	133
5.1. Problématique du concept de chômage	133
5.2. Caractéristiques de chômage.....	134
5.2.1. Chômage par sexe et milieu de résidence	134
5.2.2. L'âge des chômeurs.....	135
5.2.3. Chômage et niveau d'instruction	138
5.2.4. Chômage dans les ménages	141
5.2.5. Qui sont les chômeurs ?	145
5.2.6. Mode de recherche d'emploi	147
5.2.7. Le type d'emploi recherché.....	148
5.2.8. Les secteurs institutionnels d'activité recherchés des chômeurs.....	149
5.2.9. Les raisons du choix du type d'emploi.....	150
5.2.10. Prétentions salariales.	152

5.2.11. Principales raisons de perte de l'emploi	153
5.2.12. Chômeurs et leurs principaux moyens de subsistance	155
5.3. Insertion des ménages sur le marché du travail.....	156
CHAPITRE VI : REVENUS DU TRAVAIL, CONDITIONS D'ACTIVITÉS ET PERSPECTIVES.....	167
6.1. Les revenus dans l'emploi principal en milieu urbain.	167
6.2. Conditions de travail et prestations des travailleurs dépendants en milieu urbain	171
6.3. Les revenus de l'emploi principal en provinces de la RDC.	174
6.4. La distribution des revenus.....	175
6.5. Distribution des revenus selon le genre.	179
6.6. Sous-emploi.....	180
6.6.1 Sous-emploi visible.....	180
6.6.2 Sous-emploi invisible	181
6.7. Conditions de travail et prestations des travailleurs dépendants	182
6.8. Trajectoire et perspectives d'emplois	184
6.8.1. Mobilité sociale à travers la scolarisation du père et du fils.....	185
6.8.2. Perspectives d'emplois des nouvelles générations	193
ANNEXES	201

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique de l'Afrique Subsaharienne
APNURC	Appui au Programme National d'Urgence pour le Renforcement des Capacités
BAD	Banque Africaine de Développement
BIT	Bureau International du Travail
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CDF	Congo Democratic Franc (Franc du Congo Démocratique)
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CM	Chef de Ménage
CO	Cycle d'Orientation
COMESA	Marché Commun de l'Afrique Australe
D4	Diplôme de 4ème année secondaire
D6	Diplôme de 6ème année secondaire
DFID	Departement For International Development
DIAL	Développement et Insertion Internationale
DSCRP	Document de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté
Enquête 1-2-3	Enquête avec les phases I (Emploi), II (Secteur Informel) et III (Consommation des ménages)
EP	Etudes Primaires
F	Féminin
FAO	Food and Agriculture Organisation
GECAMINES	Générale des Carrières et des Mines
INS	Institut National de la Statistique
M	Masculin
MICS1	Multiple Indicators Cluster Survey 1
MICS2	Multiple Indicators Cluster Survey 2
NC	Non Concerné
ND	Non Déterminé
ONATRA	Office National de Transport
ONEM	Office National pour l'Emploi
PAIM	Projet d'Appui Interinstitutionnel Multisectoriel
PARER	Programme d'Appui pour la Réhabilitation et la Reconstruction
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PP5	5ème année Post Primaire
RDC	République Démocratique du Congo
SADC	South Africa Development Community
SNCC	Société Nationale des Chemins de fer du Congo
SRP	Stratégie de Réduction de la Pauvreté
T	Total

UC	Unité de Consommation
UCFAO	Unité de Consommation pour la FAO
UEP-BAD	Unité d'Exécution des Projets de la Banque Africaine de Développement
UPPE-SRP ou UPPE	Unité de Pilotage du Processus d'Elaboration et mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté

REMERCIEMENTS

Plusieurs institutions et personnes ressources ont participé à cette enquête et nous tenons à les remercier pour leurs différentes contributions. Nous citerons :

Les bailleurs :

- BAD, BANQUE MONDIALE, PARRSA, PROMINES, RED/BM, RED/PNUD, LE GOUVERNEMENT CONGOLAIS.
- L'ensemble du personnel de l'Institut National de la Statistique et celui recruté pour participer à la réalisation de l'enquête 1-2-3 en RDC, il s'agit particulièrement :

- Equipe Technique :
- Prof. Kaknuanda Ebulelang Grégoire, Coordonnateur de l'Enquête 1-2-3
 - Makabu ma Nkenda Timothée: Directeur Technique de l'Enquête 1-2-3;
 - Ndiba Kayumba Marcel,
 - Mpaka Ebum'BE Félix;
 - Mayamona Madimbi Raphael,
 - Saleh Mukongo Elias;
 - Mukendi Butaka Bruno;
 - Sinzidi Kayuki Godefroid

- Les informaticiens :
- Célestin Kasongo Mbaya
 - Kubindikila Kalenga Raoûl
 - Bosenge Bakobo Jean-Pierre
 - Ilunga Gaylor

Les superviseurs de l'enquête 1-2-3 et leurs affectations:

N° d'ordre	Nom, Postnom et Prénom	Affectation	N° d'ordre	Nom, Postnom et Prénom	Affectation
1	Atamu Anzolo	Beni	26	Mapasu Bawimi	Bandundu Ville
2	Biduaya Tshituka René	Likasi	27	Massamba Luyindula	Isiro
3	Bitini Babase	Kutu(Nioki)	28	Mavungu Mboko	Isangi
4	Bondo Kayembe Denis	Songololo	29	Mavunza Henri	Tshikapa
5	Dina Vavi Dianguisani	Matadi	30	Mazanza Mfumu	Kimbombo
6	Dongo Moolongaawy Collins	Mwene Ditu	31	Mbela Kusumbula Raoul	Manono
7	Fayette Mampekwa Sylvie	Boma	32	Mbikayi Kadima Dominique	Kinshasa 3
8	Fungamali Mulamba	Kalemie	33	Missiatu Nzuzi Yves	Goma
9	Kabengele Diangu anaclat	Kamina	34	Mwanza Nzuzi	Bunia
10	Kabongo Kitenge	Kabinda	35	Muti Boloko Mudondu Ben	Kasenga
11	Kabwe Jackie	Lubumbashi	36	Muzongo Mvula Guy	Feshi
12	Kadekere Kwigomba Innocent	Uvira	37	Nakasila Philippe	Gbadolite
13	Kalakala Mulenda Nzita	Kananga	38	Ndjundu Ilih	Mbandaka
14	Katuku Luakashinda	Kindu	39	Ndumba Nzalalemba	Kisangani
15	Kayeba Mbelu Elisabeth	Mbuji-Mayi	40	Ngalula Kayembe Caroline	Kinshasa 2
16	Kimbala Mususu Olivier	Inongo	41	Ngolo Nghaane Abel	Basankusu
17	Kimfuta Mamona Angele	Lisala	42	Ningama Bamene	Tembo/Kasongo-Lunda
18	Kinyema Mwambalo Rachid	Bukavu	43	Nkawa Ihonda Jean	Kinshasa 1
19	Konde Konde	Idiofa	44	Nkuku Fatetua Guydile	Kolwezi
20	Lwamba Fataki	Punia	45	Ntumba Mukendi Pierrot	Lusambo
21	Madungu Perpetue	Kiwit	46	Nzalalemba Kinkela	Zongo

22	Makala Makambu	Kenge	47	Phambu Ntedika	Bokungu/Ikela
23	Malu Mampuya	Mweka	48	Sapa Alongi	Buta
24	Mambu Mpudi Prosper	Ilebo	49	Tshiaba Ngalumulume	Lodja
25	Matempa Nzinunu Jocelin	Gemena	50	Zimango Ngama Romain	Kasaji

Nous tenons chaleureusement à remercier l'important travail de terrain réalisé avec la participation de plus de 1295 enquêteurs, contrôleurs, vérificateurs et opérateurs de saisie, qui ont travaillé dans des conditions souvent très difficiles. Enfin, que soit remercié également ici l'ensemble des ménages congolais ayant accepté de répondre à cette enquête.

Le projet a bénéficié par ailleurs d'un important appui technique de la part d'experts d'AFRISTAT, de DIAL, du PNUD, de la Banque Mondiale et le Cameroun.

Experts d'AFRISTAT :

MM. Madior Fall, Ousman Koriko et Eric Norbert Ramilison

Experts de DIAL :

MM. François Roubaud, M Wachsberger Jean Michel, Bjoern Nilsson et Mme Constance Torelli

Consultants indépendants :

M. Mba Martin

M. Félix Sessou

Banque Mondiale :

M. Adaho Franck

Equipe d'Analyse :

Coordonnateurs techniques :

- Prof Grégoire Kaknwanda Ebulelang
- Serge Bokuma Onsiki
- Timothée MAKABU ma Nkenda

Experts pour l'analyse :

- Félix Mpaka Eburn'Be
- Marcel Ndiba Kayumba
- Robert Ngonde Nsakala
- Mukendi Butaka Bruno
- Kabemba Mbuyi Adelphine
- Abdalah Amici
- Ntoya Makela Gomez
- Munkeni Joël
- Kanda Mukanya Marcel
- Prof Mabika
- Francis Nkayulu

Informaticien : - SALEH Mukongo Elias

Lecteur : - Prof Phongi Kingiela

Avec François Roubaud, M Wachsberger Jean Michel, Bjoern Nilsson et Mme Constance Torelli de DIAL, Madior Fall, Eric Norbert Ramilison et Martin MBA pour l'élaboration d'un rapport préliminaire.

CARTE ADMINISTRATIVE DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



INTRODUCTION

Dans les pays en développement et aussi dans d'autres régions du monde (Amérique latine notamment), l'emploi est au cœur du dispositif des systèmes statistiques nationaux. Cela se comprend dans la mesure où les politiques de l'emploi sont au centre des politiques économiques. Pour répondre à ce besoin d'orientation des politiques, il faut disposer de bonnes statistiques sur l'emploi. Par ailleurs, en Afrique, la majorité des emplois étant concentrés dans le secteur informel, ce pan de l'activité économique mérite également d'être mieux connu en vue de formuler de bonnes politiques de l'emploi et par conséquent de réduction de la pauvreté. La question de l'emploi est d'autant plus centrale en Afrique que l'immense majorité de la population tire ses revenus du travail, les transferts institutionnels (prévoyance sociale) et les revenus du capital ne jouant qu'un rôle marginal. L'enquête emploi donne donc aux autorités des éléments chiffrés pour agir sur le front de l'emploi, et à la population le moyen de juger de l'efficacité de la politique économique.

Or, dans la sous région, les dispositifs de suivi de l'emploi, du secteur informel et des conditions de vie des ménages sont quasi inexistantes. L'emploi n'est souvent mesuré que lors des recensements de la population ou très sommairement à l'occasion de la réalisation d'autres enquêtes auprès des ménages consacrées à d'autres thèmes (enquête budget consommation, enquête démographique et de santé, etc.). En outre, la mesure de l'emploi et du secteur informel repose sur des définitions et des méthodologies différentes d'un pays à l'autre et qui diffèrent souvent de celles retenues par les instances internationales. Quant aux conditions de vie des ménages, il n'y a pas de réel suivi puisque les enquêtes sont irrégulières et les méthodologies changeantes.

Prospère au cours des années 60, l'économie congolaise s'était considérablement dégradée avec la crise du pétrole, la « zaïrianisation » et la libéralisation de l'exploitation des matières premières. Pendant deux décennies, et plus particulièrement au cours de la décennie 1990-2000, la RDC a connu une situation socioéconomique et politique difficile sur le plan de ses structures de base et de sa gestion. De 1990 à 2001, l'activité économique a été en déclin continu, avec des taux de croissance négatifs (-5,6 % en moyenne). Les investissements publics et privés avaient reculé de 54% en l'an 2000 par rapport à 1990, ce qui a accéléré le délabrement des infrastructures de base et la réduction de la capacité de production des entreprises, par conséquent une augmentation du chômage. Cette crise économique a eu des manifestations multiples : une raréfaction des biens et des services, une précarisation des conditions de vie des populations et une destruction généralisée des infrastructures routières, socioéconomiques et sociales. Le PIB par habitant est tombé jusqu'à 94 dollars américains en 2001.

Sur le plan sociopolitique, la situation a été marquée au cours de la décennie 90 notamment par deux guerres, les pillages et par des troubles dus à un long processus non maîtrisé de démocratisation.

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo, conscient de l'état de crise aiguë que traverse la Nation, a produit plusieurs programmes et un processus de lutte contre la pauvreté est mise en place pour l'évaluation et le suivi de la pauvreté.

Les différentes réformes politiques et macroéconomiques du Gouvernement en collaboration avec ses principaux partenaires pour relancer la croissance et réduire la pauvreté ont commencé à inverser la tendance. La RDC a renoué avec une croissance économique positive depuis 2002, qui s'est maintenue au-dessus de 5 % pendant tout le reste de la décennie, malgré le fléchissement enregistré en 2009.

Mais toutes les mesures et plans de la gestion macroéconomique souffrent encore gravement d'insuffisance, en quantité et qualité, des données statistiques requises pour bâtir, évaluer et suivre une planification économique et sociale du développement durable et pro-pauvre. A cet effet, plusieurs opérations statistiques s'avèrent nécessaires pour produire tous les indicateurs pertinents dont on a besoin.

L'Enquête Nationale 1-2-3 auprès des ménages et des unités de production informelle répond à une grande partie de ces préoccupations. Une première enquête du type 123, organisée en RDC au cours des années 2004 et 2005, a fourni au gouvernement une masse importante d'informations statistiques qui ont amélioré de façon substantielle les indicateurs macroéconomiques. Elle a, notamment, aidé à estimer directement, pour l'année 2005, la consommation finale des ménages (CFM), qui est une composante du PIB, que l'on estimait avant par solde. Il est bon de noter que l'estimation directe de la CFM par l'enquête était nettement supérieure au PIB calculé auparavant pour l'année. C'est dire combien le PIB du pays était sous-estimé.

C'est dire tout l'enjeu que représente cette enquête 1-2-3 réalisée en 2012 dans toutes les provinces du pays dans le processus de l'élaboration et du pilotage de la stratégie de lutte contre la pauvreté et le cadrage de l'économie nationale.

RÉSUMÉ

L'Enquête 1-2-3 réalisée par l'Institut National de la Statistique de la République Démocratique du Congo est une enquête intégrée à trois phases s'inscrivant dans un dispositif permettant de suivre l'évolution de la pauvreté au niveau de l'ensemble du pays par la production régulière d'indicateurs de suivi de la pauvreté. Cette publication présente les principaux résultats de la phase 1 (emploi) de l'enquête réalisée sur l'ensemble du pays en 2012.

Cette première phase relative à l'emploi traite des caractéristiques sociodémographiques de la population, du cadre de vie des ménages, de l'insertion sur le marché du travail, du chômage, des revenus du travail, ainsi que des conditions d'activités et perspectives.

Les aspects sociodémographiques de la RDC se caractérisent par une inégale répartition spatiale de la population à travers les provinces et les milieux de résidence. La population congolaise est à 61,2% rurale contre 38,8% des urbains. Sur les 38,8% de la population urbaine congolaise, la population résidente de Kinshasa représente plus du tiers, soit 11,7%. Quant à la répartition par sexe, l'on observe une supériorité numérique des femmes sur les hommes (50,8% contre 49,2%). Au sujet du statut de résidence, Les résultats montrent que la population congolaise est sédentaire à 96%. Selon la nationalité, la population congolaise est composée, en majorité, des congolais. Les étrangers, toutes nationalités confondues, ne forment que 0,2% de la population résidant en RDC.

En ce qui concerne la situation matrimoniale, un peu plus de la moitié de la population âgée de 15 ans et plus, soit 53,2%, est constituée des mariés monogames. La structure par âge (quinquennales et grands groupes) de la population laisse apparaître l'image d'une population jeune avec très peu de vieillards, caractéristique des pays en développement. Ce qui ramène le rapport de dépendance qui renseigne sur la capacité des adultes à prendre en charge la population inactive du fait de l'âge à 1,5¹, soit plus d'une personne inactive à prendre en charge par une personne active.

La dynamique migratoire qui traduit la sédentarité ou la mobilité de la population montre que dans l'ensemble, au moment de l'enquête, 81,9% de la population vivait là où elle est née. L'analyse de cette caractéristique est basée sur les lieux de résidence antérieure de la population notamment, le lieu de naissance, le lieu ou le pays de résidence antérieure, le pays de provenance et le motif de la migration.

Concernant la structure, le type et la composition des ménages, les résultats ont montré que les ménages congolais se caractérisent par une taille moyenne de 4,96 personnes par ménage, et 19,8 % des ménages sont dirigés par les femmes. Par ailleurs, le modèle de famille congolaise le plus dominant est le couple avec enfants (62,7 %), suivi du modèle de famille élargie (21,4 %).

Les taux bruts de scolarisation se sont nettement améliorés pour se situer au-delà de 100% au niveau primaire. Ce taux atteint 115,9% dans le milieu urbain et de 107,4 dans le milieu rural, tandis que le taux net se situe à un niveau moyen de 68,6%. Au niveau secondaire, ce

1 (0-20 ans =57,1%) ; (21-64 ans = 40%) ; (65 ans et + = 2,6%) : (57,1 +2,6)/40,3 = 1,5

taux est faible et estimé à 36,7%. La parité entre les sexes s'est considérablement améliorée. Au primaire, on compte 96 élèves filles contre 100 élèves garçons en RDC. Au secondaire la discrimination des filles persiste. On compte 85 élèves filles contre 100 garçons. En milieu rural, la situation est d'autant plus préoccupante avec 66 élèves filles contre 100 garçons dans le niveau secondaire.

Dans l'enseignement Supérieur, le taux brut de scolarisation est en moyenne de 10,8% (15,2% pour le sexe masculin et seulement 7,0% pour le sexe féminin).

La grande partie de la population de la RDC a étudié jusqu'au niveau secondaire. La moyenne nationale se situe à 43,6%. Il ressort également que 57,3% de Congolais de 15 ans et plus ont étudié ou étudient dans des écoles publiques conventionnées. Un certain nombre d'individus a arrêté les études pour diverses raisons dont la grossesse et/ou le mariage précoce a été la cause la plus importante à la base d'arrêt des études. En effet cette cause représente 24,6% de l'ensemble des causes.

La population congolaise adulte âgée de 15 ans et plus est majoritairement alphabétisée. On compte 73,1% des adultes qui savent lire et écrire.

La population a été répartie selon la religion pratiquée par la population. Il ressort de l'analyse que la pratique religieuse témoigne de la prédominance des religions judéo-chrétiennes avec 35,5% des catholiques et 27,1% des protestants.

Concernant l'utilisation des techniques d'information et de communication, il apparaît que l'utilisation du téléphone, de l'ordinateur et de l'internet reste encore très faible en RDC. En effet, au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête, seulement 27,7% de la population âgée de 15 ans et plus a utilisé un téléphone mobile tandis qu'au cours des 12 derniers mois, 5,2% a utilisé un ordinateur et 4,5% a utilisé l'internet.

Parmi la population qui a utilisé l'ordinateur, la majorité de la population congolaise (82,7%) utilise l'internet dans un cyber café, 23,9% au lieu de travail, 22,9% dans un centre public d'accès payant autre que cyber, 21,7% à l'aide d'une clé internet à domicile et 16,8% dans les établissements d'enseignement. Elle utilise l'internet pour divers usages. Une grande majorité d'internautes (73,9%) utilise cet outil pour communiquer. En outre, 61,1% l'utilise pour la navigation générale sur le Web, 39,3% pour obtenir des informations sur les biens et services, 36,7% pour télécharger les films, la musique ou les logiciels, 33,8% pour d'autres activités récréatives.

Ceux qui ne l'ont pas utilisé, ont évoqué plusieurs raisons, notamment l'ignorance de l'internet (69,5%), 18,5% n'ont pas d'internet dans les environs, 3,2% estiment que les coûts d'accès sont élevés et 8,9% n'ont vraiment pas besoin du service internet.

Parmi les problèmes de santé qui frappent la population, la malaria reste le problème le plus fréquent. En effet 51,4% de la population a souffert du paludisme au moment de l'enquête. Pour trouver la solution à son problème de santé, la population a consulté un guérisseur, un marabout ou un service de santé à 67,5%. Dans un service de santé, 66,9% de la population congolaise a consulté l'infirmier en premier lieu lorsqu'elle a des problèmes de santé tandis que 20% de cette population a consulté le médecin.

Il est à noter que la majorité de la population (91%) utilise la moustiquaire imprégnée d'insecticide au détriment de la moustiquaire simple et que les naissances se passent dans des bonnes conditions étant donné que 91,8% de celles-ci sont assistées par un personnel de santé qualifié. Aussi, 84,6% de ces naissances se sont déroulées dans un centre moderne. Concernant l'utilisation des méthodes contraceptives, le préservatif est la méthode la plus répandue et la plus utilisée par les femmes de 12 à 49 ans. Cette méthode représente 32% de l'ensemble des méthodes.

Concernant l'habitat, il ressort que 52,4% des logements du milieu urbain sont construits en matériaux durables contre seulement 7,2% en milieu rural. En RDC, les ménages habitent surtout dans des maisons individuelles du type traditionnel (78,6% %).

Pour ce qui est de l'énergie utilisée pour la cuisson des aliments, La plupart des ménages de la RDC utilisent le combustible solide à savoir, le bois de chauffe (65,6 %) et le charbon de bois (26,8%). Si en milieu urbain c'est le charbon de bois qui est le plus utilisé (54% contre 11,5%), en milieu rural c'est le bois de chauffe qui l'est le plus (86,7% contre 28%).

Du point de vue éclairage, les résultats de l'enquête 1-2-3 évaluent le taux d'accès à l'électricité à 15 % en 2012. Ce taux était de 6% en 2005, ce qui montre une amélioration du taux d'accès à l'électricité de 9 points entre 2012 et 2005. Au niveau national, cette amélioration est plus marquée en milieu urbain, 40,8 % en 2012 contre 30 % en 2005.

En considérant comme eau potable, celle provenant des robinets, des sources aménagées, des puits protégés, des forages et des bornes fontaines, on constate que 50,2 % des ménages ont accès à l'eau potable au niveau national en 2012, ce taux était de 22% en 2005. Cette proportion cache néanmoins des fortes disparités 85,1 % des ménages urbains, contre 30,6 % en milieu rural en 2012 (en 2005:37% en milieu urbain contre 12% en milieu rural) ont accès à l'eau potable.

Selon le mode d'occupation des logements, la majorité des ménages (76,1%), habitent leurs propres logements. Un bon nombre de ménages sont des locataires (14,8%) et une infime partie est soit logé par l'employeur soit logé gratuitement par un tiers. En plus, 1,83% des ménages possèdent une télévision, 3,72% un ventilateur, 1,95% un réfrigérateur, 1,75% un téléphone fixe, 1,81% un téléphone portable, 1,79% une voiture et 1,79% une radio.

En rapport avec le type d'habitat, La majorité des maisons (32,2%) ont des murs en briques adobes et 29,6% des maisons sont en pisé. Les ménages habitent plus des logements où le sol est en terre battue (77,6%) et ce surtout en milieu rural (95,2 %) par rapport au milieu urbain (46,2 %). Aussi, ils vivent surtout dans des maisons couvertes en chaume ou paille (57,9 %) et particulièrement en milieu rural (80,6 %) alors que dans les milieux urbains, il n'y a que 17,3 % des logements couverts par ce matériau. La tôle galvanisée (27,4 %) vient en deuxième position dans l'ensemble de matériau de recouvrement des toits des logements des congolais.

Les logements en RDC ont surtout 2 à 4 pièces d'habitation et 42,6% des logements ont une seule chambre à coucher, 29,5% en ont deux et 17,2% en ont trois. Seuls 18,1% des ménages utilisent des toilettes hygiéniques (avec chasse d'eau ou aménagée). Le trou dans la parcelle est le moyen d'aisance le plus utilisée par les ménages de la RDC (57,4 %) tant en milieu rural (65,7 %) qu'en milieu urbain (42,5%).

Pour évacuer leurs ordures, les ménages utilisent principalement les dépotoirs sauvages (46,7 %), l'enfouissement intervient pour 19,2 % et le compost ou fumier pour 10,1%. Le service public ou privé d'évacuation d'ordures n'est vraiment utilisé qu'à Kinshasa (39,1%).

En RDC, sur la population de plus de 10 ans, les actifs (au sens du BIT, c'est-à-dire ceux qui travaillent ou sont au chômage) représentent 55,9%, soit 28,8 millions d'individus, dont 9,4% à Kinshasa; 32% dans le milieu urbain et 68% dans le milieu rural. L'analyse du taux d'activité faite sur les 11 provinces montre des fortes disparités interprovinciales, le taux d'activité le plus bas est observé à Kinshasa avec 40,38 % (dont 49,90 % pour les hommes et 32,19 % pour les femmes). Dans l'ensemble, comparé au taux d'activité national, tout sexe confondu, ce taux est élevé dans la plupart des provinces.

Dans l'ensemble du pays, le taux d'activité des hommes est plus élevé que celui des femmes, respectivement 58,79% pour les hommes contre 53,18 % pour les femmes, soit un écart de 5,61 points. Mais en milieu urbain, l'écart est plus important au profit des hommes, 13,62 points, car le taux d'activité des hommes étant de 51,06% contre de 37,44% pour les femmes. En fait, cette inégalité d'accès au marché du travail est un phénomène urbain, en milieu rural, le taux d'activité est de 64% tant pour les hommes que les femmes.

L'analyse par structure par âge montre que le taux d'activité atteint son maximum dans la tranche d'âge 35-54 ans quelque soit le sexe, la province et le milieu de résidence considéré. Dans cette tranche d'âge, l'écart des taux d'activité entre hommes et femmes est 13,39 points (93,45% contre 80,06%) au profit des hommes.

Concernant le niveau d'activité des enfants de 10-14 ans, bien qu'interdit par la Constitution de la République et la législation sur le travail, l'exercice d'une activité économique pour les personnes de moins de 14 ans, il n'en demeure pas moins que certains enfants exercent des activités économiques au détriment parfois de leurs études. Les résultats de cette enquête ont démontré que 8,2% des enfants de cette tranche d'âges en milieu rural sont actifs contre 1,80% en milieu urbain. Se focalisant uniquement sur les enfants qui ne sont pas scolarisés, ce taux atteint 16,03% en milieu rural.

Pour un taux d'activité se situant à 59,89% d'individus au sens du BIT, les résultats de l'enquête ont démontré que les plus actifs sont les non scolarisés en première position, avec un taux se situant à 71,46%, suivi de ceux ayant suivi une formation universitaire/supérieure avec 65,85%. Ceux du primaire et secondaire représentent respectivement 44,92% et 55,25%. Pour un même niveau d'études, ce taux diffère selon le milieu de résidence et les Provinces. Les taux d'activité sont plus élevés dans le milieu rural qu'urbain.

Les résultats montrent que le niveau d'activité des personnes de 15 ans est plus élevé chez les actifs mariés polygames (90,70%) et monogames (83,67%) mais faible chez les célibataires (34,11 %). Les divorcés (78,09%) et ceux qui vivent en union libre (80,12%) ont également des taux d'activité au-dessus de la moyenne. Ces taux diffèrent selon le milieu de résidence mais la tendance selon le statut matrimonial reste la même. Quelque soit la modalité du statut matrimonial, il y a plus d'actifs en milieu rural qu'en milieu urbain et plus que la moyenne nationale

Le statut au sein du ménage constitue un autre indicateur du cycle de vie des individus. Ce sont les chefs de ménage qui enregistrent les taux d'activité les plus élevés (89,9% au niveau national). Viennent ensuite les conjoints (76,9%) et les autres membres du ménage

et finalement les enfants qui enregistrent les taux les plus faibles (21,6%). Cette hiérarchie dans l'insertion sur le marché du travail a sa logique. La survie des ménages repose avant tout sur le chef de ménage. Ensuite, lorsque cela devient nécessaire, il faut mobiliser le conjoint, les autres membres du ménage, et en dernier recours les enfants.

D'une manière générale, l'analyse nous fait observer que le taux d'activité des hommes chefs des ménages est plus élevé que celui des femmes chefs des ménages quel que soit la tranche d'âge, la province et le milieu de résidence.

Lorsque l'on considère l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication par les actifs, on observe d'une manière générale que les plus actifs sur le marché du travail sont également ceux qui ont recours au téléphone mobile, à l'ordinateur et à l'internet quelque soit le milieu de résidence. Il en est de même pour la situation en provinces, sauf dans le Bas-Congo, le Sud-Kivu et le Katanga où ceux qui ont recours à l'ordinateur et à l'Internet sont moins actifs.

L'analyse des résultats de l'enquête 1-2-3 de 2012 démontre que les inactifs de 10 ans et plus en République Démocratique du Congo sont environ 21,7 millions. L'inactivité est plus forte en milieu urbain, où plus d'une personne sur deux est inactive (52,1%). En milieu rural, ce taux est d'environ une personne sur trois (35,1%).

On peut noter que la principale raison d'inactivité est la scolarité (60,29%), cela concerne évidemment les jeunes inactifs. Il vient ensuite, des femmes au foyer, 11,5% des inactifs. Les invalides ou malades de longues durées représentent 6,9% des actifs et 20,4% sont inactifs pour d'autres raisons. Les retraités et les rentiers ne représentent que 0,5% et 0,3%.

93,82% des inactifs sont pris en charge par leurs familles. 0,26% d'entre eux perçoivent une pension de leur travail et 1,82% perçoivent d'autres types de pension ou aide provenant de la famille, des amis, du veuvage, ou du divorce et des orphelinats. La même tendance est observée dans tous les milieux de résidence.

Il faudrait noter dans l'ensemble que parmi les raisons de non recherche d'emploi par milieu de résidence, 29,34% des inactifs n'ont pas exprimé la raison de non recherche d'emploi ; 26,89% ne sont pas en âge de travailler ; 12,64% ne pensent pas pouvoir obtenir de travail et 5,5% estiment qu'il n'existe pas d'emplois 3,12% ne savent pas comment rechercher un emploi et 1,14% attend la réponse ou n'a pas envie de travailler.

L'Enquête 1-2-3 nous renseigne qu'en 2012, sur l'ensemble du pays, les actifs occupés, c'est-à-dire les personnes ayant un emploi, représentent 58,7 % de la population âgée de 10 ans et plus. De ces actifs occupés, 49,6 % des emplois sont occupés par les femmes. Très majoritaires en milieu rural, elles sont minoritaires en milieu urbain avec 44,9 % des emplois occupés, en particulier dans la ville province de Kinshasa (44,1%). Mais, elles sont également minoritaires dans les provinces Orientale, et Katanga.

Les migrants sont largement minoritaires dans la population active occupée avec 28,5 % des emplois. Ils sont plus nombreux à occuper des emplois en milieu urbain(30,1%) qu'en milieu rural (27,9%).L'ancienneté moyenne dans l'emploi est de 13 ans, elle est de 9 ans en milieu urbain et de 14 ans en milieu rural, reflétant l'entrée précoce des actifs ruraux dans le monde de l'agriculture. Au niveau provincial, la durée moyenne des emplois varie de 9 ans à Kinshasa à 17 ans dans le Bas -Congo. Six actifs sur dix sont à la tête de leur

propre unité de production, comme patron employant des salariés, ou à son propre compte. La catégorie socioprofessionnelle (CSP) des employés et des ouvriers qualifiés, qui est largement majoritaire dans les pays développés, compte pour moins de 25% des emplois en milieu urbain. Par rapport au milieu urbain, la structure par CSP est en toute logique différente en milieu rural où près d'un tiers des emplois sont attribués aux manœuvres et autres (aides familiaux).

Le taux de salarisation qui est un indicateur de formalisation des relations de travail est de 16,3 % en RDC (24,9 % pour les hommes et 7,6 % pour les femmes). Il est de près de 39 % en milieu urbain contre 7,1 % en milieu rural. A l'exception de Kinshasa où plus de la moitié des actifs exerce un emploi salarié(54,3%), dans les autres provinces la proportion des emplois salariés est en dessous de 20 %.

La pluri activité est considérée comme une stratégie des ménages et des individus pour accroître leur revenu et compenser leur chute en période de récession. Le taux de pluri activité est estimé globalement à 19,2 %. C'est à Kinshasa que le taux de pluri activité est le plus faible (8,4 %), tandis qu'en milieu rural, 21,4 % exercent une activité secondaire.

La structure par branche des emplois montre une prépondérance du secteur primaire (64,9 %) dans l'ensemble du pays. La situation est pareille dans toutes les provinces, sauf à Kinshasa où l'on compte seulement 2,33% des emplois. Des disparités importantes apparaissent entre le milieu urbain et le milieu rural où le secteur primaire représente respectivement 19,47 % contre 84,16% des emplois.

En milieu urbain, la structure par branche des emplois montre un secteur tertiaire (commerce et services) qui prédomine. Il regroupe 66,42 % des emplois et plus de trois quart des emplois à Kinshasa (83,11%). Le secteur industrie ne compte que 7,33 % des emplois et près de 15 % à Kinshasa.

La répartition par secteur institutionnel des emplois est un bon indicateur synthétique de la structure du marché du travail. C'est évidemment l'ensemble du secteur informel qui occupe la première place : 86,5% des actifs occupés y sont employés au niveau national, variant de 57,9% dans la ville province de Kinshasa à 93,2% dans le Kasai Oriental et à 93,6 % en zone rurale.

Le secteur public vient en deuxième position avec 9,2 % au niveau national et au niveau provincial, il occupe entre 5,5 % des emplois dans le Kasai Oriental et 11,3 % des emplois dans le Bandundu, à l'exception de Kinshasa où le secteur public est le plus important avec 23,6% des emplois.

Enfin, moins de deux actifs sur dix travaillent dans le secteur privé formel de la capitale tandis que ce secteur est quasiment inexistant en milieu rural et il ne dépasse pas 2,5 % dans les autres provinces, sauf au Katanga avec 2,8%.

La structure par âge montre une prédominance des actifs âgés de moins de 39 ans (58,7 %), principalement des actifs œuvrant dans le secteur privé informel non agricole(65,8 %).

Le taux de chômage au sens du BIT est de 4,57% pour l'ensemble du pays dont 5,46 % chez les hommes et 3,65% chez les femmes. Le taux de chômage masculin dans toutes les provinces est supérieur à celui des femmes. Globalement, le chômage affecte davantage les hommes que les femmes quel que soit le milieu de résidence.

Le chômage est essentiellement un phénomène urbain (11,1% en milieu urbain contre 1,5% en milieu rural). Ainsi plus d'un tiers des chômeurs congolais sont kinois (38,9% des chômeurs BIT à Kinshasa, suivi de 15,8% des chômeurs dans le Sud Kivu par rapport à l'ensemble du pays), soit un taux de chômage de 18,9%, c'est le plus élevé du pays. Les autres provinces ont un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale, à l'exception de du Sud Kivu (10,86%).

Par contre, au sens large, le taux de chômage se situe au niveau national à 8,04% pour l'ensemble de la population de référence dont 8,30% chez les hommes et 7,79% chez les femmes. On observe dans l'ensemble les mêmes tendances que les taux au sens du BIT. Au sens large, c'est encore Kinshasa qui détient le taux de chômage le plus élevé (28,56%) contre le Maniema où ce taux est le plus bas du pays (2,81%).

Par groupes d'âges, le chômage au sens de BIT est le plus élevé dans le groupe d'âges 15-24 ans et pour l'ensemble du pays. Dans ce groupe d'âge le taux de chômage le plus élevé est observé à Kinshasa (50,03 %).

Pour ce qui concerne le taux de chômage au sens large, c'est dans la tranche d'âge 15 à 24 ans où il est le plus élevé quelque soit la province considérée. Kinshasa détient encore le taux le plus élevé de toutes les provinces avec un taux de chômage large de 59,42% et le taux le plus faible s'observe dans le Maniema avec 5,20 %. Dans l'ensemble les personnes jeunes, plus particulièrement celles âgées de 15 à 34 sont plus touchées par le chômage au sens large.

Dans tous les groupes d'âges, hormis le groupe des 10 à 14 ans, on observe les taux de chômage les plus élevés dans les rangs des personnes de niveau universitaire (12,75%) et de niveau secondaire (6,85%). Pour les universitaires particulièrement, on remarquera le taux de chômage excessivement élevé qui les caractérisent dans les groupes d'âges 15-24 ans (28,63%), et 25-34 ans (18,48%). Les personnes du sexe masculin sont plus affectés par le chômage (taux de 5,46%) que celles du sexe féminin avec un taux de chômage de 3,65%, cette situation se vérifie quelque soit le groupe d'âges.

Le taux de chômage au sens large donne une autre configuration qui montre que les taux de chômage les plus importants se comptent dans les groupes d'âges 15 à 24 ans et 25-34 ans en touchant fortement les universitaires(respectivement 39,86% et 25,54 %) et les secondaires (respectivement 23,31% et 12,23%).

En considérant la situation matrimoniale, le taux de chômage le plus élevé est enregistré chez les célibataires (14,10%), plus particulièrement élevé dans la tranche d'âge 25-34 ans (18,27%). Par contre, les taux de chômage les plus faibles sont enregistrés chez les mariés polygames (1,16%) et chez les veufs (1,15%). Les taux de chômage des divorcés est supérieur à celui des mariés monogames quelque soit le groupe d'âge.

60,8 % des chômeurs sont des hommes. Ils se recrutent principalement parmi les jeunes, puisque 79,1 % d'entre eux ont moins de 39 ans. Près de 73 % d'entre eux ont un niveau scolaire suffisant, car 57,2 % ont atteint un niveau secondaire et 16 % ont un niveau supérieur.

Deux types de chômeurs sont à distinguer, d'une part, ceux qui sont en quête de leur premier emploi, les primo-demandeurs, qui sont plus nombreux (73 %) et d'autre part ceux qui ont perdu leurs emplois, les anciens occupés ou chômeurs.

En majorité, les primo demandeurs sont des hommes (57,2 %), ils sont jeunes, 90,2 % d'entre eux ont moins de 39 ans avec un âge moyen de 28 ans, plus instruits que les anciens occupés (16,4 % sont universitaires contre 15 % chez les anciens occupés par rapport au total du type de chômeurs), mais le nombre moyen d'années d'études est de 9,4 ans. La durée moyenne de chômage est de 95,67 mois, elle est plus longue chez les femmes (100,3 mois) que chez les hommes (92,2 %). Les chômeurs de plus d'un an représentent 93,5 % des effectifs.

Parmi les anciens occupés, 70% d'entre eux sont des hommes. Plus d'un ancien occupé sur deux est âgé de moins de 39 ans et l'âge moyen est de 40 ans. Le nombre moyen d'années d'études est de 9,1 ans. Près de 89 % d'entre eux sont en chômage de plus d'un an et la durée moyenne de chômage est de 102,01 mois.

Pour la majorité des chômeurs le moyen privilégié de recherche d'emploi demeure les relations personnelles (74,9 %) ce qui peut être considéré comme un indicateur d'informalité caractéristique des économies de pays en voie de développement. Ceux qui recourent directement auprès des employeurs représentent 14,6 %. Les autres modes de recherche comme les recours aux annonces des médias (5,4%) et aux agences de placement (1,4 % dont ONEM : 0,7%) ne jouent qu'un rôle marginal. Le recrutement par concours (1,3 %) est pratiquement inexistant.

70,35 % des chômeurs cherchent un emploi salarié, 17,51% des chômeurs optent pour un emploi indépendant tandis que 12,14 % recherchent indifféremment un emploi salarié ou un emploi indépendant.

En travaillant 39 heures par semaine, les chômeurs souhaiteraient gagner un revenu moyen mensuel de 231 572 FC. Si le chômage se prolonge, 57,6 % des chômeurs acceptent de réviser leurs prétentions et le salaire minimum acceptable est de 184558 FC.

Parmi les principales raisons explicites avancées par les chômeurs pour expliquer la perte de l'emploi, on trouve le départ volontaire pour rémunération insuffisante en première position (19,9%), viennent ensuite la fermeture d'entreprise 17,4%, la fin de contrat (9,43%) et le licenciement (8%).

Dans l'ensemble du pays, plus de trois chômeurs sur quatre (76 %) vivent grâce à leur prise en charge par leur famille 3,4% des chômeurs vivent du revenu de leur épargne et 3,4% vivent des rentes, mais une proportion de 1,9% des chômeurs survit par mendicité et 1,2% des chômeurs perçoit une pension (alimentaire ou de veuvage).

L'analyse des résultats de l'enquête laisse entrevoir que le type de ménages privés informels (informels agricoles, 50,63% et informels non agricoles, 20,83%) représente 71,5 % pour l'ensemble du pays. En d'autres termes, les responsables d'environ trois quart de ménages exercent leur emploi principal dans le secteur privé informel. Le type de ménages privés informels est donc le plus important, suivi des ménages publics dont le poids est de 11,6 %, soit environ un peu plus d'un ménage sur dix. Puis vient le type de ménages inactifs avec 9,19 %, près d'un ménage sur dix également alors que les ménages privés formels ne représentent que 3,42 % des ménages et les ménages chômeurs, 3,7%.

Les différents modes d'insertion des ménages sur le marché du travail s'observent à travers les caractéristiques socio démographiques des chefs de ménages très contrastées selon le

secteur institutionnel. Ainsi, les chefs de ménages travaillant dans le secteur privé informel, montrent une plus grande « fragilité », avec une proportion élevée des femmes (41,88 %). La proportion des ménages de la catégorie privée informelle dirigés par les femmes est supérieure selon les provinces à celle de l'ensemble du secteur public.

L'âge moyen des chefs des ménages est de 44 ans dans l'ensemble du pays. Cette moyenne cache certaines disparités par type de ménage. Ainsi les chefs des ménages travaillant dans le secteur public sont plus âgés avec une moyenne de 46 ans, tandis que leurs homologues du secteur informel non agricole ont 2 ans de moins. C'est dans le milieu urbain où les chefs des ménages du secteur public sont les plus âgés (47 ans) par rapport au milieu rural (43 ans).

Les emplois dans le secteur public sont les plus qualifiés, notamment avec la proportion de cadres : 29,24 % dans le secteur public contre respectivement 17,43 % et 1,73 % dans le secteur privé formel et informel non agricole. Paradoxalement, ils sont moins rémunérés que leurs homologues du secteur privé formel (104892 CDF contre 169963 CDF). Le revenu est plus bas pour les actifs du secteur informel agricole avec 36790 CDF par mois, mais la moitié gagnent moins de 20 000 CDF par mois.

Le revenu total d'activité comprend le revenu en activité principale et le revenu en activité secondaire. Le revenu total moyen des chefs des ménages dans l'ensemble du pays est de 69 411,75 CDF. Il est de 175270,89 CDF par mois chez les chefs des ménages privés formels, 117214,99 CDF par mois chez les chefs des ménages publics, 91671,02 CDF chez les ménages informels non agricoles et 41676,03 CDF par mois chez les informels agricoles.

En République Démocratique du Congo, le secteur informel génère plus de six dixième de la masse des revenus du travail, soit en termes des proportions 66,64 %. Le spectre varie de 41,08 % à Kinshasa jusqu'à atteindre 84,00 % au Kasai Oriental. Le secteur informel est encore plus florissant en milieu rural que dans le milieu urbain : 86,52 % contre 49,86 % en milieu urbain.

En activité principale, le revenu mensuel moyen en milieu urbain est de 86 916 CDF, les actifs étant un peu mieux rémunérés dans la capitale que dans les autres entités urbaines (villes et cités). D'après les résultats de l'enquête en RDC la situation salariale des fonctionnaires congolais est précaire. En milieu urbain, 12,14% d'actifs occupés travaillent dans l'administration et gagnent en moyenne près de 89 400 CDF par mois (107 900 CDF à Kinshasa). Malgré une expérience professionnelle et un niveau d'éducation plus élevé, les fonctionnaires semblent être mal payés, en moyenne 89350 CDF par mois. En revanche, les grandes entreprises publiques qui emploient 6,46% des actifs occupés les rémunèrent de près de deux fois plus(150926 CDF) que dans l'administration.

Les actifs du secteur industrie sont mieux rémunérés que ceux des autres secteurs. Le revenu le plus bas est observé dans le secteur commerce.

Dans l'ensemble du pays, les salariés de l'administration publique travaillent 38 heures par semaine, moins que les actifs salariés dans les entreprises privées formelles avec 43 heures par semaines gagnant 129927 CDF contre 65985 CDF dans l'administration publique. Mais, l'administration compte plus de travailleurs permanents (92,8%) et des travailleurs avec contrat (59,6%) que les salariés des entreprises privées formelles (90,1% des travailleurs permanents et 55,8% des travailleurs avec contrat).

Pour la durée hebdomadaire légèrement supérieure à l'administration, les travailleurs des entreprises informelles non agricoles gagnent moins que ceux de l'administration. Dans l'ensemble du secteur informel, les conditions de travail sont moins favorables qu'ailleurs, sept travailleurs dépendants sur dix sont permanents, moins de 20% possèdent un contrat de travail et moins de 12 % reçoivent un bulletin de paie. Les entreprises informelles agricoles sont les moins favorisés pour presque tous les indicateurs.

En milieu urbain, près de 85% des emplois sont permanents. Les emplois occasionnels sont rares dans le secteur public (6,1% dans l'administration publique et près de 10% dans les entreprises publiques), tandis que 8,6% des emplois sont occasionnels dans les entreprises privées formelles. Même dans le secteur informel, l'emploi permanent est largement majoritaire (74,3% dans l'informel non agricole et 75,8% dans l'informel agricole). Donc, la précarité des emplois ne se manifeste pas par la multiplication de « petits boulots » successifs ou d'emplois de courte durée, comme c'est le cas dans la plupart des pays développés.

En fait, la précarité des emplois se manifeste par la faible contractualisation des relations de travail. Près d'un employé sur deux n'a aucun contrat écrit vis-à-vis de leur employeur et quatre sur dix ne possèdent pas de bulletin de paie. Bien sûr, le type de relations de travail est très diversifié selon le secteur institutionnel. Dans le secteur public, 71,3% des salariés de l'Administration publique et 73,5 % dans les entreprises publiques sont détenteurs de contrat de travail et respectivement 57,2 % et 61,3% possèdent un bulletin de paie, contre respectivement 58,8% et 62,3% dans le secteur privé formel. Dans le secteur informel non agricole, la contractualisation est moins importante : 28,2 % de travailleurs dépendants ont un contrat écrit et 18,6 % disposent d'une feuille de paie. Dans l'informel agricole, seulement 8,8% des salariés ont un contrat et 2,9% possèdent un bulletin de paie.

Dans l'ensemble, les hommes gagnent en moyenne 1,9 fois plus que les femmes. Selon les provinces, les écarts des revenus mensuels moyens entre les hommes et les femmes sont très prononcés dans les provinces du Kongo Central, Kwilu, Nord Ubangi, Tshuapa, Ituri, Lualaba, Tanganyika, Haut-Katanga et Kasai où les hommes ont un peu plus du double du revenu des femmes. Si l'on raisonne en termes de revenus médians, les 50% des hommes gagnent en moyenne 2 fois plus que les 50% des femmes. Selon les provinces, le ratio passe presque du simple au triple pour l'Equateur et le Lualaba.

En conclusion, on retiendra que le travail des femmes est relativement moins bien rémunéré par rapport à celui des hommes dans l'ensemble du pays.

Près de cinq personnes sur dix sont en situation de sous-emploi visible en RDC, soit 49 % des actifs occupés, et donc une sous utilisation de la main-d'œuvre. Le taux de sous-emploi visible n'est pas homogène entre provinces, le spectre varie de 4,0 % au Kasai Oriental à 9,5 % à Kinshasa. Le sous-emploi visible est aussi hétérogène entre milieu de résidence où le taux en milieu urbain est de 8,1% contre 5,6% en milieu rural.

C'est dans les entreprises publiques que le sous-emploi visible est plus élevé, le taux atteignant 19,0 %. Les entreprises privées formelles sont en situation intermédiaire, avec un taux de 10,0 % alors qu'il est de 13,2% dans l'administration publique, tandis que les entreprises informelles sont un peu épargnées de sous-emploi visible, le taux passe de 6,9 % à 4,6 % respectivement pour les entreprises informelles non agricoles et les entreprises informelles agricoles.

Contrairement au sous-emploi visible, le sous-emploi invisible est très alarmant dans l'administration publique et dans les entreprises du secteur informel. En effet, une administration employant dix fonctionnaires, un peu plus de cinq ont des horaires de travail excessivement élevés alors que leur productivité marginale du travail reste faible, soit 54,2 %. Sur l'ensemble du pays, le secteur informel reste le plus touché par le désajustement entre l'offre et la demande du travail avec respectivement 66,4 % et 79,7 % des actifs occupés dans les entreprises informelles non agricoles et dans les entreprises informelles agricoles.

L'agrégation des différentes formes de sous-emploi permet d'obtenir un indicateur synthétique de sous-emploi, qui n'est rien d'autre que le rapport entre l'ensemble d'actifs en situation de sous-emploi (visible ou invisible) et l'ensemble d'actifs occupés. Ainsi dit, pour l'ensemble de la République Démocratique du Congo, le taux de sous-emploi global est de 74,4 %, soit près de trois quart des actifs occupés. Ainsi donc, le sous-emploi du facteur travail apparaît comme le principal problème que rencontre le marché du travail en RDC et peut par conséquent être considéré comme un goulot d'étranglement pour l'économie nationale.

La mauvaise qualité des emplois se manifeste également par la faiblesse des prestations sociales : 3,5 % des employés sont affiliés à l'institut national de sécurité sociale, alors que seulement 2,62 % bénéficie d'une couverture médicale à charge de leurs employeurs et une proportion de 4,23% bénéficient des congés payés. Pour ces trois indicateurs la situation est très disparate entre provinces. Pour ce qui est de la prime de fin d'année, 95,9% des employés ne bénéficient pas des primes des fin d'année dans l'ensemble du pays.

Les trajectoires et perspectives renseignent, d'une part, sur le chemin suivi dans le passé par les pères et d'autre part, sur l'avenir des générations futures. Les deux approches se fondent sur la comparaison de la scolarisation et de la mobilité socioprofessionnelle. Concernant la scolarisation, dans l'ensemble du pays, les enfants (garçons et filles) dépassent leurs pères de 1,7 an en nombre d'années de fréquentation scolaire. Par milieu de résidence, c'est en milieu urbain que l'avance des générations actuelles sur celles de leurs pères est la plus prononcée avec 2,3 ans de différence contre 1,3 ans en milieu rural.

Le retard des pères sur les garçons (3,22 ans) est plus important que celui que les pères accusent sur les filles : 0,39 an. Ces écarts traduisent globalement d'une part, le caractère récent de l'extension et de la généralisation de la scolarisation en RDC et d'autre part, la sous-scolarisation généralement observée chez les filles par rapport aux garçons. Dans la plupart de provinces, la scolarité s'est améliorée chez la nouvelle génération, mais cette situation est contrastée dans certaines provinces en ce qui concerne les sans instruction et les universitaires.

Dans la majorité de catégories socioprofessionnelles des pères et dans toutes les provinces, les proportions des enfants travailleurs à compte propre sont les plus importantes, cela peut s'expliquer par faibles opportunités d'emplois sur le marché de travail congolais.

Dans l'ensemble du pays, les pères ont exercé 13,5% des emplois dans l'administration, 8,1% des emplois dans les entreprises publiques, 74,8% dans le secteur privé formel et seulement 3,5% dans le secteur informel. Par contre chez les enfants, 6% des emplois sont exercés dans l'administration publique, 3% dans les entreprises publiques et presque autant dans le secteur privé formel et 88,1% des emplois sont dans le secteur informel. Comme on le voit, il y a une nette évolution du secteur privé informel au détriment des autres secteurs, notamment le secteur privé formel. La situation est pareille dans toutes les provinces.

Concernant les secteurs d'activité, dans l'ensemble du pays, 61,6% des emplois des pères ont été réalisés dans l'agriculture, 6,4% dans l'industrie, 7,4% dans le commerce et 24,6% dans le secteur service. Tandis que les enfants sont encore d'avantage dans l'agriculture avec 64,9% de l'ensemble des emplois, mais, on remarque un léger changement dans les secteurs industrie (7,2%) et commerce (11,3% des emplois) chez les enfants, par contre une baisse de la part des emplois dans le secteur service est observée en passant de 24.6% chez les pères à 16.6% chez les enfants.

Quant aux perspectives d'emplois, les jeunes de 15 à 24 ans ont obtenu 2,6% des emplois dans l'administration, alors qu'ils désirent en occuper 18,2%, soit un écart de 15%. Dans les entreprises publiques, ils désirent occuper 13,9 % des emplois contre seulement 2,8 % des emplois obtenus (soit un écart de 11,1%). La majorité des emplois pour jeunes, 59,7% des emplois sont désirés dans le secteur privé formel, mais ce secteur n'a offert que 1% des emplois (d'où une désillusion). Quant au secteur informel, 93,5% des emplois sont obtenus par les jeunes contre 8,2% des emplois désirés. Il y a donc dans tous les secteurs, l'inadéquation entre la demande et l'offre des emplois pour les jeunes.

Si dans l'ensemble du pays, au niveau de la satisfaction dans l'emploi, les jeunes actifs d'entre 15 et 24 ans déclarent à 67,8% vouloir garder leur emploi actuel, cette proportion n'est que de 51,4% à Kinshasa, et 53,4% dans le Sud-Kivu. Dans les autres provinces, elle varie de 65,0% dans le Nord-Kivu à 75,6% au Maniema. Il est difficile à ce stade de savoir si ce résultat traduit réellement une satisfaction dans l'emploi ou bien s'il témoigne d'une certaine résignation des actifs congolais face au manque d'opportunités. Cependant, ils sont près de 10,1 % à désirer obtenir un nouvel emploi, soit pour la majorité en changeant d'entreprise (18,8%), soit par des mécanismes de promotion interne (3,2%), au sein de l'établissement dans lequel ils travaillent.

Il est à noter aussi que les jeunes semblent avoir plus d'opportunités d'emplois indépendants que dans les autres catégories socioprofessionnelles.

CHAPITRE I : CARACTÉRISTIQUES DU PAYS ET PRÉSENTATION DE L'ENQUÊTE

1.1. Caractéristiques du pays

La République Démocratique du Congo est située au cœur de l'Afrique où elle figure parmi les géants du continent, avec sa superficie de 2 344 799 Km².

Elle partage 9.165 Km de frontière avec neuf pays voisins, à savoir :

- **à l'Ouest** : l'enclave de Cabinda et la République du Congo;
- **à l'Est** : l'Ouganda, le Burundi, le Rwanda et la Tanzanie;
- **au Nord** : la République Centrafricaine et le Soudan ;
- **au Sud** : la Zambie et l'Angola.

1.1.1. Relief et végétation

La République Démocratique du Congo comporte quatre régions géographiques :

- Une plaine côtière à l'Ouest ;
- Une cuvette centrale faite de plaines et de plateaux étagés. Sa végétation est caractérisée par une forêt dense (forêt équatoriale) ;
- Les plateaux au Nord, au Nord-Est et au Sud, où la végétation est constituée de savanes arborées et entrecoupées de galeries forestières ;
- Les massifs montagneux à l'Est, au Sud-est et à l'Ouest.

La RDC dispose d'une vaste étendue de sol arable très fertile, qui recouvre une superficie de plus de 130 millions d'hectares, dont 3% seulement sont jusque-là exploitées.

1.1.2. Climat et hydrographie

La République Démocratique du Congo jouit d'une diversité des conditions climatiques et géologiques favorisant les possibilités d'une grande diversité des cultures.

En effet, on y trouve quatre climats, répartis comme suit :

- Le climat équatorial (Province Orientale, Equateur et les parties Nord du Maniema, du Bandundu et des deux Kasai) ;
- Le climat tropical humide (dans les parties Nord de la Province Orientale, de l'Equateur, du Bas-Congo et les parties centrales du Bandundu, des deux Kasai et du Nord Katanga) ;
- Le climat tropical à saison sèche prolongée (dans les parties Sud du Bandundu, des deux Kasai et du Katanga) ;
- Le climat littoral (à l'Ouest du Bas Congo).

Une telle variété des climats fait profiter à la République Démocratique du Congo des précipitations en quantités suffisantes et d'un large ensoleillement.

En outre le pays dispose d'un important réseau hydrographique avec notamment le fleuve Congo long de plus de 6 000 km et 2^{ème} au monde en ce qui concerne son débit qui a permis de doter du puissant barrage hydroélectrique d'Inga.

Toutes ces conditions géographiques font qu'il est possible de réaliser 3 à 4 récoltes annuelles pour ce qui concerne les cultures vivrières

1.1.3. Economie

La République Démocratique du Congo occupe une position stratégiquement favorable au développement des affaires. En effet si l'on s'ajoute à sa population, les populations des pays voisins, on arrive à un vaste marché dans cette partie du continent.

A la faveur de sa position au carrefour de l'Afrique, la RDC fait partie de plusieurs zones économiques sous-régionales, notamment la SADC, le COMESA, la CEEAC

Au moment de la conception de l'enquête 1-2-3, la situation économique de la RDC était préoccupante. Le pays était confronté à l'insécurité, à la détérioration des infrastructures de base, spécialement celles de communication d'accès entraînant des sérieuses difficultés de circulation des biens et des personnes dans certaines zones du pays.

Il résulte de cette situation la non satisfaction des besoins fondamentaux de la population malgré des réformes vigoureuses qui ont été entreprises dans le secteur économique pour permettre la réduction de la pauvreté.

Les actions préconisées dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté ont permis de :

- Consolider la sécurité et la paix ;
- Promouvoir la Bonne Gouvernance ;
- Relancer l'activité économique et la croissance ;
- Soutenir les secteurs sociaux ;
- Assurer la protection sociale ;
- Garantir la protection urbaine ;
- Promouvoir la dynamique communautaire.

1.2. Présentation de l'enquête

Le gouvernement de la République Démocratique du Congo s'est proposé de mettre sur pied un dispositif statistique de suivi et d'évaluation du programme de réduction de la pauvreté. A cet effet, plusieurs opérations statistiques se sont avérées nécessaires pour produire tous les indicateurs pertinents dont on a besoin. L'enquête 1-2-3 de 2012 s'inscrit dans ce cadre, elle est la deuxième enquête du genre après celle de 2005. Nous présentons ci-dessous les principaux éléments méthodologiques de cette enquête.

1.2.1. Objectifs principaux

L'objectif principal de cette enquête nationale 1-2-3 est de fournir des données de qualité au niveau national et provincial qui :

- i. concourent à une meilleure connaissance des conditions de vie des ménages pour l'analyse de la pauvreté et la mesure des progrès réalisés pour la réduire, à une meilleure connaissance du secteur informel pour une meilleure lecture de l'économie du pays dans laquelle il occupe une grande place, et la comparaison avec l'enquête 1-2-3 de 2005;
- ii. contribuent à l'analyse et le suivi du DSRP de nouvelle génération;
- iii. améliorent les données de base pour l'élaboration des comptes nationaux;
- iv. permettent de calculer les indicateurs de base pour l'élaboration de cadrage macroéconomique;
- v. permettent la rénovation de l'indice national de prix à la consommation et les indices provinciaux de prix, indicateurs nécessaires pour l'intégration régionale du pays dans la région du COMESA et de la SADC.

1.2.2. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'E123 2011 sont les suivants:

1. déterminer un seuil de pauvreté monétaire qui servira à des comparaisons avec le DSRP I et pour les études futures ;
2. produire un profil de pauvreté du point de vue de la pauvreté monétaire, de la pauvreté en termes de conditions de vie des ménages, de la pauvreté des potentialités et de la pauvreté subjective ;
3. Etudier de façon approfondie la pauvreté en relation avec le marché du travail avec un accent particulier sur le secteur informel ;
4. réaliser des études sectorielles (santé, éducation, nutrition, secteur informel, etc.) ;
5. fournir un certain nombre d'indicateurs de suivi des objectifs du millénaire pour le développement notamment :
 - Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour et par personne,
 - Indice d'écart de la pauvreté (profondeur de la pauvreté) ;
 - Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale,
 - Taux de chômage des personnes âgées de 15 à 24 ans ;

1.2.3. Domaine de l'étude

L'enquête de type 1-2-3 auprès de ménage s'est proposé de réaliser trois enquêtes intégrées. Il s'agit des enquêtes suivantes :

- Enquête emploi, phase-1
- Enquête sur le secteur informel, phase-2
- Enquête sur la consommation des ménages, phase-3

Plus précisément, la première phase de cette enquête porte sur l'emploi, le chômage et les conditions d'activités des ménages (**phase 1 : enquête emploi**). La seconde phase consiste à réaliser une enquête spécifique auprès des chefs des unités informelles sur leurs conditions d'activité, leurs performances économiques, leur mode d'insertion dans le tissu productif et leurs perspectives (**phase 2 : enquête sur secteur informel**). La troisième phase est une enquête sur la consommation des ménages. Elle consiste à estimer le niveau de vie des ménages, à mesurer le poids respectif des secteurs formel et informel dans leurs consommations et analyser les déterminants du choix des différents lieux d'achat (**phase 3 : enquête sur la consommation des ménages**).

Le questionnaire de l'enquête 1-2-3 s'articule autour des 3 phases correspondant aux domaines d'études en fonction des objectifs retenus. Le contenu du questionnaire se présente ainsi comme suit :

A. Le questionnaire de la phase I

Il comprend une fiche ménage, un questionnaire individuel pour chaque individu de cinq ans et plus et un questionnaire communautaire. La fiche ménage permet de collecter l'ensemble des informations sur les caractéristiques sociodémographiques de tous les membres du ménage, sur les caractéristiques de l'habitat et du patrimoine ainsi que sur l'accès aux infrastructures de base, sur l'éducation et nouvelle technologie d'information et communication, sur la santé générale et la santé de reproduction.

Le questionnaire individuel est composé de sept modules permettant de caractériser la situation des individus par rapport au marché du travail :

- Le module « Emploi actuel » décompose la population en âge de travailler en trois catégories : actif occupé, chômeur, inactif.
- Le module « Activité principale » fournit les principales caractéristiques liées à l'emploi exercé : catégorie socioprofessionnelle, branche d'activité, ancienneté dans l'emploi, horaires, revenus, prestations sociales, mode d'embauche, etc.
- Le module « Activité secondaire » donne les mêmes informations pour le plus important des emplois exercés simultanément avec l'emploi principal, ainsi que le nombre total d'emplois secondaires et les branches correspondantes.
- Le module « Recherche d'un emploi » décrit pour les individus ayant un emploi et qui sont à la recherche d'un autre les raisons de cette recherche.
- Le module « Chômage » décrit pour les sans-emploi la durée, le type d'emploi recherché et le mode de recherche, les prétentions salariales, etc.
- Le module « Trajectoire et perspectives » décrit la situation du père de l'enquêté vis-à-vis de l'emploi lorsqu'il avait 15 ans, l'emploi antérieur occupé par l'enquêté, et son désir éventuel de changer d'emploi (raison, type d'emploi désiré).
- Le module « Revenu hors emploi » permet de saisir les revenus de l'individu en dehors de ses revenus d'activité.
- Le questionnaire communautaire traite de l'existence et de l'accès aux infrastructures de base au niveau de la communauté (quartier, village).

B. Le questionnaire de phase 2 comporte sept modules.

- Le module « Caractéristiques de l'établissement » décrit les conditions d'activités des UPI (branche, local, historique de l'UPI, etc.) et les raisons du non-enregistrement.
- Le module « Main d'œuvre » donne les caractéristiques individuelles de l'ensemble de ceux qui travaillent dans l'UPI (variables sociodémographiques, qualification, rémunérations, etc.).
- Le module « Production » liste l'ensemble des biens et services fournis par l'UPI, leur valeur et leur destination (public, formel / informel, commercial ou non, etc.).
- Le module « Dépenses et charges » énumère chaque type de dépenses pour une période variable, laissée au choix du chef d'entreprise, et en estime le montant et l'origine.
- Le module « Clients, fournisseurs et concurrents » identifie les caractéristiques de ces trois types de partenaires de l'UPI.

- Le module « Equipement, investissement et crédit » fournit la valeur, le mode et la date d'acquisition, l'origine et le financement de l'équipement et, pour les crédits, détaille les conditions (institution, échéance, taux, usage).
- Le module « Problèmes et perspectives » identifie les principaux problèmes rencontrés et les perspectives sous différents scénarios (accroissement de la demande, obtention d'un crédit). Il décrit aussi les relations des UPI avec les institutions de crédit, de microcrédits et de sécurité sociale

C. Questionnaire de la phase III:

Il est composé de 22 modules :

- Module EL : Eligibilité aux carnets de comptes
- Module 10 : Personnes présentes dans le ménage pendant la période de l'enquête.
- Module 11 : Dépenses quotidiennes de biens ou de services pour la consommation du ménage.
- Module AL : Dépenses «importantes» ou «exceptionnelles» (régulières ou non) de céréales et autres produits alimentaires au cours des 12 derniers mois.
- Module FE : Dépenses effectuées à l'occasion des fêtes ou cérémonies au cours des 12 derniers mois.
- Module 12 : Dépenses d'habillement des membres du ménage au cours des 6 derniers mois.
- Module 13 : Dépenses de logement, d'eau, de combustibles et d'énergie au cours des 6 derniers mois.
- Module 14 : Dépenses d'équipement et d'entretien pour la maison au cours des 6 derniers mois.
- Module 15 : Dépenses de santé au cours des 6 derniers mois.
- Module 16 : Dépenses de transport au cours des 6 derniers mois.
- Module 17 : Dépenses de loisirs, spectacle et culture au cours des 12 derniers mois.
- Module 18 : Dépenses d'éducation au cours des 12 derniers mois.
- Module 19 : Dépenses d'hôtels, dans les cafés et les restaurants au cours des 6 derniers mois.
- Module 20 : Dépenses d'autres biens et services au cours des 6 derniers mois.
- Module 21 : Impôts et taxes payés au cours des 12 derniers mois.
- Module 22 : Dépenses de biens et services de construction au cours des 24 derniers mois.
- Module 23 : Cadeaux donnés ou reçus en espèces au cours des 6 derniers mois.
- Module 24 : Evolution de la consommation et Stratégie de lutte contre la pauvreté
- Module 25 : Patrimoine matériel et financier : épargne et capital social.
- Module 26 : Perception des conditions de vie.
- Module 27 : Equipements durable du ménage.
- Module 28 : Agriculture, Elevage, Pêche et Forêt

1.2.4. Plan d'analyse

L'E123/2012 devra servir à produire suffisamment de données de qualité pour la planification, l'évaluation et l'analyse des politiques économiques et les programmes sociaux du Gouvernement et des partenaires au développement en RDC.

Les données serviront de base à des analyses et études sur :

- la description des caractéristiques de différents groupes socioéconomiques, par milieu de résidence, par provinces et districts sur: l'accès aux services sociaux de base, la participation aux programmes du gouvernement, l'incidence des taxes et des subsides sur la consommation, etc., ainsi que des analyses plus complexes telles que:
- la mesure de la pauvreté (profil, caractéristiques, déterminants, etc.) et de l'inégalité, et dans une moindre mesure de la malnutrition. Des simulations de l'effet de changements environnementaux (taxes, etc.) ou de politiques sur ces indicateurs pourront être menées ;
- l'analyse de l'emploi ; de l'éducation ;
- l'analyse de la santé, la démographie des ménages et leurs déterminants ;
- l'évaluation de l'impact des programmes et projets publics ;
- l'information ex-ante pour certains programmes et politiques (ex : taxation, subsides: alimentaire, carburant, électricité, etc.)
- l'analyse coût-bénéfice des programmes, etc.
- Les utilisateurs potentiels de ces données sont: l'INS ; le Ministère du Plan (DEME, OCPI, etc.) ; les Ministères Sectoriels (DEPs) ; les Universités et les Instituts techniques et de recherche ; les donateurs et autres agences/centres de recherche internationaux.
- INS: il sera en charge de rapports d'ordre descriptif. Ces rapports permettront d'informer rapidement sur certaines statistiques clés :
 - L'Enquête 1-2-3 2011: Volume 1 Rapport Global.
 - L'Enquête 1-2-3 2011: Volume 2 Le Profil de Pauvreté et de l'Inégalité en RDC.
 - L'Enquête 1-2-3 2011: Résultats de la Phase 1 : Démographie et Emploi.
 - L'Enquête 1-2-3 2011: Résultats de la Phase 2 : Le Secteur Informel en RDC.
 - L'Enquête 1-2-3 2011: Résultats de la Phase 3 : Dépenses et Consommation des Ménages Congolais.
- Les utilisateurs / DEPs: ils utiliseront les données de l'enquête pour des études économétriques plus poussées. Il s'agit entre autres de:
 - L'analyse de la pauvreté et de l'inégalité et leurs déterminants ;
 - L'analyse du secteur de l'emploi et ses déterminants ;
 - Les modélisations de la consommation et de ses déterminants (par exemple les élasticités-prix et revenus) ;
 - Les déterminants du travail des enfants, des femmes et des seniors ;
 - L'analyse des prix et de l'inflation et son impact sur la consommation ;
 - Le travail non formel et l'entrepreneuriat non agricole ;
 - La simulation pour l'atteinte des objectifs du Gouvernement et DSRP ;
 - Les thématiques sectorielles (santé, éducation, agriculture, etc.) ;
 - Etc.

1.2.5. Champ de l'enquête et stratification de l'univers

A. Champ de l'enquête

- L'enquête couvre tout le territoire national. Tous les ménages ordinaires résidant sur l'ensemble du territoire national sont concernés par cette enquête à l'exclusion des membres des ménages du corps diplomatique.
- Le ménage est à la fois, une unité de sondage et l'unité de collecte (ou d'observation).
- Les observations sur l'habitat, les équipements du logement, les dépenses indivisibles du ménage ont porté sur l'unité de collecte « ménage » tandis que les caractéristiques démographiques, les dépenses individuelles, les activités, les revenus etc. ont été collectées à partir de l'individu. Pour le secteur informel, l'unité statistique est l'Unité de Production Informelle (U.P.I). Pour les équipements communautaires, la collecte a été faite au niveau du site (quartier ou village).
- Les analyses porteront sur les communautés, les ménages, les individus et les branches d'activité.

Pour construire l'indicateur de niveau de vie, on prend la somme des dépenses de consommation finales (hormis les dépenses de biens durables), plus l'autoconsommation, l'autofourniture, le loyer imputé et les transferts en nature. Pour les biens durables, prendre en compte le taux de dépréciation qui est considérée comme partie consommée.

B. Stratification de l'univers

Le territoire national est découpé en 26 strates, l'enquête a pu être réalisée indépendamment dans une quelconque de ces strates. Il s'agit des 26 nouvelles provinces du pays. Mais, l'ensemble du pays, le milieu urbain et le milieu rural sont aussi les trois grandes strates de l'univers de l'étude.

Les parties urbaines des provinces sont constituées des villes statutaires et des cités. Chaque ville statutaire, l'ensemble des cités et l'ensemble de territoires ruraux dans chaque province sont des sous strates de l'univers à sonder indépendamment.

C. Base de sondage

Pour résoudre le problème de l'obsolescence de la base de sondage, l'INS a utilisé comme base de sondage le recensement administratif de 2010, qui donnent un décompte de la population à des niveaux administratifs suffisamment fins pour constituer une base de sondage sur laquelle les unités primaires de sondage ont été tirées.

l'INS a pu faire des enquêtes dans ces zones d'insécurité sans trop de problèmes et que ces zones sont aussi des zones sensibles pour lesquelles il a été extrêmement difficile de justifier leur mises à l'écart.

Pour l'enquête qui nous concerne, la base de sondage a consisté à une liste exhaustive de ménages sans omission ni double compte. Faute d'une liste d'unités aréolaires issue d'un recensement récent de la population, nous nous sommes contenté d'une liste des quartiers en milieu urbain et d'une liste des villages en milieu rural, considérées comme les plus petites unités aréolaires disponibles et repérables sur terrain. Or ces unités sont de tailles variables. En outre, les mouvements migratoires provoqués par des différents conflits ont occasionné l'extension des villes, et des cités avec l'apparition des nouveaux quartiers et

la disparition de certains villages, ce qui a rendu difficile de proposer un plan de sondage opérationnel au stade initial. Il a été donc nécessaire de mener un certain nombre d'investigation sur terrain pour obtenir les informations récentes sur les effectifs des populations des quartiers et des secteurs qui constituent les unités primaires de sondage respectivement en milieux urbains et ruraux. Au stade final de sondage une liste des ménages a été obtenue par dénombrement des ménages dans les unités primaires (quartiers échantillons) ou secondaires de l'échantillon (villages échantillons) selon le cas.

D. Taille de l'échantillon

L'hypothèse à la base est que l'échantillon soit représentatif au niveau des districts actuels (futurs provinces) au nombre de 26, répartis de façon uniforme avec 1000 ménages par district et 2000 ménages pour la capitale, Kinshasa, soit au total 28000 ménages. Cet échantillon suivrait donc la même hypothèse de travail que celui de 2005. La décision de tirer des échantillons non proportionnels à la taille de la population des provinces, mais de fixer une taille suffisamment grande pour représenter chaque province de façon égale, était, à l'époque, guidée par l'absence d'une base de sondage suffisamment à jour (le dernier recensement de la population datant de 1984).

Etant donné l'exigence pour l'enquête de 2012 de fournir des indicateurs au niveau des districts et les difficultés à rassembler les fonds nécessaires pour exécuter l'enquête ; on s'est proposé de réduire la taille des échantillons au niveau des provinces en la fixant à la taille optimale pour obtenir des résultats fiables à ce niveau et qui ont été de 600 à 700 ménages.

Sur les 4 hypothèses de taille testées en relation avec le coût impliqué, deux ont été retenues. Il a été convenu aussi de sur-échantillonner la capitale Kinshasa (2100 ménages) et la deuxième ville du pays Lubumbashi (1000 ménages), ces tailles ont été fixées quelle que soit l'hypothèse de répartition.

Pour la Phase 2, au lieu d'utiliser la formule unique de 0.9 UPI par ménage pour sélectionner les entreprises ou activités informelles du ménage, on a pris la fréquence moyenne effective des UPI dans l'enquête de 2005, ce qui a donné un échantillon de 8727 UPI pour un échantillon basé sur la répartition à 700 ménages par district. **En définitive, c'est l'échantillon de 700 ménages par district qui est retenu pour l'enquête de 2011-2012, ce qui entraîne un échantillon de 8727 UPI.**

1.2.6. Plan d'échantillonnage

D'après la base de sondage du recensement administratif, il a donc été possible de :

- i. constituer trois grandes strates en plus de Kinshasa constituant une strate à elle seule. Ces strates ont compris les villes statutaires, les cités telles que définies par l'administration et les territoires ruraux (regroupés en secteurs);
- ii. constituer un échantillon aléatoire stratifié à plusieurs degrés où toutes les provinces ont été représentées, tous les districts, selon le milieu urbain (villes + cités) et rural;
- iii. sélectionner des quartiers en milieu urbain et des secteurs en milieu rural, unités primaires de sondage de l'enquête qui ont constitué un échantillon, proportionnel à la taille de la population;
- iv. découper les quartiers sélectionnés en segments plus petits (dans l'enquête de 2005

et 2012, tous les ménages des quartiers sélectionnés étaient dénombrés afin d'éviter d'introduire un troisième degré en milieu urbain) ;

- v. quartiers urbains et villages ont été tirés alors avec des probabilités égales (sans tenir compte de leur taille), mais les villages ont été tirés avec probabilités proportionnelles à la taille de la population car les informations ont été disponibles au stade final de l'élaboration de base de sondage ;
- vi. les ménages des unités tirées ont été dénombrés et sélectionnés en grappes de taille fixe (20-25 en milieu rural ; 12-15 en milieu urbain). Le tirage en milieu urbain a été donc indépendant du tirage en milieu rural vu que les fichiers de recensement administratifs ont été stratifiés selon la taille (grande ville, petites villes, secteurs)

Plus en détail, le plan de sondage proposé est le suivant :

1. Pour Kinshasa, le tirage a été effectué comme suit :

Au premier degré, on a procédé à un tirage de 54 quartiers à partir d'un fichier issu de l'harmonisation des différents fichiers des quartiers disponibles à l'INS (enquêtes123, enquête EDS, cartographie RGPH, recensement administratif). La base de sondage composé de différents quartiers de la ville de Kinshasa ont été classés dans 18 strates issues du croisement de 6 modalités pour le type de quartier (Quartiers résidentiels, cités, Quartiers planifiés, Extensions, Villages, Quartiers excentriques) et de 3 modalités pour la taille en population des quartiers (au plus égal à 10 000 habitants, entre 10 001 et 20 000 habitants, plus de 20 000 habitants).

Un dénombrement exhaustif des ménages a été effectué dans l'ensemble des 54 quartiers tirés au premier degré ayant donné ainsi une base de sondage pour le tirage des ménages au second degré.

Au second degré, un échantillon de 2 160 ménages a été constitué par un tirage systématique de 40 ménages par quartier échantillonné à partir de la base de sondage évoquée ci dessus. Ces 2160 ménages ont été enquêtés aussi bien en phase 1 qu'en phase 3.

En milieu urbain des provinces (villes et cités), hors Kinshasa et Lubumbashi, au premier degré, il a été tiré dans chaque province toutes les villes statutaires et deux cités, à probabilités proportionnelles à la taille de la population des cités. **Douze quartiers** de chacune de ces villes et **Cinq quartiers** de ces cités ont été tirés au second degré à probabilités proportionnelles à la taille en population des quartiers. Au troisième degré, un tirage systématique de **16 ménages** à probabilités égales a été effectué dans chaque quartier échantillon en ville après avoir dénombré tous ses ménages et tirage systématique de **16 ménages** dans chaque quartier de cité échantillonnée.

En milieu rural des provinces, on a tiré, au premier degré, **cinq secteurs** par district (ensemble de territoires ruraux) à probabilités proportionnelles à la taille en population des secteurs. Au deuxième degré, dans les secteurs échantillons, on a procédé au tirage de **quatre villages** à probabilités proportionnelles à la taille en population.

Ensuite, les ménages ont été dénombrés dans chaque village échantillon. Au troisième degré, il a été procédé au tirage systématique de **20 ménages** à probabilités égales dans chaque village ainsi tiré et dénombré.

L'opération de dénombrement des ménages a pu se dérouler dans toutes les équipes d'enquête en moyenne en 4 jours par équipe, exécutée par l'équipe chargée de la collecte de la phase 1.

1.2.7. Organisation et déroulement de la collecte

L'organisation de la collecte a été précédée par la formation des superviseurs par l'équipe technique. Les superviseurs ont formé à leur tour les contrôleurs et les enquêteurs.

Dans l'optique de la taille de 700 ménages par district, la collecte a été donc organisée à partir des 9 centres provinciaux de l'INS et 2 autres centres gérés par le Ministère du Plan. Les enquêteurs ont été répartis en 262 équipes pour les phases 1 et 3 avec à leur tête un contrôleur, mais dans les districts financés par REDD, il a été prévu 27 équipes de 75 enquêteurs. Les contrôleurs ont dû visiter régulièrement les enquêteurs afin de les aider, de contrôler la qualité de leur travail, de tirer les ménages, contrôler les questionnaires et les récupérer pour les envoyer vers les centres de saisie. L'enquête a été organisée autour des 3 phases successives. Les entrevues ont été effectuées simultanément par les mêmes enquêteurs pendant une quarantaine de jours : 6 jours pour la phase 1 et 36 jours pour la phase 3.

La phase 2 a été exécutée par 113 équipes différentes ayant progressé sur le terrain à la suite des premières équipes pendant environ une trentaine de jours. La collecte de la phase 2 a été réalisée aussi bien en milieu urbain (villes et cités) qu'en milieu rural après avoir dressé une liste des UPI suite à la collecte de la phase 1. Les superviseurs se sont déplacés en véhicule de location à partir des centres de formation et ont été chargés de 3 équipes. Les enquêteurs se sont déplacés par les transports publics et sont restés dans leur zone jusqu'à la fin de leur tâche. Les contrôleurs ont visité les enquêteurs à l'aide d'un véhicule ou d'une moto de location. Les questionnaires ont rassemblés et vérifiés dans un premier temps, par les contrôleurs, par les superviseurs dans un deuxième temps et ont été ensuite acheminés vers les centres de saisie. Les cadres des agences provinciales ont été étroitement associés à la supervision et l'encadrement des équipes de terrain et de traitement.

Les estimations de la taille du personnel de terrain ont été basées sur une moyenne de 3 questionnaires/jour-enquêteur.

Pour les phases 1 et 2, la collecte se fait à passage unique dans un ménage ou dans chaque unité de production informelle (U.P.I.).

Pour la phase 3 (consommation des ménages), la méthode de collecte utilisée consiste à disposer d'une nomenclature détaillée des produits et services (nomenclature COICOP), à relever les acquisitions et les dépenses quotidiennes (alimentaires et non alimentaires) du ménage pendant 15 jours et de relever ensuite les acquisitions et les dépenses non alimentaires d'une manière rétrospective. Pour les biens durables, on a pris en compte le taux de dépréciation qui est considérée comme la partie consommée. D'autres modules spécifiques tels que les acquisitions et les dépenses relatives aux fêtes et aux cérémonies (mariage, baptême, funérailles,...) ont complété les relevés des dépenses et acquisitions. Ont fait également partie de la phase 3, des modules spéciaux sur l'agriculture, le patrimoine ménager et l'épargne, la pauvreté subjective, les biens durables et les prix aux producteurs.

1.2.8. Saisie et traitement des données

L'expérience accumulée aux cours des enquêtes 1-2-3 de 2005, EDS et MCS3 a été mise à profit pour le traitement l'enquête 123 de 2012.

La double-saisie a permis de réduire les problèmes de saisie rencontrés en 2005, sans pour autant éliminer les problèmes venant de la structure du questionnaire (difficile à saisir) ni toutes les erreurs des enquêteurs. On a pu réduire les erreurs provenant de la structuration du questionnaire par l'organisation même de la saisie. Avant la saisie des données, une équipe de vérification a été constituée pour le contrôle manuel de tous les questionnaires. Les vérificateurs ont été recrutés parmi les anciens meilleurs enquêteurs. Cette vérification a du permettre de rendre lisible les questionnaires et de corriger une bonne partie d'erreurs de structure des questionnaires, notamment la cohérence. Au moins 20 personnes ont fait partie de cette équipe.

Pour la saisie des données, 120 agents expérimentés ont été recrutés pour ce travail. Les agents de saisie ont été encadrés par les contrôleurs et les informaticiens permanents. Le travail a été réalisé en double saisie, en deux équipes dans chacun de deux centres de saisie, à savoir Kinshasa et Lubumbashi. Le logiciel utilisé pour la saisie est le CSPro.

La durée totale de traitement des données est estimée à 5 mois de saisie et 2 mois d'apurement des données.

Indicateurs de qualité des données

La qualité des données peut être appréciée à partir de certains indicateurs : taux d'absence des enquêtés, taux de non-réponse, etc.

Pour les 22 276 ménages sélectionnés, 22 052 ont été identifiés et étaient présents au moment de l'enquête. Parmi ces 22 052 ménages, 21 454 ont pu être enquêtés avec succès, soit un taux de réponse de 97,3 %. À l'intérieur des 21 454 ménages enquêtés, 90 240 personnes de 5 ans et plus ont été identifiées comme étant éligibles pour l'enquête individuelle et pour 88 600 d'entre elles, l'enquête a pu être menée avec succès. Le taux de réponse s'établit donc à 98,2 % pour les interviews auprès des personnes de 5 ans et plus.

Selon la méthodologie de la collecte, les relevés des dépenses durent 15 jours dans chaque ménage avec six passages au total ; à chaque passage, l'enquêteur relève les dépenses et les acquisitions des trois derniers jours à l'aide des carnets de compte tenus par certains membres du ménage et des compléments d'informations obtenus par interviews. Le nombre de jours de relevés quotidiens des dépenses a été pris en compte pour retenir les ménages du fichier d'analyse. Ainsi 447 ménages n'ayant rempli aucun jour de relevés quotidiens ont été systématiquement supprimés de la base d'analyse. Pour les ménages ayant rempli moins de 7 jours de relevés quotidiens avec comme résultat de l'interview « Partiellement rempli » ont été aussi supprimés de la base d'analyse. Au total, 822 ménages ont été supprimés des fichiers d'analyse.

1.2.9. Budget de l'enquête 1-2-3

Le budget de l'enquête 1-2-3 a été estimé à 5.9 millions USD ;

Ce coût couvre les grands postes de dépense suivants : Coordination centrale (formation des formateurs, équipement et fournitures, consultants locaux, supervision, réunions

et frais administratifs) pour un montant de 1 037 310 USD; Fournitures impression et communication pour 1 113 993 USD; Assistance technique pour 127 950 USD; Collecte des données pour 3 479 020 USD; Saisie et traitement des résultats pour 94 275 USD ; Imprévus pour 58 525 USD. Ce budget n'a pas compris l'ensemble des formations qui sont organisées autour de l'Enquête 1-2-3/ 2011-2012, mais les fonds ont été disponibles grâce à un don spécifique exécuté par la Banque mondiale. Ce budget ne comprend pas non plus les frais de gestion par l'agence d'exécution. Le tableau suivant donne le coût estimé selon la le district la source de financement.

Budget de collecte par province et les dépenses communes de l'enquête (non compris les estimations des frais de gestion des agences d'exécution)

N°	Budget de la collecte par province	Montant en USD	Sources de financement
1	Kinshasa	248 431	PARRSA
2	Bas-Congo	129 628	PARRSA
3	Kwilu	131 729	PNUD(Belgique)
4	Kwango	126 239	PNUD(Belgique)
5	Maindombe	126 238	PNUD(Belgique)
6	Haut Katanga	248 520	PNUD(Belgique)
7	Haut Lomami	120 644	PNUD(Belgique)
8	Lualaba	120 644	PNUD(Belgique)
9	Tanganika	120 644	PNUD(Belgique)
10	Kasai Oriental	131 699	PROMINES
11	Sankuru	126 239	PROMINES
12	Lomami	126 239	PROMINES
13	Kasai Central	146 194	PNUD(Belgique)
14	Kasai	140 734	PNUD(Belgique)
15	Nord Ubangi	123 664	PNUD(Belgique)
16	Sud Ubangi	123 664	PNUD(Belgique)
17	Mongala	123 664	PNUD(Belgique)
18	Equateur	129 154	PNUD(Belgique)
19	Tshuapa	123 664	PNUD(Belgique)
20	Nord Kivu	127 844	PNUD(Belgique)
21	Sud Kivu	126 654	PNUD(Belgique)
22	Maniema	131 384	PROMINES
23	Tshopo	128 649	REDD
24	Ituri	123 189	REDD
25	Haut Uelle	123 189	REDD
26	Bas Uelle	123 189	REDD
Sous total de la collecte		3 551 720	
Dépenses communes		2 359 353	
Total		5 911 073	

CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE LA POPULATION.

Introduction

Le présent chapitre s'appesantit sur l'analyse de caractéristiques démographiques liées, dans un premier temps, à la population congolaise, notamment dans sa répartition spatiale, sa répartition par sexe, le statut de résidence par rapport à l'endroit où l'individu se trouvait au moment de l'enquête, la population par nationalité, la situation matrimoniale, la structure par groupes d'âges de la population, et la dynamique migratoire. Tout cela à travers les provinces et les milieux de résidence.

Ensuite, l'analyse se penche sur les caractéristiques du ménage en ce qui concerne la structure, le type et la composition des ménages.

Enfin, le chapitre traite des caractéristiques socioculturelles dans leur aspect instruction, pratique religieuse, techniques d'information et de communication et santé.

2.1. Population congolaise

2.1.1. Population par province et milieu de résidence.

La répartition par province de la population de la République Démocratique du Congo (Tableau 2.1) place le Katanga en première position avec 14,6% de la population du pays suivie de la Ville/Province de Kinshasa qui renferme 11,7% et du Bandundu (11,0%). Cette première position occupée par la province minière du Katanga apparaît déjà en 2005 lors de la première enquête 1 2 3. Le Kasai Oriental et la province Orientale emboîtent le pas aux trois premières provinces. La province du Maniema avec 2,7% de la population est la moins peuplée de toutes les provinces.

Par rapport au milieu de résidence, on constate que la majorité de la population, soit 61,2%, vit en milieu rural contre 38,8% en milieu urbain. On observe une légère augmentation de la population urbaine dont le taux était de 30,4% en 2005.

Tableau 2.1 : Répartition de la population (en %) par province et milieu de résidence

Province	Proportion (%) de la population par milieu résidence			Population (%) par province	Proportion (%) de la population urbaine
	Urbain	rural	Total		
Kinshasa	100	0	100	11,7	30,3
Bandundu	30,6	69,4	100	11,0	8,6
Bas-Congo	30,6	69,4	100	6,3	5,0
Katanga	31,1	68,9	100	14,6	11,7
Kasai Oriental	27,4	72,6	100	10,8	7,6
Kasai occidental	35,9	64,2	100	6,1	5,6
Equateur	30,6	69,4	100	9,9	7,8
Nord-Kivu	30,7	69,3	100	7,6	6,0
Sud-Kivu	30,7	69,3	100	8,6	6,8
Maniema	29,6	70,4	100	2,7	2,1
Province Orientale	30,7	69,3	100	10,6	8,4
Total	38,8	61,2	100	100	100

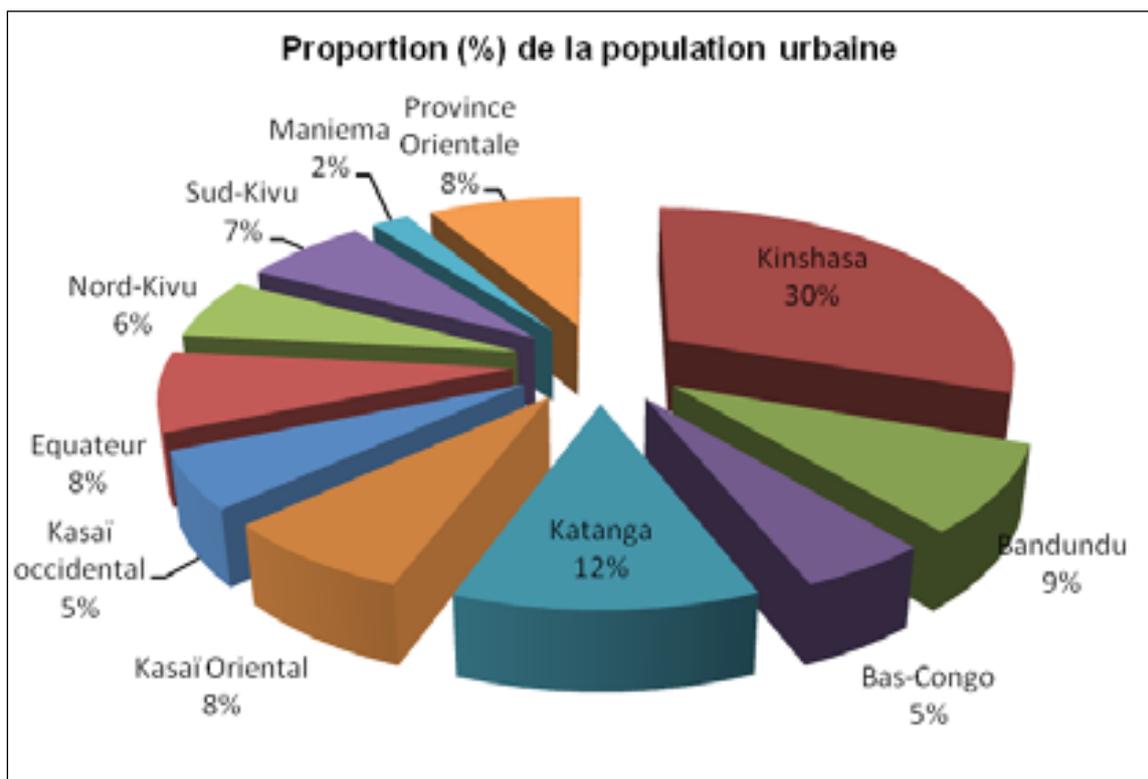
Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

En dehors de Kinshasa dont la population est restée totalement urbaine, nous observons un changement dans la répartition de la population congolaise par province. Bien que la tendance nationale montre une légère augmentation de la population urbaine par rapport à la première enquête 1 2 3 comme évoqué plus haut, la situation dans les provinces présente une autre configuration.

En effet, le Kasai Oriental qui renfermait 41 % de la population urbaine a vu celle-ci baisser jusqu'à 27,4 %, plaçant la province à la dernière position. Cette province serait-elle frappée par une forte émigration de la population urbaine vers les autres provinces, notamment Kinshasa et le Kasai-Occidental à la suite de la baisse des activités minières ? Les études ultérieures nous le diront. Le Katanga a également subi une légère baisse où la proportion est tombée de 34,6% à 31,1% entre 2005 et 2012.

Le tableau montre aussi que dans les provinces du Bandundu, du Bas-Congo, de l'Equateur, de la Province Orientale, du Nord et du Sud Kivu, les proportions tournent autour de 30 %. Le bond le plus spectaculaire est celui du Kasai Occidental qui prend la deuxième place après Kinshasa avec près de 36% de la population urbaine. Le Maniema qui, en 2005 comptait la proportion de la population urbaine la plus faible (11,9%) a vu cette proportion passer à près de 30 %.

Graphique 2.1 : Répartition de la population urbaine de la RDC par province



Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Comme l'illustre le graphique 2.1 ci-dessus, la ville de Kinshasa concentre 30,3% de toute la population urbaine du pays. Rien d'étonnant en cela vu le rôle primordial que la Capitale joue dans l'économie de marché et les autres fonctions qu'elle exerce (administratives, économiques, politiques, sociales et culturelles). Kinshasa constitue en effet un puissant centre d'innovation et de diffusion technologiques.

Le Katanga vient en deuxième position avec 12% suivi du Bandundu avec 9%. Le Kasai Oriental, l'Equateur et la Province Orientale emboitent le pas avec environ 8 % et le Maniema vient en dernière position avec seulement 2% des citoyens de la RDC.

Nous référant à la nouvelle configuration administrative de la RDC, les résultats du tableau 2.1.1 ci-dessous indiquent que les nouvelles provinces sont encore à prédominance constituées des populations rurales.

En effet, par rapport à l'ensemble de la population du pays, à quelques exceptions près, notamment les provinces du Haut Katanga (8,1%), du Kwilu (7,2%) et de la Tshopo (6,6%) où les proportions des populations urbaines sont au-delà de 5%, dans toutes les autres nouvelles provinces, les Proportions des populations urbaines sont inférieures à 5% et voire inférieures à 1% dans certaines nouvelles provinces.

Tableau 2.1.1 : Répartition de la population (en %) par province et milieu de résidence

Provinces	Milieu		
	Urbain	Rural	Total
Kinshasa	30,3	,0	11,7
Kongo Central	5,0	7,2	6,3
Mai-Ndombe	,8	2,4	1,8
Kwilu	7,2	6,1	6,5
Kwango	,6	3,9	2,6
Equateur	3,2	2,3	2,6
Sud-Ubangi	1,2	3,8	2,8
Nord-Ubangi	2,5	1,3	1,7
Mongala	,5	1,9	1,4
Tshuapa	,4	1,9	1,3
Tshopo	6,6	2,3	4,0
Bas-Uélé	,2	1,3	,9
Haut-Uélé	,9	3,3	2,3
Ituri	,7	5,2	3,4
Nord-Kivu	6,0	8,6	7,6
Sud-Kivu	6,8	9,7	8,6
Maniema	2,1	3,1	2,7
Lualaba	1,7	3,3	2,7
Haut-Lomami	1,5	5,2	3,8
Tanganyika	,4	2,5	1,7
Haut-Katanga	8,1	5,5	6,5
Kasai-Oriental	4,5	3,1	3,6
Sankuru	,6	2,7	1,9
Lomami	2,5	7,1	5,3
Kasai	1,5	3,2	2,5
Kasai-Central	4,1	3,2	3,6
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Par rapport à chaque province et en particulier à celles issues du nouveau découpage territorial, il ressort du tableau que comme souligné plus haut, il n'y a qu'à Kinshasa où toute la population est urbaine. Dans les autres provinces, la proportion de la population urbaine varie de 64,5% dans la province de la Tshopo à 8% en Ituri.

Tableau 2.1.2 : Proportion de la population par province et milieu de résidence

Province	Milieu		
	Urbain	Rural	Total
Kinshasa	100,0	,0	100,0
Kongo Central	30,6	69,4	100,0
Mai-Ndombe	18,2	81,8	100,0
Kwilu	42,6	57,4	100,0
Kwango	9,2	90,8	100,0
Equateur	47,0	53,0	100,0
Sud-Ubangi	16,7	83,3	100,0
Nord-Ubangi	55,5	44,5	100,0
Mongala	14,9	85,1	100,0
Tshuapa	11,6	88,4	100,0
Tshopo	64,8	35,2	100,0
Bas-Uélé	9,7	90,3	100,0
Haut-Uélé	14,4	85,6	100,0
Ituri	8,0	92,0	100,0
Nord-Kivu	30,7	69,3	100,0
Sud-Kivu	30,7	69,3	100,0
Maniema	29,6	70,4	100,0
Lualaba	25,2	74,8	100,0
Haut-Lomami	15,0	85,0	100,0
Tanganyika	9,0	91,0	100,0
Haut-Katanga	48,5	51,5	100,0
Kasaï-Oriental	48,1	51,9	100,0
Sankuru	12,7	87,3	100,0
Lomami	18,6	81,4	100,0
Kasaï	23,2	76,8	100,0
Kasaï-Central	44,7	55,3	100,0
Total	38,8	61,2	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

2.1.2. Population par sexe.

Le tableau 2.2 ci-dessous indique que le sexe ratio (le pourcentage d'individus d'un sexe par rapport à la population de deux sexes) accuse une légère sur féminité pour l'ensemble du pays : 50,8 femmes et 49,2 hommes pour 100 individus. On observe une sur féminité dans toutes les provinces, à l'exception de l'Equateur où ce pourcentage est de 51,0% pour les

hommes et de 49,0% pour les femmes. Quel que soit le milieu de résidence, la proportion de femmes reste supérieure à celle des hommes.

Tableau 2.2 : Répartition (en %) de la population par province, milieu de résidence selon le sexe

Province	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Kinshasa	47,4	52,6	100,0
Bandundu	49,3	50,7	100,0
Bas-Congo	48,2	51,8	100,0
Katanga	48,8	51,2	100,0
Kasaï Oriental	49,8	50,2	100,0
Kasaï occidental	49,3	50,8	100,0
Equateur	51,0	49,0	100,0
Nord-Kivu	48,6	51,4	100,0
Sud-Kivu	49,7	50,3	100,0
Maniema	49,7	50,3	100,0
Province Orientale	49,6	50,4	100,0
Milieu de résidence			
Ville	48,6	51,4	100,0
Cité	49,4	50,6	100,0
Urbain	48,8	51,2	100,0
Rural	49,4	50,6	100,0
RDC	49,2	50,8	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Si au niveau des anciennes provinces il n'y a que la province de l'Equateur qui compte plus d'hommes que des femmes, dans les nouvelles provinces trois situations se présentent à savoir : Celle où la proportion des hommes est supérieure à celle des femmes. Dans ce cas l'on peut citer le Mai-Ndombe (53,1%) le Nord- Ubangi (52,9%), le Sud-Ubangi (51,7%), le Bas-Uélé (51,8%), le Kasaï-Oriental (50,7%), le Kasaï (50,6%) et la Tshopo (50,1%). L'équilibre ses sexes se retrouve dans les provinces de l'Equateur et de la Tshuapa (50%). Enfin, dans le reste des provinces l'on observe une sur féminité à l'image de l'ensemble du pays.

Tableau 2.2.1 : Répartition (en %) de la population par province selon le sexe

Provinces	Sexe		
	Masculin	Féminin	Total
Kinshasa	47,4	52,6	100,0
Kongo Central	48,2	51,8	100,0
Mai-Ndombe	53,1	46,9	100,0
Kwilu	48,4	51,6	100,0
Kwango	48,9	51,1	100,0
Equateur	50,0	50,0	100,0
Sud-Ubangi	51,7	48,3	100,0
Nord-Ubangi	52,9	47,1	100,0
Mongala	49,8	50,2	100,0
Tshuapa	50,0	50,0	100,0
Tshopo	50,1	49,9	100,0
Bas-Uélé	51,8	48,2	100,0
Haut-Uélé	48,4	51,6	100,0
Ituri	49,2	50,8	100,0
Nord-Kivu	48,6	51,4	100,0
Sud-Kivu	49,7	50,3	100,0
Maniema	49,7	50,3	100,0
Lualaba	48,3	51,7	100,0
Haut-Lomami	47,5	52,5	100,0
Tanganyika	48,3	51,7	100,0
Haut-Katanga	49,9	50,1	100,0
Kasaï-Oriental	50,7	49,3	100,0
Sankuru	49,4	50,6	100,0
Lomami	49,3	50,7	100,0
Kasaï	50,6	49,4	100,0
Kasaï-Central	48,3	51,7	100,0
Total	49,2	50,8	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

2.1.3. Statut de résidence.

Le concept de statut de résidence renvoie à l'endroit où l'individu se trouvait au moment de l'enquête par rapport à son lieu de résidence habituelle. La prise en compte de ce concept a permis de classer les enquêtés, pour l'ensemble du pays, en résidents présents (95,65%), résidents absents (3,53%) et en visiteurs ou individus en séjour de courte durée (0,82%) comme il ressort du Tableau 2.3.

Dans toutes les provinces du Congo, les résidents présents dépassent 90%. Les proportions des résidents présents ont été les plus fortes au Bas-Congo (avec 97,52%), au Nord-Kivu (97,23%), à l'Equateur (96,90%) et au Kasaï occidental (96,61%). Les niveaux les plus faibles se retrouvent au Sud-Kivu 93,28% et dans le Maniema (90,67%). Cette proportion est de 95,69% à Kinshasa, proche des provinces du Bandundu (95,92%), du Katanga 95,39%), de la Province Orientale (95,78%) et dans tous les milieux de résidence (Ville, cité, milieu urbain et rural).

Tableau 2.3 : Répartition (en %) de la population suivant le statut de résidence par province et milieu de résidence.

Province	Statut de résidence			Total
	Présent	Absent	Visiteur	
Kinshasa	95,69	3,26	1,06	100,00
Bandundu	95,92	3,44	0,64	100,00
Bas-Congo	97,52	2,24	0,24	100,00
Katanga	95,39	3,88	0,73	100,00
Kasaï Oriental	94,81	4,44	0,75	100,00
Kasaï occidental	96,61	2,64	0,75	100,00
Equateur	96,90	2,46	0,63	100,00
Nord-Kivu	97,23	2,41	0,36	100,00
Sud-Kivu	93,28	4,80	1,92	100,00
Maniema	90,67	8,69	0,64	100,00
Province Orientale	95,76	3,28	0,96	100,00
Milieu de résidence				
Ville	95,25	3,77	0,97	100,00
Cité	95,30	4,07	0,62	100,00
Urbain	95,26	3,82	0,91	100,00
Rural	95,89	3,35	0,76	100,00
RDC	95,65	3,53	0,82	100,00

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Dans l'ensemble du pays, le tableau montre que quelle que soit la province ou le milieu de résidence, les individus ont été en majorité trouvés présents dans leurs ménages au moment de l'enquête. Il y a donc très peu de personnes absentes à leurs lieux de résidence habituelle (3,53%), encore moins des visiteurs dans les ménages enquêtés. (0,82%). Ce qui fait penser à une population sédentaire.

2.1.4. Population par nationalité.

Les personnes de nationalité congolaise constituent la grande majorité avec 99,8% d'habitants. Au niveau des provinces, les populations du Bandundu, du Kasaï occidental et du Maniema sont composées exclusivement des congolais (100%)

Par milieu de résidence, les différences sont très faibles entre le milieu rural (99,8%) et le milieu urbain (99,7%).

Les étrangers, toutes nationalités confondues, ne forment que 0,2% de la population résidant en RDC. Ils viennent presque exclusivement des « pays limitrophes » (0,2%) et dans une moindre mesure, des « autres pays africains » principalement à Kinshasa où la population étrangère représente (0,2%). On la retrouve également au Kasaï Oriental où la proportion est de 0,1%. Par milieu de résidence, on trouve quelques poches dans les milieux urbains (0,1%). Quant aux ressortissants des « autres continents », leur présence est nulle dans l'ensemble du pays car ils ont été exclus de la population de référence de l'enquête 1-2-3

Tableau 2.4 : Répartition (en %) de la population par nationalité selon la province et le milieu de résidence

Province	Nationalité				Total
	Congolaise	Pays limitrophes	Autres africains	Autres continents	
Kinshasa	99,4	0,4	0,2	0,0	100,0
Bandundu	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Bas-Congo	99,4	0,6	0,0	0,0	100,0
Katanga	99,8	0,2	0,0	0,0	100,0
Kasaï Oriental	99,9	0,0	0,1	0,0	100,0
Kasaï occidental	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Equateur	99,8	0,2	0,0	0,0	100,0
Nord-Kivu	99,8	0,2	0,0	0,0	100,0
Sud-Kivu	99,7	0,2	0,0	0,0	100,0
Maniema	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Province Orientale	99,8	0,2	0,0	0,0	100,0
Milieu de résidence					
Ville	99,7	0,2	0,1	0,0	100,0
Cité	99,8	0,2	0,0	0,0	100,0
Urbain	99,7	0,2	0,1	0,0	100,0
Rural	99,8	0,2	0,0	0,0	100,0
RDC	99,8	0,2	0,0	0,0	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

2.1.5. Situation matrimoniale

Le tableau 2.5 ci-dessous indique que 23,6% des congolais de 15 ans et plus étaient célibataires au moment de cette enquête. En milieu urbain, cette proportion est plus élevée et atteint 33,2% d'adultes alors qu'en milieu rural, on a dénombré 17 célibataires sur 100 adultes (Tableau 2.5). Ainsi donc, le célibat est plus important en milieu urbain qu'en milieu rural.

Dans les provinces, le pourcentage de célibataires dans la population de 15 ans et plus varie de 41,6% à Kinshasa à 18% au Maniema. L'importance relative des célibataires peut cacher plusieurs réalités démographiques et socioéconomiques. Il peut s'agir des personnes encore en attente du moment où elles seront prêtes pour le mariage : soit en raison de l'âge, soit encore selon que les pratiques locales favorisant ou non le mariage précoce. Il peut s'agir du fait que les parents privilégient la scolarisation de leurs enfants. Ce qui retarde le mariage. On peut enfin penser qu'une proportion de la population opte pour le célibat définitif.

Les mariés monogames représentent un peu plus de la moitié de la population de 15 ans et plus (53,2%). La proportion est élevée, au-delà de la moyenne nationale, dans les provinces du Katanga (63,4%), du Bandundu (61,1%) et du Kasaï Oriental (60,7%).

Tableau 2.5 : Répartition (en %) de la population par état matrimonial, province et milieu de résidence

Province	Situation matrimoniale						Total
	Célibataire	Marié(e) monogame	Marié(e) polygame	Union libre	Divorcé	Veuf / veuve	
Kinshasa	41,6	37,2	1,1	8,3	4,8	7,1	100,0
Bandundu	22,1	61,1	4,5	3,6	3,3	5,4	100,0
Bas-Congo	25,3	42,1	2,8	16,0	4,8	9,0	100,0
Katanga	18,9	63,4	6,2	1,3	4,6	5,6	100,0
Kasaï Oriental	19,1	60,7	10,3	0,3	2,9	6,7	100,0
Kasaï occidental	18,3	59,8	10,6	1,3	3,1	7,0	100,0
Equateur	20,9	56,3	8,6	4,9	4,1	5,2	100,0
Nord-Kivu	21,8	57,8	2,4	7,8	3,9	6,3	100,0
Sud-Kivu	24,6	49,0	7,9	9,6	4,1	4,8	100,0
Maniema	18,0	56,6	16,1	0,7	3,1	5,5	100,0
Province Orientale	18,5	45,8	5,1	15,4	7,5	7,7	100,0
Milieu de résidence							
Ville	34,6	46,9	2,3	5,7	4,5	6,1	100,0
Cité	25,6	51,8	5,4	6,0	4,9	6,2	100,0
Urbain	33,2	47,7	2,8	5,7	4,5	6,1	100,0
Rural	17,0	57,0	8,2	7,0	4,3	6,5	100,0
RDC	23,6	53,2	6,0	6,5	4,4	6,4	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Viennent ensuite les provinces du Kasaï occidental (59,8%), le Nord Kivu (57,8%), le Maniema (56,7%) et l'Equateur (56,3%). Kinshasa occupe la dernière position avec 37,2% de mariés monogames après le Bas-Congo (42,1%). Il est de ce fait normal que dans ces deux provinces, la proportion des célibataires soit élevée (41,6% à Kinshasa et 25,3% au Bas-Congo). Selon le milieu de résidence, on compte beaucoup plus de mariés monogames dans le milieu rural (57,0%) que dans le milieu urbain (47,7%).

La polygamie, représente 6% de la population de la RDC de 15 ans et plus qui vivent dans cette situation. Les provinces ci-après ont les proportions les plus élevés des polygames : le Maniema avec 16,1%, le Kasaï occidental 10,6% et le Kasaï oriental 10,3%. Le mariage polygamique est moins élevé dans les provinces du Bas-Congo (2,8%), du Nord-Kivu (2,4%) et de la ville de Kinshasa qui détient la proportion la plus faible (1,1%). Il est à noter que la position de Kinshasa n'a pas évolué depuis la dernière enquête 1 2 3. Cela serait dû vraisemblablement aux difficultés économiques qui ne permettraient pas la charge d'entretien de plusieurs ménages.

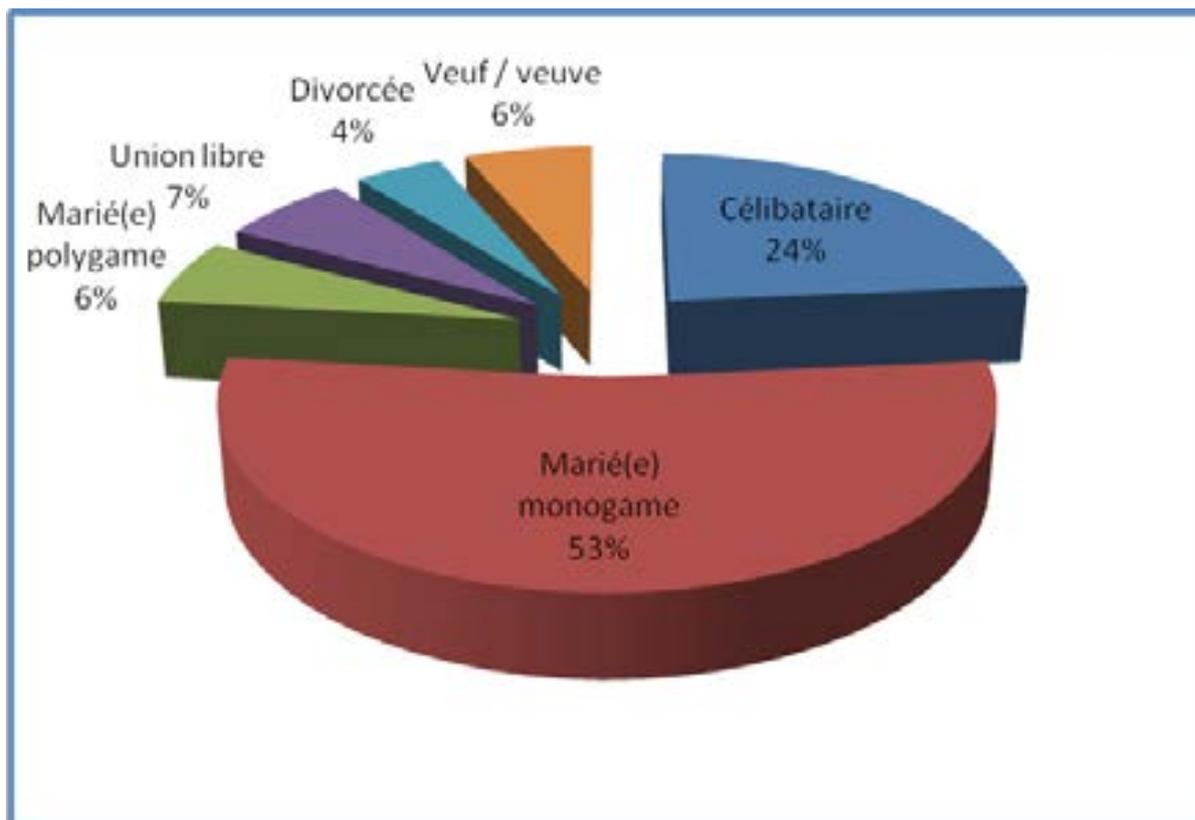
Dans le Bas Congo et dans la Province Orientale, les unions libres (16,0 et 15,4% respectivement) sont assez fréquentes. Ces unions s'avèrent plus rares dans les provinces du Katanga (1,3%), du Kasaï occidental (1,3%) du Maniema (0,7%) et du Kasaï Oriental (0,3%). Par milieu de résidence, ce phénomène est plus prononcé dans le milieu rural (7,0%) que dans le milieu urbain (5,7%).

Le phénomène de divorce ne touche que 4,4% de la population congolaise, probablement en raison de la lenteur de la procédure pour y arriver. En effet, Il convient cependant de noter que c'est dans la province Orientale que la proportion s'écarte de la moyenne nationale

(7,5%). Les provinces du Bandundu (3,3%), du Kasai Occidental (3,1%) et du Maniema (3,1%) détiennent les proportions les plus faibles. Le divorce a la même intensité aussi bien dans le milieu urbain que dans le milieu rural. Ces proportions tournent autour de la moyenne du pays.

Le veuvage touche 6,4% des congolais de 15 ans et plus ; un peu plus dans le Bas Congo (9,0%), la Province Orientale (7,7%), Kinshasa (7,1%) et dans le Kasai Occidental (7,0). Le phénomène touche autant le milieu urbain que le milieu rural et la différence n'est guère significative entre les deux milieux avec respectivement 6,1% et 6,5%.

Graphique 2.2 : Répartition de la population par état matrimonial



Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Comme dans toutes les anciennes provinces, le tableau ci-dessous relève que c'est le mariage monogamique qui prédomine sur les autres types d'unions dans les nouvelles provinces, suivi des célibataires.

Tableau 2.5.1 : Proportion de la population par état matrimonial et par province

Situation matrimoniale							
Provinces	Célibataire	Marié(e) monogame	Marié(e) polygame	Union libre	Divorcée	Veuf / veuve	Total
Kinshasa	41,5	37,2	1,1	8,4	4,8	7,1	100,0
Kongo Central	25,3	42,1	2,8	16,0	4,8	9,0	100,0
Mai-Ndombe	19,0	67,9	3,9	,6	4,0	4,7	100,0
Kwilu	24,6	58,0	3,7	4,9	2,9	5,9	100,0
Kwango	17,7	63,0	7,5	2,6	3,7	5,5	100,0
Equateur	25,0	54,4	5,2	5,8	5,1	4,5	100,0
Sud-Ubangi	16,1	54,1	15,5	3,8	3,8	6,7	100,0
Nord-Ubangi	25,2	57,4	3,9	4,3	4,2	4,9	100,0
Mongala	18,0	57,5	7,0	8,1	5,0	4,5	100,0
Tshuapa	20,6	61,4	7,8	3,3	2,2	4,7	100,0
Tshopo	23,3	54,7	6,3	3,9	5,8	6,0	100,0
Bas-Uélé	17,6	40,3	1,7	24,5	8,6	7,3	100,0
Haut-Uélé	12,8	22,0	3,7	44,8	8,3	8,5	100,0
Ituri	17,1	53,0	5,7	5,9	8,5	9,8	100,0
Nord-Kivu	21,8	57,8	2,4	7,8	3,9	6,3	100,0
Sud-Kivu	24,6	49,0	7,9	9,6	4,1	4,8	100,0
Maniema	18,0	56,6	16,1	,7	3,1	5,5	100,0
Lualaba	19,2	62,2	6,9	,5	4,9	6,3	100,0
Haut-Lomami	17,1	62,4	9,6	1,2	4,6	5,2	100,0
Tanganyika	18,6	58,8	8,9	,2	6,1	7,5	100,0
Haut-Katanga	20,7	64,9	3,3	2,0	4,0	5,1	100,0
Kasaï-Oriental	20,0	61,5	9,9	,1	2,5	6,0	100,0
Sankuru	16,1	63,2	9,8	,2	3,8	7,0	100,0
Lomami	19,9	58,8	10,8	,5	2,9	7,2	100,0
Kasaï	16,0	64,0	11,7	,9	2,3	5,1	100,0
Kasaï-Central	20,0	56,9	9,8	1,5	3,6	8,3	100,0
Total	23,6	53,1	6,0	6,5	4,4	6,4	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Le phénomène de polygamie est un peu plus pratiquée au Sud-Ubangi et au Maniema tandis que les unions de fait sont plus fréquentes dans les deux Uélés.

2.1.6. Structure par groupes d'âges quinquennaux

L'âge (nombre d'années déjà vécues) détermine plusieurs événements de la vie d'un individu. Ainsi, la répartition des individus par âge ou structure par âge permet d'apprécier les problèmes de production, de consommation, de santé, etc. que les individus posent ou rencontrent. Une population jeune a davantage des problèmes ou besoins de scolarité tandis qu'une population adulte pose des problèmes d'emplois alors qu'une population vieille pose des problèmes de prise en charge.

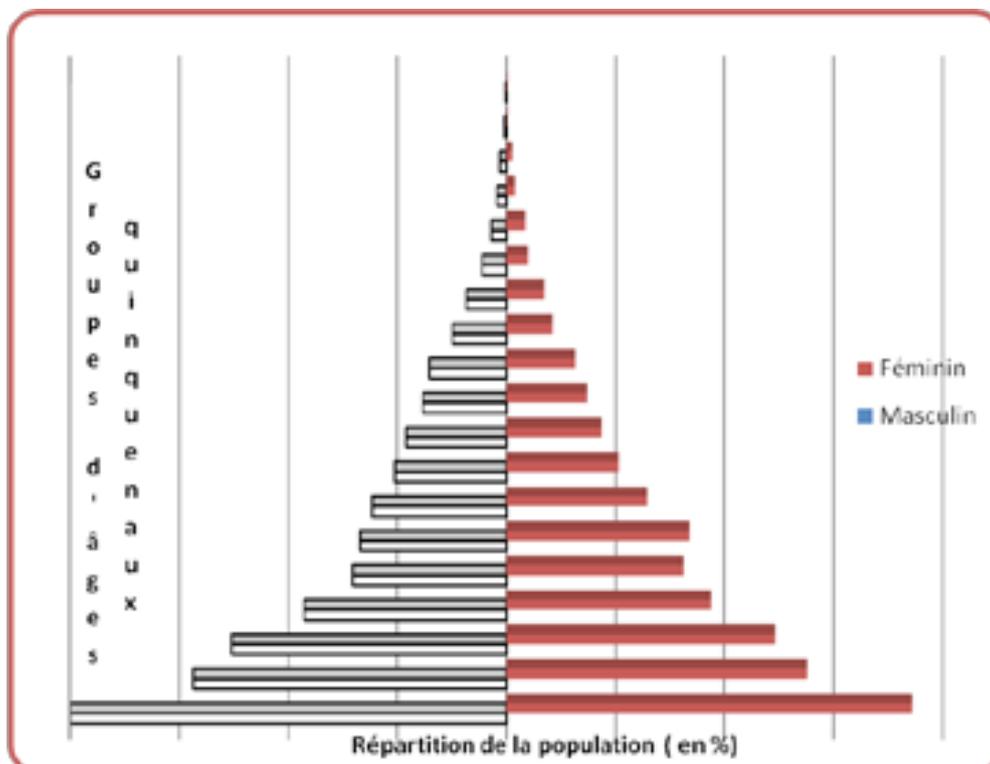
La pyramide des âges (Graphique n°2.5.) laisse apparaître l'image d'une population caractéristique des pays en développement avec une base fort large (19,3% pour les moins de 5 ans), se rétrécissant progressivement pour se terminer par un sommet affiné. La population est jeune avec très peu de vieillards. Elle traduit donc à la fois une forte fécondité et une mortalité sénile précoce.

Tableau 2.6 : Répartition (%) de la population par groupes d'âges quinquennaux selon le sexe

Groupe d'âges quinquennaux	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
0-4	20,0	18,6	19,3
5-9	14,4	13,8	14,1
10-14	12,6	12,3	12,5
15-19	9,3	9,4	9,3
20-24	7,0	8,1	7,6
25-29	6,7	8,4	7,6
30-34	6,2	6,5	6,3
35-39	5,1	5,2	5,1
40-44	4,6	4,3	4,5
45-49	3,8	3,7	3,8
50-54	3,5	3,2	3,3
55-59	2,5	2,1	2,3
60-64	1,8	1,8	1,8
65-69	1,1	1,0	1,1
70-74	0,7	0,9	0,8
75-79	0,4	0,4	0,4
80-84	0,3	0,3	0,3
85-89	0,1	0,0	0,1
90 & +	0,0	0,0	0,0
Total	100	100	100

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Graphique 2.3 : Pyramide des âges



Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

2.1.7. La structure de la population par grands groupes d'âges

Le regroupement de la population par grandes tranches d'âges (Tableau 2.8) montre plus clairement l'importance de la population de chaque tranche d'âge. Les enfants de 0 à 20 ans, nécessitant beaucoup d'efforts de prise en charge (nourriture, entretien, scolarisation) de la part des adultes, constituent plus de la moitié de la population totale : 57,1% de la population totale, soit 58,1 % de garçons et 56,2% de filles.

La population d'âge économiquement actif (21- 64 ans), c'est-à-dire les adultes qui doivent assurer la prise en charge à la fois des enfants et des vieillards, représente 40,3% de la population totale, soit 39,3 % chez les hommes et 41,2 % chez les femmes.

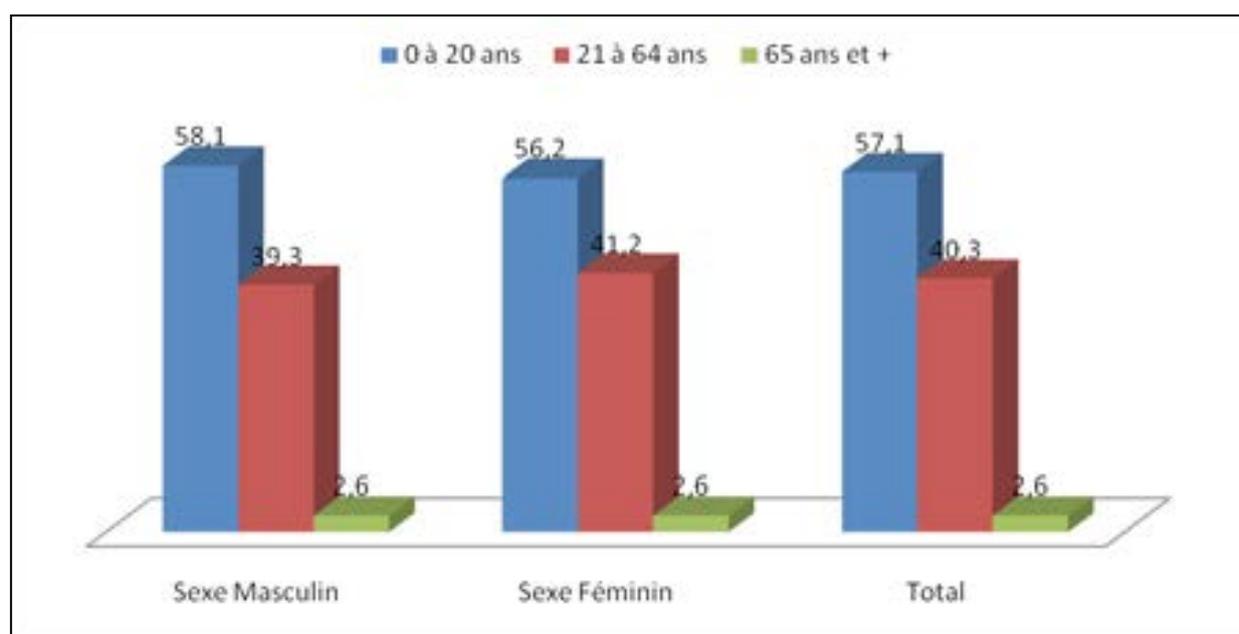
Les individus de 65 ans et plus et qui, du fait de leur âge avancé, ne contribuent plus à la production, représentent 2,6% de la population totale autant pour les hommes que pour les femmes.

Tableau 2.7 : Structure (en%) de la population par grands groupes d'âge

Groupes d'âges	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
0 à 20 ans	58,1	56,2	57,1
21 à 64 ans	39,3	41,2	40,3
65 ans et +	2,6	2,6	2,6
Total	100,0	100,0	100,0

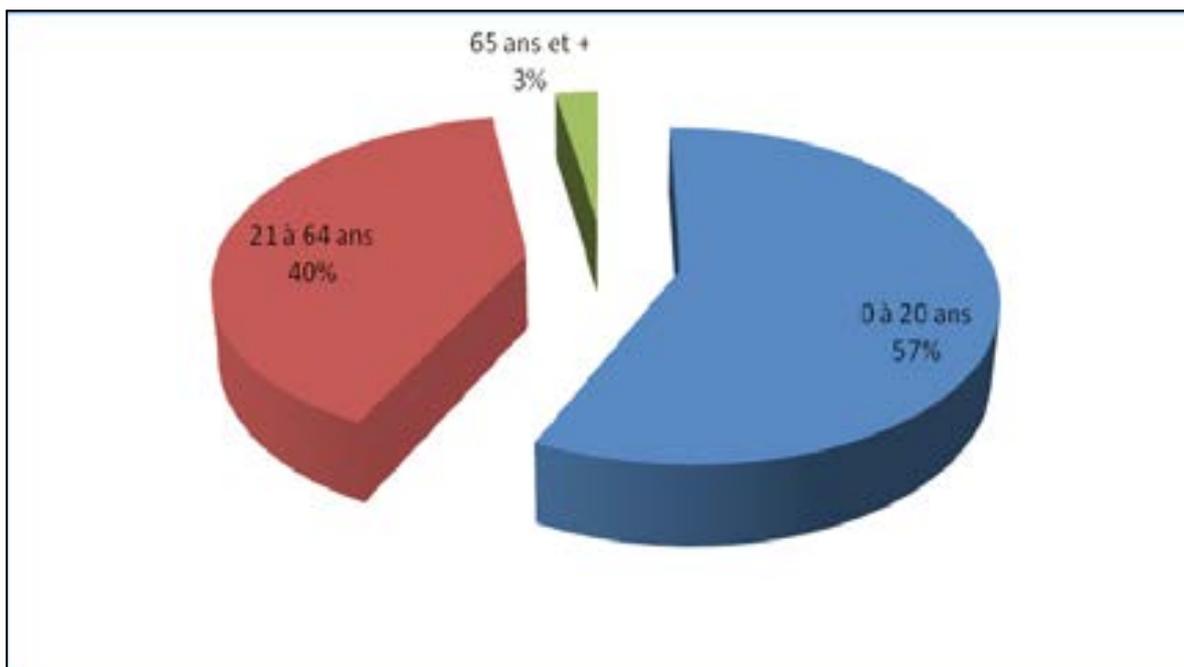
Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Graphique 2.4 : Répartition de la population par grands groupes d'âges selon le sexe



Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Graphique 2.5 : Répartition de la population par grands groupes d'âges



Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

2.1.8. Rapport de dépendance selon l'âge

Le rapport de dépendance indique la charge que les adultes doivent supporter pour répondre aux besoins des enfants et des vieillards. Il renseigne sur la capacité des adultes à prendre en charge la population inactive du fait de l'âge. Ce rapport s'établit à 1,5 personne à charge pour 1 adulte.

La structure par âge en présence appelle des mesures spécifiques à chaque palier de la pyramide. Il s'agit des mesures de scolarisation et de santé générale des moins de 20 ans ; de santé générale et de santé de la reproduction, d'éducation en matière de parenté responsable et de planification familiale et surtout de renforcement de la capacité de prise en charge par une politique d'emploi pour les adultes de plus de 20 ans.

A l'égard des personnes de 3^{ème} âge, une politique d'assistance sociale est recommandée de manière à ce qu'ils vivent aisément et se prennent en charge dans leurs vieux jours. Une vieillesse heureuse suppose notamment une lutte contre les maladies dégénératives chez les plus de 65 ans.

2.1.9. Dynamique migratoire

Elle traduit la sédentarité ou la mobilité de la population susceptible de constituer une entrave aux actions de développement. La dynamique migratoire traduit aussi les contacts de la population avec l'extérieur et donc le brassage culturel avec ce qu'il a de positif et de négatif. Pour apprécier cette dynamique migratoire, nous avons examiné les lieux de résidence antérieure de la population.

A. Lieu de naissance

Tableau 2.8 : Répartition (%) de la population par province et milieu de résidence selon qu'elle est native ou non

Province	Vit de manière continue dans la localité		Total
	Natif	Non natif	
Kinshasa	85,3	14,7	100,0
Bandundu	83,3	16,7	100,0
Bas-Congo	74,8	25,2	100,0
Katanga	78,4	21,6	100,0
Kasaï Oriental	76,6	23,4	100,0
Kasaï occidental	79,7	20,3	100,0
Equateur	89,5	10,5	100,0
Nord-Kivu	80,4	19,6	100,0
Sud-Kivu	86,2	13,8	100,0
Maniema	79,0	21,0	100,0
Province Orientale	83,7	16,3	100,0
Milieu de résidence			
Ville	82,1	17,9	100,0
Cité	79,1	20,9	100,0
Urbain	81,6	18,4	100,0
Rural	82,1	17,9	100,0
RDC	81,9	18,1	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Les données du tableau 2.8 ci-dessus indiquent que la population congolaise est sédentaire. Dans l'ensemble, au moment de l'enquête, 81,9% de la population vivait là où elle est née. Par province, la proportion des natifs est inférieure à la moyenne nationale au Kasaï Oriental (76,6%), le Kasaï Occidental (79,7%), le Katanga (78,4%) et au Bas-Congo (74,8%). Selon le milieu de résidence, Les proportions sont de 81,6% en milieu urbain à 82,1% en milieu rural. Kinshasa, Capitale de la République Démocratique du Congo renferme 85,3% de ses habitants nés sur place contre 14,7% seulement des anciens immigrés. Il a vu la proportion des natifs augmenter, passant de 74,8% en 2004 à 85,3% en 2012.

B. Lieu ou pays de résidence antérieure

Les migrants congolais trouvés à un endroit donné au moment de l'enquête viennent majoritairement à 50,49% des villages. Dans une certaine mesure ils viennent des autres villes (14,62%), des chefs-lieux des territoires (13,75%) et des chefs-lieux des provinces (13,40%). Dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud Kivu et du Bandundu, les migrants proviennent également, dans une large mesure, des villages. Leurs proportions sont respectivement de 65,86%, 63,80% et 60,85%.

Tableau 2.9 : Répartition (en %) de la population migrante selon le lieu de résidence antérieure

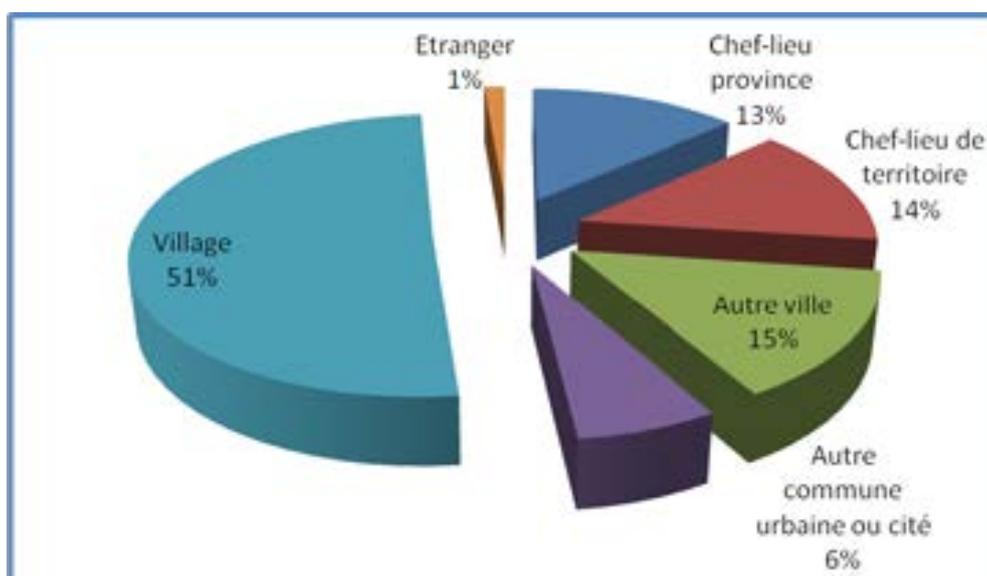
Province	Lieu d'habitation avant de venir ici						Total
	Chef-lieu province	Chef-lieu de territoire	Autre ville	Autre commune urbaine ou cité	Village	Etranger	
Kinshasa	26,42	19,77	24,60	6,27	21,95	0,99	100,00
Bandundu	7,69	9,46	16,21	5,51	60,85	0,28	100,00
Bas-Congo	10,07	7,73	17,59	6,55	56,69	1,37	100,00
Katanga	11,26	16,89	18,46	5,83	46,36	1,20	100,00
Kasaï Oriental	20,69	15,76	14,75	5,75	43,03	0,02	100,00
Kasaï occidental	17,59	19,71	17,29	3,63	41,55	0,22	100,00
Equateur	8,55	13,24	9,60	6,11	61,92	0,59	100,00
Nord-Kivu	6,52	5,00	12,95	7,23	65,86	2,44	100,00
Sud-Kivu	3,29	11,22	4,79	10,55	63,80	6,35	100,00
Maniema	18,41	16,58	2,89	3,61	58,52	0,00	100,00
Province Orientale	14,07	13,72	6,56	8,98	54,63	2,04	100,00
Milieu de résidence							
Ville	21,49	18,21	22,10	7,73	29,62	0,84	100,00
Cité	18,62	11,94	15,16	9,29	43,61	1,38	100,00
Urbain	20,92	16,97	20,73	8,04	32,38	0,95	100,00
Rural	8,56	11,68	10,68	5,37	62,14	1,56	100,00
RDC	13,40	13,75	14,62	6,42	50,49	1,32	100,00

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Dans l'ensemble, le pays reçoit très peu de migrants en provenance de l'étranger. La proportion moyenne est de 1,32%. Le Sud-Kivu est la province qui accueille plus d'étrangers (6,35%), suivie du Nord-Kivu (2,44%) et de la Province Orientale (2,04%).

Kinshasa la capitale, reçoit, en gros, les migrants en provenance des Chefs-lieux des provinces 26,42%, des autres villes (24,60%), aussi des villages (21,95%). La proportion la plus faible est celle des personnes qui proviennent de l'étranger (0,99%).

Graphique 2.6 : Répartition de la population migrante selon le lieu de résidence antérieure



Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

C. Pays de provenance

Concernant les pays de leur provenance, on constate que les immigrants étrangers en République Démocratique du Congo proviennent principalement des pays limitrophes (91,7%), d'autres pays africains (6,71%) et d'autres continents (1,55%).

Dans des provinces comme le Bandundu, Kasai Oriental et le Kasai Occidental, la totalité d'immigrants (100%) installés dans ces provinces sont des ressortissants des pays africains limitrophes de la République du Congo.

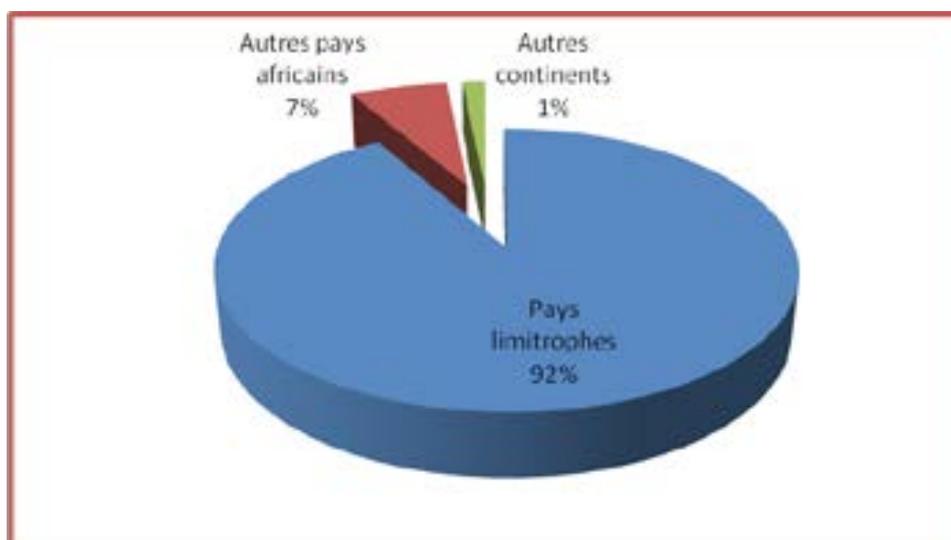
Les immigrants en direction de Kinshasa proviennent des pays limitrophes à concurrence de 82,37% et en ressortissants d'autres continents à concurrence de 17,63%.

Tableau 2.10 : Répartition (en %) de la population selon le pays de provenance

Province	Pays d'habitation avant de venir			Total
	Pays limitrophes	Autres pays africains	Autres continents	
Kinshasa	82,37	0,00	17,63	100,00
Bandundu	100,00	0,00	0,00	100,00
Bas-Congo	91,20	8,80	0,00	100,00
Katanga	77,41	20,37	2,22	100,00
Kasai Oriental	100,00	0,00	0,00	100,00
Kasai occidental	100,00	0,00	0,00	100,00
Equateur	96,41	0,00	3,59	100,00
Nord-Kivu	93,93	6,07	0,00	100,00
Sud-Kivu	97,34	2,66	0,00	100,00
Province Orientale	90,35	9,65	0,00	100,00
Milieu de résidence				
Ville	83,04	9,18	7,78	100,00
Cité	97,41	1,38	1,21	100,00
Urbain	87,33	6,85	5,81	100,00
Rural	93,34	6,66	0,00	100,00
RDC	91,74	6,71	1,55	100,00

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Graphique 2.7 : Répartition (en %) de la population selon le pays de provenance



Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

D. Motifs de migration

Le tableau 2.12. ci-dessous indique que rejoindre la famille est la raison qui, pour 47,6% des cas, est à la base de la migration des Congolais. Cette raison prédomine principalement dans les provinces du Maniema (56,8%), du Bas-Congo (56,6%) et du Kasai-Occidental (55,4%).

Dans l'ensemble, la recherche de l'emploi est la deuxième raison évoquée par les migrants après l'attraction vers la famille. En effet elle intervient pour 8,9%. Elle est beaucoup intense dans les provinces du Katanga (13,7%), Kinshasa (10,4%), le Sud-Kivu (9,9%) et le Kasai-Oriental (9,3%). La recherche d'un emploi est une préoccupation aussi bien pour les citadins (10,1%) que pour les ruraux (8,1%).

Tableau 2.11 : Répartition (en %) de la population selon le mobile (la raison) de déplacement

Province	Raison du déplacement							Total
	Pour suivre ou rejoindre famille	Pour poursuivre des études	Retour au lieu habituel	Affectation	Pour y chercher un emploi	Déplacé de guerre	Autres	
Kinshasa	47,2	19,0	2,1	5,9	10,4	2,1	13,3	100,0
Bandundu	49,0	11,9	8,2	8,3	7,9	0,0	14,7	100,0
Bas-Congo	56,6	6,3	4,9	6,9	8,3	0,2	16,8	100,0
Katanga	51,2	5,3	7,0	4,1	13,7	6,9	12,0	100,0
Kasai Oriental	48,3	4,0	8,8	4,0	9,3	3,8	21,8	100,0
Kasai occidental	55,4	6,4	11,9	4,6	6,8	2,1	12,8	100,0
Equateur	49,9	7,6	7,6	8,2	6,3	1,8	18,6	100,0
Nord-Kivu	27,7	5,4	3,2	6,1	8,1	36,1	13,4	100,0
Sud-Kivu	32,7	5,7	6,7	3,2	9,9	16,1	25,7	100,0
Maniema	56,8	5,3	4,4	6,4	4,7	9,3	13,2	100,0
Province Orientale	48,0	6,6	4,7	6,8	4,6	9,5	19,9	100,0
Milieu de résidence								
Ville	44,3	16,0	3,2	6,6	10,6	5,2	14,0	100,0
Cité	44,0	10,6	6,1	7,6	8,4	9,3	14,1	100,0
Urbain	44,3	14,9	3,8	6,8	10,1	6,0	14,1	100,0
Rural	49,7	2,7	8,2	4,9	8,1	8,3	18,0	100,0
RDC	47,6	7,5	6,5	5,6	8,9	7,4	16,5	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

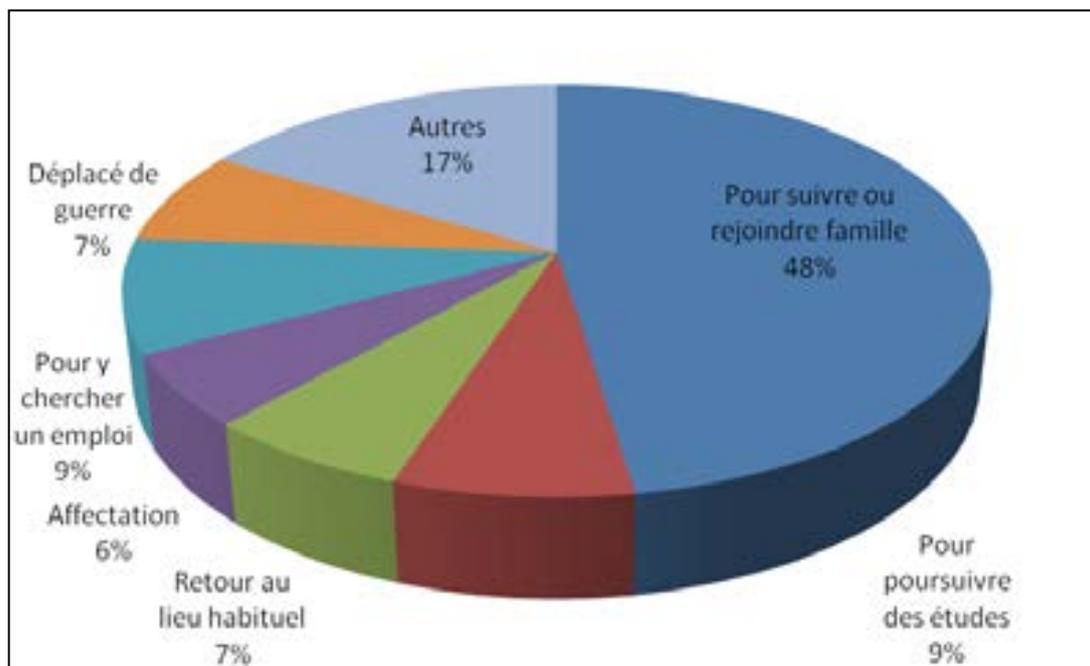
La poursuite des études est la troisième raison de déplacement. Elle intervient pour 7,5 % de la population. Par province, cette raison justifie 19 % d'arrivées à Kinshasa où se concentrent les grandes écoles supérieures et 11,9 dans la province du Bandundu. La poursuite des études justifie, de manière générale, plus de déplacements vers des centres urbains (14,9%) que vers les milieux ruraux (2,7%).

Les affectations ont justifié 5,6% des déplacements. Elles ont, été opérées un peu plus dans la province du Bandundu (8,3%) et de l'Equateur avec (8,2%).

Pendant que la moyenne nationale est de 7,4% des déplacés de guerre, les conséquences des mouvements de guerres se font sentir dans la présence remarquable des déplacés de guerre que l'on rencontre particulièrement dans les provinces de l'Est en proie à toutes les situations de ni paix ni guerre notamment au Nord Kivu (36,1%), au Sud Kivu (16,1%), en

Province Orientale (9,5% et au Maniema (9,3%). Les déplacés de guerre sont plus présents dans les milieux ruraux (8,3%) que dans les milieux urbains (6,3%). Kinshasa ne compte que 2,1% de déplacés de guerre.

Graphique 2.8 : Répartition (en %) de la population selon la raison de déplacement



Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Il sied de signaler que 16,5% des migrants n'ont pu donner une raison justifiant leurs déplacements. Cette proportion va jusqu'à 25,7% au Sud-Kivu.

2.2. Caractéristiques du ménage.

2.2.1. Structure et type de ménage

Les ménages congolais se caractérisent par une taille moyenne de 4,96 personnes par ménage, et 19,8 % des ménages dirigés par les femmes.

Quelques provinces se distinguent des autres par une taille moyenne par ménage relativement élevée. Il s'agit des provinces du Maniema (5,90 personnes) du Sud Kivu (5,84 personnes), du Kasai Occidental (5,21 personnes) de l'Equateur et de Kinshasa avec 5,20 personnes. La moyenne nationale des ménages dirigés par les femmes se situe à 20 ménages sur 100. Cependant, il y a plus de ménages dirigés par les femmes dans les provinces de Kinshasa (25,6%), du Bas-Congo (23,6%), du Kasai- Occidental (23,5%) et du Kasai-Oriental (20,9%). Il est à relever que la taille moyenne de ménage a légèrement baissé par rapport à l'année 2005 où elle était de 5,3 personnes et 6,1 personnes à Kinshasa.

Les ménages ruraux semblent être plus de petite taille (4,74 personnes) que ceux du milieu urbain (5,35 personnes).

Tableau 2.12 : Structure et type de ménages selon le milieu de résidence

Province	Structure par taille						Taille du ménage	Femmes Chefs de ménage
	1 personne	2-3 personnes	4-5 personnes	6-7 personnes	8 personnes & +	Total		
Kinshasa	6,3	21,8	32,1	21,8	18,0	100,0	5,20	25,6
Bandundu	6,0	23,9	34,2	23,5	12,5	100,0	4,85	19,9
Bas-Congo	12,5	28,6	30,7	20,0	8,3	100,0	4,25	23,6
Katanga	8,5	22,0	32,4	21,3	15,8	100,0	4,94	17,7
Kasaï Orient	8,0	23,2	27,3	21,6	20,0	100,0	5,17	20,9
Kasaï occidental	5,7	20,1	33,0	24,2	17,0	100,0	5,21	23,5
Equateur	4,8	23,3	31,2	23,4	17,2	100,0	5,20	14,9
Nord-Kivu	6,8	26,3	31,8	20,6	14,6	100,0	4,85	19,3
Sud-Kivu	2,1	14,5	34,2	26,4	22,7	100,0	5,84	18,8
Maniema	2,3	18,2	32,5	25,3	21,7	100,0	5,90	9,4
Province Orientale	12,5	28,7	35,1	14,3	9,4	100,0	4,21	18,5
Milieu de résidence								
Ville	5,6	19,8	31,5	23,4	19,6	100,0	5,38	21,3
Cité	6,7	20,5	30,9	23,3	18,6	100,0	5,25	21,9
Urbain	5,8	20,0	31,4	23,4	19,4	100,0	5,35	21,4
Rural	8,4	25,2	32,7	20,3	13,3	100,0	4,74	18,9
RDC	7,5	23,3	32,3	21,4	15,5	100,0	4,96	19,8

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

2.2.2. Composition des ménages.

Le modèle de famille congolaise le plus dominant est le couple avec enfants (50,7 %), vient ensuite le modèle de famille élargie (21,4 %). Cette hiérarchie est respectée dans toutes les provinces congolaises. A Kinshasa, on note 38,4 % des ménages du modèle « couple avec enfants » et 29 % des ménages du type « famille élargie ».

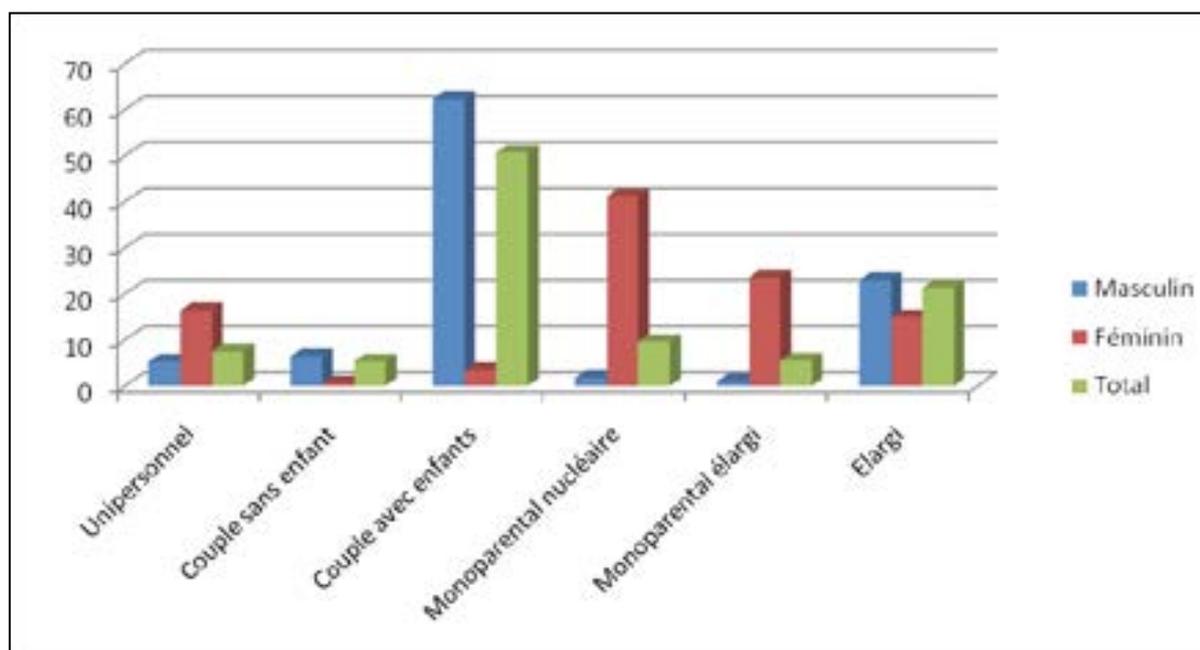
Tableau 2.13 : Type de ménage par sexe de chef du ménage selon la province et le milieu

Province	Sexe du chef de ménage	Type de ménage						Total
		Unipersonnel	Couple sans enfant	Couple avec enfants	Monoparental nucléaire	Monoparental élargi	Elargi	
Kinshasa	Masculin	5,8	5,3	51,2	2,9	2,2	32,7	100
	Féminin	9,3	0,0	1,2	26,6	44,6	18,3	100
	Total	6,7	3,9	38,4	9,0	13,1	29,0	100
Bandundu	Masculin	4,0	6,0	65,9	1,7	0,6	22,0	100
	Féminin	14,0	1,2	2,9	49,3	17,5	15,1	100
	Total	6,0	5,0	53,3	11,2	4,0	20,6	100
Bas-Congo	Masculin	9,8	6,3	55,6	2,5	1,8	24,1	100
	Féminin	21,5	0,0	0,0	32,8	20,9	24,8	100
	Total	12,5	4,8	42,5	9,7	6,3	24,3	100
Katanga	Masculin	4,9	7,6	65,8	0,8	1,3	19,6	100
	Féminin	25,3	0,7	4,0	40,0	16,7	13,3	100
	Total	8,5	6,4	54,9	7,7	4,0	18,5	100
Kasaï Oriental	Masculin	3,9	5,9	67,1	1,3	0,2	21,8	100
	Féminin	23,5	1,7	4,5	45,5	13,5	11,2	100
	Total	8,0	5,0	54,0	10,5	3,0	19,6	100
Kasaï occidental	Masculin	2,9	4,2	67,3	1,1	0,7	23,9	100
	Féminin	14,6	0,8	5,3	41,9	22,1	15,4	100
	Total	5,7	3,4	52,7	10,7	5,7	21,9	100
Equateur	Masculin	3,5	5,8	68,1	2,1	0,4	20,1	100
	Féminin	12,1	0,7	8,8	43,3	19,5	15,6	100
	Total	4,8	5,0	59,2	8,3	3,3	19,4	100
Nord-Kivu	Masculin	5,3	6,6	67,5	1,6	0,9	18,0	100
	Féminin	13,1	0,0	0,7	53,9	20,6	11,8	100
	Total	6,8	5,3	54,6	11,7	4,7	16,8	100
Sud-Kivu	Masculin	0,5	2,4	70,3	1,4	1,2	24,2	100
	Féminin	9,2	0,0	8,3	52,6	21,9	8,0	100
	Total	2,2	2,0	58,7	11,0	5,0	21,1	100
Maniema	Masculin	1,9	7,5	52,7	0,4	0,4	37,0	100
	Féminin	6,4	1,6	3,3	24,4	51,6	12,7	100
	Total	2,3	7,0	48,1	2,7	5,2	34,7	100
Province Orientale	Masculin	11,0	11,0	51,9	2,6	1,5	22,0	100
	Féminin	19,1	0,1	1,7	40,5	25,1	13,6	100
	Total	12,5	9,0	42,6	9,6	5,9	20,5	100
Milieu de résidence								
Ville	Masculin	4,8	4,4	54,5	2,0	1,9	32,4	100
	Féminin	9,3	0,1	1,2	33,3	39,8	16,2	100
	Total	5,8	3,5	43,2	8,7	10,0	29,0	100
Cité	Masculin	5,0	4,8	60,8	1,6	1,2	26,6	100
	Féminin	12,8	0,2	2,3	43,3	27,6	13,8	100
	Total	6,7	3,8	48,0	10,8	7,0	23,8	100
Urbain	Masculin	4,8	4,5	55,6	1,9	1,8	31,4	100
	Féminin	10,0	0,1	1,4	35,2	37,6	15,7	100
	Total	5,9	3,5	44,0	9,0	9,4	28,0	100
Rural	Masculin	5,5	7,6	66,0	1,7	0,7	18,5	100
	Féminin	20,7	0,8	4,6	45,1	14,4	14,3	100
	Total	8,4	6,3	54,5	9,9	3,3	17,7	100
RDC	Masculin	5,3	6,5	62,4	1,8	1,1	23,0	100
	Féminin	16,5	0,6	3,4	41,2	23,5	14,9	100
	Total	7,5	5,3	50,7	9,6	5,5	21,4	100

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

La composition des ménages est différenciée par le sexe du chef de ménage. En effet, il y a lieu de signaler que d'une part, le modèle de famille unipersonnel, monoparental nucléaire ou élargi est majoritairement dirigé par les femmes. Les proportions sont respectivement de 16,5%,41,2%, 23,5% pour les femmes contre 5,3% ; 1,8% et 1,1% pour les hommes. D'autre part, les ménages avec enfants et les familles élargies sont en majorité dirigés par les hommes. Leurs proportions sont respectivement de 62,4%,23% pour les hommes contre 3,4% et 15% pour les femmes.

Graphique 2.9 : Répartition des types des ménages suivant le sexe de chef de ménage



Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

2.3. Caractéristiques socioculturelles

2.3.1. Instruction

A. Scolarité

Les données du tableau ci-dessous indiquent que le taux brut de scolarisation au primaire dépasse tout entendement pour autant qu'il se situe au-delà de 100%. Il est de 110,5 % pour l'ensemble du pays (112,6 pour les garçons et 108,4 pour les filles). Probablement à la suite des migrations entre la RDC et les pays limitrophes et surtout du fait que les écoles accueillent les élèves ayant dépassé l'âge scolaire. Ce taux atteint 115,9% dans le milieu urbain et de 107,4 dans le milieu rural. Le Taux brut de scolarisation est très élevé dans les provinces du Maniema (130,0%) et du Bas-Congo (127,4%). Dans toutes les provinces le constat est le même : les taux sont supérieurs à 100%.

Le taux net de scolarisation au primaire dans l'ensemble du pays s'est nettement amélioré depuis la première enquête 1 2 3, passant de 55,1 % (57,4 % pour les garçons et 52,8 % pour les filles) à 68,6% (69,7% pour les garçons et 67,5% pour les filles). Au niveau des provinces, c'est le Maniema qui occupe la première place avec un taux de 79,52% (81,92% pour les garçons et 77,17% pour les filles). La dernière place revient à la province

du Katanga avec un taux de 60,53% (58,48% pour les garçons et 62,44 pour les filles). Il va de soi que le taux est plus élevé dans le milieu urbain (78,8%) que dans le milieu rural (62,7%).

A l'école secondaire le taux brut de scolarisation s'est également amélioré et se situe, en 2012, à 67,5% contre 56,5% en 2005. Ce taux est faible en milieu rural (54,0%) par rapport au milieu urbain (86,3%). Au niveau des provinces, Kinshasa a un taux bien au-delà de la moyenne nationale (87,9%) suivi du Maniema (83,0 %) et du Bandundu (81,8 %). Dans les autres provinces les taux tournent autour de la moyenne nationale sauf dans la Province Orientale (54,0%) et dans la province du Katanga (53,7%) où ils sont en deçà. Il apparaît clairement que la proportion des enfants étudiant à l'école primaire qu'ils aient l'âge ou non est nettement supérieure à celle de ceux qui sont au secondaire. Ceci traduit une forte déperdition scolaire : beaucoup d'élèves inscrits à l'école primaire ne continuent plus au niveau secondaire. A ce niveau, le taux net de scolarisation est très bas. La moyenne nationale est de 36,71%. Kinshasa se démarque des autres provinces avec un taux de 59,11% (56,22% pour les garçons et 61,4% pour les filles).

Dans l'enseignement Supérieur, la situation n'est guère brillante. Le taux brut de scolarisation est en moyenne de 10,8% (15,2% pour le sexe masculin et seulement 7,0% pour le sexe féminin). Pour des raisons évidentes, Kinshasa occupe la première position avec un taux brut de scolarisation de 33,1%.

Le rapport filles / garçons est de 96 filles pour 100 garçons au primaire, de 85 filles pour 100 garçons au secondaire et de 84 au supérieur.

Tableau 2.14. : Taux de scolarisation par province et milieu de résidence

Indicateur par sexe	Province										Milieu de résidence					RDC
	Kinshasa	Bandundu	Bas-Congo	Katanga	Kasai Oriental	Kasai occidental	Equateur	Nord-Kivu	Sud-Kivu	Maniema	Province Orientale	Ville	Cité	Urbain	Rural	
Taux brut de scolarisation au primaire																
Masculin	109,4	117,4	128,2	97,6	109,3	114,3	123,5	101,6	110,9	140,3	119,0	114,2	124,9	116,3	110,6	112,6
Féminin	109,0	114,7	126,7	95,2	111,1	112,2	114,8	86,4	114,2	120,0	109,1	114,1	121,0	115,5	104,2	108,4
Total	109,2	116,1	127,4	96,3	110,2	113,3	119,3	93,7	112,4	130,0	114,1	114,1	122,9	115,9	107,4	110,5
Taux net de scolarisation au primaire																
Masculin	77,42	71,87	78,38	58,48	66,99	73,49	64,42	65,11	76,69	81,92	71,62	79,1	77,4	78,7	64,6	69,7
Féminin	79,69	68,77	75,74	62,44	66,90	69,82	64,42	56,70	65,92	77,17	67,04	79,4	76,5	78,8	60,8	67,5
Total	78,61	70,36	76,99	60,53	66,94	71,72	64,42	60,76	71,78	79,52	69,36	79,2	77,0	78,8	62,7	68,6
Rapport Filles/Garçons	1,12	0,91	1,07	1,14	1,02	0,88	0,90	0,93	0,72	0,97	0,91	1,02	1,02	1,02	0,93	0,96
Taux brut de scolarisation au secondaire																
Masculin	86,6	93,0	82,8	64,1	80,8	75,7	81,9	71,6	83,1	100,5	63,4	91,9	93,7	92,2	69,1	78,5
Féminin	88,8	70,4	48,5	43,3	47,2	46,5	57,9	49,5	53,2	65,4	44,0	83,8	65,8	80,7	38,5	56,6
Total	87,9	81,8	65,1	53,7	64,3	60,8	70,7	60,3	67,7	83,0	54,2	87,6	80,4	86,3	54,0	67,5
Taux net de scolarisation au secondaire																
Masculin	56,22	42,40	40,76	33,41	41,25	37,66	33,68	40,38	39,56	45,20	33,38	53,34	45,55	51,79	31,75	39,91
Féminin	61,40	38,05	25,99	27,79	25,99	29,58	28,39	29,29	27,99	39,44	26,85	52,44	37,27	49,84	21,37	33,56
Total	59,11	40,23	33,15	30,61	33,75	33,55	31,20	34,73	33,63	42,33	30,28	52,87	41,59	50,79	26,61	36,71
Rapport Filles/Garçons	1,38	0,89	0,68	0,83	0,61	0,81	0,74	0,75	0,74	0,87	0,73	1,09	0,75	1,03	0,66	0,85
Taux brut de scolarisation au supérieur																
Masculin	39,3	7,0	3,8	14,8	6,3	12,9	8,6	13,3	13,3	18,9	19,3	35,4	11,2	31,29	2,1	15,2
Féminin	27,6	3,0	4,0	5,6	1,1	3,6	3,3	5,1	3,8	2,1	6,0	18,0	3,6	15,56	0,6	7,0
Total	33,1	4,9	3,9	9,9	3,4	7,9	5,9	8,7	8,3	9,0	12,0	26,2	7,2	23,03	1,3	10,8
Taux net de scolarisation au supérieur																
Masculin	13,2	0,9	0,6	5,0	1,3	3,2	2,3	1,9	5,4	0,7	5,4	11,1	1,4	9,49	0,2	4,4
Féminin	14,3	1,0	2,7	1,8	0,5	3,4	0,5	2,8	1,2	0,4	1,1	8,1	1,0	6,89	0,4	3,2
Total	13,8	0,9	1,7	3,3	0,9	3,3	1,4	2,4	3,2	0,5	3,1	9,5	1,2	8,12	0,3	3,7
Rapport Filles/Garçons	1,23	1,28	4,47	0,42	0,43	1,24	0,23	1,93	0,26	0,76	0,26	0,80	0,77	0,80	2,15	0,84

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

B. Niveau d'instruction des personnes de 15 ans et plus.

Dans l'ensemble, 23,6% de la population de la RDC de 15 ans et plus sont sans instruction. C'est dire que 76,4% des adultes ont atteint au moins le niveau d'études primaires. Dans les provinces, c'est la ville de Kinshasa qui détient le taux le plus faible des personnes de 15 ans et plus non scolarisées (6,6%).

Tableau 2.15 : Répartition de la population de 15 ans et plus par province et milieu de résidence selon le Niveau d'instruction

Province	Niveau d'instruction de l'individu						Total
	Non scolarisé	Primaire	Programme non formel	Secondaire	Supérieur	Professionnel (INPP)	
Kinshasa	6,6	10,9	1,2	58,0	22,1	1,2	100,0
Bandundu	25,5	20,4	0,4	50,6	2,9	0,2	100,0
Bas-Congo	24,6	26,9	0,6	43,9	3,6	0,5	100,0
Katanga	26,3	28,9	0,5	38,1	5,3	1,0	100,0
Kasaï Oriental	20,2	30,9	0,1	46,6	1,9	0,3	100,0
Kasaï occidental	16,2	30,9	0,1	48,6	3,8	0,3	100,0
Equateur	29,9	26,5	0,3	40,7	2,5	0,1	100,0
Nord-Kivu	32,3	30,2	0,4	32,2	4,7	0,3	100,0
Sud-Kivu	31,5	25,7	0,3	38,9	3,3	0,3	100,0
Maniema	19,8	26,3	0,7	48,5	4,5	0,2	100,0
Province Orientale	30,1	32,3	0,3	32,7	4,4	0,2	100,0
Milieu de résidence							
Ville	8,9	14,9	0,8	58,3	16,0	1,1	100,0
Cité	17,2	24,8	0,7	52,9	4,0	0,5	100,0
Urbain	10,2	16,5	0,8	57,4	14,0	1,0	100,0
Rural	32,9	31,8	0,3	34,0	0,8	0,2	100,0
RDC	23,6	25,6	0,5	43,6	6,2	0,5	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

La proportion la plus élevée se retrouve dans la province du Nord-Kivu avec 32,3% devant les provinces du Sud-Kivu (31,5%), de la Province Orientale (30,1%) et de l'Equateur avec 29,9%. Dans les autres provinces les proportions oscillent autour de la moyenne nationale. Le milieu rural compte beaucoup de personnes non scolarisées (32,9%) que le milieu urbain (10,2%).

Les personnes de 15 ans et plus ayant atteint le niveau primaire uniquement représentent 25,6% dans l'ensemble. Cette proportion varie selon les provinces, allant de 32,3% dans la Province Orientale à 10,9% à Kinshasa. Selon le milieu de résidence, 31,8% de la population rurale de 15 ans et plus a atteint le niveau primaire contre 16,5% pour la population urbaine.

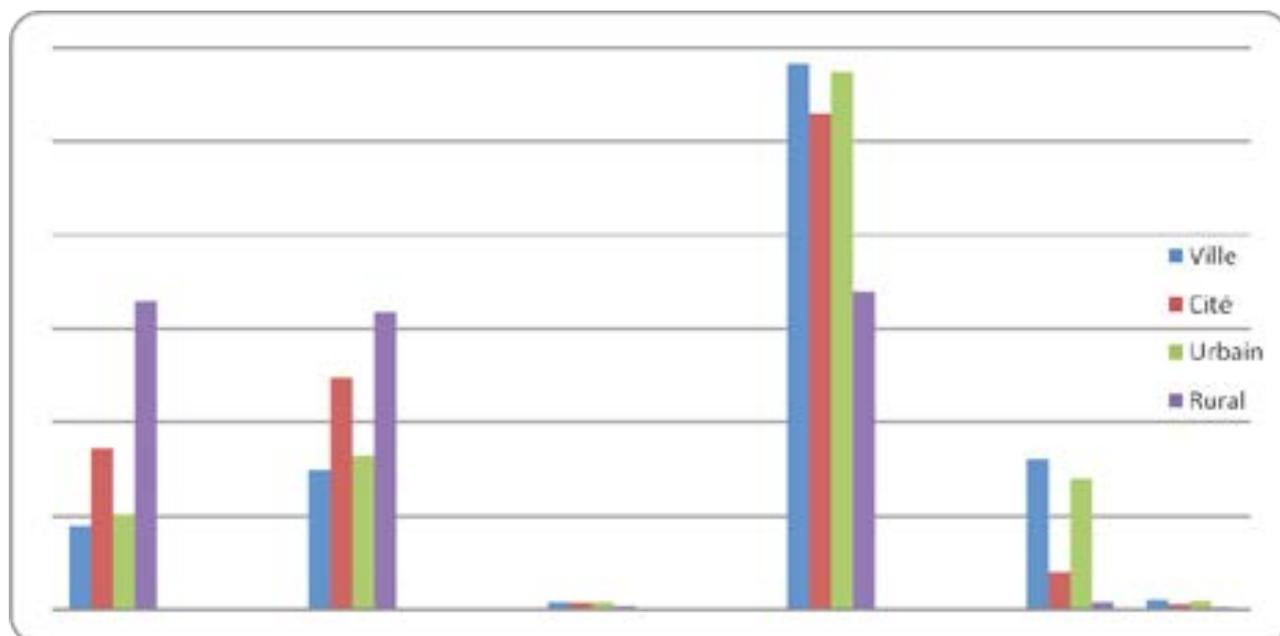
La grande partie de la population de la RDC a étudié jusqu'au niveau secondaire. La moyenne nationale se situe à 43,6%. Dans les provinces, la proportion est de 58% à Kinshasa et de 50,6% au Bandundu. Les villes où leur proportion est de 58,3% et le milieu urbain avec 57,4% surpassent le milieu rural qui ne compte que 34,0% des adultes ayant comme plus haut degré d'instruction atteint le secondaire.

Ceux qui ont suivi l'enseignement supérieur représentent 6,2% des congolais de 15 ans et plus. Signalons en passant que leur proportion était presque deux fois moins qu'en 2005, soit 3,2%. Ils sont plus nombreux à Kinshasa où ils constituent 22,1% des adultes.

Ils représentent 16% de la population adulte en ville et 14% en milieu urbain contre 0,8% seulement en milieu rural. Les intellectuels congolais semblent ainsi détester de résider le milieu rural.

Le tableau ci-dessus relève également que seulement 0,5% d'adultes ont suivi un programme de formation non formel, voire la formation professionnelle, un peu plus à Kinshasa (1,2%). Ce programme est plus suivi en milieu urbain (0,8%) qu'en milieu rural où il n'aura été suivi que par 0,3% d'adultes.

Graphique 2.10 : Niveau d'instruction de la population par milieu de résidence



Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Il ressort donc une certaine hiérarchie dans le choix de sa résidence en fonction du niveau d'instruction. Lorsque le niveau d'instruction augmente, la proportion des ruraux tend à se rapprocher de celle des citadins. Au-delà du secondaire, les personnes les plus instruites se retrouvent proportionnellement plus nombreux dans les villes que les autres qui le sont moins. Le même attrait est observé aussi au niveau des cités qui tendent à être désertées au profit des villes.

C. Type d'école fréquentée

Du tableau 2.16 ci-dessous, il ressort que 57,3% de Congolais de 15 ans et plus ont étudié ou étudient dans des écoles publiques conventionnées. Les proportions sont relativement importantes au Maniema (77,2%), au Bas-Congo (74,7%) et dans le Nord-Kivu (70,8%).

Tableau 2.16 : Répartition (en %) de la population de 15 ans et plus par type d'école fréquentée selon la province et le milieu de résidence.

Province	Structure qui gère l'école			
	Publique non conventionnée	Publique conventionnée	Privée	Total
Kinshasa	31,0	32,3	36,7	100,0
Bandundu	36,0	60,9	3,1	100,0
Bas-Congo	19,7	74,7	5,5	100,0
Katanga	23,4	57,6	19,0	100,0
Kasaï-Oriental	32,1	52,8	15,1	100,0
Kasaï-Occidental	44,8	48,6	6,5	100,0
Equateur	30,7	64,1	5,2	100,0
Nord-Kivu	21,2	70,8	8,1	100,0
Sud-Kivu	23,2	61,4	15,4	100,0
Maniema	18,2	77,2	4,6	100,0
Province Orientale	30,6	60,9	8,5	100,0
Milieu de résidence				
Ville	34,5	39,6	25,9	100,0
Cité	23,7	66,2	10,0	100,0
Urbain	32,6	44,2	23,2	100,0
Rural	25,5	70,2	4,3	100,0
Total	29,1	57,3	13,7	100,0

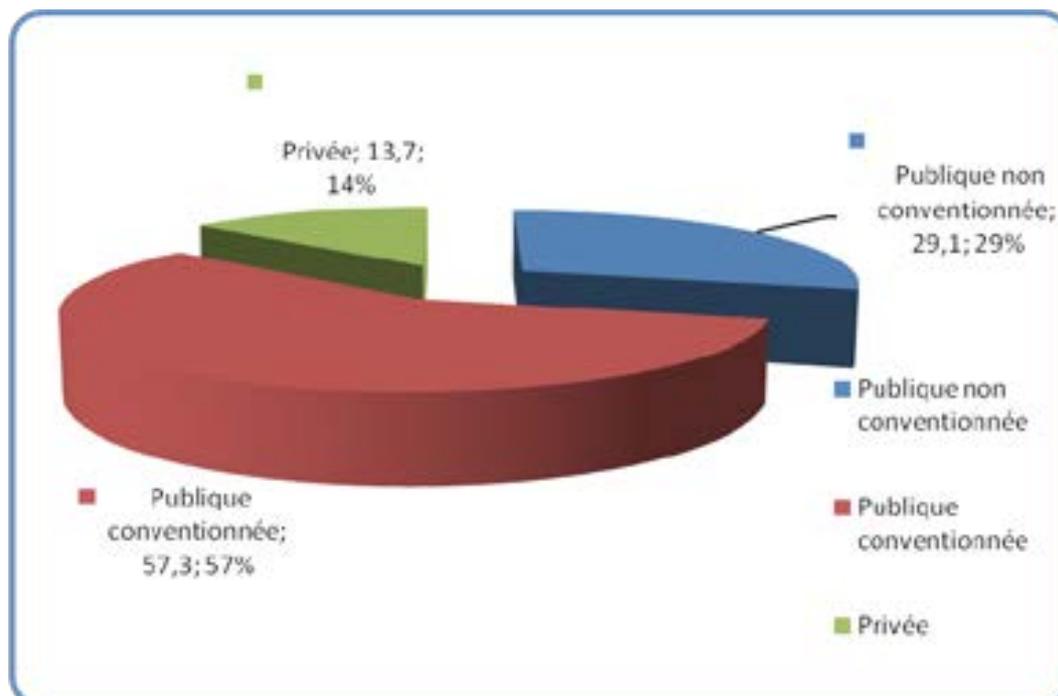
Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

La proportion des Congolais ayant fréquenté ce type d'écoles est inférieure à la moyenne nationale à Kinshasa (32,3%) et au Kasaï Occidental (48,6%). Cette propension des congolais à vouloir fréquenter les écoles publiques conventionnées reflète probablement la qualité de l'enseignement qui y est dispensée.

Les écoles publiques non conventionnées viennent en 2ème position : 29,1% de Congolais les fréquentent, surtout au Kasaï Occidental (44,8%) et au Bandundu (36%).

L'instruction au Congo est aussi assurée, bien que dans des proportions moindres (13,7%), par les écoles privées, et ce surtout dans les villes (25,9%). Au milieu urbain, le taux a été de 23,2% contre seulement 4,3% en milieu rural.

Graphique 2.11 : Répartition de la population selon le type de la dernière école fréquentée



Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

D. Causes d'arrêt des études (population de 15 ans et plus)

Les données du tableau ci-dessous montrent qu'au niveau national, la grossesse et/ou le mariage précoce ont été la cause la plus importante à la base d'arrêt des études. En effet cette cause représente 24,6% de l'ensemble des causes. La province du Kasai Oriental vient en tête avec 44,6% suivie de la province du Maniema (32,7%) et du Katanga (32,3%). Par milieu de résidence, le phénomène est plus accentué dans milieu rural (28,7%) que dans le milieu urbain (20%).

La fin des études vient en deuxième position avec 19,8% des causes de la non fréquentation.

L'impossibilité des parents de faire face aux dépenses de l'éducation de leurs enfants constitue aussi un facteur non négligeable d'arrêt des études. Il intervient pour 17,1% des cas, surtout dans quelques provinces de l'Est : le Nord-Kivu (25,2%), le Maniema (23,5%) et le Sud-Kivu (22,4%).

Le tableau montre également qu'une proportion assez considérable de la population (13,1%) a arrêté les études parce qu'elle a trouvé un travail, surtout au Bas-Congo (28,7%).

Tableau : 2.17. Causes d'arrêt des études de la population de 15 ans et plus par province

Province	Raison de non fréquentation															Total		
	Impossibilité financière des parents	Préférence à l'apprentissage d'un métier	Travail	Grossesse, mariage	Handicap	Maladie	Echec scolaire	Trop jeune	Ecoles trop éloignées	Etudes achevées	Guerre	Décès d'un parent	Divorce de parents	Renvoi de l'école	Harcèlement		Toilette non séparée	Autre
Kinshasa	20,1	4,5	10,0	13,2	0,3	0,7	1,3	0,0	0,1	37,1	0,0	1,4	0,3	0,1	0,0	0,0	11,0	100,0
Bandundu	14,5	2,8	10,1	26,0	1,1	1,0	1,2	0,1	0,4	29,3	0,1	2,3	0,6	0,3	0,2	0,0	10,0	100,0
Bas-Congo	6,4	3,9	28,7	17,0	0,2	1,6	2,1	0,1	0,2	21,3	0,1	0,9	0,0	0,1	0,0	0,0	17,5	100,0
Katanga	15,5	3,1	15,5	32,3	0,4	1,0	1,3	0,0	0,3	17,6	0,3	1,9	0,3	0,1	0,0	0,0	10,5	100,0
Kasaï Oriental	14,3	2,9	16,7	44,6	0,3	1,2	0,9	0,1	0,2	8,5	0,2	1,4	0,4	0,1	0,0	0,0	8,2	100,0
Kasaï occidental	11,1	1,5	5,5	12,9	0,1	0,8	0,7	0,0	0,3	36,8	0,5	1,2	0,3	0,1	0,0	0,1	28,0	100,0
Equateur	20,2	4,9	11,4	31,2	0,5	1,1	1,0	0,0	0,2	12,5	0,3	2,4	0,2	1,0	0,1	0,0	13,0	100,0
Nord-Kivu	25,2	2,3	21,4	14,9	0,1	1,4	3,6	0,0	0,3	10,8	1,8	1,7	0,5	0,1	0,1	0,0	15,8	100,0
Sud-Kivu	22,4	1,7	6,0	18,0	0,1	0,6	1,7	0,4	0,1	10,3	0,4	1,0	0,1	0,2	0,0	0,7	36,4	100,0
Maniema	23,5	1,9	12,2	32,7	0,6	1,9	1,1	0,0	0,2	7,7	1,2	1,2	0,2	0,1	0,0	0,0	15,5	100,0
Province Orientale	18,3	6,7	9,9	26,8	0,6	0,9	0,7	0,1	0,5	6,6	0,8	1,8	0,5	0,3	0,2	0,0	25,2	100,0
Milieu de résidence																		
Ville	17,9	4,4	11,5	19,1	0,3	0,7	1,0	0,1	0,1	31,9	0,1	1,2	0,2	0,1	0,0	0,1	11,2	100,0
Cité	15,6	3,3	11,5	25,8	0,4	1,0	0,9	0,1	0,1	18,5	0,3	1,3	0,3	0,1	0,0	0,1	20,7	100,0
Urbain	17,5	4,2	11,5	20,0	0,3	0,8	1,0	0,1	0,1	30,0	0,2	1,2	0,2	0,1	0,0	0,1	12,6	100,0
Rural	16,8	3,0	14,5	28,7	0,5	1,2	1,7	0,1	0,4	10,8	0,6	2,0	0,4	0,3	0,1	0,0	18,9	100,0
Total	17,1	3,6	13,1	24,6	0,4	1,0	1,3	0,1	0,2	19,8	0,4	1,6	0,3	0,2	0,1	0,1	16,0	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

E. ALphabétisation

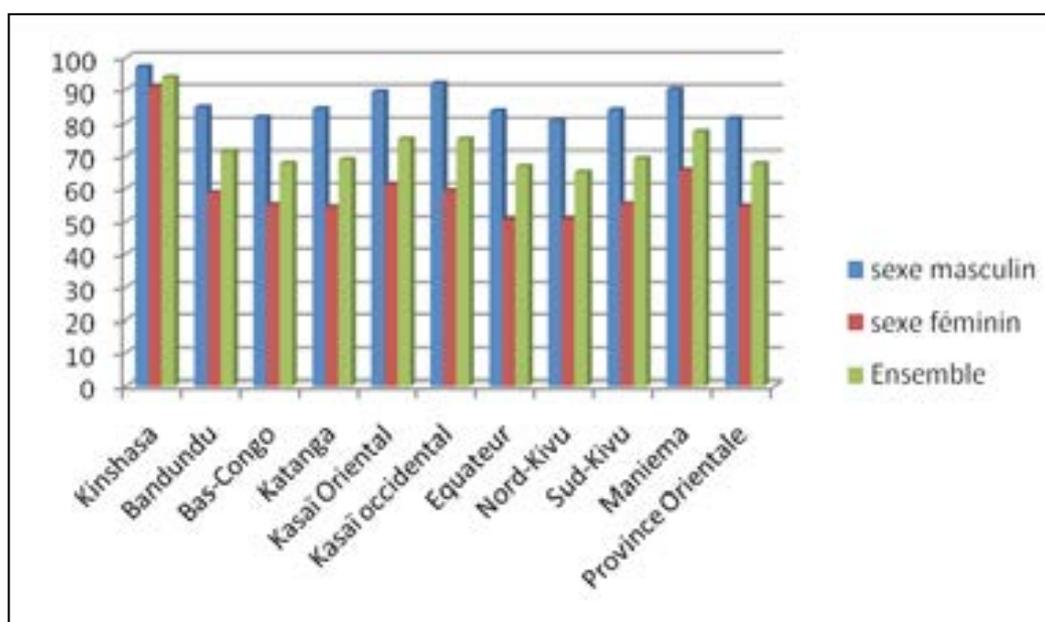
Le taux d'alphabétisation a sensiblement évolué, passant de 43,2% en 2004-2005 à 73,0% (86,3% pour les hommes et 60,7% pour les femmes), soit un peu plus de 7 adultes sur 10 sachant lire et écrire. Ce taux est estimé à 62,0% en milieu rural contre 88,9% en milieu urbain. Par province, ce taux varie de 93,8% à Kinshasa à 65,1 au Nord-Kivu.

Tableau : 2.18. Taux d'alphabétisation (15 ans ou plus) par province, milieu et sexe

Province	Sexe		Ensemble
	Masculin	Féminin	
Kinshasa	97,0	90,7	93,6
Bas-Congo	81,8	55,0	67,8
Bandundu	85,0	58,6	71,3
Equateur	83,8	50,6	66,9
Province Orientale	81,3	54,4	67,5
Nord-Kivu	80,8	50,9	65,1
Sud-Kivu	84,0	55,1	69,2
Maniema	90,1	65,7	77,3
Katanga	84,1	54,0	68,8
Kasai Oriental	89,4	61,3	75,0
Kasai-Occidental	92,0	59,3	75,0
Total	86,3	60,7	73,0
Urbain	95,3	83,1	88,9
Rural	80,1	45,0	62,0
Total	86,3	60,7	73,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Graphique : 2.12. Taux d'alphabétisation (15 ans ou plus) par province et sexe



Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Tableau : 2.18.1. Taux d'alphabétisation (15 ans ou plus) par province et sexe

Province	Sexe		Total
	Masculin	Féminin	
Kinshasa	97,0	90,7	93,6
Kongo Central	81,8	55,0	67,8
Mai-Ndombe	82,9	60,9	72,3
Kwilu	88,3	63,3	75,2
Kwango	77,7	45,4	60,3
Equateur	91,9	73,7	82,7
Sud-Ubangi	76,0	29,9	52,5
Nord-Ubangi	81,7	43,5	62,4
Mongala	89,4	56,4	72,7
Tshuapa	81,9	54,1	67,5
Tshopo	93,3	67,6	80,3
Bas-Uélé	81,2	55,6	68,7
Haut-Uélé	84,1	56,5	70,0
Ituri	64,8	38,1	50,7
Nord-Kivu	80,8	50,9	65,1
Sud-Kivu	84,0	55,1	69,2
Maniema	90,1	65,7	77,3
Lualaba	83,4	50,6	66,4
Haut-Lomami	85,6	49,6	66,5
Tanganyika	72,8	34,1	52,7
Haut-Katanga	86,0	63,2	74,8
Kasaï-Oriental	89,8	68,2	78,9
Sankuru	85,4	47,9	65,2
Lomami	90,5	61,8	75,9
Kasaï	92,2	55,9	73,8
Kasaï-Central	91,9	61,5	75,8
RDC	86,3	60,7	73,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Le tableau 2.18.1 ci-dessus présente le niveau d'alphabétisation dans les 26 provinces. Les résultats montrent que dans toutes les 26 provinces du pays, le taux d'alphabétisation est élevé, allant jusqu'à 82,7% à l'Equateur, à 80,3% dans la province de la Tshopo et à 77,3% au Kasai-Central. La proportion la plus basse se retrouve en Ituri avec 50,7%.

2.3.2. La pratique religieuse

Bien que la proportion ait légèrement baissé par rapport à 2005, en RDC, la religion catholique reste majoritaire avec 35,4%.

Tableau 2.19. : Répartition (en %) de la population selon la religion pratiquée

Province	Religion pratiquée								
	Catholique	Protestante	Kimbanguiste	Musulmane	Autre chrétien	Animiste	Autre religion	Sans religion	Total
Kinshasa	30,1	15,8	3,4	0,5	43,0	0,3	5,5	1,4	100,0
Bandundu	39,1	24,5	3,3	0,9	22,9	0,7	4,7	4,1	100,0
Bas-Congo	46,1	21,3	10,0	0,4	15,5	0,1	5,5	1,2	100,0
Katanga	26,7	40,0	2,0	0,5	20,8	0,8	5,5	3,7	100,0
Kasaï Oriental	16,4	14,0	5,0	0,4	51,3	0,3	9,5	3,1	100,0
Kasaï occidental	22,1	15,4	4,9	2,5	41,3	2,3	10,3	1,3	100,0
Equateur	43,2	29,2	1,6	0,8	18,6	0,0	5,6	1,0	100,0
Nord-Kivu	40,3	45,3	0,3	2,2	9,3	0,0	2,0	0,7	100,0
Sud-Kivu	43,3	39,5	0,2	6,6	5,6	0,0	2,0	2,8	100,0
Maniema	16,2	41,3	4,6	19,7	13,5	0,2	4,1	0,4	100,0
Province Orientale	55,9	22,7	1,5	1,5	14,9	0,0	2,1	1,5	100,0
Milieu de résidence									
Ville	35,0	21,0	2,6	1,3	33,4	0,2	4,9	1,6	100,0
Cité	36,8	25,8	3,1	1,9	24,1	0,4	5,7	2,3	100,0
Rural	35,5	30,8	3,3	2,2	20,0	0,5	5,2	2,5	100,0
Urbain	35,3	21,8	2,7	1,4	31,9	0,2	5,0	1,7	100,0
Rural	35,5	30,8	3,3	2,2	20,0	0,5	5,2	2,5	100,0
Total	35,4	27,1	3,0	1,9	24,8	0,4	5,1	2,2	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

La religion catholique est beaucoup plus pratiquée dans la province Orientale (55,9%), au Bas-Congo (46,1%), au Sud-Kivu (43,3%), à l'Equateur (43,2%) et au Nord-Kivu (40,3%). Kinshasa n'est pas en reste avec 30,1% et c'est le Kasaï Oriental et le Maniema qui viennent en dernière position avec respectivement 16,4% et 16,2% de chrétiens catholiques. La différence entre le milieu urbain et rural n'est pas perceptible, soit 35,3% et 35,5%, autour de la moyenne nationale.

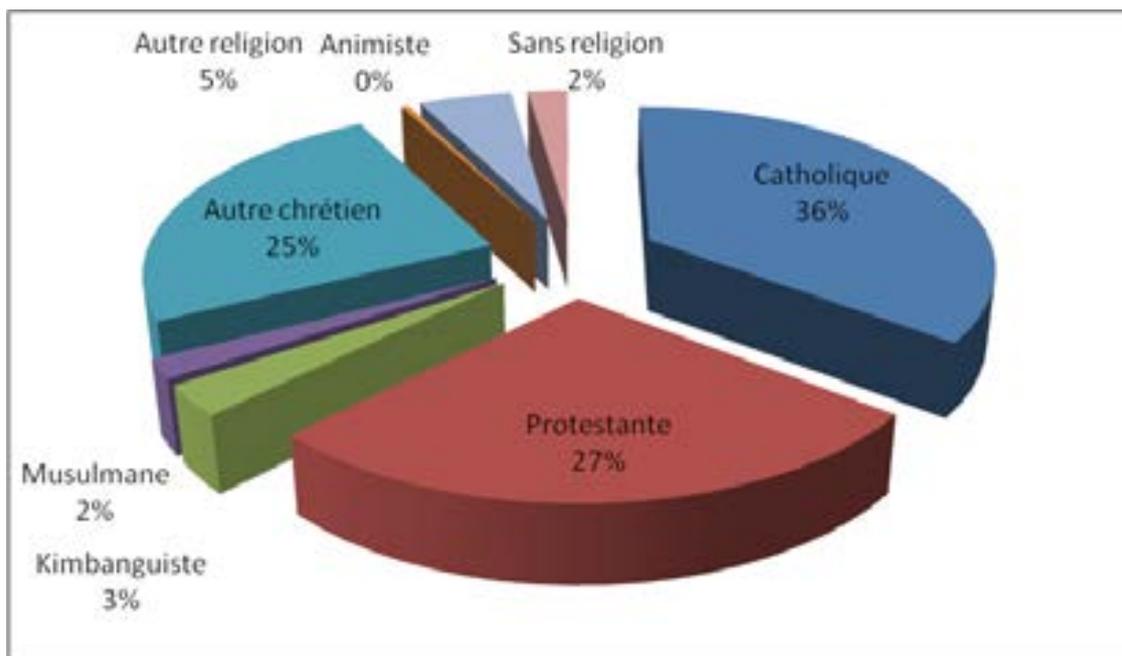
Les protestants viennent en 2ème position avec 27,1% d'adeptes dans l'ensemble du pays. Dans les provinces, les proportions varient de 45,3% au Nord-Kivu à 14% au Kasaï Oriental. Selon le milieu de résidence, les protestants sont majoritaires en milieu rural 30,8% contre 21,8% en milieu urbain.

Les autres chrétiens (Eglises de réveil) viennent en 3ème position avec 24,8% d'adeptes, notamment au Kasaï oriental (51,3%), à Kinshasa (43%) et au Kasaï occidental (41,3%). Selon le milieu de résidence, ils sont plus nombreux en ville 32% qu'en milieu rural 20%.

Les autres groupes religieux sont, dans l'ordre d'importance : les kimbanguistes (3%), les musulmans (1,9%), et les animistes (0,4%). Les kimbanguistes sont plus nombreux au Bas-Congo (10%) et au Kasaï occidental (4,9%) ; les musulmans au Maniema (19,7%) et au Sud-Kivu (6,6%) ; les animistes au Kasaï occidental (2,3%). Il existe cependant 2,2% de la population de la RDC qui ne pratiquent aucune religion.

Il ressort de cette analyse que la pratique religieuse témoigne de la prédominance des religions judéo-chrétiennes avec 35,5% des catholiques et 27,1% des protestants.

Graphique 2.13. : Répartition de la population selon la religion pratiquée



Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

2.3.3. Techniques d'information et de communication

A. Utilisation du téléphone, de l'ordinateur et de l'Internet

Le tableau ci-dessous montre que l'utilisation de ces trois moyens de communication est encore très faible en RDC. En effet, au cours des 30 derniers jours précédant l'enquête, seulement 27,7% de la population âgée de 15 ans et plus a utilisé un téléphone mobile tandis qu'au cours des 12 derniers mois, 5,2% a utilisé un ordinateur et 4,5% a utilisé l'internet.

L'utilisation de la technologie de l'information et de communication diffère d'une province à une autre et d'un milieu de résidence à un autre.

Concernant l'utilisation du téléphone mobile au cours des 30 derniers jours, Kinshasa occupe la première position avec 63,5% suivi de la province du Bas-Congo avec 43,5% de la population de 15 ans et plus. La proportion des utilisateurs dans les autres provinces varie de 29,5% au Sud-Kivu à 10,7% à l'Equateur en passant par le Katanga (25,8%), le Nord-Kivu (24,8%), le Maniema (22,7%), le Kasai Oriental (20,8%), le Kasai Occidental (20,2%), la Province Orientale (16,7%) et l'Equateur (14%). Selon le milieu de résidence, le téléphone mobile est plus utilisé, de toute évidence, par les urbains (52%) que par les ruraux (10,9%).

Tableau 2.20 : Proportion de la population de 15 ans et plus ayant utilisé ou non le téléphone, l'ordinateur et l'Internet selon la province ou le milieu de résidence

Province/Milieu	A utilisé un téléphone mobile au cours des 30 derniers jours			A utilisé un ordinateur au cours des 12 derniers mois			A utilisé Internet au cours des 12 derniers mois		
	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total	Oui	Non	Total
Kinshasa	63,5	36,5	100,0	19,7	80,3	100,0	18,5	81,5	100,0
Bandundu	14,0	86,0	100,0	1,0	99,0	100,0	0,7	99,3	100,0
Bas-Congo	43,5	56,5	100,0	5,0	95,0	100,0	3,0	97,0	100,0
Katanga	25,8	74,2	100,0	4,2	95,8	100,0	3,7	96,3	100,0
Kasaï Oriental	20,8	79,2	100,0	1,2	98,8	100,0	0,8	99,2	100,0
Kasaï occidental	20,2	79,8	100,0	1,4	98,6	100,0	1,0	99,0	100,0
Equateur	10,7	89,3	100,0	0,7	99,3	100,0	0,3	99,7	100,0
Nord-Kivu	24,8	75,2	100,0	4,4	95,6	100,0	3,5	96,5	100,0
Sud-Kivu	29,5	70,5	100,0	2,7	97,3	100,0	2,4	97,6	100,0
Maniema	22,7	77,3	100,0	3,5	96,5	100,0	1,6	98,4	100,0
Province Orientale	16,7	83,3	100,0	5,3	94,7	100,0	4,5	95,5	100,0
Ville	56,0	44,0	100,0	13,9	86,1	100,0	12,4	87,6	100,0
Cité	31,9	68,1	100,0	2,3	97,7	100,0	1,4	98,6	100,0
Urbain	52,0	48,0	100,0	12,0	88,0	100,0	10,6	89,4	100,0
Rural	10,9	89,1	100,0	0,5	99,5	100,0	0,3	99,7	100,0
Total	27,7	72,3	100,0	5,2	94,8	100,0	4,5	95,5	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Au cours des 12 derniers mois, 19,7% des Kinois de 15 ans et plus ont utilisé un ordinateur tandis que 18,5% ont utilisé l'internet. Dans les autres provinces, la proportion est de 5,3% pour les utilisateurs d'ordinateur et de 4,5% pour l'internet dans la Province Orientale. Viennent ensuite les provinces du Bas-Congo avec 5%, du Nord-Kivu (4,4%), du Katanga (4,2%) et du Maniema (3,5%) pour les utilisateurs d'ordinateur. En ce qui concerne ceux qui ont utilisé l'internet, la Province Orientale est suivie des provinces du Katanga (3,7%), du Nord-Kivu (3,5%), du Bas-Congo (3%) et du Sud-Kivu (2,4%).

B. Raisons de non utilisation d'internet

Parmi les raisons de non utilisation d'internet, 69,5% de la population de 15 ans et plus déclarent ne pas connaître l'Internet, 18,5% n'ont pas d'internet dans les environs, 3,2% estiment que les coûts d'accès sont élevés et 8,9% n'ont vraiment pas besoin du service internet.

Au niveau des provinces, 78% de la population de 15 ans et plus ne connaît pas l'internet à l'Equateur, 77% au Kasaï Oriental, 75,8% au Nord – Kivu et 73,4 dans la province Orientale. A Kinshasa la capitale, il est quand même curieux de constater que 51% des individus de 15 ans ne connaissent pas l'internet.

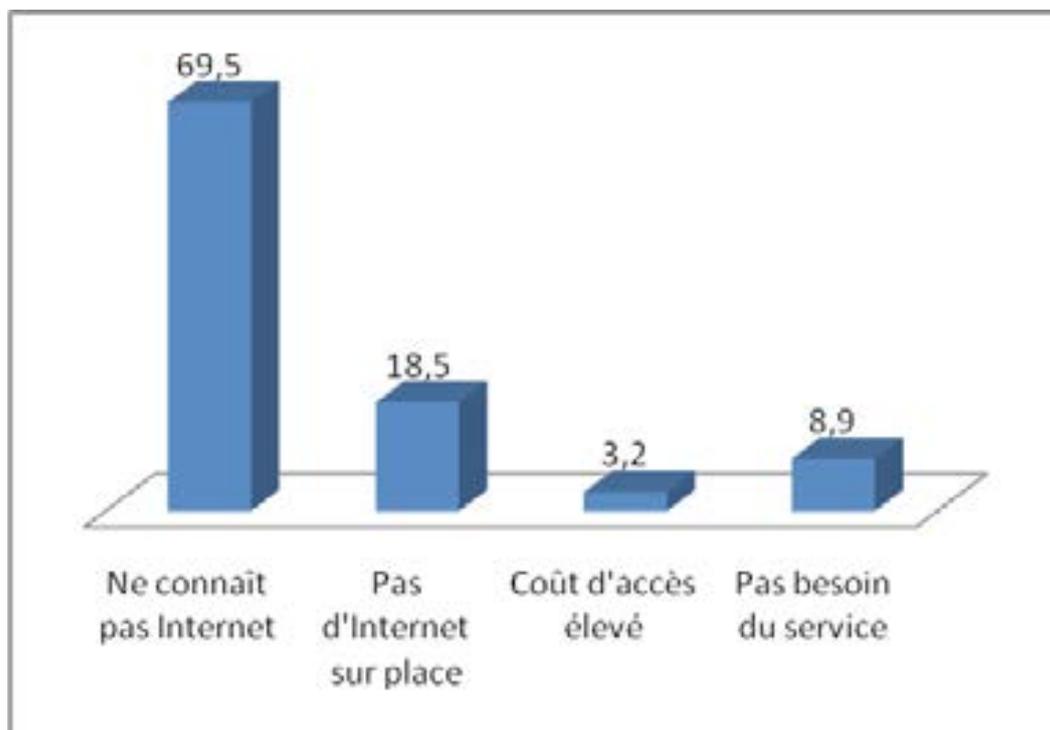
Tableau 2.21. : Raisons de non utilisation d'internet déclarées par la population de 15 ans et plus selon la province et le milieu de résidence

Province/Milieu de résidence	Raison de non utilisation d'Internet				Total
	Ne connaît pas Internet	Pas d'Internet sur place	Coût d'accès élevé	Pas besoin du service	
Kinshasa	50,9	16,4	9,1	23,6	100,0
Bandundu	70,8	18,3	3,7	7,1	100,0
Bas-Congo	67,3	21,2	1,8	9,7	100,0
Katanga	67,9	21,8	1,1	9,2	100,0
Kasaï Oriental	77,1	13,3	4,0	5,5	100,0
Kasaï occidental	62,6	26,2	4,8	6,3	100,0
Equateur	77,9	17,4	1,6	3,2	100,0
Nord-Kivu	75,8	17,3	1,5	5,4	100,0
Sud-Kivu	71,7	13,8	2,6	11,9	100,0
Maniema	71,2	22,3	2,3	4,2	100,0
Province Orientale	73,4	19,9	1,6	5,1	100,0
Ville	55,1	15,0	8,2	21,8	100,0
Cité	70,5	19,5	3,4	6,7	100,0
Urbain	57,8	15,8	7,4	19,1	100,0
Rural	76,7	20,1	0,6	2,6	100,0
Total	69,5	18,5	3,2	8,9	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Par milieu de résidence, 76,7% de la population rurale ignore l'existence de l'internet contre 58% de la population urbaine.

Graphique 2.14 : Raisons de non utilisation d'internet



Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

C. Lieu où l'internet a été utilisé

Le tableau ci-dessous indique que la majorité de la population congolaise (82,7%) utilise l'internet dans un cyber café, 23,9% au lieu de travail, 22,9% dans un centre public d'accès payant autre que cyber, 21,7% à l'aide d'une clé internet à domicile et 16,8% dans les établissements d'enseignement.

Tableau 2.22. : Lieux où l'Internet a été utilisé par province et milieu de résidence (personnes âgées de 15 ans et +)

Province/Milieu de résidence	à domicile/ clé Internet	au lieu de travail	à l'établissement d'enseignement	à domicile/ service d'un parent ou un ami	à un centre public d'accès gratuit	à un centre public d'accès payant autre que cyber	dans un cybercafé
Kinshasa	29,6	25,2	15,9	10,7	5,4	17,9	84,1
Bandundu	3,8	8,3	0,9	4,0	6,5	27,5	75,2
Bas-Congo	6,7	15,1	8,3	3,2	1,1	26,0	66,7
Katanga	9,9	24,5	12,3	8,3	3,3	14,4	85,4
Kasaï Oriental	23,0	7,7	8,9	14,5	24,8	26,3	49,2
Kasaï occidental	35,1	10,8	39,8	16,1	0,0	11,9	54,4
Equateur	14,2	22,9	1,1	1,1	18,7	37,4	74,0
Nord-Kivu	12,6	24,0	18,7	10,3	6,7	30,6	84,5
Sud-Kivu	16,8	12,0	14,4	3,4	5,6	34,1	83,8
Maniema	5,9	31,7	25,7	1,5	0,0	11,1	64,5
Province Orientale	8,5	31,2	30,3	27,4	4,7	49,3	89,6
Ville	22,1	24,7	16,9	11,9	5,4	22,8	84,1
Cité	19,3	15,7	8,8	7,0	4,9	19,9	55,8
Urbain	22,0	24,5	16,8	11,8	5,4	22,7	83,6
Rural	11,5	7,4	16,3	0,0	3,6	29,0	57,2
RDC	21,7	23,9	16,8	11,4	5,3	22,9	82,7

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Dans les provinces, la tendance est quasiment la même qu'au niveau national où la majorité de la population accède à l'internet dans un cyber café. C'est le cas de la province Orientale avec 89,6%, suivie du Katanga avec 85,4% du Nord-Kivu 84,5% du Sud-Kivu avec 83,8% et de Kinshasa avec 84,1%. Un certain nombre accède à l'internet au lieu de travail surtout dans les provinces du Maniema (31,7%) et de la Province Orientale (31,2%)

D. But d'utilisation de l'internet

Comme instrument de communication et d'information, l'internet est utilisé pour divers usages. Entre autres usages, une grande majorité d'internautes (73,9%) utilise cet outil pour communiquer. En outre, 61,1% l'utilise pour la navigation générale sur le Web, 39,3% pour obtenir des informations sur les biens et services, 36,7% pour télécharger les films, la musique ou les logiciels, 33,8% pour d'autres activités récréatives.

Dans les provinces l'utilisation de l'internet varie d'une province à une autre et selon le but d'utilisation.

Tableau: 2.23. : Buts d'utilisation de l'Internet au cours de 12 derniers mois selon la province et le milieu de résidence population de 15 ans et +)

Province/Milieu de résidence	Utilise Internet pour obtenir des informations sur les biens et services	Utilise Internet pour obtenir des informations sur la santé ou des services de santé	Utilise Internet pour obtenir des informations sur les OG	Utilise Internet pour la navigation générale sur le Web	Utilise Internet pour communiquer	Utilise Internet pour acheter ou commander des biens ou des services	Utilise Internet pour les services bancaires	Utilise Internet pour l'enseignement secondaire ou formation	Utilise Internet pour les relations avec OG ou autorités publiques	Utilise Internet pour télécharger/pratiquer des jeux	Utilise Internet pour télécharger des films, musiques ou logiciels	Utilise Internet pour télécharger/lecture des livres, journaux ou revues en ligne	Utilise Internet pour autres activités récréatives
Kinshasa	38,6	20,3	18,0	63,8	76,3	7,7	8,2	25,3	9,1	29,3	39,5	32,1	30,4
Bandundu	61,6	15,4	13,4	20,6	48,6	8,2	2,8	29,5	5,1	5,3	10,7	11,1	14,4
Bas-Congo	23,5	10,5	6,9	61,1	59,5	0,0	1,6	22,4	2,3	9,0	22,5	31,5	34,2
Katanga	47,6	23,1	18,2	62,9	68,4	8,2	9,9	34,3	6,6	21,4	27,5	30,0	39,9
Kasaï Oriental	42,9	25,7	24,0	40,7	43,5	1,8	0,0	2,6	5,2	6,5	17,3	30,7	39,6
Kasaï occidental	37,7	3,0	0,5	31,9	43,6	0,4	0,0	16,6	2,3	4,6	10,0	10,4	4,1
Equateur	28,4	11,2	25,6	20,8	68,3	2,2	2,9	19,9	26,4	22,3	28,0	6,7	30,0
Nord-Kivu	39,3	17,5	33,8	51,6	76,6	10,3	3,9	36,6	16,5	27,1	36,1	48,7	41,9
Sud-Kivu	29,8	20,7	8,1	27,1	71,0	3,4	1,7	30,7	2,3	5,6	18,6	18,9	10,5
Maniema	55,7	38,7	51,5	62,4	68,5	18,2	33,2	44,0	36,6	27,9	46,3	59,0	54,8
Province Orientale	40,3	26,9	26,2	79,7	87,2	5,4	7,7	33,7	18,9	36,2	56,5	50,9	54,4
Ville	39,8	21,3	19,3	62,1	75,4	7,1	7,7	28,0	9,9	26,6	37,5	34,7	34,4
Cité	39,5	16,9	13,1	38,3	40,2	6,9	4,0	24,5	4,3	10,5	24,7	12,9	21,7
Urbain	39,8	21,2	19,2	61,6	74,7	7,1	7,6	27,9	9,8	26,2	37,3	34,2	34,2
Rural	24,9	5,1	15,0	47,4	51,6	4,3	0,0	21,5	10,0	12,7	21,6	16,7	22,4
Total	39,3	20,7	19,0	61,1	73,9	7,0	7,4	27,7	9,8	25,8	36,7	33,7	33,8

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

E. Fréquence d'accès à l'Internet au cours des 12 derniers mois

Le tableau ci-dessous indique qu'au cours des douze derniers mois précédant l'enquête, 36,1% de la population a eu accès à l'internet au moins une fois par jour tandis que 44,1% a accédé à l'internet au moins une fois par semaine et 12,2% au moins une fois par mois.

Tableau 2.24. : Fréquence d'accès à l'Internet au cours des 12 derniers mois selon la province et le milieu de résidence

Province/Milieu de résidence	Fréquence d'accès à Internet au cours des 12 derniers mois				
	Au moins une fois par jour	Au moins une fois par semaine	Au moins une fois par mois	En moyenne une fois par mois	Total
Kinshasa	42,7	44,2	8,9	4,2	100,0
Bandundu	27,1	29,2	33,2	10,5	100,0
Bas-Congo	23,8	43,2	16,3	16,7	100,0
Katanga	36,5	45,1	10,9	7,5	100,0
Kasaï Oriental	8,9	36,4	36,5	18,2	100,0
Kasaï occidental	0,9	46,7	23,8	28,7	100,0
Equateur	25,9	63,5	5,5	5,1	100,0
Nord-Kivu	27,5	45,4	17,7	9,3	100,0
Sud-Kivu	12,1	40,5	17,1	30,4	100,0
Maniema	8,4	40,2	1,9	49,5	100,0
Province Orientale	33,6	46,0	17,3	3,0	100,0
Ville	37,3	44,2	11,8	6,6	100,0
Cité	19,5	35,4	28,7	16,4	100,0
Urbain	36,9	44,1	12,2	6,8	100,0
Rural	11,1	44,5	13,9	30,5	100,0
Total	36,1	44,1	12,2	7,6	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Au niveau des provinces, 42,7% de la population de Kinshasa a eu accès à l'internet au moins une fois par jour. La proportion de ceux qui ont eu accès à l'internet au moins une fois par semaine est de 44,2%. Viennent ensuite les provinces du Katanga (36,5%), de la Province Orientale (33,6%), du Nord-Kivu (27,5%) et du Bandundu (27,1%) pour la population ayant eu accès à l'internet au moins une fois par jour. Il va de soi que la fréquence est plus élevée en milieu urbain (36,9%) qu'en milieu rural (11,1%). Pour ce qui est de la proportion de la population ayant accédé à l'internet au moins une fois par semaine, c'est la province de l'Equateur qui se hisse en première position avec 63,5% et le Bandundu détient la proportion la plus basse de toutes les provinces et de tous les milieux (29,2%). Néanmoins, le Bandundu occupe la première position où la population a accédé à l'internet au moins une fois par mois au cours des douze derniers mois, pendant que la moyenne nationale est de 12,2%.

2.3.4. Santé

A. Principaux problèmes de santé

La lecture de ce tableau fait ressortir que le paludisme constitue le principal problème de santé rencontré par la population de la RDC. En effet 51,4% de la population a souffert du paludisme au moment de l'enquête. La proportion reste élevée dans toutes les provinces. Elle va de 60,4% au Maniema à 43,4% au Nord-Kivu.

Tableau 2.25 : Les principaux problèmes de santé rencontrés par la population

Province/ Milieu	Principal problème de santé											Total
	Fièvre/ Paludisme	Diarrhée	Accident/ Blessure	Problème dentaire	Problème de peau	Maladie des yeux	Hypertension	Fièvre typhoïde	Ulcère	ORL	Autre	
Kinshasa	55,1	3,9	1,7	1,3	2,6	1,6	6,0	6,0	1,2	0,6	20,1	100,0
Bandundu	49,8	7,8	2,7	0,9	1,8	2,2	3,1	4,1	1,5	0,3	25,8	100,0
Bas-Congo	50,8	4,3	3,3	1,7	1,4	2,7	4,2	3,5	1,2	1,2	25,7	100,0
Katanga	50,2	11,3	2,1	1,0	1,3	1,8	3,7	6,0	1,2	1,3	20,2	100,0
Kasaï Oriental	50,0	9,2	2,6	0,7	1,4	1,8	2,4	7,1	1,3	1,4	22,1	100,0
Kasaï occidental	54,9	10,7	2,2	0,6	1,1	1,5	2,8	3,9	1,2	1,3	20,1	100,0
Equateur	53,4	8,0	2,7	2,0	1,8	1,3	2,7	4,3	1,1	1,4	21,3	100,0
Nord-Kivu	43,4	14,4	3,3	1,2	1,6	1,9	2,2	5,2	1,3	2,7	22,8	100,0
Sud-Kivu	51,5	9,2	2,8	1,1	3,0	1,1	2,1	3,5	1,2	0,9	23,5	100,0
Maniema	60,4	7,0	1,8	1,6	1,3	1,9	1,5	2,9	0,4	1,4	19,9	100,0
Province Orientale	51,9	7,4	2,4	1,7	3,6	1,6	3,0	5,5	0,9	0,6	21,3	100,0
Ville	55,1	5,8	2,0	1,4	2,6	1,5	5,0	7,2	1,0	0,8	17,4	100,0
Cité	55,0	7,6	1,6	0,8	1,5	2,2	3,3	3,8	1,0	0,9	22,4	100,0
Urbain	55,1	6,2	1,9	1,3	2,4	1,7	4,7	6,5	1,0	0,8	18,5	100,0
Rural	49,8	9,8	2,8	1,2	1,7	1,7	2,4	4,4	1,2	1,3	23,6	100,0
Total	51,4	8,7	2,5	1,2	1,9	1,7	3,1	5,0	1,2	1,1	22,0	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Par milieu de résidence, la population rurale est moins affectée par le paludisme (49,8%) que la population urbaine (55,1%).

La diarrhée vient en deuxième position avec 8,7% suivie de la fièvre typhoïde (5%), de l'hypertension (3,1%) ainsi que des accidents et blessures (2,5%). Il est à noter les maladies mal connues représentent 22% de l'ensemble des problèmes.

B. Service de santé consulté par la population

Il s'agit de saisir la personne ou la structure que la population a consultée une fois tombée malade.

Tableau 2.26 : A consulté un service de santé, un guérisseur ou un marabout

Province/Milieu	A consulté un service de santé, un guérisseur ou un marabout		
	Oui	Non	Total
Kinshasa	72,1	27,9	100,0
Bandundu	60,8	39,2	100,0
Bas-Congo	62,0	38,0	100,0
Katanga	66,2	33,8	100,0
Kasaï Oriental	52,9	47,1	100,0
Kasaï occidental	56,2	43,9	100,0
Equateur	68,7	31,3	100,0
Nord-Kivu	78,7	21,3	100,0
Sud-Kivu	71,6	28,4	100,0
Maniema	76,5	23,5	100,0
Province Orientale	70,2	29,8	100,0
Ville	67,9	32,1	100,0
Cité	64,9	35,1	100,0
Urbain	67,3	32,7	100,0
Rural	64,9	35,1	100,0
RDC	65,7	34,3	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Plutôt que de recourir à l'automédication, il ressort de ce tableau que dans l'ensemble, 65,7% de la population a effectivement consulté un service de santé, un guérisseur ou un marabout lorsqu'elle a eu des problèmes de santé quel que soit le milieu de résidence, surtout au Nord-Kivu où la proportion atteint 78,7%, au Maniema (76,5%), à Kinshasa (72,1%) au Sud-Kivu (71,6%) et dans la Province Orientale (70,2%). La proportion dans les autres provinces tourne autour de la moyenne nationale, à l'exception des deux Kasaï où les proportions sont les plus basses : 56,2% pour le Kasaï Occidental et 52,9% pour le Kasaï Oriental.

C. Personne consultée pour la première fois par la population

Le tableau ci-dessous montre que 66,9% de la population congolaise consulte l'infirmier en premier lieu lorsqu'elle a des problèmes de santé tandis que 20% de cette population consulte le médecin. Cela est probablement dû au coût de la consultation chez le médecin et à leur nombre réduit par rapport à la population. La tendance est la même à travers toutes les provinces sauf à Kinshasa où 52% de la population recourt au service du médecin contre 40% qui consulte un infirmier en premier lieu.

Tableau 2.27 : Personne consultée pour la première fois par la population

Province/Milieu	Personne consultée pour la première fois									
	Médecin	Infirmier(ère)	Sage-femme	Agent de santé	Pharmacien	Autre personnel moderne	Guérisseur/tradipraticiens	Marabout/féticheur	Autre	Total
Kinshasa	52,7	40,0	0,1	2,6	0,8	0,4	0,8	0,0	2,6	100,0
Bandundu	19,0	71,4	0,2	1,0	2,5	2,2	2,3	0,3	1,1	100,0
Bas-Congo	39,5	56,8	0,0	0,2	0,3	1,3	1,1	0,5	0,3	100,0
Katanga	20,7	56,9	0,1	4,4	8,6	7,2	1,2	0,0	0,9	100,0
Kasaï Oriental	14,4	72,9	0,4	1,6	1,9	6,4	1,0	0,3	1,2	100,0
Kasaï occidental	15,5	65,3	0,3	3,1	9,9	1,7	2,0	0,1	2,1	100,0
Equateur	11,8	78,5	0,2	2,6	1,4	1,6	2,1	0,2	1,7	100,0
Nord-Kivu	13,8	70,8	0,0	2,7	7,5	2,1	2,0	0,0	1,1	100,0
Sud-Kivu	12,0	71,7	0,3	1,9	7,4	0,3	4,2	0,1	2,2	100,0
Maniema	21,5	72,3	0,6	1,3	0,7	0,7	1,8	0,2	1,0	100,0
Province Orientale	13,8	74,5	0,5	3,2	5,8	0,1	1,7	0,0	0,4	100,0
Ville	36,8	52,8	0,1	1,2	5,7	1,2	1,1	0,0	1,2	100,0
Cité	27,3	60,4	0,1	0,9	6,7	1,4	2,0	0,1	1,2	100,0
Urbain	34,9	54,3	0,1	1,1	5,9	1,2	1,3	0,0	1,2	100,0
Rural	12,9	72,9	0,3	3,1	3,9	3,2	2,1	0,2	1,4	100,0
RDC	20,0	66,9	0,2	2,5	4,6	2,6	1,8	0,1	1,3	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Il est à noter que 4,6% de la population consulte en premier lieu le pharmacien car celui-ci est supposé connaître la composition du médicament et la dose par ailleurs, en rapport avec le problème de santé. En plus la consultation est souvent gratuite.

D. Type de moustiquaire utilisé par la population selon la province et milieu de résidence

Il ressort du tableau ci-dessous que 91% de la population de la RDC utilise la moustiquaire imprégnée d'insecticide.

Selon le milieu, les ruraux utilisent beaucoup plus les moustiquaires imprégnées (92,2%) que les urbains (89,3%).

Dans les provinces, c'est le Kasaï Occidental qui se place en première position avec 98,1% des personnes qui utilisent la moustiquaire imprégnée. Elle est suivie du Kasaï Oriental (97,3%), du Bas-Congo (95,6%), du Nord-Kivu (94,9%), du Bandundu (94,1%) et du Katanga (93,8%). Kinshasa occupe la dernière position avec 74,4%. Cependant, c'est à Kinshasa où la proportion d'utilisateurs des moustiquaires simple est plus élevée (24,2%).

Tableau 2.28 : Type de moustiquaire utilisé par province et milieu de résidence

Province/Milieu	Type de moustiquaire			
	Simple	Imprégné	NSP/pas sûr	Total
Kinshasa	24,2	74,4	1,4	100,0
Bandundu	5,4	94,1	0,5	100,0
Bas-Congo	3,8	95,6	0,7	100,0
Katanga	5,8	93,8	0,3	100,0
Kasaï Oriental	2,5	97,3	0,2	100,0
Kasaï occidental	1,7	98,1	0,2	100,0
Equateur	14,2	85,6	0,2	100,0
Nord-Kivu	4,6	94,9	0,5	100,0
Sud-Kivu	11,8	86,8	1,3	100,0
Maniema	20,0	79,3	0,8	100,0
Province Orientale	9,3	89,5	1,3	100,0
Ville	10,8	88,3	0,9	100,0
Cité	5,0	94,3	0,7	100,0
Urbain	9,8	89,3	0,9	100,0
Rural	7,3	92,2	0,5	100,0
RDC	8,3	91,0	0,6	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

E. Naissances assistées par un personnel de santé qualifié

Il ressort du tableau ci-dessous que dans l'ensemble, les naissances se passent dans des bonnes conditions étant donné que 91,8% de celles-ci sont assistées par un personnel de santé qualifié et 84,6% de ces naissances se sont déroulées dans un centre moderne.

A Kinshasa la quasi-totalité des naissances (99,5%) se sont passées avec l'assistance d'un personnel de santé qualifié et 99,7% de ces naissances ont eu lieu dans un centre de santé moderne.

Dans les autres provinces, la situation est pratiquement la même en ce sens que les proportions des naissances assistées par un personnel de santé qualifié se situe au-delà de 85% et celles ayant eu lieu dans un centre de santé moderne est également au-dessus de 74%.

Tableau 2.29 : Proportion des naissances assistées par un personnel de santé qualifié et ayant eu lieu dans un centre de santé moderne

Province/Milieu	Personnel de santé qualifié	Lieu d'accouchement moderne
Kinshasa	99,5	99,7
Bandundu	92,6	89,0
Bas-Congo	96,1	96,3
Katanga	90,9	75,2
Kasaï Oriental	84,8	79,1
Kasaï occidental	94,8	79,1
Equateur	85,6	74,1
Nord-Kivu	88,6	84,1
Sud-Kivu	94,5	94,2
Maniema	97,3	91,9
Province Orientale	96,3	89,4
Ville	98,0	97,4
Cité	96,0	93,1
Urbain	97,6	96,7
Rural	88,8	78,3
RDC	91,8	84,6

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

F. Utilisation de la contraception

Les résultats présentés au tableau 2.30 ci-dessus indiquent que le préservatif est la méthode contraceptive la plus répandue et la plus utilisée par les femmes de 12 à 49 ans au moment de l'enquête. Cette méthode représente 32% de l'ensemble des méthodes devant l'abstinence périodique (28,4%).

La prévalence de la contraception est plus élevée dans le Bandundu (46%), suivi de Kinshasa (43%), de la Province Orientale (42%), du Bas-Congo (41,8%) et du Maniema (34,5%).

Le préservatif est beaucoup plus utilisé par les femmes des milieux urbains (41%) que par celles des milieux ruraux (22,8%). Par contre, l'abstinence périodique est pratiquée plus par les femmes rurales (36,2%) que par les femmes urbaines (21,4%). Il en est de même pour l'allaitement, le retrait et les méthodes traditionnelles.

Tableau 2.30. : Taux d'utilisation de la contraception par les femmes âgées de 12 à 49 ans

Province/Milieu	Principale méthode utilisée												Total
	Stérilisation féminine	Stérilisation masculine	Pilule	Dispositif Intra-utérin	Injections	Implants	Préservatifs	Allaitement	Abstinence périodique	Retrait	Traditionnelle	Autre	
Kinshasa	2,1	0,8	8,4	0,4	4,5	2,5	43,0	3,3	20,4	4,9	4,6	5,0	100,0
Bandundu	0,4	0,3	2,6	0,0	0,3	0,0	46,0	3,7	17,2	22,9	4,6	1,9	100,0
Bas-Congo	1,2	0,5	5,4	0,0	8,5	0,0	41,8	2,0	14,8	16,8	1,1	7,8	100,0
Katanga	2,3	0,5	4,0	0,2	2,0	0,6	19,6	13,7	38,1	5,2	8,2	5,7	100,0
Kasaï Oriental	2,0	0,0	2,4	0,0	1,7	0,5	17,6	10,4	50,9	1,4	9,8	3,5	100,0
Kasaï occidental	0,8	0,0	0,8	0,3	0,6	1,0	26,7	6,2	50,5	6,7	4,5	1,9	100,0
Equateur	1,8	0,1	3,0	0,6	6,0	0,6	27,7	6,6	27,9	5,6	5,1	14,9	100,0
Nord-Kivu	10,9	0,0	6,1	1,0	8,1	5,5	20,9	16,9	21,4	0,5	3,1	5,7	100,0
Sud-Kivu	3,1	0,0	11,5	0,0	9,7	0,0	16,8	9,2	21,5	19,1	1,7	7,4	100,0
Maniema	1,7	0,0	0,6	1,9	1,6	1,1	34,5	12,2	41,9	2,6	1,6	0,4	100,0
Province Orientale	5,8	0,0	2,6	0,0	0,8	0,4	42,0	5,7	14,4	3,6	14,3	10,4	100,0
Ville	2,9	0,4	6,6	0,5	5,1	1,8	41,4	5,3	21,0	3,2	4,5	7,4	100,0
Cité	2,3	0,2	4,6	1,0	3,0	1,0	38,2	11,2	24,5	5,1	4,9	4,1	100,0
Urbain	2,8	0,4	6,3	0,5	4,8	1,7	41,0	6,1	21,4	3,4	4,5	6,9	100,0
Rural	2,5	0,2	2,4	0,1	1,9	0,6	22,8	9,2	36,2	11,7	7,8	4,7	100,0
RDC	2,6	0,3	4,5	0,3	3,5	1,2	32,4	7,5	28,4	7,4	6,1	5,9	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

CHAPITRE III : CADRE DE VIE DES MENAGES

Le présent chapitre aborde l'environnement immédiat du ménage ou cadre de vie du ménage qui consiste en analyse des éléments de confort de logement occupé par le ménage à savoir : les principaux éléments de confort de l'habitat, le type d'habitat, le statut d'occupation du logement, etc.

3.1. Principaux éléments de confort de l'habitat

3.1.1. Principaux éléments de confort de l'habitat par catégorie de ménages (% de ménages)

Ci-dessous il a été examiné, la distribution des ménages par catégorie socio-économique où se situe le chef de ménage. Il s'agit de sept catégories selon le secteur institutionnel d'activité du chef de ménage, à savoir :

Ménages publics : les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur public :

- Ménages privés formels : les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur privé formel ;
- Ménages informels agricoles: les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur informel agricole ;
- Ménages informels non agricoles: les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur informel non agricole;
- Ménages retraités, chômeurs ou inactifs : les ménages dont le chef est soit retraité, soit chômeur, soit inactif. (Voir partie emploi pour plus de détail)

Le tableau ci-dessous montre que les ménages dont les chefs appartiennent à la catégorie de personnes évoluant dans le secteur privé formel sont les mieux nantis. En effet 68% de ces ménages habitent les maisons en dur, 55,66% sont connectés au réseau électrique, 35,83% disposent du robinet extérieur, 7,74% ont le robinet à l'intérieur de leurs maisons, 9,32% utilisent les toilettes avec chasse à l'extérieur, 5,28% disposent des toilettes avec chasse à l'intérieur de leurs maisons, 21,21% utilisent toute autre source d'énergie électrique pendant que 0,60% utilise le gaz.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître dans le contexte congolais, les retraités occupent la deuxième position avec 66% de ménages de cette catégorie qui habitent des maisons en dur, 33,62% disposent du robinet extérieur, 8,16% du robinet intérieur, 47,76% sont connectés au réseau électrique, ils n'utilisent pas le gaz mais 21% utilisent toute autre source d'énergie électrique. Ce sont les personnes qui ont investi durant leur vie active.

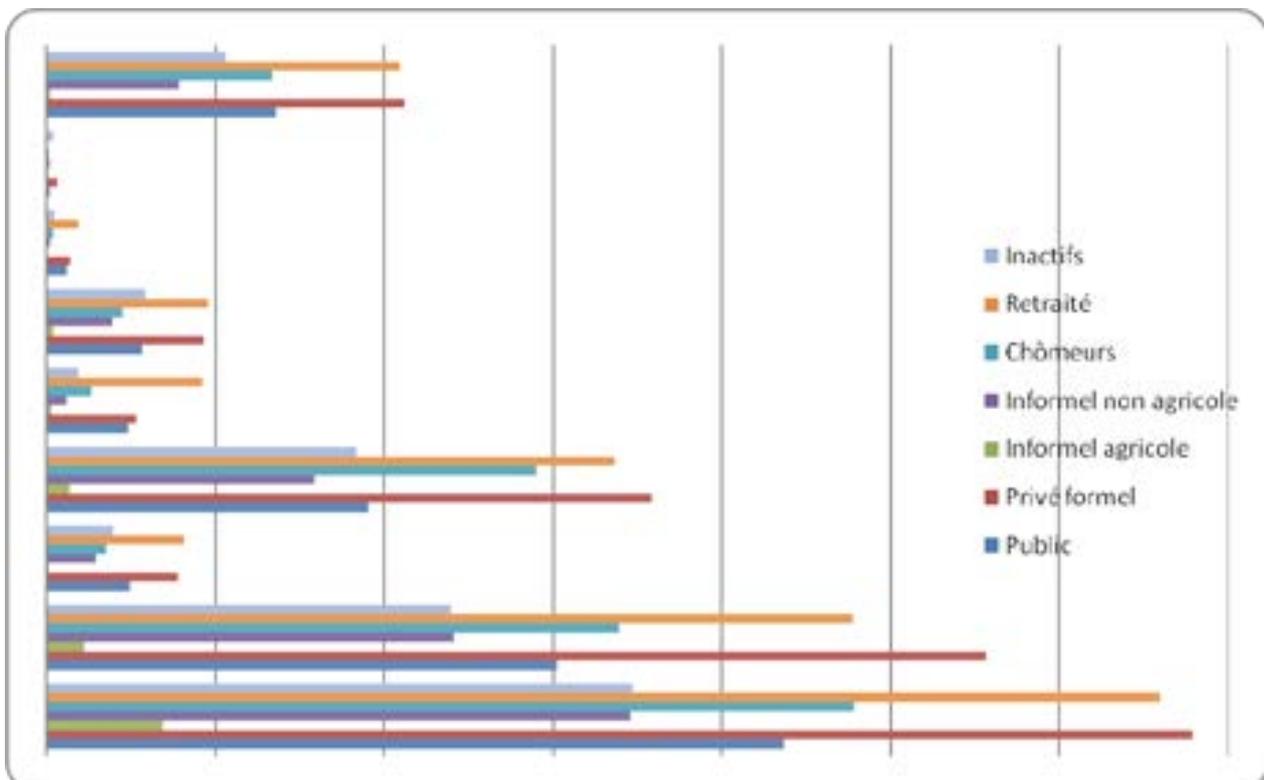
A la suite de ces catégories, en ce qui concerne le confort de l'habitat, viennent les chômeurs, les ménages du secteur public, les inactifs, les ménages du secteur informel non agricole et enfin les informels agricoles.

Tableau 3.1. : Principaux éléments de confort de l'habitat par catégorie de ménages (% de ménages)

Indicateur	Groupe socioéconomique du chef de ménage							Total
	Public	Privé formel	Informel agricole	Informel non agricole	Chômeurs	Retraité	Inactifs	
murs en dur	43,69	67,93	6,86	34,57	47,88	65,98	34,69	23,43
électricité	30,25	55,66	2,22	24,09	33,95	47,76	23,95	15,31
robinet intérieur	4,93	7,74	0,14	2,89	3,54	8,16	3,91	2,05
robinet extérieur	19,05	35,83	1,35	15,84	28,99	33,62	18,31	10,38
aisance avec chasse intérieur	4,84	5,28	0,27	1,18	2,64	9,19	1,84	1,45
aisance avec chasse extérieur.	5,61	9,32	0,36	3,88	4,46	9,56	5,87	2,73
villa	1,20	1,40	0,00	0,19	0,37	1,86	0,45	0,29
Energie gaz	0,18	0,59	0,10	0,18	0,13	0,00	0,39	0,17
Energie électricité	13,56	21,21	0,22	7,80	13,34	20,90	10,62	5,63

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Graphique 3.1 : Principaux éléments de confort de l'habitat par catégorie de ménages (% de ménages)



Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

3.1.2. Principaux éléments de confort de l'habitat par province (% de ménages)

Il ressort du tableau ci-dessous que les ménages habitant la ville de Kinshasa sont les mieux dotés en éléments de confort de l'habitat par rapport aux autres provinces. En effet 93% des ménages habitent les maisons en dur, 74,71% sont connectés au réseau électrique, 10,05% disposent des robinets à l'intérieur de leurs maisons, 56,65% ont des robinets extérieurs, 13,78% utilisent des lieux d'aisance extérieurs alors que 5,72% disposent des toilettes à l'intérieur de leurs habitations. En outre, 39,13% des ménages utilisent toute autre source d'énergie électrique.

Dans les autres provinces, la situation est différente en ce sens que la proportion de la population disposant de tel ou tel autre élément de confort diffère selon la province et l'élément. Le Bas-Congo par exemple, se place immédiatement après Kinshasa avec 46,40% des ménages qui habitent les maisons en dur, 16,35% sont connectés au réseau électrique ; au Nord-Kivu 10,76% des ménages occupent les habitations en dur et 6,54% ont l'électricité alors qu'au Sud-Kivu 8,30% des ménages habitent les maisons en dur et 10,88% sont connectés au réseau électrique.

Tableau 3.2 : Principaux éléments de confort de l'habitat par province (% de ménages)

Provinces	murs en dur	électricité	robinet intérieur	Robinet extérieur	aisance avec chasse intérieur.	aisance chasse extérieur	villa	Energie gaz	Energie électricité
Kinshasa	92,92	74,71	10,05	56,65	5,72	13,78	2,05	0,37	39,13
Bandundu	5,61	2,71	0,09	1,36	0,28	0,54	0	0,11	1,13
Bas-Congo	46,4	16,35	0,93	6,86	0,62	1,32	0	0,16	4,68
Katanga	26,58	13,15	1,14	7,13	2,22	4,19	0,1	0,29	1,63
Kasaï Oriental	5,14	0,35	0	1,4	0,33	0,2	0	0	0,07
Kasaï occidental	14,39	0,86	0,08	1,49	0,47	0,54	0	0,17	0
Equateur	7,8	7,39	0,54	0,82	0,85	0,41	0	0,06	0,71
Nord-Kivu	10,76	6,54	0,97	4,63	0,85	1	0,07	0,24	0,94
Sud-Kivu	8,3	10,88	1,85	7,81	0,36	0,73	0	0,2	0,53
Maniema	11,09	8,82	0,18	1,66	0	0	0	0,14	0,57
Province Orientale	9,9	9,52	3,25	8,31	1,34	1,48	0,33	0,11	2,66
Milieu									
Urbain	52,37	40,82	5,6	26,9	3,52	7,08	0,81	0,28	15,46
Rural	7,17	0,97	0,05	1,1	0,28	0,28	0	0,11	0,11

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Au niveau des 26 provinces, la tendance reste la même que celle des 11 provinces dans ce sens que la proportion des ménages disposant de tel ou tel élément de confort diffère sensiblement selon la province. Dans la province de l'Equateur par exemple, les ménages qui occupent des maisons dont les murs sont construits en dur représentent 19,1% alors que pour la province du Sud Ubangi, cette proportion n'est que de 2,7%. Dans le Nord Ubangi, les ménages disposant de l'électricité représentent 41,1% pendant que le Sud Ubangi, la Tshuapa et la Mongala ne représentent que 0,3%, 0,2% et 0,1% respectivement.

**Tableau 3.2.1. : Principaux éléments de confort de l'habitat par province
(% de ménages)**

Province	Indicateurs								
	murs en dur	électricité	robinet intérieur	robinet extérieur	aisance avec chasse intérieure	aisance avec chasse extérieure	villa	Energie gaz	Energie électricité
Kinshasa	92,9	74,7	10,0	56,6	5,7	13,7	2,0	,4	39,0
Kongo Central	46,4	16,4	,9	6,9	,6	1,3	,0	,2	4,7
Mai-Ndombe	1,2	,7	,0	,0	,1	,0	,0	,0	,2
Kwilu	8,6	4,2	,1	2,4	,5	,9	,0	,2	1,9
Kwango	1,9	,7	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0
Equateur	19,1	2,2	,0	,4	,4	,0	,0	,1	,0
Sud-Ubangi	2,7	,3	,3	,2	,2	,3	,0	,0	,3
Nord-Ubangi	9,5	41,1	2,7	3,9	4,2	1,9	,0	,2	3,6
Mongala	1,6	,1	,2	,3	,0	,0	,0	,0	,0
Tshuapa	2,5	,2	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,2
Tshopo	25,5	27,9	10,1	16,1	3,9	4,0	1,0	,0	8,4
Bas-Uele	1,2	,2	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0
Haut-Uele	,7	1,3	,0	,0	,0	,0	,0	,2	,2
Ituri	5,1	1,7	,4	9,9	,4	,7	,1	,2	,0
Nord-Kivu	10,8	6,5	1,0	4,6	,9	1,0	,1	,2	,9
Sud-Kivu	8,3	10,9	1,9	7,8	,4	,7	,0	,2	,5
Maniema	11,1	8,8	,2	1,7	,0	,0	,0	,1	,6
Lualaba	39,0	16,1	,4	7,4	,4	2,2	,1	,8	1,5
Haut-Lomami	15,1	,9	,0	,1	,4	,0	,0	,0	,3
Tanganyika	2,2	,6	,2	5,3	,0	,0	,0	,0	,0
Haut-Katanga	34,9	22,7	2,4	11,8	4,7	8,7	,2	,3	2,9
Kasai-Oriental	9,3	,8	,0	3,1	,1	,0	,0	,1	,0
Sankuru	1,0	,4	,0	,5	,9	,8	,0	,2	,0
Lomami	4,0	,1	,0	,7	,2	,1	,0	,0	,0
Kasai	3,1	1,1	,2	,5	,0	,2	,0	,0	,3
Kasai-Central	22,2	,7	,0	2,2	,8	,8	,0	,0	,1
Total	23,4	15,3	2,0	10,4	1,4	2,7	,3	,2	5,6

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

3.1.3. Mode d'occupation des logements par catégorie de ménage

Le tableau 3.3 ci-dessous renseigne sur le statut d'occupation des logements. Il apparaît que la majorité des ménages (76,1%), quelle que soit la catégorie, habitent leurs propres logements. Un bon nombre de ménages sont des locataires (14,8%) et une infime partie est soit logé par l'employeur soit logé gratuitement par un tiers.

Par groupe socioéconomique du chef de ménage, les retraités occupent la première position avec 91,4% des ménages des propriétaires, suivis de ceux qui sont dans le secteur informel agricole (90,8%), les inactifs (73,9%), ceux du secteur public (60,5%), ceux du secteur informel non agricole (58,8%), les Chômeurs (55,7%) et enfin ceux du secteur privé formel (42,9%).

Les résultats indiquent qu'on trouve beaucoup plus de locataires dans la catégorie des privés formels (46%), ensuite viennent les chômeurs (31,8%), 29,1% pour le groupe des informels non agricoles, 26,8% pour le groupe du secteur public et 15,8% pour les inactifs.

Tableau 3.3 : Mode d'occupation des logements par catégorie de ménage en %

Statut d'occupation	Groupe socioéconomique du chef de ménage							Total
	Public	Privé formel	Informel agricole	Informel non agricole	Chômeurs	Retraité	Inactifs	
Propriétaire	60,5	42,9	90,8	58,8	55,7	91,4	73,9	76,1
Locataire	26,8	46,0	2,7	29,1	31,8	4,5	15,8	14,8
Logé par l'employeur	5,5	2,1	0,4	1,1	0,7	2,0	0,7	1,3
Logé gratuitement par un tiers	1,8	2,1	1,6	1,7	2,1	0,4	2,4	1,7
Location vente	0,1	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Logé dans une parcelle	5,0	6,5	4,1	8,8	9,2	1,7	6,9	5,7
Autre	0,2	0,2	0,3	0,3	0,5	0,0	0,2	0,3
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

3.1.4. Principaux éléments d'équipement

Pour évaluer le niveau du bien-être des ménages, un certain nombre d'équipements minimum a été répertorié et a fait l'objet d'investigations pour savoir quels chefs de ménages appartenant à tels groupes socioéconomiques en possèdent.

En moyenne, toutes catégories confondues, 1,83% des ménages possèdent une télévision, 3,72% un ventilateur, 1,95% un réfrigérateur, 1,75% un téléphone fixe, 1,81% un téléphone portable, 1,79% une voiture et 1,79% une radio.

Selon les catégories des ménages, les proportions diffèrent d'une catégorie à une autre et d'un équipement à un autre. Il ressort que ce sont les ménages des chômeurs qui disposent de plus d'équipements que les autres.

Tableau 3.4 : Principaux éléments d'équipement par catégorie de ménages (% de ménages)

Élément d'équipement	Groupe socioéconomique du chef de ménage							Total
	Public	Privé formel	Informel agricole	Informel non agricole	Chômeurs	Retraité	Inactifs	
télévision	1,80	1,18	1,80	1,43	3,68	1,01	2,45	1,83
ventilateur	3,77	3,34	3,94	3,70	3,49	3,68	2,74	3,72
réfrigérateur	2,21	1,45	2,02	1,56	3,53	1,27	1,78	1,95
téléphone fixe	1,86	2,77	1,72	1,72	1,67	,93	1,53	1,75
téléphone portable	1,83	,97	1,65	2,10	2,94	3,91	1,73	1,81
voiture	1,88	1,34	1,83	1,59	2,47	1,45	1,81	1,79
radio	1,88	1,34	1,83	1,59	2,47	1,45	1,81	1,79

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

3.2. Habitat

3.2.1. Type d'habitat

Comme le montre le tableau 3.1 ci-dessous, en République démocratique du Congo les ménages habitent surtout dans des maisons individuelles du type traditionnel (78,6% %). Ceci se manifeste à travers toutes les provinces où la proportion atteint 92,3% à l'Equateur, 90% au Bandundu et au Kasai Occidental.

La proportion la plus basse se retrouve à Kinshasa. Quelques ménages vivent dans des maisons du type moderne dans une concession (8%). Ce type de logement se retrouve en majorité à Kinshasa (30,3%), un peu moins au Bas-Congo (10,2%), au Katanga (8,8%), au Nord-Kivu (8,7%) et au Maniema (7,5%). On trouve également un certain nombre de ménage dans des pièces sans dépendances (5,8%), surtout au Bas-Congo (18%) et au Kasai-Oriental (10,3%).

Tableau 3.5 : Répartition (en %) des ménages par province et milieu de résidence selon le type de logement

Province	Type d'habitat								
	Appartement	Villa	Maison de type moderne dans concession	Maison en bandes (type ONL)	Pièces sans dépendances	Studio	Maison individuelle du type traditionnel	Autre	Total
Kinshasa	1,1	2,0	30,3	14,0	5,8	6,3	39,4	1,0	100,0
Bandundu	0,5	0,0	4,8	0,9	1,5	0,9	90,0	1,4	100,0
Bas-Congo	0,1	0,0	10,2	3,2	18,0	1,6	66,4	0,5	100,0
Katanga	0,2	0,1	8,8	4,8	3,5	1,5	77,0	4,0	100,0
Kasai Oriental	0,0	0,0	1,4	2,0	10,3	0,2	84,9	1,3	100,0
Kasai occidental	0,0	0,0	2,2	1,8	3,3	0,6	90,0	2,1	100,0
Equateur	0,3	0,0	2,2	1,2	2,4	1,2	92,3	0,4	100,0
Nord-Kivu	0,3	0,1	8,7	1,6	7,7	0,5	79,5	1,7	100,0
Sud-Kivu	0,1	0,0	4,4	1,2	7,3	0,6	83,5	2,9	100,0
Maniema	0,0	0,0	7,5	0,2	3,8	0,1	88,4	0,1	100,0
Province Orientale	0,5	0,3	2,8	3,2	3,1	2,2	86,9	0,8	100,0
RDC	0,3	0,3	8,0	3,7	5,8	1,7	78,6	1,6	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

3.2.2. Matériaux des murs

En République Démocratique du Congo la majorité des maisons (32,2%) ont des murs en briques adobes et 29,6% des maisons sont en pisé. Les murs en briques adobes se retrouvent principalement dans les provinces du Katanga (69,7%), le Kasai Oriental (62,5%), le Maniema (54,5%) et le Bas-Congo (49,5%). Le Nord-Kivu détient le niveau le plus bas des maisons construites en briques adobes (1,9%). Pour les murs en pisé, c'est la Province Orientale qui occupe la première position avec 68% suivie du Nord-Kivu (60,6%) et l'Equateur avec 49,9%.

Les maisons construites en blocs de ciment représentent 13,1% de l'ensemble, 35,2 % en milieu urbain et seulement 0,7 % en milieu rural. Les maisons en briques cuites ou bloc

stabilisé représentent 10%. Cependant les proportions sont plus élevées au Bas-Congo (37,9), au Katanga (23,3%) et au Maniema (11,0%). En milieu rural, ce type de maisons représente 6,4% contre 16% en milieu urbain.

Kinshasa est la seule province où la majeure partie des maisons 85,9% ont des murs en blocs de ciment. Elle est suivie de loin par le Bas Congo avec 8,2% et le Kasai Occidental avec 7%. En plus, Kinshasa est la province où 2,1% de ménages occupent des maisons en béton armé.

Tableau 3.6. : Répartition (en %) des ménages par province et milieu de résidence selon le type de matériaux des murs des logements.

Province/Milieu de résidence	Matériaux des murs								Total
	Béton armé	Bloc de ciment	Briques cuites/bloc stabilisé	Briques adobes	Mur en pisé	Bois, planches	Végétaux, nattes	Autre	
Kinshasa	2,1	85,9	4,9	2,6	0,3	1,8	0,1	2,3	100,0
Bandundu	0,2	3,0	2,4	22,1	31,8	9,0	20,2	11,4	100,0
Bas-Congo	0,3	8,2	37,9	49,5	0,0	4,0	0,1	0,0	100,0
Katanga	0,2	3,0	23,3	69,7	0,7	1,1	1,2	0,8	100,0
Kasai Oriental	0,0	3,4	1,7	62,5	23,7	4,3	2,3	2,1	100,0
Kasai occidental	0,0	7,0	7,4	41,7	38,7	3,5	1,4	0,3	100,0
Equateur	0,4	3,3	4,1	28,6	49,9	5,5	7,0	1,3	100,0
Nord-Kivu	0,2	4,6	6,0	1,9	60,6	19,3	6,4	1,1	100,0
Sud-Kivu	0,0	1,3	7,0	20,5	36,8	19,7	12,2	2,5	100,0
Maniema	0,0	0,1	11,0	54,5	27,1	5,8	1,4	0,2	100,0
Province Orientale	0,6	4,3	5,0	8,4	68,0	12,1	1,5	0,1	100,0
Urbain	1,2	35,2	16,0	26,2	10,8	8,8	0,6	1,3	100,0
Rural	0,0	0,7	6,4	35,6	40,2	6,6	7,5	2,9	100,0
RDC	0,4	13,1	9,9	32,2	29,6	7,4	5,0	2,3	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Un certain nombre de ménages vivent dans des maisons en bois (7,4%) principalement dans les provinces du Sud-Kivu (19,7%), du Nord-Kivu (19,3%) et de la Province Orientale (12,1 %).

Le Bandundu et le Sud-Kivu sont les provinces où la plupart des ménages vivent encore dans des maisons ayant des murs en végétaux ou nattes. Les proportions sont de 20,2% pour le Bandundu et de 12,2% pour le Sud-Kivu.

3.2.3. Nature du sol

Les ménages habitent en majorité des logements où le sol est en terre battue (77,6%) et ce surtout en milieu rural (95,2 %) par rapport au milieu urbain (46,2 %). Ce type de revêtement du sol est beaucoup fréquent dans les provinces du Maniema (93,9%), le Kasai-Oriental (93,7%), l'Equateur (91,8%) et le Bandundu (91,2%). La planche ou le ciment (19,2 %) sont utilisés pour le sol des logements surtout à Kinshasa où la proportion atteint 76%. Ce type de revêtement du sol est l'apanage des ménages urbains 47,4% des cas contre 3,4 % en milieu rural. Les carreaux sont beaucoup plus utilisés à Kinshasa (12,4%).

Tableau 3.7. : Répartition (en %) des ménages selon la nature de sol des logements par province et milieu de résidence

Province/Milieu de résidence	Nature du sol					Total
	Bois	Carrelage	Planche/ciment	Terre battue/Paille	Autre	
Kinshasa	0,0	12,4	75,9	10,9	0,8	100,0
Bandundu	0,1	0,4	5,9	91,2	2,5	100,0
Bas-Congo	0,1	0,8	34,2	64,8	0,0	100,0
Katanga	0,5	0,9	16,8	81,3	0,5	100,0
Kasaï Oriental	0,0	0,3	5,8	93,7	0,3	100,0
Kasaï occidental	0,0	0,6	11,0	87,9	0,5	100,0
Equateur	0,5	0,5	6,5	91,8	0,7	100,0
Nord-Kivu	0,0	1,4	11,3	83,9	3,3	100,0
Sud-Kivu	0,2	1,1	12,1	85,6	1,0	100,0
Maniema	0,0	2,2	3,1	93,9	0,8	100,0
Province Orientale	0,1	1,0	10,8	87,7	0,4	100,0
Urbain	0,1	5,4	47,4	46,2	0,9	100,0
Rural	0,2	0,2	3,4	95,2	1,0	100,0
RDC	0,2	2,1	19,2	77,6	1,0	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

3.2.4. Nature de la toiture

Les ménages congolais vivent surtout dans des maisons couvertes en chaume ou paille (57,9 %) et particulièrement en milieu rural (80,6 %) alors que dans les milieux urbains, il n'y a que 17,3 % des logements couverts par ce matériau. A l'exception de Kinshasa (0,5 %), dans toutes les provinces, ce matériau couvre la majorité des toitures des logements.

La tôle galvanisée (27,4 %) vient en deuxième position dans l'ensemble de matériau de recouvrement des toits des logements des congolais, surtout à Kinshasa (73,9%), au Bas-Congo (45,3%), au Nord-Kivu (41,3%), au Sud-Kivu (26,5), au Katanga (24,9%), et au Kasaï-Occidental (22,5%). La proportion est de 56,6% pour les ménages urbains contre 11 % dans les milieux urbains.

La tôle de récupération vient en troisième position comme matériau de couverture des toitures des logements de la population congolaise. Elle représente 10,4% de l'ensemble de matériau de toiture et est surtout utilisée dans les milieux urbains (17,6%). Dans les provinces c'est surtout au Bas-Congo (20,5%), au Sud-Kivu (20,5%) et au Nord-Kivu (14%).

La toiture en béton est utilisé presque exclusivement à Kinshasa (2,5%). L'ardoise est aussi utilisée pour la toiture à Kinshasa (1,8%), tandis que l'Eternit l'est un peu à Kinshasa (7,2 %) et dans la Province Orientale (2,3%).

Tableau 3.8. : Répartition (en %) des ménages selon la nature de matériau de toiture des logements par province et milieu de résidence.

Province/Milieu de résidence	Nature du toit								Total
	Dalle en béton	Ardoise	Eternit	Tuile	Tôle galvanisée	Tôle de récupération	Chaume/Paille	Autre	
Kinshasa	2,5	1,8	7,2	3,7	73,9	10,1	0,5	0,3	100,0
Bandundu	0,0	0,1	0,0	0,6	18,1	6,7	73,4	1,0	100,0
Bas-Congo	0,1	0,2	0,5	0,9	45,3	20,5	32,2	0,3	100,0
Katanga	0,3	0,1	0,7	2,1	24,9	8,1	62,4	1,3	100,0
Kasaï Oriental	0,1	0,1	0,5	0,3	13,3	9,0	75,6	1,1	100,0
Kasaï occidental	0,1	0,1	0,1	1,4	22,5	11,7	60,9	3,1	100,0
Equateur	0,1	0,0	0,1	0,5	5,3	3,4	90,2	0,2	100,0
Nord-Kivu	0,2	0,1	0,1	0,5	41,3	14,0	43,2	0,6	100,0
Sud-Kivu	0,0	0,0	0,1	3,0	26,5	20,5	49,7	0,1	100,0
Maniema	0,0	0,0	0,0	0,8	13,6	4,5	81,1	0,0	100,0
Province Orientale	0,3	0,7	2,3	0,4	11,7	9,8	74,0	0,8	100,0
Urbain	1,1	0,9	3,4	2,7	56,6	17,6	17,3	0,3	100,0
Rural	0,0	0,1	0,2	0,5	11,0	6,5	80,6	1,1	100,0
Total	0,4	0,4	1,3	1,3	27,4	10,4	57,9	0,8	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC

3.2.5. Nombre de pièces d'habitation par catégorie de ménages

Les logements en RDC ont surtout 2 à 4 pièces et cela dans tous les groupes socioéconomiques des chefs de ménage. Quelques particularités méritent d'être relevées. En effet, dans les catégories des ménages des privés formels (32,7%), des informels agricoles (30,9%), des informel non agricoles (34,4%), des chômeurs (35,1%) et des inactifs (27,9%), les logements à 2 pièces prédominent alors que dans les catégories du secteur public (26,3%) et des retraités (29,9%) ce sont les logements à 3 pièces qui prédominent. Il est à noter qu'un certain nombre de ménages non négligeable et toute catégorie confondu, occupe des logements à 4 pièces et plus (32,5%).

Tableau 3.9 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de pièces du logement par catégorie de ménages

Tranches nombre pièces	Groupe socioéconomique du chef de ménage							Total
	Public	Privé formel	Informel agricole	Informel non agricole	Chômeurs	Retraité	Inactifs	
1	4,1	6,3	9,7	9,0	9,5	2,6	16,3	9,4
2	22,0	32,7	30,9	34,4	35,1	13,0	27,9	30,4
3	26,3	25,7	28,6	27,8	27,1	29,9	24,9	27,7
4	23,0	18,2	17,3	15,4	14,1	29,8	16,8	17,5
5	14,4	10,4	8,2	7,9	7,9	10,8	8,7	9,0
6 et +	10,2	6,7	5,2	5,5	6,2	13,9	5,4	6,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

2.3.6. Nombre de Chambres à coucher par catégorie de ménages

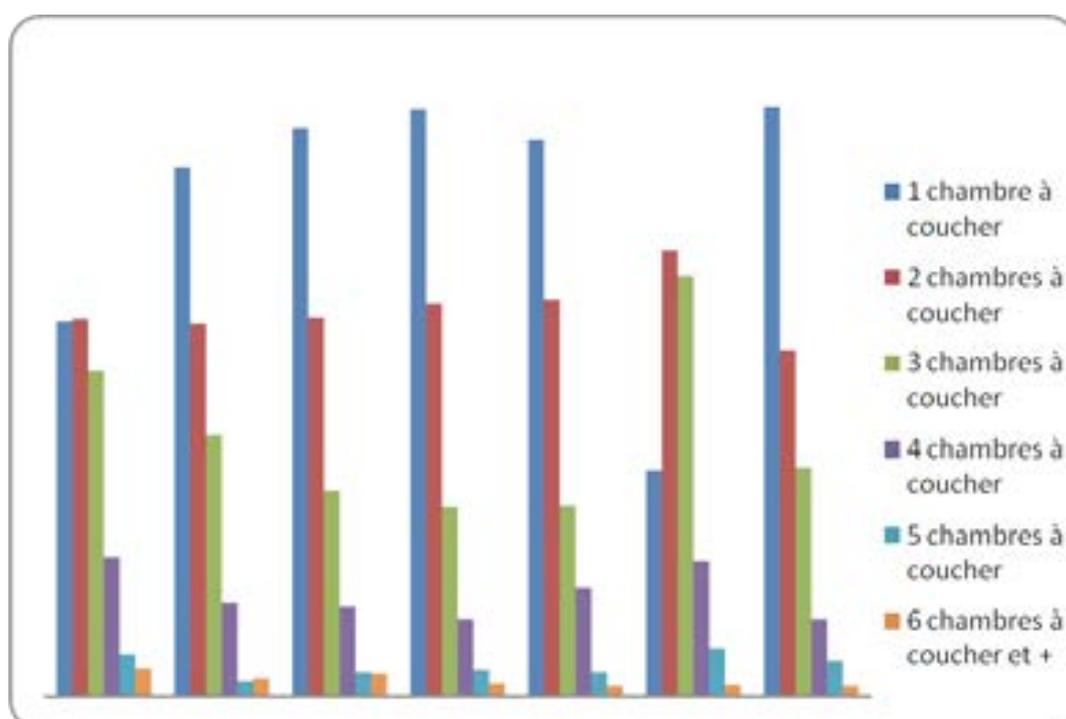
Le tableau ci-dessous indique que dans l'ensemble, quel que soit le groupe socioéconomique, 42,6% des logements ont une seule chambre à coucher, 29,5% en ont deux et 17,2% en ont trois. Comme pour le nombre de pièces, quelques particularités sont à relever : 46% des inactifs, 45,7% des ménages du secteur informel non agricole et 44,2% des ménages du groupe informel agricole occupent des logements à une chambre, tandis que 34,7% des retraités, 31% des chômeurs, 30,6% des ménages du groupe des informels non agricoles logent dans des maisons à deux chambres. On note une faible proportion (1,4%) des maisons à six chambres à coucher et plus.

Tableau 3.10 : Répartition (en %) des ménages selon le nombre de chambres à coucher par catégorie de ménages

Tranche nombre chambres à coucher	Groupe socio économique du chef de ménage							Total
	Public	Privé formel	Informel agricole	Informel non agricole	Chômeurs	Retraité	Inactifs	
1	29,2	41,2	44,2	45,7	43,4	17,6	45,9	42,6
2	29,4	29,0	29,5	30,6	30,9	34,7	26,9	29,5
3	25,3	20,3	16,0	14,7	14,8	32,7	17,8	17,2
4	10,8	7,2	6,9	6,0	8,4	10,5	6,0	7,2
5	3,2	1,1	1,8	2,0	1,8	3,7	2,7	2,1
6 et+	2,1	1,3	1,7	0,9	0,7	0,8	0,7	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Graphique 3.2. : Nombre de chambre à coucher des logements selon le groupe socioéconomique du chef de ménage



Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC

2.3.7. Energie utilisée pour la cuisson

La plupart des ménages de la RDC utilisent pour la cuisson des aliments le combustible solide à savoir, le bois de chauffe (65,6 %) et le charbon de bois (26,8 %) soit au total 92,4 % d'énergie de cuisson provenant de la forêt. Ceci a certainement des conséquences sur la déforestation et l'environnement en général. Si en milieu urbain c'est le charbon de bois qui est le plus utilisé (54% contre 11,5%), en milieu rural c'est le bois de chauffe qui l'est le plus (86,7% contre 28%).

L'électricité n'est utilisée pour la cuisson des aliments que par 5,6 % des ménages dans l'ensemble, 15,5 % des ménages en milieu urbain et 0,1 % en milieu rural. Une forte proportion des ménages utilisant l'électricité pour cuire leurs aliments se retrouve à Kinshasa 39,1 %. En dehors de la capitale et hormis le Bas Congo (4,7 %) et la Province Orientale (2,7 %), dans toutes les autres provinces, la proportion des ménages cuisant avec l'électricité est quasiment nulle.

Tableau 3.11. : Répartition du type de l'énergie de cuisine selon la province et le milieu de résidence (en % des ménages)

Province/Milieu de résidence	Energie pour la cuisine							
	Electricité	Gaz	Pétrole	Charbon de bois	Bois de chauffe	Sciure de bois	Autre	Total
Kinshasa	39,1	0,4	2,2	51,6	5,3	0,4	1,0	100,0
Bandundu	1,1	0,1	0,3	10,4	86,5	0,7	0,9	100,0
Bas-Congo	4,7	0,2	3,4	30,2	61,4	0,2	0,0	100,0
Katanga	1,6	0,3	0,2	52,8	44,7	0,0	0,3	100,0
Kasaï Oriental	0,0	0,1	0,2	17,4	80,4	0,9	1,0	100,0
Kasaï occidentale	0,2	0,0	0,2	30,1	69,1	0,1	0,3	100,0
Equateur	0,7	0,1	1,7	10,3	86,2	0,8	0,3	100,0
Nord-Kivu	0,9	0,2	1,5	16,7	79,4	0,8	0,4	100,0
Sud-Kivu	0,5	0,2	0,5	23,8	74,7	0,1	0,1	100,0
Maniema	0,6	0,1	0,2	14,4	84,1	0,0	0,6	100,0
Province Orientale	2,7	0,1	0,1	15,6	81,0	0,3	0,1	100,0
Urbain	15,5	0,3	1,4	54,0	28,0	0,2	0,6	100,0
Rural	0,1	0,1	0,7	11,5	86,7	0,5	0,4	100,0
Total	5,6	0,2	0,9	26,8	65,6	0,4	0,5	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

2.3.8. Energie utilisée pour l'éclairage

Les énergies les plus utilisées par les ménages en RDC pour l'éclairage est la lampe à piles (39,3%), le pétrole avec la lampe tempête (20,5 %) suivi de l'électricité (15 %) et du feu de bois (11,2 %). La lampe à pile qui n'existait pas en 2005 est plus utilisée par les ménages ruraux (47,7%) contre(24,3%) pour les ménages urbains. Dans les provinces, elle est surtout utilisée au Kasaï-Occidental (67,6%), au Bandundu (59,2%), au Kasaï-Oriental (57,7%), au Katanga (57,2%), au Maniema (49,2%) et dans la Province Orientale (40,4%). La lampe tempête est surtout utilisée par les ménages urbains (24,3 %) contre 18,3 % pour les ménages ruraux. Son utilisation est plus fréquente au Bas-Congo (68,1%) et au Nord-Kivu (45,9%). Une proportion relativement élevée des ménages ruraux utilise le feu de bois (16,6%) pour s'éclairer contre 1,7 % pour les ménages urbains. A Kinshasa l'utilisation du feu de bois pour l'éclairage est nulle.

Au-delà de la moyenne nationale qui est de 15%, le tableau montre que 40% des ménages urbains utilisent l'électricité pour l'éclairage. Par rapport aux provinces, on constate que Kinshasa occupe la première position avec 74,5 % des ménages qui sont éclairés avec l'électricité suivi du Bas-Congo (16,1%) et du Katanga (13,0 %).

Une faible proportion des ménages (2,2%) s'éclairent à la bougie et surtout en milieu urbain (3,4 %) contre 1,6% en milieu rural. Le Katanga (8,5 %) et le Kasai Oriental (3 %) sont les provinces qui ont eu des plus fortes proportions des ménages s'éclairant à la bougie. Il convient de signaler que 9,8% de ménages utilisent une énergie d'éclairage autre que les énergies classiques.

Tableau 3.12. : Répartition (en %) des ménages selon l'énergie d'éclairage des logements par province et milieu de résidence.

Province/Milieu de résidence	Mode d'éclairage									
	Electricité	Groupe électrogène	Gaz	Pétrole + lampe tempête	Pétrole + lampe Coleman	Bougie	Feu de bois	Lampe à pile	Autre	Total
Kinshasa	74,5	0,2	0,0	17,5	1,9	1,5	0,0	3,9	0,5	100,0
Bandundu	2,2	0,5	0,0	19,9	1,4	0,4	7,9	59,2	8,5	100,0
Bas-Congo	16,1	0,2	0,0	68,1	3,4	0,1	2,6	9,2	0,2	100,0
Katanga	13,0	0,2	0,1	2,6	0,5	8,6	11,3	57,2	6,6	100,0
Kasai Oriental	0,4	0,0	0,0	1,4	0,5	3,2	13,4	57,7	23,3	100,0
Kasai occidental	0,6	0,3	0,0	4,4	0,8	0,9	19,8	67,6	5,7	100,0
Equateur	7,0	0,4	0,0	17,3	1,6	0,3	24,9	26,2	22,3	100,0
Nord-Kivu	5,2	1,3	0,1	45,9	2,1	0,9	15,1	25,1	4,2	100,0
Sud-Kivu	10,8	0,1	0,0	28,5	2,9	0,5	12,4	35,8	9,1	100,0
Maniema	8,8	0,0	0,0	3,7	0,3	0,1	2,9	49,2	35,0	100,0
Province Orientale	9,0	0,5	0,1	24,5	2,4	2,0	11,5	40,4	9,6	100,0
Urbain	40,1	0,7	0,1	24,3	2,2	3,4	1,7	24,3	3,3	100,0
Rural	0,8	0,2	0,0	18,3	1,3	1,6	16,6	47,7	13,5	100,0
RDC	15,0	0,4	0,0	20,5	1,6	2,2	11,2	39,3	9,8	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

3.2.9. Eau de boisson

En considérant comme eau potable, celle provenant des robinets, des sources aménagées, des puits protégés, des forages et des bornes fontaines, on constate qu'un ménage sur deux (50,2 %) a accès à l'eau potable. Cette proportion cache néanmoins des fortes disparités existant entre les ménages urbains (85,1%) et les ménages ruraux (30,6%). Au niveau des provinces, Kinshasa, de toute évidence occupe la première position avec (98,5%) des ménages ayant accès à l'eau potable suivi du Nord Kivu (65,3%), du Sud Kivu (58,6%), du Bas Congo (54,4%), du Maniema (50%), du Katanga (46%), du Kasai Oriental (43,8%) et de la Province Orientale (43,5%) où en moyenne, plus de la moitié des ménages boivent une eau de qualité. Mais la situation est très préoccupante pour l'Equateur (29,2%), le Bandundu (33,7%) et le Kasai Occidental (22,2%) où l'on compte moins d'un ménage sur quatre buvant de l'eau potable.

Tableau 3.13 : Répartition (en %) des ménages selon l'approvisionnement en eau par province et milieu de résidence)

Approvisionnement en eau														
Province/Milieu de résidence	Kin	BDD	Bas-Congo	Katanga	K.Or	K.Occ	Equateur	N.Kivu	S.Kivu	Maniema	Province Orientale	Urbain	Rural	RDC
Robinet intérieur	10	0,1	0,9	1,1	0	0,1	0,5	1	1,9	0,2	3,2	5,6	0,1	2
Robinet extérieur	56,6	1,4	6,9	7,1	1,4	1,5	0,8	4,6	7,8	1,7	8,3	26,9	1,1	10,4
Forage	4,4	2,8	0,9	4	5,4	0,2	2,1	0	0,8	0,1	0,3	2,6	2,2	2,3
Borne fontaine	2,1	9	3,5	3,9	6,1	2,6	0,8	23,3	12,6	1,1	1,1	8,5	4,3	5,8
Robinet d'un autre ménage	22,4	4,1	13,1	12,4	7,4	0,6	1	2,7	9,1	1,2	4,7	21,4	0,7	8,2
Puits protégé	1,2	2,9	3,7	6,7	5,6	12,2	7,2	2,9	3,5	3,9	1,7	7,6	2,7	4,5
Puits non protégé	0,6	0,7	1,8	17	8,6	13,3	11,3	0,9	6,8	5,7	3,7	5,3	7,5	6,7
Source aménagée	1,8	13,4	25,4	10,8	17,9	5	16,8	30,8	22,9	41,8	24,2	12,5	19,5	17
Source non aménagée	0,3	47,9	31,1	16,6	31,7	38,4	40,6	22,3	20,2	37,2	41,7	6,3	41,4	28,8
Cours d'eau	0	17,7	12,6	19,9	15,4	23,7	18,7	9,5	5,1	7,1	9,9	2,4	19,1	13,1
Autre	0,4	0	0,2	0,4	0,4	2,5	0,1	1,9	9,4	0,1	1	0,9	1,5	1,3
Total	100	100	100	100										

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

En RDC, 49,9% des ménages utilisent pour boisson, l'eau naturelle sans aucun effort pour la rendre potable c'est-à-dire l'eau en provenance d'une source non aménagée (28,8%), d'un cours d'eau (13%), d'un puits non protégé (6,7%) et d'autres sources non définies (1,3%). C'est dans le milieu rural que les ménages boivent surtout l'eau naturelle : 69,5% dans l'ensemble des sources dont 7,5% pour les puits non protégés, 41,4% pour les sources non aménagées, 19,1% pour et les cours d'eau et 1,5% pour les autres sources non définies.

Les sources aménagées approvisionnent 17% des ménages en eau de boisson, principalement en milieu rural (19,5%), et un peu moins dans les milieux urbains (12,5%). Seulement 20,6% de ménages boivent l'eau de robinet dont 8,2% la puisent dans un autre ménage. L'eau de robinet est bue par les ménages urbains (53,9%) et surtout à Kinshasa (89%). Très peu des ménages ruraux (1,9%) boivent l'eau de robinet. L'eau provenant des puits est bue par 11,2% dont 4,5% des ménages pour ceux qui sont protégés.

3.2.10. Toilettes

En RDC, seuls 18,1% des ménages utilisent des toilettes hygiéniques (avec chasse d'eau ou aménagée). En détail, le trou dans la parcelle est le moyen d'aisance le plus utilisée par les ménages de la RDC (57,4 %) tant en milieu rural (65,7 %) qu'en milieu urbain (42,5%). Hormis la ville de Kinshasa (22,5%) et le Nord-Kivu (41,9%) dans toutes les provinces, la majorité des ménages utilisent ce type de toilette et la proportion varie de 49,2 % au Bas-Congo à 80,9 % à l'Equateur.

Tableau 3.14 : Répartition (en %) des ménages selon l'aisance par province et milieu de résidence

Province/Milieu de résidence	Lieu d'aisance								Total
	Intérieur privé chasse eau	Extérieur privé chasse eau	Commun à plusieurs ménages	Latrines aménagées privées	Latrines aménagées publiques	Trou dans la parcelle	Pas de toilette	Autre	
Kinshasa	5,7	13,8	28,8	12,4	16,0	22,5	0,5	0,3	100,0
Bandundu	0,3	0,5	1,4	5,9	1,8	72,5	17,1	0,5	100,0
Bas-Congo	0,6	1,3	3,8	22,0	2,6	49,2	19,1	1,4	100,0
Katanga	2,2	4,2	7,0	12,1	4,1	48,1	20,3	1,9	100,0
Kasaï Oriental	0,3	0,2	0,3	13,6	3,8	59,5	20,6	1,7	100,0
Kasaï Occidental	0,5	0,5	1,0	3,0	1,6	66,1	26,3	1,1	100,0
Equateur	0,9	0,4	0,6	4,4	0,7	80,9	10,8	1,2	100,0
Nord-Kivu	0,9	1,0	2,8	41,7	4,0	41,5	8,0	0,3	100,0
Sud-Kivu	0,4	0,7	1,2	20,1	3,5	61,2	10,9	2,0	100,0
Maniema	0,0	0,0	0,3	22,9	2,0	66,5	7,8	0,4	100,0
Province Orientale	1,3	1,5	3,3	10,6	1,2	73,3	8,2	0,6	100,0
Urbain	3,5	7,1	14,0	20,0	8,7	42,5	3,5	0,6	100,0
Rural	0,3	0,3	0,8	10,6	1,5	65,7	19,4	1,3	100,0
RDC	1,4	2,7	5,6	14,0	4,1	57,4	13,7	1,1	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

Les latrines aménagées privées viennent en deuxième position car utilisées par 14 % des ménages : 10,6% des ménages en milieu rural 20,0 % en milieu urbain. C'est dans le Nord Kivu (41,7%), le Maniema (22,9%) le Bas-Congo (22,0%) et le Sud-Kivu (20,1%) suivis du Kasaï-Oriental (13,6%), de Kinshasa (12,4%), du Katanga (12,1%) et de la Province

Orientale (10,6%) que les ménages utilisent plus les latrines aménagées privées. Les latrines avec chasse d'eau sont très peu utilisées dans toutes les autres provinces sauf à Kinshasa où 19,5 % des ménages les utilisent. Ces latrines sont soit privées et à l'intérieur (5,7 %) ou à l'extérieur (13,8 %). Il convient de noter que 13,7 % des ménages n'ont pas de toilettes, surtout les ménages ruraux (19,4 %). C'est au Kasai Occidental (26,3%), au Kasai-Oriental (20,6%) et le Katanga 20,3% que le problème se pose avec acuité.

3.2.11. Evacuation des ordures

Pour évacuer leurs ordures, les ménages utilisent principalement les dépotoirs sauvages (46,7 %), l'enfouissement intervient pour 19,2 % et le compost ou fumier pour 10,1%. Le service public ou privé d'évacuation d'ordures n'est vraiment utilisé qu'à Kinshasa (39,1%) et quelque peu au Katanga (3,3 %). Il y a 8 % des ménages qui incinèrent leurs ordures, spécialement en milieu urbain (11,2 %) et dans les provinces du Bandundu (14,9 %), de la Province Orientale (13,8) et du Bas Congo (13,6 %). La voie publique est utilisée comme dépotoir des ordures par 4,3 % des ménages particulièrement en milieu urbain (8,7%) et spécialement au Kasai Occidental (13,9%) et à Kinshasa (10,2 %). Enfin, si la proportion des ménages jetant leurs ordures dans les cours d'eau est faible (2,8% %) dans l'ensemble du pays, elle est relativement élevée à Kinshasa (9,9 %).

Tableau 3.15 : Répartition (en %) des ménages selon l'évacuation des ordures par Province et milieu de résidence.

Province/Milieu de résidence	Mode d'évacuation des ordures								Total
	Service public ou privé	Incinération	Enfouissement	Voie publique	Cours d'eau	Dépotoir sauvage	Compost ou fumier	Autre	
Kinshasa	39,1	5,1	16,5	10,2	9,9	13,6	2,3	3,3	100,0
Bandundu	0,1	14,9	40,4	2,5	0,4	27,6	12,5	1,5	100,0
Bas-Congo	0,8	13,6	6,9	2,3	4,0	67,6	3,4	1,2	100,0
Katanga	3,3	8,9	27,5	2,9	1,3	45,7	6,4	4,0	100,0
Kasai Oriental	0,1	2,4	14,4	7,0	0,3	55,1	12,4	8,5	100,0
Kasai occidental	0,2	4,1	31,6	13,9	1,1	29,6	11,2	8,3	100,0
Equateur	0,1	5,3	10,8	0,7	3,5	70,0	8,7	1,0	100,0
Nord-Kivu	1,4	6,9	29,6	1,8	1,7	31,5	26,4	0,9	100,0
Sud-Kivu	0,4	1,1	5,8	3,8	2,8	68,9	12,9	4,3	100,0
Maniema	1,2	7,1	9,6	0,7	2,4	75,0	1,6	2,3	100,0
Province Orientale	1,7	13,8	8,2	2,2	2,8	57,2	11,6	2,6	100,0
Urbain	14,6	11,2	23,6	8,7	6,2	25,8	6,1	3,9	100,0
Rural	0,2	6,3	16,7	1,9	0,9	58,5	12,3	3,2	100,0
RDC	5,4	8,0	19,2	4,3	2,8	46,7	10,1	3,4	100,0

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS-RDC.

CHAPITRE IV : INSERTION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Introduction

L'insertion sur le marché de travail concerne la main d'œuvre engagée sur l'ensemble du territoire pour la production des biens et services en vue d'une rémunération, d'un profit ou de la consommation du ménage. Ce chapitre présente la situation d'activité de la population et concerne principalement des actifs occupés de 5 ans ou plus sur le marché du travail. Cette insertion est analysée à travers la situation d'activités des personnes actives, le secteur d'activité dans lesquels ces personnes exercent leur emploi, les groupes socio-économiques des actifs occupés, leur profil et la dynamique de leur emploi.

4.1. Mesure d'activité

La mesure de la population active est un indicateur qui définit le nombre d'individus engagés sur le marché du travail, soit qu'ils exercent un emploi (actifs occupés), soit qu'ils en recherchent (chômeur). Le taux d'activité désigne ainsi le rapport entre la population active et la population potentiellement active, c'est-à-dire en âge de travailler. C'est également un indicateur qui évalue le niveau d'accès sur le marché du travail. Un taux d'activité important traduit un accès important de la main d'œuvre sur le marché de travail.

Il est également important de noter que l'on distingue deux types de taux d'activité. Le taux d'activité au sens du BIT² et le taux d'activité au sens large. Le taux d'activité au sens du BIT se définit comme le rapport entre la population active occupée rapportée à la population en âge de travailler. Au sens large, le taux d'activité prend en compte, en plus des personnes actives occupées et celles qui ont posé un acte de recherche d'emploi, celles qui n'en ont pas recherché (du fait de découragement) mais qui sont disponibles à travailler, rapportées à la population en âge de travailler.

En RDC, sur la population de plus de 10 ans, les actifs (au sens du BIT, c'est-à-dire ceux qui travaillent ou sont au chômage) représentent 55,9%, soit 28,8 millions d'individus, dont 9,4% à Kinshasa; 32% dans le milieu urbain et 68% dans le milieu rural. L'analyse du taux d'activité faite sur les 11 provinces montre des fortes disparités interprovinciales, le taux d'activité le plus bas est observé à Kinshasa avec 40,38 % (dont 49,90 % pour les hommes et 32,19 % pour les femmes). Dans l'ensemble, comparé au taux d'activité national, tout sexe confondu, ce taux est élevé à plus de 60% dans les deux Kasai, respectivement 65,51% pour le Kasai occidental et 60,17% pour le Kasai oriental mais reste également élevé pour les provinces du Nord - Kivu (59,60%), du Bas - Congo (59,26 %), du Bandundu (59,12 %), de la Province Orientale (58,44 %), de l'Equateur (58,20 %) et du Maniema (57,99%). D'une manière générale, le taux d'activité est plus élevé en milieu rural (64,06 %) qu'en milieu urbain (43,97 %).

En considérant l'analyse du taux d'activité BIT sous l'angle des 26 provinces, le taux le plus élevé est observé dans les provinces de Tanganyika (73,79%), Haut Uélé (71,43%) et Bas Congo (71,30%). Cependant le taux d'activité reste encore largement au dessus de la moyenne nationale chez les populations de provinces de Mai-Ndombe (67,82%), Kasai

² Le BIT recommande de calculer le taux d'activité sur la population de 15-64 ans ; cependant, pour les besoins nationaux nous le calculons sur les 10 ans et plus.

Central(67,30%), Sud Ubangi (64,85%), Sankuru (63,69%), Kasai (63,01%) et Kwango (62,84%). Kinshasa détient toujours le taux le plus faible (40,38%).

L'examen par sexe pour l'ensemble du pays montre que le taux d'activité BIT des hommes (58,79%) est supérieur à celui des femmes (53,18%); la situation est pareille dans la plupart de 26 provinces, par contre le taux d'activité BIT des femmes est supérieur à celui des hommes dans les provinces suivantes: Mai-Ndombe, Kwango, Sud Ubangi, Nord Ubangi, Haut Uele, Sankuru, Lomami et Kasai Central.

Concernant le niveau d'activité des enfants de 10-14 ans, bien qu'interdit par la Constitution de la République et la législation sur le travail, l'exercice d'une activité économique pour les personnes de moins de 14 ans, il n'en demeure pas moins que certains enfants exercent des activités économiques au détriment parfois de leurs études. Les résultats de cette enquête ont démontré que 8,2% des enfants de cette tranche d'âges en milieu rural sont actifs contre 1,80% en milieu urbain.

Tableau 4.1. : Taux d'activité au sens du BIT selon le sexe et la tranche d'âges, la province et le milieu (11 provinces)

Province/ Milieu	Sexe																										
	Masculin									Féminin									Ensemble								
	Groupe d'âges pour activité									Groupe d'âges pour activité									Groupe d'âges pour activité								
	10-14	15-24	25-34	35-54	55-64	65 ans et +	Total	10-14	15-24	25-34	35-54	55-64	65 ans et +	Total	10-14	15-24	25-34	35-54	55-64	65 ans et +	Total						
Kinshasa	1,14	23,72	63,66	84,20	77,63	51,72	49,90	1,57	16,38	43,72	57,26	44,95	25,07	32,19	1,37	19,60	52,51	70,85	59,94	36,79	40,38						
Bandundu	2,58	27,23	85,77	95,17	93,31	73,95	58,85	4,89	38,65	82,41	88,35	85,00	51,84	59,37	3,71	33,16	83,80	91,76	89,45	63,53	59,12						
Bas-Congo	7,47	30,51	88,39	96,57	90,33	66,73	60,60	7,90	39,87	79,61	86,70	85,31	61,37	58,04	7,70	35,27	83,42	91,59	87,77	63,68	59,26						
Katanga	4,97	34,41	91,32	97,60	93,77	76,84	63,13	6,65	41,90	71,69	78,31	71,26	57,97	52,96	5,86	38,28	80,63	88,18	83,28	67,27	57,90						
Kasai Oriental	8,43	36,93	93,55	97,89	94,36	70,95	59,88	7,50	51,97	88,72	91,98	86,93	58,46	60,45	7,97	44,97	91,10	94,90	90,94	64,05	60,17						
Kasai- Occidental	15,70	44,90	87,90	97,48	97,75	70,85	64,90	15,48	57,36	87,75	90,51	87,12	62,06	66,09	15,59	51,61	87,82	94,09	92,04	66,95	65,51						
Equateur	3,96	28,05	87,85	97,15	91,18	69,99	58,04	7,40	41,04	81,21	86,98	77,29	50,27	58,36	5,57	34,54	84,26	92,03	84,95	59,45	58,20						
Nord-Kivu	6,23	43,20	90,72	96,84	90,17	65,84	62,20	6,50	53,22	80,92	84,75	80,34	49,29	57,28	6,37	48,73	85,43	90,77	85,91	56,51	59,60						
Sud-Kivu	2,08	28,35	80,45	83,83	73,34	55,65	48,39	1,29	30,29	67,58	80,27	76,38	49,15	45,47	1,68	29,32	73,23	82,16	74,87	52,79	46,91						
Maniema	2,95	33,52	87,07	96,59	97,43	68,78	62,81	5,37	45,03	85,70	68,54	64,56	15,11	53,81	4,24	40,07	86,36	81,47	82,14	39,92	57,99						
Province Orientale	5,69	41,77	86,40	89,83	86,01	81,93	62,90	3,86	42,25	71,38	74,09	68,69	54,92	54,06	4,85	42,03	78,45	81,94	77,82	69,47	58,44						
Total	5,38	33,10	85,08	93,45	89,04	69,00	58,79	5,92	39,91	73,63	80,06	73,97	49,77	53,18	5,65	36,70	78,81	86,79	81,77	59,09	55,89						
Urbain	1,72	23,90	75,07	89,81	82,55	58,51	51,06	1,87	20,78	54,53	65,60	57,59	29,90	37,44	1,80	22,25	63,68	77,82	69,84	43,62	43,97						
Rural	7,75	40,40	91,78	95,80	92,45	75,80	64,01	8,66	54,95	87,02	89,26	84,11	63,13	64,11	8,20	48,10	89,20	92,54	88,55	69,32	64,06						
RDC	5,38	33,10	85,08	93,45	89,04	69,00	58,79	5,92	39,91	73,63	80,06	73,97	49,77	53,18	5,65	36,70	78,81	86,79	81,77	59,09	55,89						

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS, RDC

Tableau 4.2. : Taux d'activité au sens du BIT selon le sexe, la tranche d'âges et la province et le milieu (26 provinces)

	Masculin										Féminin										
	Groupe d'âges pour activité					Total	Groupe d'âges pour activité					Total	Groupe d'âges pour activité					Total			
	10-14	15-24	25-34	35-54	55-64		65 ans et +	10-14	15-24	25-34	35-54		55-64	65 ans et +	10-14	15-24	25-34		35-54	55-64	65 ans et +
Kinshasa	1,14	23,72	63,66	84,20	77,63	51,72	49,90	1,57	16,38	43,72	57,26	44,95	25,07	32,19	1,37	19,60	52,51	70,85	59,94	36,79	40,38
Kongo Central	7,47	30,51	88,39	96,57	90,33	66,73	60,60	7,90	39,87	79,61	86,70	85,31	61,37	58,04	7,70	35,27	83,42	91,59	87,77	63,68	59,26
Mai-Ndombe	4,93	41,97	94,54	97,26	95,70	75,43	66,05	3,58	52,22	93,07	94,38	90,36	59,34	69,80	4,40	47,11	93,78	95,91	93,31	68,63	67,82
Kwilu	0,65	22,49	81,19	94,60	91,03	72,78	56,90	4,46	29,78	75,32	83,73	84,98	48,48	53,77	2,69	26,23	77,67	89,14	88,17	61,11	55,25
Kwango	4,61	29,95	89,82	94,90	97,28	76,45	58,11	6,76	52,02	94,43	95,55	81,96	57,56	67,15	5,57	42,02	92,63	95,24	90,27	67,37	62,84
Equateur	5,62	23,50	82,67	98,36	88,31	71,47	55,08	7,83	36,84	73,10	82,50	75,94	50,68	53,55	6,72	29,83	77,41	90,42	82,58	59,34	54,31
Sud-Ubangi	2,35	40,24	90,22	96,53	85,04	64,58	63,25	11,56	51,14	88,32	87,16	77,66	62,43	66,42	6,65	45,50	89,17	91,84	81,68	63,41	64,85
Nord-Ubangi	0,68	17,45	84,84	97,31	98,51	90,14	51,51	2,19	38,38	80,58	92,40	91,25	36,70	55,64	1,36	28,11	82,73	94,71	95,39	61,86	53,54
Mongala	0,00	23,07	89,67	98,61	93,55	70,45	55,03	0,54	28,98	77,53	86,44	49,07	41,19	48,66	0,26	26,16	83,30	92,60	75,39	55,32	51,85
Tshuapa	15,00	35,38	94,53	95,16	95,29	58,51	64,75	14,89	48,40	83,38	87,79	79,66	52,35	63,55	14,95	42,48	88,31	91,52	87,94	55,67	64,14
Tshopo	3,86	33,77	82,23	91,19	88,97	86,19	57,20	0,94	29,03	66,26	72,36	59,29	39,62	45,71	2,44	31,48	73,46	81,55	74,98	65,52	51,43
Bas-Uele	3,77	42,04	94,65	98,91	88,22	95,98	74,39	1,95	62,78	82,11	85,17	82,01	67,09	68,03	2,96	53,90	88,05	92,75	85,38	83,68	71,30
Haut-Uele	3,43	38,70	96,66	97,67	99,41	85,67	70,90	3,12	62,11	88,70	95,58	97,51	72,62	71,96	3,28	51,61	92,34	96,68	98,53	79,34	71,43
Ituri	9,48	57,65	81,61	78,50	74,31	70,39	61,26	9,57	42,81	60,83	59,50	55,84	54,50	48,56	9,52	48,89	71,24	68,51	65,40	62,88	54,78
Nord-Kivu	6,23	43,20	90,72	96,84	90,17	65,84	62,20	6,50	53,22	80,92	84,75	80,34	49,29	57,28	6,37	48,73	85,43	90,77	85,91	56,51	59,60
Sud-Kivu	2,08	28,35	80,45	83,83	73,34	55,65	48,39	1,29	30,29	67,58	80,27	76,38	49,15	45,47	1,68	29,32	73,23	82,16	74,87	52,79	46,91
Maniema	2,95	33,52	87,07	96,59	97,43	68,78	62,81	5,37	45,03	85,70	68,54	64,56	15,11	53,81	4,24	40,07	86,36	81,47	82,14	39,92	57,99
Lualaba	2,30	28,05	91,24	96,42	91,95	63,19	60,84	4,52	45,25	68,77	66,32	69,49	40,28	48,76	3,48	37,19	79,16	81,77	82,04	48,50	54,56
Haut-Lomami	2,45	22,90	88,95	97,28	95,92	87,15	59,48	4,06	38,66	74,83	83,09	84,41	67,16	55,00	3,28	31,56	80,48	90,34	90,49	77,08	57,10
Tanganyika	15,89	53,11	97,58	99,34	97,47	84,76	74,90	15,02	72,12	88,96	89,65	83,88	73,18	72,77	15,45	63,49	92,93	94,81	90,10	78,34	73,79
Haut-Katanga	5,36	38,87	90,60	97,92	92,76	71,29	63,34	7,44	35,50	65,46	78,07	61,63	52,03	48,63	6,47	37,24	77,56	88,14	78,55	63,00	55,98
Kasai-Oriental	14,34	42,11	92,84	97,67	93,35	68,29	61,23	15,15	50,20	82,14	85,14	86,09	59,19	57,30	14,75	46,42	87,29	91,81	89,67	64,31	59,25
Sankuru	11,70	34,99	92,45	95,57	90,70	79,93	62,10	5,62	55,51	91,43	92,62	95,16	47,73	65,10	8,76	46,78	91,88	94,04	92,67	63,24	63,69
Lomami	3,08	33,88	94,36	98,93	96,30	70,45	58,20	2,46	52,06	91,85	95,62	84,93	60,41	60,89	2,77	43,42	93,16	97,18	91,43	64,10	59,57
Kasai	7,47	34,60	92,28	98,51	95,03	85,21	63,01	5,32	48,54	89,93	91,91	90,36	44,90	63,01	6,43	41,76	90,88	95,46	92,87	70,98	63,01
Kasai-Central	21,85	52,05	84,97	96,61	100,0	60,77	66,31	23,06	62,55	85,88	89,50	85,48	68,80	68,21	22,44	57,87	85,46	93,03	91,51	64,74	67,30
Urbain	1,72	23,90	75,07	89,81	82,55	58,51	51,06	1,87	20,78	54,53	65,60	57,59	29,90	37,44	1,80	22,25	63,68	77,82	69,84	43,62	43,97
Rural	7,75	40,40	91,78	95,80	92,45	75,80	64,01	8,66	54,95	87,02	89,26	84,11	63,13	64,11	8,20	48,10	89,20	92,54	88,55	69,32	64,06
Total	5,38	33,10	85,08	93,45	89,04	69,00	58,79	5,92	39,91	73,63	80,06	73,97	49,77	53,18	5,65	36,70	78,81	86,79	81,77	59,09	55,89

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS, RDC

Tableau: Taux d'activité au sens BIT selon le genre, l'âge et le milieu de résidence

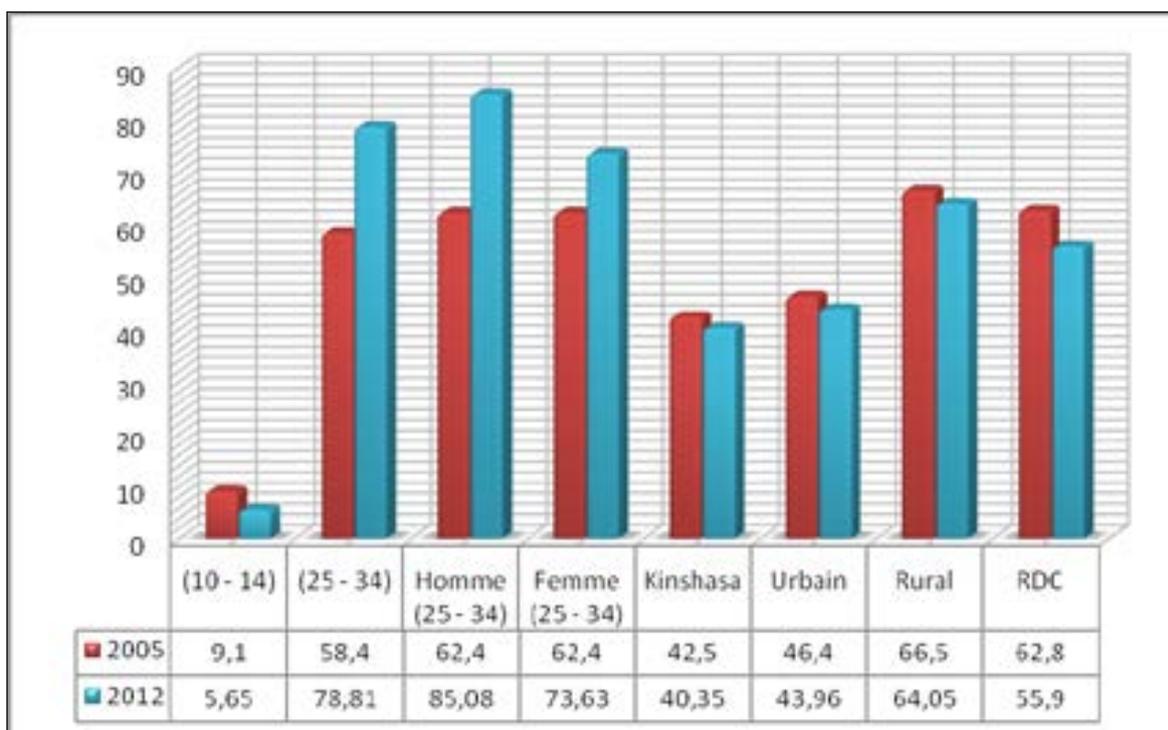
	Kinshasa	Bas-Congo	Bandundu	Equateur	Province Orientale	Nord-Kivu	Sud-Kivu	Maniema	Katanga	Kasai Oriental	Kasai-Occidental	Ville	Cité	Urbain	Rural	Paysl
Masculin																
10-14	1,14	7,47	2,58	3,96	5,69	6,23	2,08	2,95	4,97	8,43	15,70	1,39	3,09	1,72	7,75	5,38
15-24	23,72	30,51	27,23	28,05	41,77	43,20	28,35	33,52	34,41	36,93	44,90	23,82	24,29	23,90	40,40	33,10
25-34	63,66	88,39	85,77	87,85	86,40	90,72	80,45	87,07	91,32	93,55	87,90	73,45	83,35	75,07	91,78	85,08
35-54	84,20	96,57	95,17	97,15	89,83	96,84	83,83	96,59	97,60	97,89	97,48	89,13	93,62	89,81	95,80	93,45
55-64	77,63	90,33	93,31	91,18	86,01	90,17	73,34	97,43	93,77	94,36	97,75	81,27	88,67	82,55	92,45	89,04
65 ans et +	51,72	66,73	73,95	69,99	81,93	65,84	55,65	68,78	76,84	70,95	70,85	57,16	64,97	58,51	75,80	69,00
Total	49,90	60,60	58,85	58,04	62,90	62,20	48,39	62,81	63,13	59,88	64,90	50,96	51,57	51,06	64,01	58,79
Féminin																
10-14	1,57	7,90	4,89	7,40	3,86	6,50	1,29	5,37	6,65	7,50	15,48	1,43	3,83	1,87	8,66	5,92
15-24	16,38	39,87	38,65	41,04	42,25	53,22	30,29	45,03	41,90	51,97	57,36	18,69	31,66	20,78	54,95	39,91
25-34	43,72	79,61	82,41	81,21	71,38	80,92	67,58	85,70	71,69	88,72	87,75	52,56	64,95	54,53	87,02	73,63
35-54	57,26	86,70	88,35	86,98	74,09	84,75	80,27	68,54	78,31	91,98	90,51	63,19	77,80	65,60	89,26	80,06
55-64	44,95	85,31	85,00	77,29	68,69	80,34	76,38	64,56	71,26	86,93	87,12	56,05	65,46	57,59	84,11	73,97
65 ans et +	25,07	61,37	51,84	50,27	54,92	49,29	49,15	15,11	57,97	58,46	62,06	27,56	41,39	29,90	63,13	49,77
Total	32,19	58,04	59,37	58,36	54,06	57,28	45,47	53,81	52,96	60,45	66,09	35,75	45,95	37,44	64,11	53,18
Ensemble																
10-14	1,37	7,70	3,71	5,57	4,85	6,37	1,68	4,24	5,86	7,97	15,59	1,41	3,45	1,80	8,20	5,65
15-24	19,60	35,27	33,16	34,54	42,03	48,73	29,32	40,07	38,28	44,97	51,61	21,09	28,00	22,25	48,10	36,70
25-34	52,51	83,42	83,80	84,26	78,45	85,43	73,23	86,36	80,63	91,10	87,82	61,84	73,28	63,68	89,20	78,81
35-54	70,85	91,59	91,76	92,03	81,94	90,77	82,16	81,47	88,18	94,90	94,09	76,39	85,47	77,82	92,54	86,79
55-64	59,94	87,77	89,45	84,95	77,82	85,91	74,87	82,14	83,28	90,94	92,04	68,35	77,21	69,84	88,55	81,77
65 ans et +	36,79	63,68	63,53	59,45	69,47	56,51	52,79	39,92	67,27	64,05	66,95	41,72	52,84	43,62	69,32	59,09
Total	40,38	59,26	59,12	58,20	58,44	59,60	46,91	57,99	57,90	60,17	65,51	43,01	48,69	43,97	64,06	55,89

Comparée à l'année 2005, la situation n'a pas fortement évolué. L'analyse comparative met en exergue la baisse du taux d'activité entre 2005 et 2012, cette baisse est pour l'ensemble de la RDC de 6,9%, elle est de 2,12 % pour la ville province de Kinshasa, 2,43% dans les milieux urbains, 2,44% dans le milieu rural.

Concernant les tranches d'âge, il s'observe une augmentation du taux d'activité pour la tranche de 25 à 34 ans. Cette augmentation est de 20,41 points, passant de 58,4% à 78,81%. Elle s'observe également pour le sexe où elle a augmentée de 22,68 points pour les hommes et 11,23 points pour les femmes.

Tandis qu'une baisse d'activité est observée pour la tranche d'âge de 10 à 14 ans, passant de 9,1% en 2005 à 5,65% en 2012, soit une baisse de 3,45 points.

Graphique 4.1 : Evolution du taux d'activité au sens du BIT entre 2005 et 2012



Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS, RDC

4.1.1 Insertion des femmes sur le marché du travail

Dans l'ensemble du pays, le taux d'activité des hommes est plus élevé que celui des femmes, respectivement 58,79% pour les hommes contre 53,18 % pour les femmes, soit un écart de 5,61 points. Mais en milieu urbain, l'écart est plus important au profit des hommes, 13,62 points, car le taux d'activité des hommes étant de 51,06% contre de 37,44% pour les femmes. En fait, cette inégalité d'accès au marché du travail est un phénomène urbain, en milieu rural, le taux d'activité est de 64% tant pour les hommes que les femmes.

Au niveau provincial, l'écart entre les taux d'activité des hommes et des femmes est le plus important à Kinshasa, où le taux d'activité des femmes est inférieur à celui des hommes de 17,7 points de pourcentage. Cependant, il y a plus d'actives que d'actifs dans les provinces suivantes : Kasai Occidental (1,19 points d'écart en faveur des femmes), Kasai Oriental

(0,57 points au profit des femmes), Bandundu(0,52 points de plus que les hommes) et l'Equateur (0,32 points au profit des femmes).

L'analyse par structure par âge montre que le taux d'activité atteint son maximum dans la tranche d'âge 35-54 ans quelque soit le sexe, la province et le milieu de résidence considéré. Dans cette tranche d'âge, l'écart des taux d'activité entre hommes et femmes est 13,39 points(93,45% contre 80,06%) au profit des hommes.

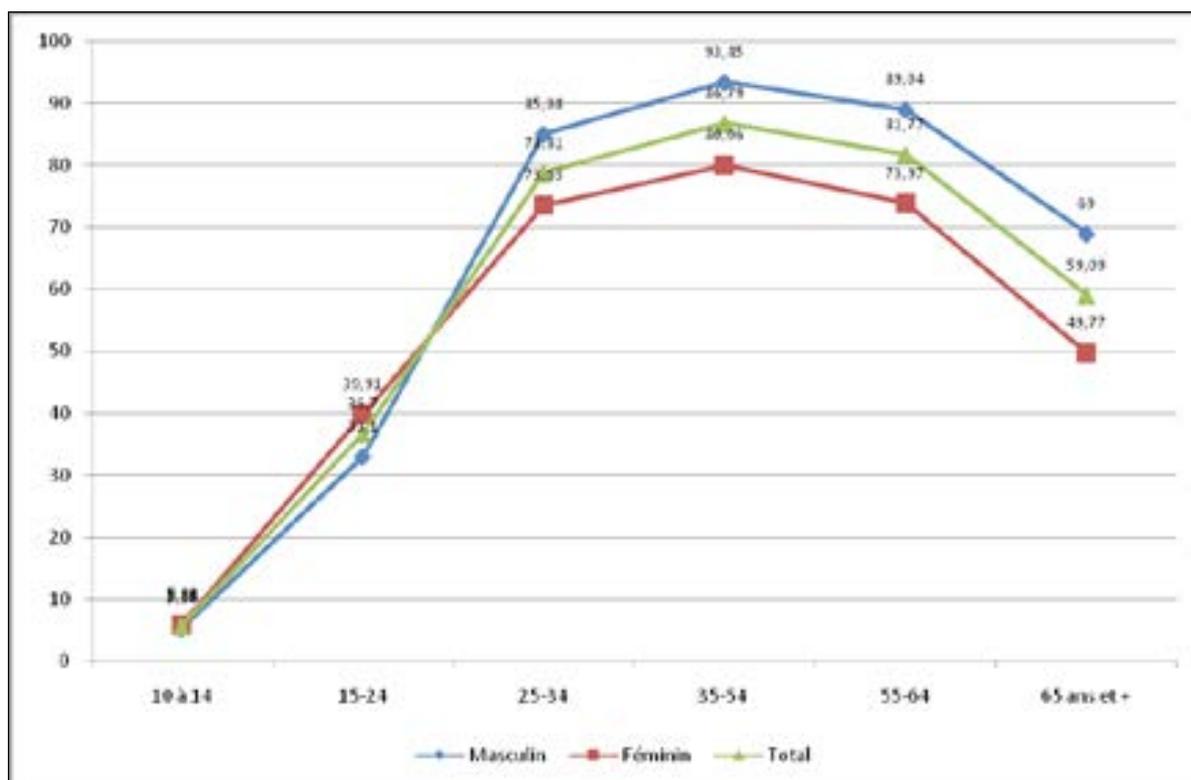
Le graphique ci-dessous illustre bien cette situation.

Tableau 4.12. : Taux d'activité au sens du BIT par milieu selon le sexe et la tranche d'âges

Province	Sexe	Groupe d'âges pour activité						Total
		10-14	15-24	25-34	35-54	55-64	65 ans et +'	
Kinshasa	Masculin	1,14	23,72	63,66	84,20	77,63	51,72	49,90
	Féminin	1,57	16,38	43,72	57,26	44,95	25,07	32,19
	Moyenne	1,37	19,60	52,51	70,85	59,94	36,79	40,38
Bas-Congo	Masculin	7,47	30,51	88,39	96,57	90,33	66,73	60,60
	Féminin	7,90	39,87	79,61	86,70	85,31	61,37	58,04
	Moyenne	7,70	35,27	83,42	91,59	87,77	63,68	59,26
Bandundu	Masculin	2,58	27,23	85,77	95,17	93,31	73,95	58,85
	Féminin	4,89	38,65	82,41	88,35	85,00	51,84	59,37
	Moyenne	3,71	33,16	83,80	91,76	89,45	63,53	59,12
Equateur	Masculin	3,96	28,05	87,85	97,15	91,18	69,99	58,04
	Féminin	7,40	41,04	81,21	86,98	77,29	50,27	58,36
	Moyenne	5,57	34,54	84,26	92,03	84,95	59,45	58,20
Province Orientale	Masculin	5,69	41,77	86,40	89,83	86,01	81,93	62,90
	Féminin	3,86	42,25	71,38	74,09	68,69	54,92	54,06
	Moyenne	4,85	42,03	78,45	81,94	77,82	69,47	58,44
Nord-Kivu	Masculin	6,23	43,20	90,72	96,84	90,17	65,84	62,20
	Féminin	6,50	53,22	80,92	84,75	80,34	49,29	57,28
	Moyenne	6,37	48,73	85,43	90,77	85,91	56,51	59,60
Sud-Kivu	Masculin	2,08	28,35	80,45	83,83	73,34	55,65	48,39
	Féminin	1,29	30,29	67,58	80,27	76,38	49,15	45,47
	Moyenne	1,68	29,32	73,23	82,16	74,87	52,79	46,91
Maniema	Masculin	2,95	33,52	87,07	96,59	97,43	68,78	62,81
	Féminin	5,37	45,03	85,70	68,54	64,56	15,11	53,81
	Moyenne	4,24	40,07	86,36	81,47	82,14	39,92	57,99
Katanga	Masculin	4,97	34,41	91,32	97,60	93,77	76,84	63,13
	Féminin	6,65	41,90	71,69	78,31	71,26	57,97	52,96
	Moyenne	5,86	38,28	80,63	88,18	83,28	67,27	57,90
Kasai Oriental	Masculin	8,43	36,93	93,55	97,89	94,36	70,95	59,88
	Féminin	7,50	51,97	88,72	91,98	86,93	58,46	60,45
	Moyenne	7,97	44,97	91,10	94,90	90,94	64,05	60,17
Kasai-Occidental	Masculin	15,70	44,90	87,90	97,48	97,75	70,85	64,90
	Féminin	15,48	57,36	87,75	90,51	87,12	62,06	66,09
	Moyenne	15,59	51,61	87,82	94,09	92,04	66,95	65,51
Ville	Masculin	1,39	23,82	73,45	89,13	81,27	57,16	50,96
	Féminin	1,43	18,69	52,56	63,19	56,05	27,56	35,75
	Moyenne	1,41	21,09	61,84	76,39	68,35	41,72	43,01
Cité	Masculin	3,09	24,29	83,35	93,62	88,67	64,97	51,57

	Féminin	3,83	31,66	64,95	77,80	65,46	41,39	45,95
	Moyenne	3,45	28,00	73,28	85,47	77,21	52,84	48,69
Urbain	Masculin	1,72	23,90	75,07	89,81	82,55	58,51	51,06
	Féminin	1,87	20,78	54,53	65,60	57,59	29,90	37,44
	Moyenne	1,80	22,25	63,68	77,82	69,84	43,62	43,97
Rural	Masculin	7,75	40,40	91,78	95,80	92,45	75,80	64,01
	Féminin	8,66	54,95	87,02	89,26	84,11	63,13	64,11
	Moyenne	8,20	48,10	89,20	92,54	88,55	69,32	64,06
RDC	Masculin	5,38	33,10	85,08	93,45	89,04	69,00	58,79
	Féminin	5,92	39,91	73,63	80,06	73,97	49,77	53,18
	Moyenne	5,65	36,70	78,81	86,79	81,77	59,09	55,89

Graphique : Taux d'activité par sexe et par âge



4.1.2. Insertion des jeunes sur le marché du travail

La population congolaise est jeune. L'âge moyen est de 21,7 ans, et les jeunes entre 10 et 24 ans représentent 44,1% de la population en âge de travailler. En termes de population active, ils représentent 18,5% des actifs.

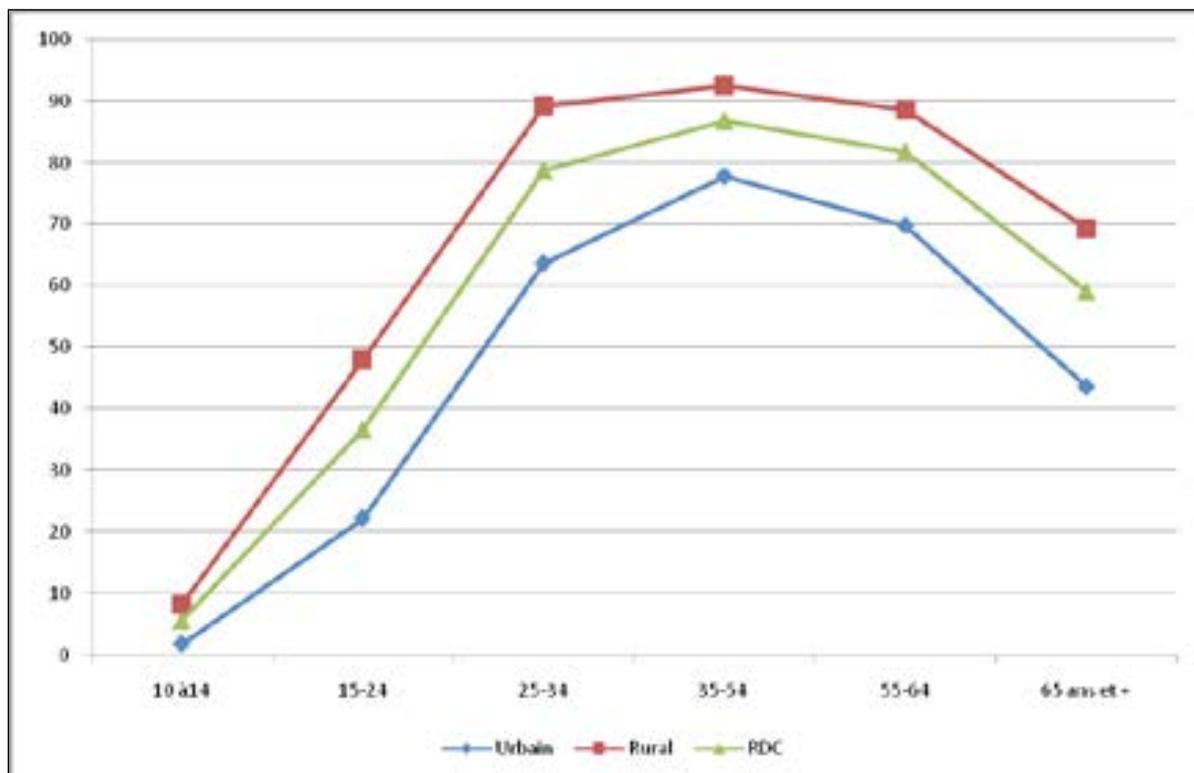
D'après le tableau 4.12 ci-dessus, on constate que la population congolaise entre précocement sur le marché du travail beaucoup plus en milieu rural qu'en milieu urbain avec des taux d'activités respectifs chez les jeunes de 10-14 ans de 8,20% et 1,80%. Se focalisant uniquement sur les enfants qui ne sont pas scolarisés, ce taux atteint 16,03% en milieu rural.

Au niveau provincial, Kinshasa connaît le taux d'activité le plus faible chez les 10-14 ans, 1,4% tandis qu'il est le plus élevé dans le Kasaï occidental, 15,59%.

Par genre, chez les personnes de 10-14 ans le taux d'activité des filles est plus élevé que celui des garçons quelque soit le milieu de résidence et la province, sauf dans les provinces de Kasai Occidental, le Sud Kivu et dans la Province Orientale où il y a plus d'actifs que d'actives..

Le taux d'activité au sens du BIT évolue selon l'âge et atteint son plafond dans la tranche 35-54 ans. Le taux d'activité épouse les étapes du cycle de la vie. les taux d'activité croissent rapidement à mesure que les jeunes sortent du système scolaire et s'intègrent dans la vie professionnelle.

Graphique 4.4 : Taux d'activité selon la tranche d'âge et le milieu de résidence (%)



Source ; Enquête 1-2-3, 2012, INS, RDC

4.1.3. Activité et niveau d'instruction de la population active

Tableau 4.3 : Taux d'activité au sens du BIT par niveau d'études selon la province et le milieu de résidence (11 provinces)

		Niveau d'instruction du système formel de l'individu				
		Non scolarisé	Primaire	Secondaire	Supérieur	Total
Province	Kinshasa	36,61	21,00	40,35	62,80	40,38
	Bandundu	80,10	41,97	58,75	73,29	59,12
	Bas-Congo	79,79	46,28	58,68	74,52	59,26
	Katanga	70,38	48,77	57,02	66,21	57,90
	Kasaï Oriental	76,00	48,82	63,47	76,64	60,17
	Kasaï occidental	79,45	55,02	70,00	73,82	65,51
	Equateur	76,82	42,41	59,40	60,00	58,20
	Nord-Kivu	74,90	51,92	51,77	77,01	59,60
	Sud-Kivu	64,74	33,57	46,19	51,92	46,91
	Maniema	70,14	43,08	62,86	77,16	57,99
	Province Orientale	66,55	51,65	58,42	66,58	58,44
Milieu	Ville	48,09	25,79	44,88	64,03	43,01
	Cité	61,04	35,91	52,30	74,34	48,69
	Urbain	51,30	28,07	45,98	64,49	43,97
	Rural	76,62	52,47	66,50	82,64	64,06
RDC		71,46	44,92	55,25	65,85	55,89

Source ; Enquête 1-2-3, 2012, INS, RDC

Pour un taux d'activité se situant à 59,89% d'individus au sens du BIT, les résultats de l'enquête ont démontrés que les plus actifs sont les non scolarisés en première position, avec un taux se situant à 71,46%, suivi de ceux ayant suivi une formation universitaire/supérieure avec 65,85%. Ceux du primaire et secondaire représentent respectivement 44,92% et 55,25%.

L'analyse sur le plan provincial démontre que dans les Provinces du Maniema (77,16%), du Nord – Kivu (77,01%), du Kasaï oriental (76,64%), du Bas- Congo(74,52%)et de Bandundu (73,29%), on compte les plus actifs parmi ceux qui sont passé par l'Université/Supérieur. Tandis que la province du Bandundu compte aussi plus d'actifs (80,10%) parmi les non scolarisés, mais, les taux d'activité dépassent la moyenne nationale dans les provinces de Bas-Congo (79,79%), du Kasaï occidental (79,45%), l'équateur (76,00%), Kasai- Oriental (76,00%) et du Nord- Kivu (74,90 %).

Pour un même niveau d'études, ce taux diffère selon le milieu de résidence et les Provinces. Les taux d'activité sont plus élevés dans le milieu rural qu'urbain aussi, faudrait-il noter eu égard à ce qui précède que la baisse ou l'augmentation du taux d'activité dans un milieu ou dans un autre s'explique par le fait que dans le milieu urbain les personnes en âge de travailler passent plus de temps dans le système éducatif que dans le milieu rural où l'accès des personnes en âge de travailler au marché du travail se fait avant l'âge.

Tableau 4.4 : Taux d'activité au sens du BIT par niveau d'études selon la province et le milieu de résidence (26 provinces)

Province	Niveau d'instruction du système formel de l'individu				Total
	Non scolarisé	Primaire	Secondaire	Supérieur	
Kinshasa	36,6	21,0	40,3	62,8	40,4
Kongo Central	79,8	46,3	58,7	74,5	59,3
Mai-Ndombe	84,9	47,2	72,4	72,1	67,8
Kwilu	76,3	39,5	53,8	70,3	55,2
Kwango	84,4	43,4	65,0	86,6	62,8
Equateur	70,6	38,7	60,2	51,3	54,3
Sud-Ubangi	81,0	45,5	61,5	72,2	64,8
Nord-Ubangi	79,5	40,1	48,8	53,8	53,5
Mongala	66,8	37,8	60,8	76,4	51,8
Tshuapa	73,9	52,2	67,2	100,0	64,1
Tshopo	66,9	41,3	50,8	67,1	51,4
Bas-Uele	83,2	62,5	76,6	54,3	71,3
Haut-Uele	89,8	63,3	70,2	60,5	71,4
Ituri	56,2	49,4	60,1	65,3	54,8
Nord-Kivu	74,9	51,9	51,8	77,0	59,6
Sud-Kivu	64,7	33,6	46,2	51,9	46,9
Maniema	70,1	43,1	62,9	77,2	58,0
Lualaba	66,4	44,0	55,1	65,6	54,6
Haut-Lomami	65,8	48,4	58,7	69,6	57,1
Tanganyika	86,2	59,4	67,5	69,5	73,8
Haut-Katanga	67,3	48,6	55,7	65,9	56,0
Kasaï-Oriental	70,0	51,4	63,6	78,4	59,2
Sankuru	84,6	42,3	65,9	79,3	63,7
Lomami	74,9	48,6	62,6	74,1	59,6
Kasai	80,5	47,2	68,2	85,5	63,0
Kasai-Central	78,4	59,8	71,4	71,4	67,3
Milieu					
Ville	48,09	25,79	44,88	64,03	43,01
Cité	61,04	35,91	52,3	74,34	48,69
Urbain	51,3	28,07	45,98	64,49	43,97
Rural	76,62	52,47	66,5	82,64	64,06
RDC	71,46	44,92	55,25	65,85	55,89

Source ; Enquête 1-2-3, 2012, INS, RDC

L'analyse faite sur les 11 provinces reste vraie également pour les 26 provinces car bien que le taux d'activité se situe à 55,89%, les plus actifs sont les non scolarisés avec 71,46%, suivi de ceux ayant atteint le niveau supérieur (65,85%), ceux ayant atteint le niveau secondaire sont à 55,25% et ceux du primaire boucle la marche avec 44,92 se trouvant même en deçà de la moyenne nationale.

Comme dit ci-haut, les plus actifs sont les non scolarisés, ils sont plus nombreux avec les taux de plus de 80% dans les provinces du Haut – Uélé, Tanganyika, Mai – Ndombe, Sankuru, Kwango, Bas Uele, Sud Ubangi et du Kasai. Les actifs non scolarisés sont en dessous de la moyenne nationale dans la ville province de Kinshasa (36,6%).

Outre cette catégorie, ceux ayant atteint le niveau supérieur constituent la deuxième catégorie regorgeant les plus d'actifs. Ils atteignent les 100% dans la Tshuapa, 86,6% dans le Kwango et 85,5% dans le Kasai. Ce taux reste en deçà de la moyenne nationale dans le Sud – Kivu (51,9%) et l'Equateur (51,3%).

4.1.4. Activité et statut matrimonial de la population active

L'analyse du tableau ci-dessous montre que le niveau d'activité des personnes de 15 ans et + est plus élevé chez les actifs mariés polygames (90,70%) et monogames (83,67%) mais faible chez les célibataires (34,11 %). Les divorcés (78,09%) et ceux qui vivent en union libre (80,12%) ont également des taux d'activité au-dessus de la moyenne. Ces taux diffèrent selon le milieu de résidence mais la tendance selon le statut matrimonial reste la même. Quelque soit la modalité du statut matrimonial, il y a plus d'actifs en milieu rural qu'en milieu urbain et plus que la moyenne nationale.

Tableau 4.5. : Taux d'activité et statut matrimonial selon le milieu de résidence

Milieu	Célibataire	Marié(e) monogame	Marié(e) polygame	Union libre	Divorcée	Veuf / veuve	Total
Kinshasa	31,54	63,86	67,53	63,86	64,25	46,07	47,79
Urbain	29,06	71,78	81,19	65,16	68,85	52,36	53,47
Rural	39,85	90,44	92,93	88,44	84,75	76,82	77,21
Total	34,11	83,67	90,70	80,12	78,09	67,40	67,51

Source ; Enquête 1-2-3, 2012, INS, RDC

4.1.5. Activité des membres de ménages

Tableau 4.6 : Taux d'activité par lien avec le chef de ménage selon le milieu de résidence (11 provinces)

Province/milieu	Lien de parenté							Total
	Chef de ménage	Conjoint du chef	Enfant du chef ou du conjoint	Père ou mère du chef ou du conjoint	Autres parents du chef ou du conjoint	Autre personne non apparentée	Domestique	
Kinshasa	76,1	46,2	20,1	14,4	28,4	31,2	91,8	40,4
Bandundu	93,0	85,8	19,8	34,7	24,6	30,9	0	59,1
Bas-Congo	90,7	84,7	23,8	20,8	27,1	47,9	0	59,3
Katanga	93,2	72,3	22,3	12,4	28,4	57,6	100,0	57,9
Kasaï Oriental	94,1	86,6	23,8	43,0	36,9	33,0	0	61,1
Kasaï occidental	94,0	90,9	29,3	43,4	34,6	77,3	100,0	63,2
Equateur	94,1	84,3	18,1	50,2	32,4	36,6	0	58,2
Nord-Kivu	92,7	82,0	24,1	29,7	29,5	27,1	100,0	59,6
Sud-Kivu	81,3	73,1	15,5	20,7	18,4	34,6	40,1	46,9
Maniema	95,2	77,8	16,2	15,8	21,7	55,2	0	58,0
Province Orientale	88,6	69,4	23,0	47,3	31,4	21,2	67,7	58,4
Milieu de résidence								
Urbain	83,5	56,2	18,3	21,2	24,5	30,9	89,4	44,0
Rural	93,4	87,4	24,0	42,0	36,8	49,2	100,0	64,1
Total	89,9	76,9	21,6	33,6	29,0	38,0	90,0	55,9

Source ; Enquête 1-2-3, 2012, INS, RDC

Le statut au sein du ménage constitue un autre indicateur du cycle de vie des individus. Ce sont les chefs de ménage qui enregistrent les taux d'activité les plus élevés (89,9% au niveau national). Viennent ensuite les conjoints (76,9%) et les autres membres du ménage et finalement les enfants qui enregistrent les taux les plus faibles (21,6%). Cette hiérarchie dans l'insertion sur le marché du travail a sa logique. La survie des ménages repose avant tout sur le chef de ménage. Ensuite, lorsque cela devient nécessaire, il faut mobiliser le conjoint, les autres membres du ménage, et en dernier recours les enfants.

Dans l'ensemble du pays, le taux d'activité se situe à 55,9%. Ainsi, les Chefs de ménage ont le taux d'activité le plus élevé (89,9%). Cette supériorité est observée dans tous les milieux de résidence. Mais, les chefs de ménage des milieux ruraux (93,4%) sont plus actifs que ceux du milieu urbain (83,5%). Comparés entre provinces, les chefs de ménage de Kinshasa ont le taux d'activité le plus bas (76,1%) contre ceux de Maniema dont le taux est le plus élevé (95,2%).

Quant aux enfants des chefs de ménage, ils constituent la catégorie des membres de ménage ayant le taux d'activité le plus faible (21,6%) et ceci est observé dans tous les milieux ruraux. Au niveau des 11 provinces, le taux d'activité le plus faible est observé dans le Sud-Kivu (15,5%) contre le plus élevé dans Kasai Occidental (29,3%).

Tableau 4.7 : Taux d'activité par lien avec le chef de ménage selon le milieu de résidence (26 provinces)

Province	Lien de parenté							Total
	Chef de ménage	Conjoint du chef	Enfant du chef ou du conjoint	Père ou mère du chef ou du conjoint	Autres parents du chef ou du conjoint	Autre personne non apparentée	Domestique	
Kinshasa	76,1	46,2	20,1	14,4	31,2	31,2	91,8	40,4
Kongo Central	90,7	84,7	23,8	20,8	47,9	47,9	0	59,3
Mai-Ndombe	96,2	92,6	20,3	79,5	29,5	29,5	0	67,8
Kwilu	91,9	79,6	19,7	24,1	34,9	34,9	0	55,3
Kwango	93,3	95,2	19,7	31,4	22,4	22,4	0	62,8
Equateur	91,7	79,1	17,3	46,0	28,6	28,6	0	54,3
Sud-Ubangi	94,0	88,1	24,2	61,4	49,9	49,9	0	64,8
Nord-Ubangi	97,3	91,2	12,1	53,4	29,6	29,6	0	53,5
Mongala	96,1	75,8	8,4	32,4	61,0	61,0	0	51,8
Tshuapa	93,4	84,5	27,9	42,5	48,5	48,5	0	64,1
Tshopo	90,1	63,5	21,7	40,3	47,5	47,5	100,0	51,4
Bas-Uele	96,5	84,3	19,8	56,1	26,4	26,4	0	71,3
Haut-Uele	97,3	91,6	12,2	75,4	3,7	3,7	0	71,4
Ituri	78,2	55,2	30,8	33,4	11,3	11,3	47,1	54,8
Nord-Kivu	92,7	82,0	24,1	29,7	27,1	27,1	100,0	59,6
Sud-Kivu	81,3	73,1	15,5	20,7	34,6	34,6	40,1	46,9
Maniema	95,2	77,8	16,2	15,8	55,2	55,2	0	58,0
Lualaba	91,8	66,3	16,3	0	47,0	47,0	0	54,6
Haut-Lomami	93,5	77,2	18,7	25,1	64,1	64,1	0	57,1
Tanganyika	96,9	90,5	38,4	15,0	83,0	83,0	0	73,8
Haut-Katanga	92,6	67,1	23,6	6,1	36,6	36,6	100,0	56,0
Kasai-Oriental	92,2	77,8	30,0	10,3	39,9	39,9	0	59,2
Sankuru	94,7	93,2	18,5	61,0	93,0	93,0	0	63,7
Lomami	95,2	93,6	17,9	19,2	32,3	32,3	0	59,6
Kasai	97,1	90,1	22,1	46,6	85,3	85,3	0	63,0
Kasai-Central	91,6	88,1	42,7	47,1	76,8	76,8	100,0	67,3
RDC	89,9	76,9	21,6	33,6	38,0	38,0	90,0	55,9

Source ; Enquête 1-2-3, 2012, INS, RDC

L'analyse faite sur les 26 nouvelles provinces démontre la même réalité. Les chefs de ménage de Kinshasa ferme la marche avec un taux d'activité de 76,1% tandis que cela est plus élevé dans les provinces du Haut-Uélé(97,3%), du Sud Ubangi (97,3%), du Kasai (97,1%), du Tanganyika(96,9%), du Bas-Uélé (96,5%), du Mai-Ndombe (96,2%), de la Mongala (96,1%), du Maniema (95,2%) et du Lomami (95,2%). La même tendance se confirme pour la catégorie « conjoint du chef de ménage » dans la plupart de ces dernières provinces en plus de ceux de Kwango (95,2%) et de Sankuru (93,6%).

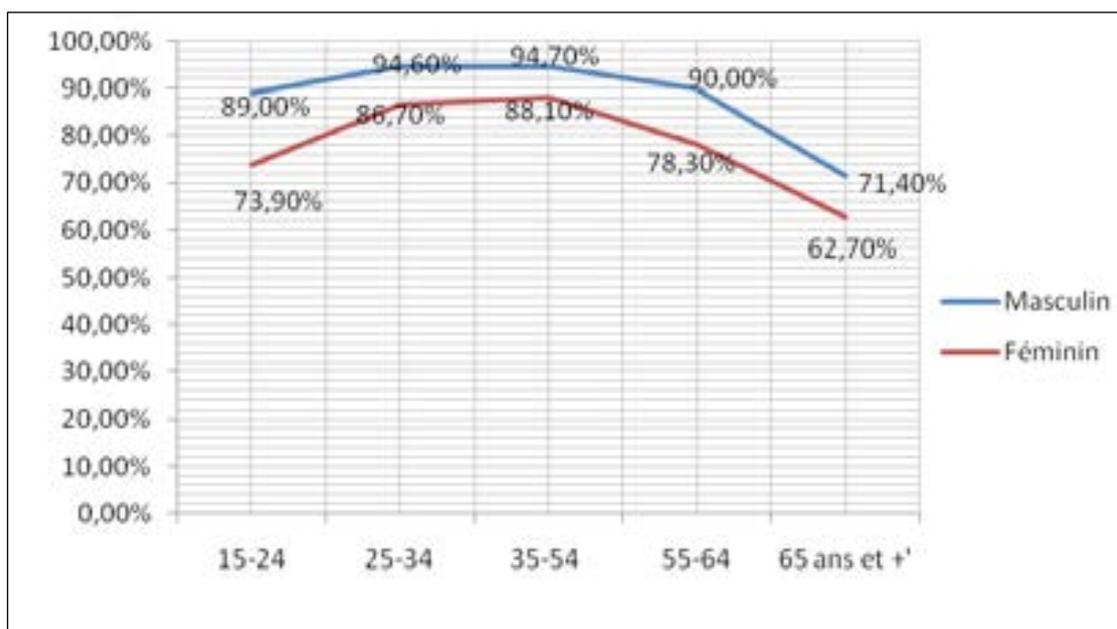
Tableau 4.8 : Taux d'activité des chefs de ménage au sens BIT selon l'âge, le sexe, la province et le milieu de résidence

	Sexe										Total
	Masculin					Féminin					
	Groupe d'âges pour activité					Groupe d'âges pour activité					
Province	15-24	25-34	35-54	55-64	65 ans et +'	15-24	25-34	35-54	55-64	65 ans et +'	
Kinshasa	85,4%	84,3%	88,0%	79,7%	50,8%	61,4%	68,6%	68,7%	48,7%	32,5%	76,2%
Bandundu	86,4%	96,7%	96,2%	94,3%	77,2%	79,9%	86,9%	97,2%	86,5%	64,1%	93,2%
Bas-Congo	78,0%	97,1%	97,5%	90,1%	67,9%	56,7%	87,4%	92,3%	89,5%	73,8%	90,7%
Katanga	86,7%	97,1%	97,8%	93,9%	81,4%	69,1%	94,3%	84,2%	86,3%	64,1%	93,2%
Kasai Oriental	90,8%	98,2%	98,1%	95,4%	72,9%	85,3%	91,7%	96,0%	91,4%	71,0%	94,2%
Kasai occidental	86,6%	93,3%	98,1%	98,3%	72,9%	76,5%	90,4%	97,7%	89,6%	84,0%	93,9%
Equateur	91,5%	96,6%	97,6%	93,6%	74,6%	71,0%	93,6%	95,9%	86,7%	66,7%	94,2%
Nord-Kivu	93,7%	96,8%	96,9%	91,0%	68,9%	92,7%	92,8%	93,0%	78,9%	49,0%	92,7%
Sud-Kivu	85,0%	89,5%	84,5%	74,8%	56,9%	63,4%	67,4%	83,4%	80,1%	77,8%	81,3%
Maniema	96,1%	95,2%	97,1%	98,2%	84,4%	100,0%	100,0%	98,3%	78,2%	26,8%	95,2%
Province Orientale	90,4%	91,7%	91,4%	86,3%	86,0%	73,2%	92,2%	84,9%	69,1%	82,3%	88,8%
Milieu de résidence											
Ville	72,9%	89,9%	92,0%	82,2%	57,9%	41,0%	75,2%	78,0%	58,9%	37,0%	82,6%
Cité	73,3%	94,2%	94,3%	90,3%	66,9%	61,7%	83,6%	89,8%	77,3%	53,2%	88,5%
Urbain	73,0%	90,8%	92,4%	83,6%	59,2%	45,8%	76,9%	80,1%	62,0%	40,0%	83,7%
Rural	93,2%	96,4%	96,0%	93,3%	78,8%	84,4%	93,0%	93,5%	88,2%	76,9%	93,5%
RDC	89,0%	94,6%	94,7%	90,0%	71,4%	73,9%	86,7%	88,1%	78,3%	62,7%	89,9%

Source ; Enquête 1-2-3, 2012, INS, RDC

D'une manière générale, l'analyse du tableau ci-dessus nous fait observer que le taux d'activité des hommes chefs des ménages est plus élevé que celui des femmes chefs des ménages quel que soit la tranche d'âge, la province et le milieu de résidence.

Graphique 4.2. : Taux d'activité des chefs de ménage au sens BIT selon l'âge



Source ; Enquête 1-2-3, 2012, INS, RDC

La figure ci-dessus montre que le taux d'activité des chefs des ménages, quelque soit le sexe, évolue avec l'âge. Il atteint le maximum dans la tranche d'âge 35- 54 ans, 94,7% pour les hommes chefs des ménages et 88,1% chez les femmes chefs des ménages. Il décroît après cette tranche d'âge.

4.1.6. Accès aux nouvelles technologie d'information et de la communication

Lorsque l'on considère l'accès aux nouvelles technologies de l'information et de la communication par les actifs, on observe d'une manière générale que les plus actifs sur le marché du travail sont également ceux qui ont recours au téléphone mobile, à l'ordinateur et à l'internet quelque le milieu de résidence (Tableau ci-dessous). Il en est de même pour la situation en provinces, sauf dans le Bas-Congo, le Sud-Kivu et le Katanga où ceux qui ont recours à l'ordinateur et à l'Internet sont moins actifs.

Tableau : Taux d'activité et accès aux NTIC selon la province et le milieu de résidence

	A utilisé un téléphone mobile au cours des 30 derniers jours		A utilisé un ordinateur au cours des 12 derniers mois		A utilisé Internet au cours des 12 derniers mois		Ensemble
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	
Kinshasa	50,88	27,44	47,08	38,99	48,83	38,78	40,41
Bas-Congo	70,84	52,39	52,68	59,59	51,99	59,46	59,26
Bandundu	69,63	57,71	61,82	59,10	70,18	59,03	59,10
Equateur	67,44	57,26	68,85	58,12	75,72	58,17	58,21
Province Orientale	62,28	58,08	58,50	58,45	60,97	58,39	58,49
Nord-Kivu	70,48	56,94	63,01	59,47	66,20	59,43	59,63
Sud-Kivu	59,84	42,61	37,32	47,14	41,24	47,06	46,94
Maniema	78,22	52,63	85,31	57,15	79,92	57,70	57,98
Katanga	63,42	56,30	55,52	57,98	55,14	57,96	57,87
Kasai Oriental	76,28	57,21	66,52	60,08	73,87	60,05	60,16

Kasai-Occidental	77,04	62,94	80,25	65,43	82,46	65,48	65,62
Urbain	56,67	34,00	51,67	43,09	52,84	43,11	43,98
Rural	83,15	62,15	64,10	64,05	66,19	64,05	64,05
RDC	62,82	53,83	52,45	56,06	53,43	56,00	55,90

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS, RDC

Concernant les raisons d'utilisation de l'Internet (Tableau), les plus actifs cherchent les informations sur les ONGs (68,49 %) et sur les biens et services (68,32%), ils cherchent également à acheter ou à commander les biens et services (67,54 %), à avoir des relations avec des OG ou les autorités publiques (63,12%). Dans ce groupe, on aligne également ceux qui s'intéressent aux services bancaires (65,55%).

Ceux qui utilisent l'Internet pour communiquer, pour la navigation générale sur le Web ou pour télécharger des livres/revues sont moins actifs que le groupe précédent et ils représentent respectivement 56,16%, 55,96 % et 54,34% de la population. Tandis que pour l'enseignement secondaire ou pour la formation, seulement 36,13 % de la population sont actifs.

Entre le milieu urbain et rural, ceux du milieu rural sont les plus actifs pour les différentes raisons d'utilisation de l'Internet. Au niveau des provinces des disparités s'observent entre provinces pour les différentes raisons.

Tableau 4.14 : Buts d'utilisation de l'Internet au cours de 12 derniers mois selon la province et le milieu de résidence population de 15 ans et +)

	Obtenir des informations sur les biens et services		Obtenir des informations sur la santé ou des services de santé		Obtenir des informations sur les OG		Pour la navigation générale sur le Web		Pour communiquer		Achat ou commande de biens ou de services		Pour services bancaires		Pour l'enseignement secondaire ou formation		Pour les relations avec autorités publiques		Pour téléchargement/pratique des jeux		Pour téléchargement des films, musiques ou logiciels		Pour téléchargement/lecture des livres, journaux ou revues en ligne		Pour autres activités récréatives			
	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	
Kinshasa	65,94	60,93	59,68	53,26	52,09	65,24	59,73	33,13	53,78	32,63	38,68	49,10	51,30															
Bas-Congo	68,42	64,11	100,00	61,27	65,75	0,00	100,00	14,70	100,00	29,38	43,44	59,35	32,45															
Bandundu	79,82	94,28	47,90	66,54	76,40	100,00	100,00	48,81	82,63	83,28	44,29	83,60	87,63															
Equateur	93,35	100,00	92,63	90,92	97,37	100,00	100,00	100,00	100,00	91,52	93,27	71,90	100,00															
Province Orientale	67,09	66,29	80,46	62,69	62,91	59,77	77,27	42,00	66,14	46,20	49,42	64,34	50,06															
Nord-Kivu	73,46	82,65	86,80	61,39	65,70	59,91	72,66	55,47	83,55	48,19	51,31	60,51	60,23															
Sud-Kivu	43,06	39,91	43,00	45,33	47,04	74,57	85,81	17,48	20,28	19,74	28,21	50,90	39,88															
Maniema	72,07	59,39	62,73	67,54	71,15	58,73	91,00	94,84	38,07	87,63	51,28	65,46	71,62															
Katanga	75,09	65,73	75,03	54,48	56,21	82,19	69,07	36,66	84,04	48,06	55,72	52,69	52,50															
Kasai Oriental	87,92	83,24	90,21	60,41	82,41	100,00	0,00	30,89	100,00	100,00	83,62	64,22	70,34															
Kasai-Occidental	80,03	0,00	100,00	98,42	83,12	100,00	0,00	25,04	100,00	0,00	53,90	100,00	12,75															
Urbain	68,32	63,50	68,49	55,96	56,16	67,54	65,55	36,13	63,12	37,76	43,20	54,34	51,94															
Rural	84,16	100,00	100,00	80,55	72,41	100,00	0,00	57,84	100,00	82,91	65,45	100,00	91,00															
Total	68,32	63,50	68,49	55,96	56,16	67,54	65,55	36,13	63,12	37,76	43,20	54,34	51,94															

Source : Enquête 1-2-3, 2012, INS, RDC

4.2. Population inactive

L'inactivité est un état contraire à l'activité, un inactif est une personne qui n'est pas disponible pour travailler suite aux conditions suivantes : invalidité ou maladie de longue durée, être en cours de scolarité, retraité, femme au foyer, rentier et autres. Les inactifs sont moins nombreux que les actifs car la situation d'activité en 2012 de la RDC nous renseigne que 42% des personnes sont inactives contre 55,9% des individus qui sont actifs (chômeurs et travailleurs) dans l'ensemble de la population totale.

L'analyse des résultats de l'enquête 1-2-3 de 2012 démontre que les inactifs de 10 ans et plus en République Démocratique du Congo sont environ 21,7 millions. L'inactivité est plus forte en milieu urbain, où plus d'une personne sur deux est inactive (52,1%). En milieu rural, ce taux est d'environ une personne sur trois (35,1%).

		Situation d'activité en 2012				
		Actif occupé	Chômeur BIT	Chômeur découragé	Inactif	Total
Province	Kinshasa	32,79	7,60	5,44	54,18	100,00
	Bas-Congo	57,61	1,65	1,36	39,39	100,00
	Bandundu	57,34	1,78	1,70	39,19	100,00
	Equateur	57,63	0,57	1,33	40,47	100,00
	Province Orientale	57,29	1,15	0,96	40,60	100,00
	Nord-Kivu	57,61	1,99	1,79	38,61	100,00
	Sud-Kivu	42,17	4,75	3,70	49,38	100,00
	Maniema	57,04	0,95	0,71	41,30	100,00
	Katanga	55,77	2,13	1,59	40,51	100,00
	Kasai Oriental	59,09	1,08	1,40	38,43	100,00
	Kasai-Occidental	64,30	1,21	0,88	33,61	100,00
milieu	Ville	37,58	5,43	4,28	52,71	100,00
	Cité	46,72	1,97	2,49	48,82	100,00
	Urbain	39,12	4,85	3,98	52,05	100,00
	Rural	63,16	0,91	0,80	35,14	100,00
	RDC	53,38	2,51	2,09	42,02	100,00

4.2.1. Raisons d'inactivité

En se référant au tableau 4.15, on peut noter que la principale raison d'inactivité est la scolarité (60,29%), cela concerne évidemment les jeunes inactifs. Il vient ensuite, des femmes au foyer, 11,5% des inactifs. Les invalides ou malades de longues durées représentent 6,9% des actifs et 20,4% sont inactifs pour d'autres raisons. Les retraités et les rentiers ne représentent que 0,5% et 0,3%.

Cette hiérarchie reste valable pour l'ensemble des provinces et le milieu de résidence, à quelques exceptions près pour les invalides ou les malades qui sont un peu plus nombreux que les femmes au foyer dans les deux Kasai et le Maniema..

Tableau 4.15. : Répartition des inactifs par raison d'inactivité et milieu

Province	Raison d'indisponibilité de travailler en %						Total
	Invalide ou malade	En cours de scolarité	Retraité	Femme au foyer	Rentier	Autre	
Kinshasa	6,12	48,03	1,1	16,87	0,74	27,13	100
Bandundu	7,12	68,31	0,3	7,97	0,13	16,17	100
Bas-Congo	6,25	66,76	0,9	7,57	0,08	18,44	100
Katanga	6,09	55,34	0,82	15,72	0,62	21,4	100
Kasaï Oriental	6,96	71,23	0,12	4,9	0,04	16,75	100
Kasaï occidental	7,82	69,75	0,45	7,53	0,17	14,27	100
Equateur	6,86	67,46	0,21	8,28	0,08	17,12	100
Nord-Kivu	7,17	64,32	0,08	7,88	0,61	19,93	100
Sud-Kivu	7,55	57,56	0,22	10,72	0,19	23,77	100
Maniema	12,55	61,85	0	11,65	0	13,95	100
Province Orientale	7,14	54,25	0,32	17,11	0,23	20,95	100
Ville	5,86	54,48	0,83	16,19	0,49	22,14	100
Cité	7,04	64,14	0,32	11,81	0,38	16,3	100
Urbain	6,04	55,97	0,75	15,52	0,48	21,24	100
Rural	7,85	64,91	0,23	7,29	0,18	19,54	100
RDC	6,92	60,29	0,5	11,54	0,33	20,42	100

Source ; Enquête 1-2-3, 2012, INS, RDC

4.2.2. Moyens de subsistance des inactifs

L'analyse du tableau ci-dessous montre que 93,82% des inactifs sont pris en charge par leurs familles. 0,26% d'entre eux perçoivent une pension de leur travail et 1,82% perçoivent d'autres types de pension ou aide provenant de la famille, des amis, du veuvage, ou du divorce et des orphelinats. La même tendance est observée dans tous les milieux de résidence. Bien que la prise en charge des inactifs par leur famille reste le premier moyen de subsistance des inactifs, il est plus prononcé dans les provinces du Kasaï Oriental (97,75%) et du Katanga (97,12%). Il est légèrement moins prononcé dans la Province Orientale (83,87%).

En conclusion, les chiffres présentés soulignent le rôle majeur que joue encore la solidarité intra et interfamilial en RDC et le faible développement des systèmes de transferts ou d'épargne institutionnels, car les pensions et revenus de propriétés concernent au total près de 3% des inactifs.

Tableau 4.16. : Répartition des inactifs par moyens de subsistance, par province et milieu de résidence

Province	Moyens pour subvenir aux besoins								Total
	Perçoit une pension de son travail	Autre pension ou une aide (famille, ami, veuvage, divorce, orphelinat)	Perçoit des revenus de sa (ses) propriété(s), vit de ses rentes	Vit de son épargne	Mendie	Perçoit une bourse	Prise en charge par sa famille ou une autre personne	Autre	
Kinshasa	0,76	1,97	1,56	0,58	0,28	0,04	92,99	1,83	100
Bandundu	0,04	0,88	0,28	0,6	0,06	0	96,99	1,15	100
Bas-Congo	0,59	0,92	0,8	0,28	0,19	0	96,22	0,98	100
Katanga	0,22	0,83	0,6	0,15	0,19	0,06	97,12	0,82	100
Kasaï Oriental	0,05	0,79	0,45	0,06	0,03	0	97,75	0,86	100
Kasaï occidental	0,21	1,09	0,59	0,16	0,1	0,17	96,78	0,88	100
Equateur	0,09	1,17	0,52	0,81	0,13	0,05	95,82	1,42	100
Nord-Kivu	0,03	1,06	0,73	0,19	0,13	0	95,57	2,29	100
Sud-Kivu	0,34	2,71	1,62	0,27	0,36	0,05	88,51	6,15	100
Maniema	0	0,66	0,57	1,37	0,17	0	90,37	6,86	100
Province Orientale	0,02	6,19	1,4	0,57	0,17	0	83,87	7,78	100
Milieu de résidence									
Ville	0,52	1,56	1,31	0,47	0,2	0,04	93,91	1,97	100
Cité	0,12	0,95	0,86	0,77	0,2	0	94,56	2,53	100
Urbain	0,46	1,46	1,24	0,52	0,2	0,04	94,01	2,06	100
Rural	0,06	2,18	0,56	0,31	0,15	0,03	93,62	3,09	100
RDC	0,26	1,82	0,9	0,42	0,17	0,03	93,82	2,57	100

Source ; Enquête 1-2-3, 2012, INS, RDC

La situation comparée entre 2005 et 2012 montre que le pays a gardé son caractère par rapport au rôle majeur que joue encore la solidarité intra et interfamiliale quel que soit le milieu de résidence bien que l'indicateur « prise en charge par famille » est en baisse dans tous les milieux de plus ou moins 1% et cela reste le cas pour tous les autres indicateurs de moyens de subsistance des inactifs.

Tableau 4.17 : Situation comparée de la répartition des inactifs par moyens de subsistance, par province et milieu de résidence entre 2005 et 2012

	Reçoit une pension de travail		Autre pension		Revenu de la propriété		Vit de son épargne		Mendie		Boursier		Prise en charge par famille	
	2005	2012	2005	2012	2005	2012	2005	2012	2005	2012	2005	2012	2005	2012
Kinshasa	1,0	0,76	2,5	1,97	1,1	1,56	0,2	0,58	0,2	0,28	0,0	0,04	95,0	92,99
Urbain	0,8	0,46	2,7	1,46	1,0	1,24	0,3	0,52	0,2	0,2	0,0	0,04	95,0	94,01
rural	0,2	0,06	4,2	2,18	0,6	0,56	0,2	0,31	0,6	0,15	0,2	0,03	94,1	93,62
Total	0,4	0,26	3,6	1,82	0,7	0,9	0,2	0,42	0,4	0,17	0,1	0,03	94,5	93,82

Source ; Enquête 1-2-3, 2012, INS, RDC

4.2.3. Raisons de non recherche d'emploi

Par rapport au tableau 4.18, Il faudrait noter dans l'ensemble que parmi les raisons de non recherche d'emploi par milieu de résidence, 29,34% des inactifs n'ont pas exprimé la

raison de non recherche d'emploi ; 26,89% ne sont pas en âge de travailler ; 12,64% ne pensent pas pouvoir obtenir de travail et 5,5% estiment qu'il n'existe pas d'emplois. 3,12% ne savent pas comment rechercher un emploi et 1,14% attend la réponse ou n'a pas envie de travailler.

Les raisons de non recherche d'emploi varient selon le milieu de résidence. En milieu rural, le choix volontaire de non recherche d'emploi démontre que 30,3% d'inactifs ne sont pas en âge de travailler tandis que 20% déclarent ne pas avoir besoin ou envie de travailler. Cependant, 12% de la population ne pensent pas pouvoir obtenir un emploi et 30,2% de cette population ont choisi de ne pas travailler pour d'autres raisons.

En milieu urbain, 22,52% des inactifs estiment ne pas avoir besoin de travailler, tandis que 23,72% ne sont pas en âge de travailler. Par contre, 13% de la population ne pensent pas trouver le travail et 28,15 % ne cherchent pas d'emploi pour d'autres raisons volontaires.

Au niveau provincial, on peut noter que la proportion de personnes ayant choisi le statut volontaire de ne pas travailler est plus importante dans les provinces de Bas Congo(41,45%), la Province Orientale (27,15%) et à Kinshasa (23,23%).

Il faut aussi remarquer que les personnes n'ayant pas volontairement choisi l'inactivité et qui sont disponibles pour travailler dans les 15 jours constituent le groupe des chômeurs découragés, ce qui met en lumière le flou des contours de l'activité et de l'inactivité.

Tableau 4.18 : Raison de non recherche d'emploi par milieu de résidence

Province/Milieu	Involontaire			Volontaire				Total
	Il n'existe pas d'emploi	Ne pense pas pouvoir obtenir de travail sans qualification	Ne sait pas comment rechercher un emploi	Attend la réponse à une demande d'emploi	N'en a pas besoin ou n'a pas envie de travailler	N'est pas en âge de travailler	Autre raison volontaire	
Kinshasa	9,46	9,69	3,58	3,73	23,23	20,98	29,33	100,00
Bas-Congo	2,77	5,14	1,19	1,04	41,45	20,18	28,21	100,00
Bandundu	4,27	15,98	3,11	0,45	17,24	30,59	28,38	100,00
Equateur	3,54	13,42	1,99	0,15	17,37	34,23	29,30	100,00
Province Orientale	3,90	16,26	2,77	0,49	27,15	22,07	27,36	100,00
Nord-Kivu	5,79	18,80	2,27	1,10	12,92	36,82	22,30	100,00
Sud-Kivu	9,22	12,75	5,19	0,72	17,97	30,04	24,10	100,00
Maniema	2,04	14,35	4,96	0,76	20,69	28,70	28,49	100,00
Katanga	5,93	12,28	2,73	0,77	21,99	18,99	37,30	100,00
Kasai Oriental	3,16	10,21	3,76	0,27	16,48	37,30	28,82	100,00
Kasai-Occidental	1,81	12,97	3,11	0,46	19,06	25,12	37,48	100,00
Total	5,50	12,64	3,12	1,14	21,36	26,89	29,34	100,00
Ville	7,43	12,83	3,64	2,19	23,27	23,27	27,36	100,00
Cité	5,35	13,86	3,07	0,65	18,42	26,16	32,48	100,00
Rural	3,78	12,27	2,67	0,28	20,11	30,28	30,62	100,00
Urbain	7,11	12,99	3,55	1,95	22,52	23,72	28,15	100,00
Rural	3,78	12,27	2,67	0,28	20,11	30,28	30,62	100,00
Total	5,50	12,64	3,12	1,14	21,36	26,89	29,34	100,00

Source ; Enquête 1-2-3, 2012, INS, RDC

4.3. Structure et dynamique des emplois

L'emploi est un travail réalisé pour produire des biens ou des services pour le compte d'un employeur ou à son propre compte en échange d'une rémunération en nature ou en espèces ou d'un profit. L'emploi peut être exercé dans le secteur formel ou informel par la population active résidente, quelle que soit sa nationalité.

Ainsi, le taux d'emploi se définit comme le rapport entre la population active occupée et la population en âge de travailler. Cet indicateur mesure la capacité d'une économie à utiliser ses ressources en main-d'œuvre. Plus ce taux est proche du taux d'activité plus les capacités d'une économie à utiliser ses ressources humaines sont fortes.

Le tableau ci-dessous, nous renseigne qu'en 2012, sur l'ensemble du pays, les actifs occupés, c'est-à-dire les personnes ayant un emploi, représentent 58,7 % de la population âgée de 10 ans et plus. De ces actifs occupés, 49,6 % des emplois sont occupés par les femmes. Très majoritaires en milieu rural, elles sont minoritaires en milieu urbain avec 44,9 % des emplois occupés, en particulier dans la ville province de Kinshasa(44,1%). Mais, elles sont également minoritaires dans les provinces Orientale, et Katanga

.Les migrants sont largement minoritaires dans la population active occupée avec 28,5 % des emplois. Ils sont plus nombreux à occuper des emplois en milieu urbain (30,1%) qu'en milieu rural (27,9%). En provinces, les plus grandes proportions des emplois occupés par les migrants sont observées au Maniema (38,4 %) et au Kasai -Oriental (37,4 %) et la plus faible proportion est dans le Sud Kivu (16,25 %).

L'ancienneté moyenne dans l'emploi est de 13 ans, elle est de 9 ans en milieu urbain et de 14 ans en milieu rural, reflétant l'entrée précoce des actifs ruraux dans le monde de l'agriculture. Au niveau provincial, la durée moyenne des emplois varie de 9 ans à Kinshasa à 17 ans dans le Bas -Congo. Six actifs sur dix sont à la tête de leur propre unité de production, comme patron employant des salariés, ou à son propre compte. La catégorie socioprofessionnelle (CSP) des employés et des ouvriers qualifiés, qui est largement majoritaire dans les pays développés, compte pour moins de 25% des emplois en milieu urbain. Par rapport au milieu urbain, la structure par CSP est en toute logique différente en milieu rural où près d'un tiers des emplois sont attribués aux manœuvres et autres (aides familiaux). Dans toutes les provinces, la structure d'emplois par catégorie socio- professionnelle est caractérisée par la prédominance des indépendants, suivis des manœuvres et autres, et des employés, sauf à Kinshasa où les employés qualifiés viennent après les indépendants et c'est la proportion la plus importante de toutes les provinces de cette catégorie. Les cadres sont partout minoritaires, mais à Kinshasa, les cadres sont près de 4 fois plus que dans chacune des autres provinces.

Tableau 4.19 : Caractéristiques des personnes exerçant un emploi en activité principale selon le milieu de résidence

	Province											Milieu de résidence				RDC
	Kinshasa	Bandundu	Bas-Congo	Katanga	Kasai Oriental	Kasai occidental	Equateur	Nord-Kivu	Sud-Kivu	Maniema	Province Orientale	Ville	Cité	Urbain	Rural	
Hommes	56,00	47,70	48,50	53,00	48,60	48,10	49,50	48,80	49,20	50,00	53,00	56,00	51,40	55,10	48,40	50,40
Femmes	44,10	52,30	51,50	47,00	51,50	51,90	50,50	51,20	50,80	50,00	47,00	44,00	48,60	44,90	51,60	49,60
Age moyen en année	40	39	40	38	36	36	37	36	38	36	38	39	38	39	37	38
Indicatrice femme	44,05	52,33	51,54	47,03	51,45	51,91	50,46	51,16	50,8	50,03	46,97	43,98	48,6	44,9	51,63	49,63
Indicatrice migrant	26,14	26,26	36,92	33,29	37,44	32,86	16,25	27,2	21,6	38,41	23,41	29,69	31,91	30,13	27,87	28,54
Nombre d'années d'études	11,04	6,02	5,51	5,36	5,8	6,15	5	4,52	4,64	6,47	5,02	9,58	6,87	9,04	4,5	5,85
Durée dans l'emploi	9	14	17	12	12	12	14	13	12	11	13	9	11	9	14	13
CSP																
Cadre	11,20	2,90	1,70	2,00	1,20	2,80	2,60	2,40	4,00	2,10	2,50	8,20	3,70	7,30	1,30	3,10
Indépendant	39,80	69,50	68,40	62,70	65,40	63,30	67,50	54,20	56,50	57,80	70,80	50,40	66,20	53,60	66,60	62,70
Employé qualifié	35,00	9,20	10,20	8,80	4,70	8,50	6,90	10,60	7,90	11,20	8,00	27,40	11,80	24,30	4,50	10,40
Manœuvre et autre	14,00	18,50	19,60	26,60	28,70	25,40	23,00	32,80	31,60	28,90	18,70	14,00	18,30	14,80	27,70	23,90
Taux de salarisation	54,30	13,10	14,10	15,20	7,10	13,10	10,30	15,00	17,90	15,20	12,90	42,40	19,60	37,80	7,10	16,30
Taux de pluri activité	8,40	17,00	18,50	16,20	22,00	26,80	24,00	15,00	20,70	22,60	22,50	11,40	24,30	14,00	21,40	19,20

4.3.1. Taux de pluriactivité et de salarisation

Taux de pluriactivité et de salarisation par province et milieu de résidence

Le taux de salarisation qui est un indicateur de formalisation des relations de travail est de 16,3 % en RDC (24,9 % pour les hommes et 7,6 % pour les femmes). Il est de près de 39 % en milieu urbain contre 7,1 % en milieu rural. A l'exception de Kinshasa où plus de la moitié des actifs exerce un emploi salarié(54,3%), dans les autres provinces la proportion des emplois salariés est en dessous de 20 %.

La pluri activité est considérée comme une stratégie des ménages et des individus pour accroître leur revenu et compenser leur chute en période de récession. Le taux de pluri activité est estimé globalement à 19,2 %. C'est à Kinshasa que le taux de pluri activité est le plus faible (8,4 %), tandis qu'en milieu rural, 21,4 % exercent une activité secondaire. Le Taux de pluri activité le plus élevé est dans la province du Kasai Occidental où 26,8 % des actifs occupés ont exercé un autre emploi parallèlement à leur emploi principal au cours de l'année écoulée.

4.3.2. Structure des emplois par branche et par secteur institutionnel

La structure par branche des emplois montre une prépondérance du secteur primaire (64,9 %) dans l'ensemble du pays. La situation est pareille dans toutes les provinces, sauf à Kinshasa où l'on compte seulement 2,33% des emplois. Des disparités importantes apparaissent entre le milieu urbain et le milieu rural où le secteur primaire représente respectivement 19,47 % contre 84,16% des emplois.

En milieu urbain, la structure par branche des emplois montre un secteur tertiaire (commerce et services) qui prédomine. Il regroupe 66,42 % des emplois et plus de trois quart des emplois à Kinshasa (83,11%). Le secteur industrie ne compte que 7,33 % des emplois et près de 15 % à Kinshasa.

La répartition par secteur institutionnel des emplois est un bon indicateur synthétique de la structure du marché du travail. C'est évidemment l'ensemble du secteur informel qui occupe la première place : 86,5% des actifs occupés y sont employés au niveau national, variant de 57,9% dans la ville province de Kinshasa à 93,2% dans le Kasai Oriental et à 93,6 % en zone rurale.

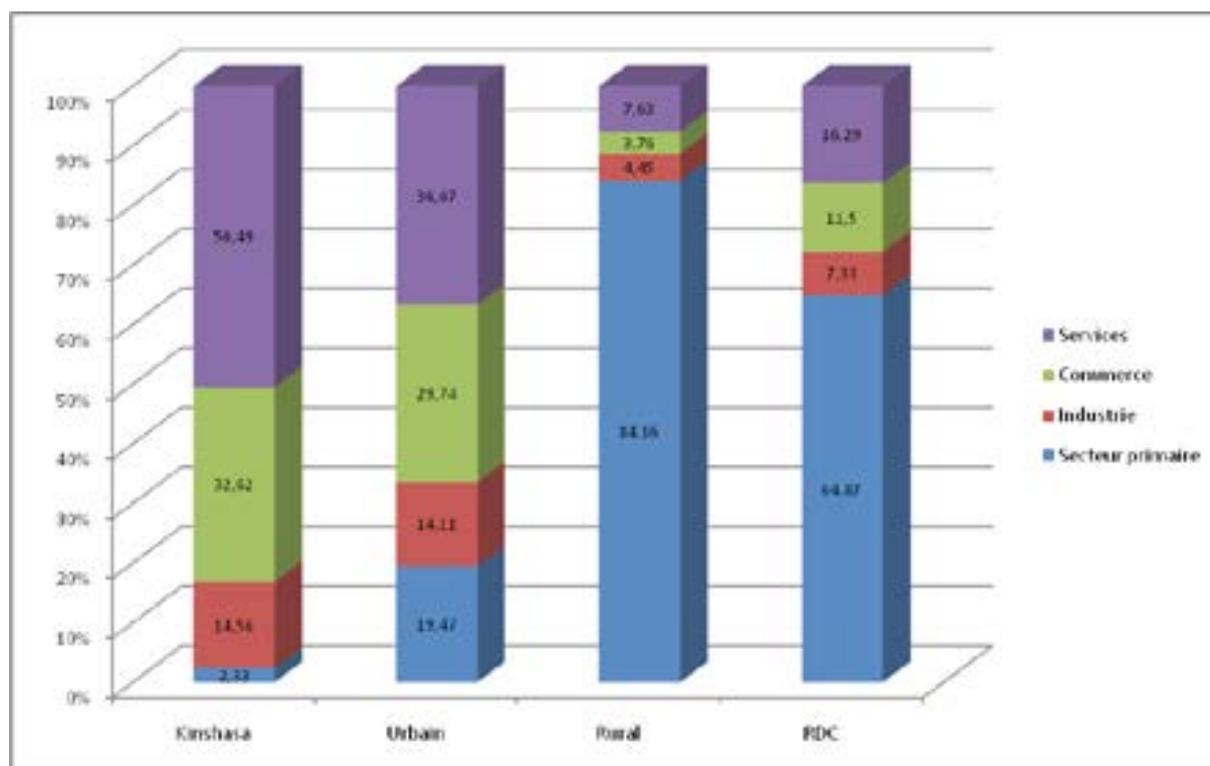
Le secteur public vient en deuxième position avec 9,2 % au niveau national et au niveau provincial, il occupe entre 5,5 % des emplois dans le Kasai Oriental et 11,3 % des emplois dans le Bandundu, à l'exception de Kinshasa où le secteur public est le plus important avec 23,6% des emplois.

Enfin, moins de deux actifs sur dix travaillent dans le secteur privé formel de la capitale tandis que ce secteur est quasiment inexistant en milieu rural et il ne dépasse pas 2,5 % dans les autres provinces, sauf au Katanga avec 2,8%. Il est à remarquer que Kinshasa se distingue des autres provinces, par une part, quoique prépondérante, relativement faible du secteur informel (57,9%) et une part relativement élevée des actifs occupés dans l'administration publique (16,4 %). Cela s'explique par le fait que Kinshasa est le Centre administratif le plus important du pays.

Tableau 4.20 : Structure des emplois par secteur institutionnel et par secteur d'activité selon le milieu

	Secteur institutionnel en activité principale														RDC	
	Kinshasa	Bandundu	Bas-Congo	Katanga	Kasai Oriental	Kasai occidental	Equateur	Nord-Kivu	Sud-Kivu	Maniema	Province Orientale	Ville	Cité	Urbain		Rural
Administration	16,36	8,27	5,48	3,52	4,15	6,30	4,89	3,80	4,86	7,75	5,28	12,93	8,98	12,14	3,47	6,10
Entreprse publique/Org. intern.	7,20	3,07	3,19	3,31	1,36	2,17	2,18	4,31	4,46	2,55	1,90	7,18	3,56	6,46	1,64	3,10
Entreprse privée formelle	15,89	1,13	2,48	2,82	0,59	1,47	0,78	2,44	1,52	1,74	2,47	10,11	1,90	8,47	0,44	2,87
Entreprse informelle non agricole	56,15	13,13	18,61	20,07	22,27	24,86	17,67	15,95	26,95	18,62	24,72	55,23	37,90	51,78	10,47	22,99
Entreprse informelle Agricole.	1,74	72,99	68,64	68,96	70,95	63,96	73,56	71,97	60,89	67,80	63,52	11,66	45,46	18,40	83,10	63,48
Entreprse associative	2,67	1,42	1,60	1,32	0,68	1,23	0,91	1,53	1,32	1,53	2,11	2,88	2,19	2,74	0,88	1,45
Secteur d'activité																
Secteur primaire	2,33	74,78	72,33	69,71	72,32	64,17	73,83	74,09	62,33	68,49	65,81	12,44	47,46	19,47	84,16	64,87
Industrie	14,56	4,28	7,50	8,83	5,58	8,74	4,96	3,65	10,11	4,62	8,24	14,99	10,63	14,11	4,45	7,33
Commerce	32,62	7,37	7,16	9,03	9,09	13,10	10,17	7,83	13,07	10,47	11,69	32,11	20,33	29,74	3,76	11,50
Services	50,49	13,56	13,00	12,43	13,01	13,98	11,04	14,44	14,49	16,42	14,26	40,47	21,59	36,67	7,63	16,29

Graphique : Structure des emplois par secteur d'activité

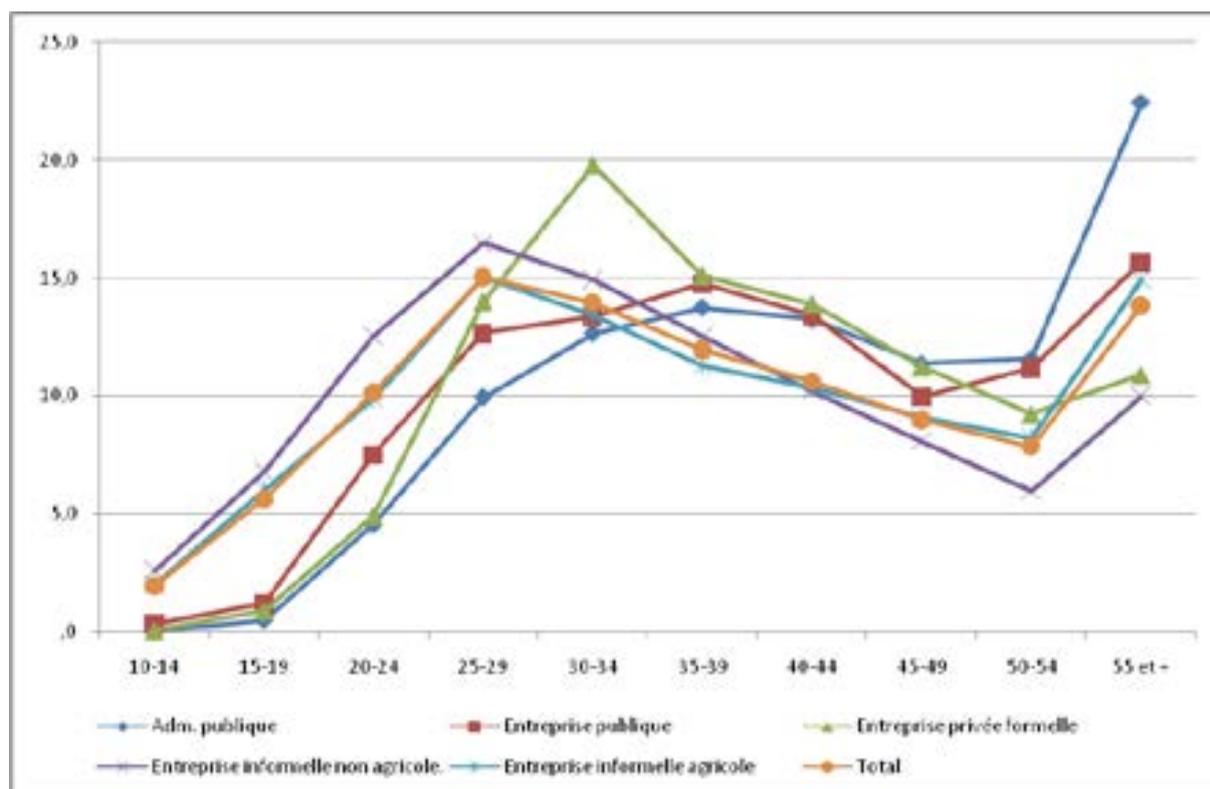


La structure par âge montre une prédominance des actifs âgés de moins de 39 ans (58,7 %), principalement des actifs œuvrant dans le secteur privé informel non agricole (65,8 %).

Tableau : Structure des emplois selon le secteur informel en activité principale par tranche d'âge

	Tranche d'âges pour emploi			Total
	10-38	39-49	50 et +	
Administration. publique	41,4	24,6	34,0	100,0
Entreprise publique	49,8	23,4	26,9	100,0
Entreprise privée formelle	54,7	25,1	20,1	100,0
Entreprise informelle non agricole.	65,8	18,3	16,0	100,0
Entreprise informelle agricole	57,5	19,4	23,1	100,0
Total	58,7	19,6	21,7	100,0

Graphique : Répartition des actifs occupés par âge et secteur institutionnel



4.3.3. Caractéristiques des emplois par secteur d'activité

L'analyse qui va suivre essayera de dégager les principales caractéristiques de chaque secteur institutionnel. Rappelons qu'on a distingué cinq secteurs (tableau 4.20), à savoir : les administrations publiques, les entreprises publiques, les entreprises privées formelles, les entreprises privées informelles non agricoles, les entreprises privées informelles agricoles et les entreprises associatives. Parmi ces secteurs, le secteur informel réuni est prépondérant en RDC, il emploie 86,5 % des actifs occupés. L'administration publique est le deuxième employeur avec seulement 6,1 % des actifs occupés. Les autres secteurs utilisent chacun moins de 3 % de la main d'œuvre totale active occupée.

Le secteur public

en se référant aux tableaux ci-dessous, les emplois publics aussi bien les administrations publiques que les entreprises publiques se concentrent dans la branche services, respectivement 96,12 % et 87,71 %. Mais, les entreprises publiques emploient 10,2% de la main d'œuvre active dans la branche industrie tandis que l'administration publique emploie seulement 2,6% de la main d'œuvre dans l'industrie. Les deux secteurs publics se caractérisent par âge moyen élevé (respectivement 45 ans et 42 ans) et un nombre moyen d'années d'études plus élevé(près de 13 ans) de leurs actifs que les autres secteurs.

Le secteur privé formel

Les entreprises privées formelles utilisent un peu plus de six actifs occupés sur dix dans le secteur service (62,0 %). Après le secteur public, le secteur privé formel présente le plus

fort taux de salarisation, (92,6% dans l'ensemble urbain). La répartition de la main d'œuvre par branche présente quelques disparités : 62 % dans les services, 20,7 % dans l'industrie, 12,3% dans le commerce et seulement près de 5% dans le secteur primaire. Relativement plus jeunes que dans le secteur public, les employés du secteur privé formel sont aussi bien formés avec 12,2 années d'études scolaires réussies en moyenne.

Tableau : Répartition des actifs occupés selon le secteur institutionnel et le secteur d'activité

Secteur institutionnel	Branche d'activité				Total
	Secteur primaire	Industrie	Commerce	Services	
Administration. publique	,89	2,56	,43	96,12	100,00
Entreprise publique.	1,06	10,16	1,08	87,71	100,00
Entreprise privée formelle	4,98	20,65	12,34	62,03	100,00
Entreprise informelle non agricole.	17,74	21,60	38,12	22,54	100,00
Entreprise informelle Agricole.	100,00	,00	,00	,00	100,00
Ensemble	65,14	7,26	11,44	16,16	100,00

Le secteur informel

Le secteur informel agricole emploie 59,7% des actifs dans l'ensemble du pays, ces derniers se concentrent dans la branche agriculture, 100%. Il emploie 77,5% des actifs dans le milieu rural tandis que le milieu urbain utilise 17,6% des actifs du secteur informel agricole.

Quant au secteur informel non agricole avec 28,9% des actifs dans l'ensemble du pays, il utilise plus d'un tiers des actifs(38,1%) dans le commerce, un peu plus d'un cinquième dans l'industrie et presque autant dans les services. Le secteur primaire attire seulement 17,7% des actifs du secteur informel non agricole.

La main d'oeuvre dans le secteur informel non agricole est plus nombreuse dans le milieu urbain (56,4% des actifs) que dans le milieu rural (17,3%). Les actifs sont plus jeunes que dans les autres secteurs, l'âge est de 35 ans pour l'informel non agricole et 38 ans pour informel agricole.

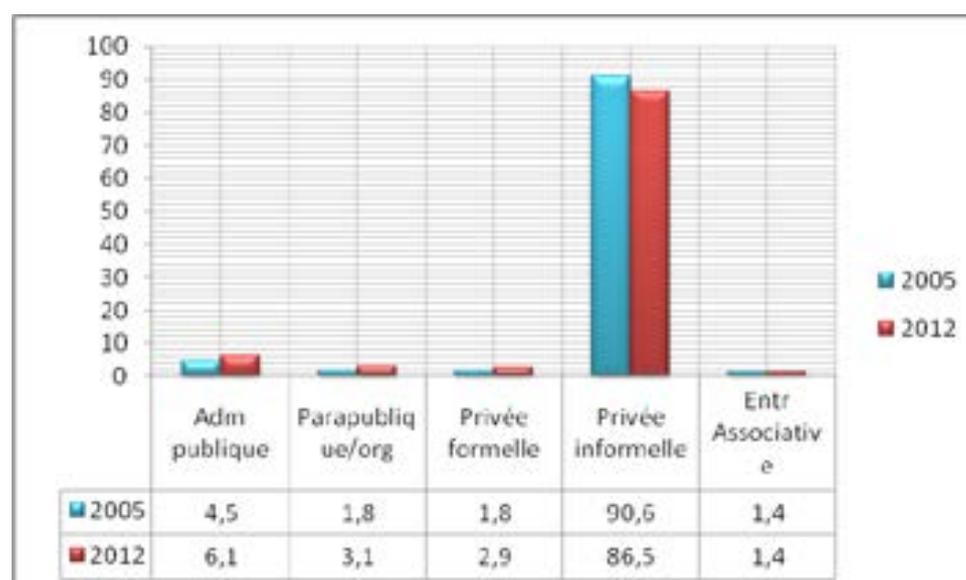
Ce secteur emploie plus de femmes (près de 53 %) que les autres secteurs et moins de migrants (31% dans l'informel non agricole et 28% dans l'informel agricole). Les actifs du secteur informel sont moins instruits que dans les autres secteurs, le nombre moyen d'années d'études est de 6,8 années pour informel non agricole et 4,2 ans dans l'informel agricole, tandis que l'ancienneté dans l'emploi est de 15 ans pour informel agricole et 8 ans pour l'informel non agricole.

Tableau : Structure des emplois par secteur institutionnel et milieu de résidence

	Répartition des emplois	Age moyen en année	Proportion des femmes (%)	Proportion des migrants (%)	Nombre d'années d'études	Ancienneté dans l'emploi (années)
Urbain						
Administration. publique	11,6	45	26,7	34,1	12,62	12
Entreprise publique.	6,2	42	22,0	36,3	12,96	11
Entreprise privée formelle	8,2	39	21,4	30,0	12,58	7
Entreprise informelle non agricole.	56,4	37	52,7	31,0	8,46	7
Entreprise informelle Agricole.	17,6	42	51,0	30,8	5,41	15
Ensemble	100,0	39	44,9	31,6	9,02	9
Rural						
Administration. publique	3,2	42	13,2	37,5	10,53	11
Entreprise publique.	1,5	39	20,5	36,4	10,89	10
Entreprise privée formelle	0,4	40	19,5	60,5	8,73	9
Entreprise informelle non agricole.	17,3	34	54,2	30,9	4,62	10
Entreprise informelle Agricole.	77,5	38	54,0	27,7	4,05	15
Ensemble	100,0	37	52,1	28,8	4,48	14
RDC						
Administration. publique	5,7	44	21,4	35,4	11,80	12
Entreprise publique.	2,9	41	21,5	36,4	12,20	11
Entreprise privée formelle	2,8	40	21,2	33,3	12,16	8
Entreprise informelle non agricole.	28,9	35	53,3	31,0	6,84	8
Entreprise informelle Agricole.	59,7	38	53,7	28,0	4,17	15
Ensemble	100,0	38	50,0	29,7	5,82	13

Source ; Enquête 1-2-3, 2012, INS, RDC

Graphique 4.9 : Evolution comparée de la structure des emplois entre 2005 et 2012



Source ; Enquête 1-2-3, 2012, INS, RDC

Dans l'ensemble du pays, entre 2005 et 2012, la structure des emplois n'a pas fortement changée. Elle a connu une légère augmentation dans l'administration publique, le taux d'emploi dans ce secteur se situe à 6,1% contre 4,1% en 2005, soit une augmentation de 1,6 points. Dans le parapublique, il a augmenté de 1,3points, passant de 1,8% à 2,9%. ce taux a connu une augmentation légère de 1,1 points dans le secteur privée formel, passant de 1,8% à 2,9%. Cela traduit une évolution des emplois dans ces secteurs. Les secteurs informelles a connu une baisse d'emplois de 4,1points, passant de 90,6% à 86,5%. dans l'ensemble.

4.4. Dynamique des emplois sur longue période

La date de prise de l'emploi actuel est un bon indicateur pour apprécier la dynamique de création des emplois sur le marché de travail en RDC. L'analyse de l'évolution de la structure des emplois observés par année et selon le secteur institutionnel montre une décroissance de la part de l'emploi du secteur informel agricole.

Elle est passée de 3,50% en 2005 à 0,80% en 2012 mais ce taux se situait à 23,50% en 1990. Par contre une forte croissance a été observée dans la création des emplois informels non agricoles, qui sont passé de 3,90% en 2005 à 7,50%. Ce taux avait atteint le niveau de 13,70% en 2010. Ce qui pourrait résulter de la substitution des emplois du secteur primaire par ceux du secteur tertiaire. Par contre, une baisse spectaculaire a été observée dans l'Administration publique passant de 5,20% en 2005 à 2,10% en 2012. La création des emplois dans les parapubliques est resté relativement stable car entre 2005 et 2012, la dynamique de création d'emploi est passé de 3,70% à 3,80%. Le secteur privé formel est passé de 6,60% en 2005 à 4,10% en 2010 il a atteint 13,60% en 2010.

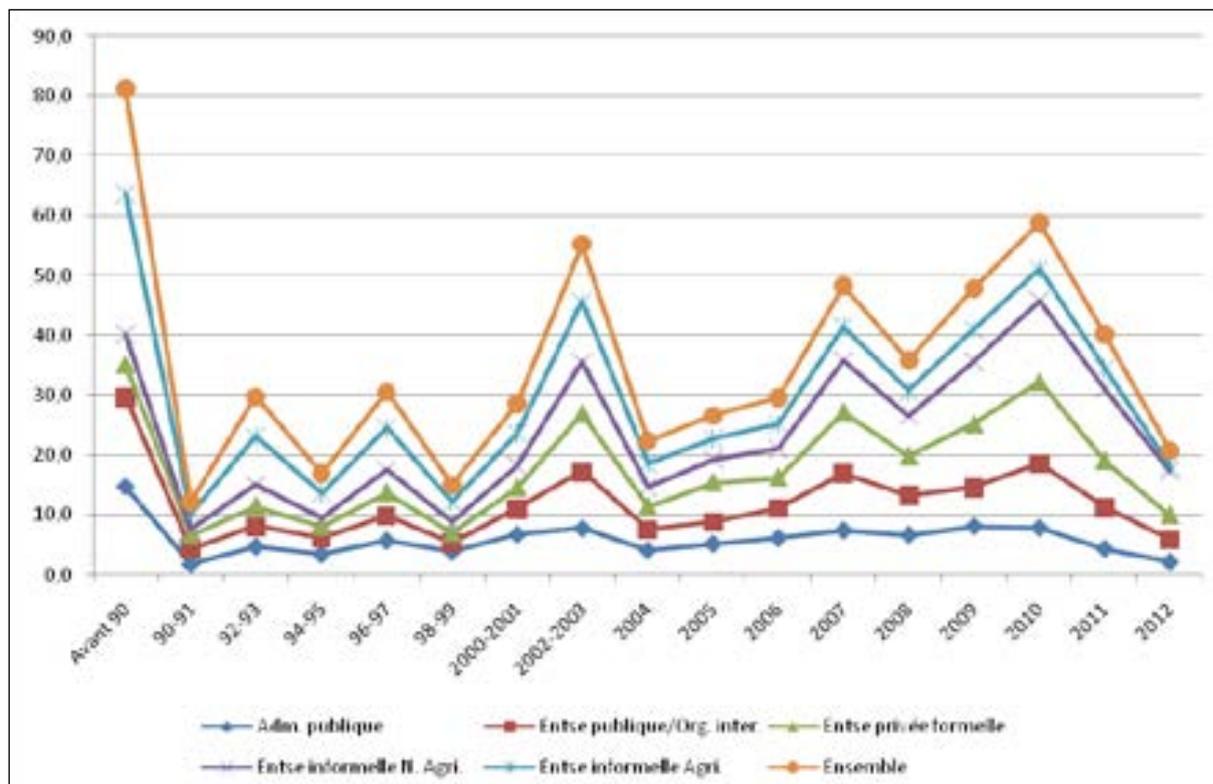
Tableau 4.22 : Dynamique de Création des emplois par secteur institutionnel et année de création

Année de création de l'emploi	Secteur institutionnel en activité principale					Ensemble
	Adm. publique	Entse publique/ Org. inter.	Entse privée formelle	Entse informelle N. Agri.	Entse informelle Agri.	
Avant 90	14,7	15,1	5,5	5,1	23,5	17,6
90-91	1,7	2,6	2,3	0,9	2,5	2,1
92-93	4,7	3,5	3,3	3,5	8,1	6,6
94-95	3,4	2,8	1,9	1,5	4,1	3,3
96-97	5,7	4,2	3,9	3,8	7,1	6,0
98-99	3,8	1,6	1,5	1,8	3,4	2,9
2000-2001	6,7	4,4	3,5	3,6	5,4	4,9
2002-2003	7,7	9,6	9,7	8,6	10,1	9,6
2004	4,1	3,5	3,8	3,2	4,0	3,8
2005	5,2	3,7	6,6	3,9	3,5	3,8
2006	6,1	5,0	5,1	4,9	4,1	4,5
2007	7,4	9,6	10,2	8,7	5,6	6,8
2008	6,6	6,6	6,6	6,8	4,1	5,1
2009	8,1	6,5	10,6	10,5	5,3	6,9
2010	7,8	10,8	13,6	13,7	5,2	7,8
2011	4,3	6,9	7,8	12,1	3,4	5,8
2012	2,1	3,8	4,1	7,5	0,8	2,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Le temps moyen passé dans l'emploi actuel des actifs, tous les secteurs et qualifications confondus, est de 13 ans. Mais, l'ancienneté dans l'emploi varie selon le secteur d'activité. La longévité dans l'emploi actuel est plus élevée dans le secteur informel agricole (15 ans), dans l'administration publique (12 ans), dans les entreprises publiques (11 ans), dans les entreprises informelles non agricoles ainsi que dans le secteur privé formel (8 ans).

Le graphique montre un secteur informel aussi bien agricole et non agricole en progression depuis 1999 et un secteur privé formel en progression depuis la même période, un secteur public presque en régression depuis 2003.

Graphique : Dynamique des emplois sur longue période par secteur institutionnel.



Source : Enquête 1-2-3, Phase 1, 2012, INS.

CHAPITRE V : CHOMAGE

5.1. Problématique du concept de chômage

Le Chômage est la situation de toutes personnes qui ne sont employées pendant une période de référence spécifiées, mais qui sont disponibles pour travailler et qui ont récemment pris des mesures concrètes pour chercher un emploi rémunéré ou un travail indépendant. C'est un concept à plusieurs facettes, à la base des controverses théoriques et statistiques dans le monde du travail et s'apprécie différemment selon le contexte.

Le contenu du concept et sa mesure dans un pays dépendent de la nature de la situation économique et sociale de base, notamment en ce qui concerne la portée exacte des données en matière de recherche et de demande d'emploi, de perte d'emploi, et d'inscription aux registres des demandeurs d'emplois entre autres.

En pratique, le taux de chômage est un indicateur de tension sur le marché du travail ; il exprime le rapport entre les personnes sans travail et qui en recherchent un et la population active totale, c'est-à-dire la somme des actifs occupés et des chômeurs. Ainsi, le taux de chômage met en relation offre et demande de travail. Il est cependant important de mettre cet indicateur en lien avec le taux d'activité ; lorsque les conditions sur le marché du travail changent, il est possible d'observer des variations dans le taux d'activité du fait du basculement d'un certain nombre d'actifs dans l'inactivité ou réciproquement. Emploi et chômage peuvent donc progresser ou reculer de façon concomitante.

Le chômage au sens du BIT implique trois choses. Ne pas avoir travaillé pendant la semaine de référence; être disponible pour travailler et être à la recherche active d'un emploi. Si cette définition précise permet la comparabilité temporelle et spatiale du chômage, il ne faut pas oublier que les conditions de vie et la structure de la société varient entre pays, limitant l'intérêt d'une telle comparaison. D'autres définitions du chômage ont été proposées ; notamment le taux de chômage au sens large, prenant en compte les chômeurs dits découragés et qui se définit comme le rapport entre le nombre de chômeurs (personnes qui n'exercent pas d'emploi rémunéré ou ne sont travailleurs indépendants, qui sont disponibles pour travailler, et s'efforcent de trouver un emploi) et la population active. Il s'agit d'ôter de la définition précédente le critère de recherche du fait que ce critère n'a pas forcément de sens dans des contextes où l'on ne peut véritablement parler de marché du travail, comme dans certains milieux ruraux.

Le chapitre 5 s'emploie à répartir le chômage par sexe, âge et milieu de résidence, à évaluer et à comparer les taux de chômage selon les définitions et selon l'âge, relever quelques caractéristiques du chômeur et du chômage, examiner le processus de recherche d'emploi, des prétentions des salaires émises par les chômeurs, évoquer les principales raisons de perte d'emploi et enfin à saisir les principaux moyens de subsistance des chômeurs.

5.2. Caractéristiques de chômage

5.2.1. Chômage par sexe et milieu de résidence

Comme le montre les graphiques ci-dessous, le taux de chômage présente de fortes disparités selon le sexe, les tranches d'âge et le milieu considéré. De façon générale, les hommes connaissent un taux de chômage plus élevé que les femmes. Quel que soit le sexe, la tranche d'âge de 20-24 est la plus touchée, ce qui dénote bien la problématique du chômage des jeunes. Globalement, le chômage est un phénomène urbain.

Le taux de chômage au sens du BIT est de 4,57% pour l'ensemble du pays dont 5,46 % chez les hommes et 3,65% chez les femmes. Le taux de chômage masculin dans toutes les provinces est supérieur à celui des femmes. Globalement, le chômage affecte davantage les hommes que les femmes quel que soit le milieu de résidence.

Le chômage est essentiellement un phénomène urbain (11,1% en milieu urbain contre 1,5% en milieu rural). Ainsi plus d'un tiers des chômeurs congolais sont kinois (38,9% des chômeurs BIT à Kinshasa, suivi de 15,8% des chômeurs dans le Sud Kivu par rapport à l'ensemble du pays), soit un taux de chômage de 18,9%, c'est le plus élevé du pays. Les autres provinces ont un taux de chômage inférieur à la moyenne nationale, à l'exception de du Sud Kivu (10,86%). La province de l'Equateur connaît le taux de chômage le plus bas du Pays soit (0,98%). Par milieu, de manière générale, le chômage est plus important en milieu urbain que dans le milieu rural dans toutes les provinces.

Tableau 5.01 : Taux de chômage au sens du BIT par province, milieu de résidence et sexe

Province	milieu		Total	Sexe		Total
	Urbain	Rural		Masculin	Féminin	
Kinshasa	18,90	0,00	18,90	20,56	16,68	18,90
Bas-Congo	10,41	0,65	2,79	3,03	2,56	2,79
Bandundu	9,26	1,17	3,13	4,03	2,29	3,13
Equateur	2,00	0,60	0,98	1,29	0,66	0,98
Province Orientale	4,99	0,92	1,94	2,30	1,52	1,94
Nord-Kivu	10,10	1,08	3,35	4,16	2,56	3,35
Sud-Kivu	15,23	9,13	10,86	13,94	7,66	10,86
Maniema	4,71	0,43	1,63	2,42	0,83	1,63
Katanga	9,93	1,78	3,70	3,80	3,58	3,70
Kasai Oriental	7,08	0,28	1,79	1,85	1,73	1,79
Kasai-Occidental	5,29	0,62	1,95	2,19	1,73	1,95
Total	11,11	1,50	4,57	5,46	3,65	4,57

Par contre, au sens large, le taux de chômage tel qu'il ressort du Tableau 5.02 se situe au niveau national à 8,04% pour l'ensemble de la population de référence dont 8,30% chez les hommes et 7,79% chez les femmes. On observe dans l'ensemble les mêmes tendances que les taux au sens du BIT. Au sens large, c'est encore Kinshasa qui détient le taux de chômage le plus le plus élevé (28,56%) contre le Maniema où ce taux est le plus bas du pays (2,81%).

Tableau 5.02 : Taux de chômage au sens large par province et milieu de résidence

Province	milieu			Sexe		Total
	Urbain	Rural	Total	Masculin	Féminin	
Kinshasa	28,56	0,00	28,56	27,49	29,88	28,56
Bas-Congo	18,33	0,88	4,98	4,68	5,27	4,98
Bandundu	16,84	2,08	5,87	6,57	5,21	5,87
Equateur	6,85	1,79	3,17	3,31	3,04	3,17
Province Orientale	8,19	1,94	3,53	3,42	3,65	3,53
Nord-Kivu	18,20	1,86	6,25	6,01	6,47	6,25
Sud-Kivu	25,07	14,44	17,60	20,71	14,35	17,60
Maniema	8,46	0,52	2,81	3,97	1,63	2,81
Katanga	15,17	3,43	6,29	5,80	6,83	6,29
Kasai Oriental	14,65	0,72	4,02	3,16	4,81	4,02
Kasai-Occidental	8,16	1,24	3,25	3,44	3,08	3,25
Total	18,50	2,76	8,04	8,30	7,79	8,04

5.2.2. L'âge des chômeurs

Par groupes d'âges, le chômage au sens de BIT est le plus élevé dans le groupe d'âges 15-24 ans et pour l'ensemble du pays. Dans ce groupe d'âge le taux de chômage le plus élevé est observé à Kinshasa (50,03 %). Ceci reste valable dans toutes les autres provinces à l'exception du Bas-Congo, de l'Equateur et du Sud Kivu où le taux de chômage le plus élevé est observé dans le groupe d'âges 25-34 ans avec des taux respectifs de 5,15%, 1,75% et 13,58%. On notera l'absence de chômage dans la province de Bandundu, dans la Province de Maniema dans les tranches d'âge 55 ans et plus; Quant au groupe d'âges 65 ans et +, c'est dans la province du Kasai Occidental où l'on remarque l'absence de chômage. Considéré selon le milieu de résidence, le taux de chômage en milieu urbain est supérieur à celui du milieu rural quelque soit l'âge.

Tableau 5.03 : Taux de chômage au sens du BIT par groupe d'âges, province et milieu de résidence

Province	Groupe d'âges pour activité						Total
	10-14	15-24	25-34	35-54	55-64	65 ans et +'	
Kinshasa	11,82	50,03	20,45	12,26	6,93	13,63	18,90
Bandundu	,00	8,33	4,85	1,38	,00	,00	3,13
Bas-Congo	,00	3,33	5,15	2,50	,98	,22	2,79
Katanga	4,38	9,70	4,14	1,67	,85	1,71	3,70
Kasaï Oriental	,00	4,18	2,03	1,29	,46	1,55	2,00
Kasaï occidental	1,68	4,29	1,44	1,04	,46	,00	1,69
Equateur	1,40	1,19	1,75	,49	,34	,03	,98
Nord-Kivu	1,49	6,38	4,86	1,33	,42	,54	3,35
Sud-Kivu	10,99	12,73	13,58	9,66	5,74	3,88	10,86
Maniema	5,98	2,89	2,29	,62	,00	,00	1,63
Province Orientale	3,40	3,66	1,94	1,60	,47	,98	1,94
Urbain	6,84	24,60	12,82	7,52	3,93	6,16	11,11
Rural	1,53	3,37	1,88	,73	,31	,42	1,50
RDC	2,20	9,03	5,48	3,11	1,44	2,11	4,57

Dans l'ensemble, le taux de chômage au sens BIT reste élevé les groupes 'âges 15-24 ans et 35-54 ans avec des taux de chômage respectifs de 9,03% et 5,48%. Dans le groupe d'âges 15-24 ans, le taux de chômage BIT est supérieur à la moyenne dans les provinces de Kinshasa (50,03%), du Kwilu(14,07%), du Sud Kivu (12,73%), du Haut Katanga (12,41%) et Haut Lomami (11,68%).

Les jeunes de 10 à 14 ans, les plus concernés par le chômage BIT se rencontre dans le Haut Lomami, à Kinshasa, le Nord Ubangi et Sud Kivu avec des taux respectifs de 20,89%, 11,82%, 11,49%et 10,99%.

Tableau 5.04 : Taux de chômage au sens du BIT par groupe d'âges et 26 provinces et milieu de résidence

Province	Groupe d'âges pour activité						Total
	10-14	15-24	25-34	35-54	55-64	65 ans et +'	
Kinshasa	11,82	50,03	20,45	12,26	6,93	13,63	18,90
Kongo Central	,00	3,33	5,15	2,50	,98	,22	2,79
Mai-Ndombe	,00	,64	1,19	,14	,00	,00	,53
Kwilu	,00	14,07	7,88	2,21	,00	,00	4,87
Kwango	,00	4,73	,80	,35	,00	,00	1,21
Equateur	,00	,00	3,87	1,04	,00	,00	1,57
Sud-Ubangi	,00	,53	1,06	,16	,00	,00	,50
Nord-Ubangi	11,49	2,45	,00	,24	,27	,00	,51
Mongala	,00	2,74	1,47	,85	,39	,00	1,24
Tshuapa	2,31	2,07	2,39	,30	1,63	,20	1,36
Tshopo	,00	7,74	2,64	2,50	,53	,00	3,10
Bas-Uele	,00	1,12	,45	1,48	,00	3,22	1,09
Haut-Uele	,00	,58	1,27	,03	,35	2,39	,68
Ituri	5,57	2,46	2,25	1,94	,68	,00	2,02
Nord-Kivu	1,49	6,38	4,86	1,33	,42	,54	3,35
Sud-Kivu	10,99	12,73	13,58	9,66	5,74	3,88	10,86
Maniema	5,98	2,89	2,29	,62	,00	,00	1,63
Lualaba	,00	6,51	5,62	,31	,54	,00	3,04
Haut-Lomami	20,89	11,68	2,03	1,78	1,57	,00	3,35
Tanganyika	1,01	2,82	,43	,12	1,68	3,11	1,10
Haut-Katanga	2,09	12,41	6,07	2,47	,34	2,82	4,98
Kasai-Oriental	,00	7,05	4,01	2,95	1,02	3,84	3,82
Sankuru	,00	1,61	1,08	,07	,00	,00	,67
Lomami	,00	2,17	,83	,37	,00	,00	,82
Kasai	5,05	6,81	1,31	,34	,00	,00	1,68
Kasai-Central	1,02	4,01	1,90	2,03	,94	,00	2,13
Urbain	6,84	24,60	12,82	7,52	3,93	6,16	11,11
Rural	1,53	3,37	1,88	,73	,31	,42	1,50
RDC	2,20	9,03	5,48	3,11	1,44	2,11	4,57

Pour ce qui concerne le taux de chômage au sens large, c'est dans la tranche d'âge 15 à 24 ans où il est le plus élevé quelque soit la province considérée. Kinshasa détient encore le taux le plus élevé de toutes les provinces avec un taux de chômage large de 59,42% et le taux le plus faible s'observe dans le Maniema avec 5,20 %. Dans l'ensemble les personnes jeunes, plus particulièrement celles âgées de 15 à 34 sont plus touchées par le chômage au sens large. Chez les plus jeunes de 10-14 ans, Kinshasa (19,03%) et le Sud Kivu (15,24%) affichent des taux de chômage au sens large les plus élevés.

Tableau 5.05 : Taux de chômage au sens large par groupe d'âges, province et milieu de résidence

Province/Milieu	Groupe d'âges pour activité						Table Total
	10-14	15-24	25-34	35-54	55-64	65 ans et +'	
Kinshasa	19,03	59,42	33,35	19,98	13,11	15,85	28,56
Bandundu	5,09	15,27	7,86	3,03	,92	,00	5,87
Bas-Congo	3,58	9,31	7,86	3,84	1,21	,61	4,98
Katanga	8,10	15,49	6,98	3,05	2,28	1,75	6,29
Kasaï Oriental	3,79	10,31	3,89	2,60	1,70	1,55	4,56
Kasaï occidental	2,40	6,59	2,89	1,63	,56	,98	2,83
Equateur	2,15	8,19	3,90	1,38	,75	1,30	3,17
Nord-Kivu	5,38	11,64	7,97	2,80	2,39	1,69	6,25
Sud-Kivu	15,24	27,46	18,37	14,49	10,14	5,59	17,60
Maniema	5,98	5,20	4,23	,76	,00	,00	2,81
Province Orientale	4,81	6,69	3,77	2,60	1,55	1,00	3,53
RDC	5,10	15,85	9,37	5,42	3,13	2,74	8,04

Dans l'ensemble de 26 provinces, la situation est pareille que dans les 11 anciennes provinces, le taux de chômage au sens large tend à décroître avec l'âge à partir de 24 ans. Quelque soit la tranche d'âge, Kinshasa et le Sud Kivu affichent des taux de chômage au sens large les plus élevés.

Le groupe d'âge 15 à 24 ans détient encore le taux de chômage le plus élevé pratiquement dans toutes les provinces, mais, on note des taux supérieurs à la moyenne nationale dans les provinces de Kinshasa (59,42%), Sud Kivu (27,49%), Kwilu (23,31%), Haut Lomami (20,55%), Haut Katanga (18,90%) et Equateur (16,50%).

Tableau 5.06 : Taux de chômage au sens large selon l'âge et la province (26 provinces)

Province	Groupe d'âges pour activité						Table Total
	10-14	15-24	25-34	35-54	55-64	65 ans et +'	
Kinshasa	19,03	59,42	33,35	19,98	13,11	15,85	28,56
Kongo Central	3,58	9,31	7,86	3,84	1,21	,61	4,98
Mai-Ndombe	,00	3,31	2,23	1,18	,64	,00	1,73
Kwilu	3,42	23,31	12,40	4,35	1,38	,00	8,56
Kwango	9,06	10,08	1,50	1,28	,00	,00	2,88
Equateur	,00	16,50	7,30	2,65	,00	,00	6,08
Sud-Ubangi	,00	2,70	2,31	,93	,97	,00	1,62
Nord-Ubangi	11,49	4,80	,81	,41	,27	,00	1,14
Mongala	,00	10,02	3,95	1,45	1,45	2,28	3,52
Tshuapa	4,51	6,14	5,74	1,43	1,88	5,41	3,73
Tshopo	6,66	13,11	5,54	4,09	,96	,00	5,62
Bas-Uele	,00	1,12	,52	1,94	2,59	3,37	1,57
Haut-Uele	,00	1,29	1,31	,07	,35	2,39	,81
Ituri	5,57	5,17	4,99	3,29	2,82	,00	4,11
Nord-Kivu	5,38	11,64	7,97	2,80	2,39	1,69	6,25
Sud-Kivu	15,24	27,46	18,37	14,49	10,14	5,59	17,60
Maniema	5,98	5,20	4,23	,76	,00	,00	2,81
Lualaba	,00	9,82	8,10	1,49	2,83	,00	5,07
Haut-Lomami	31,42	20,55	4,55	3,30	2,99	,14	6,36
Tanganyka	1,01	3,95	,67	,48	1,68	3,11	1,49
Haut-Katanga	5,38	18,90	10,09	4,04	1,77	2,82	8,17
Kasai-Oriental	4,95	16,50	7,32	5,40	3,70	3,84	8,24
Sankuru	,00	4,97	1,48	1,01	,00	,00	1,75
Lomami	2,31	5,31	1,76	,65	,00	,00	1,89
Kasai	5,05	11,32	2,26	1,16	,17	,00	3,05
Kasai-Central	1,92	5,03	4,53	2,72	1,03	2,00	3,38
RDC	5,10	15,85	9,37	5,42	3,13	2,74	8,04

5.2.3. Chômage et niveau d'instruction

Dans tous les groupes d'âges, hormis le groupe des 10 à 14 ans, on observe les taux de chômage les plus élevés dans les rangs des personnes de niveau universitaire (12,75%) et de niveau secondaire (6,85%). Pour les universitaires particulièrement, on remarquera le taux de chômage excessivement élevé qui les caractérisent dans les groupes d'âges 15-24 ans (28,63%), et 25-34 ans (18,48%). Les personnes du sexe masculin sont plus affectés par le chômage (taux de 5,46%) que celles du sexe féminin avec un taux de chômage de 3,65%, cette situation se vérifie quelque soit le groupe d'âges.

Tableau 5.07 : Taux de chômage au sens du BIT par groupe d'âges, sexe et niveau d'études

	Groupe d'âges pour activité						Table Total
	10-14	15-24	25-34	35-54	55-64	65 ans et +'	
Sexe							
Masculin	2,26	11,86	6,51	3,95	1,71	2,96	5,46
Féminin	2,15	6,94	4,50	2,12	1,09	1,00	3,65
Niveau d'études atteint							
Non scolarisé	2,59	4,64	2,50	1,67	1,06	1,66	2,29
Primaire	1,11	3,53	2,94	1,34	1,05	1,50	2,17
Secondaire	6,41	14,85	7,02	4,14	1,89	3,94	6,85
Supérieur	.	28,63	18,48	9,32	3,16	3,57	12,75
RDC	2,20	9,03	5,48	3,11	1,44	2,11	4,57

Dans l'ensemble le taux de chômage au sens BIT le plus élevé est observé chez les personnes du niveau universitaire (12,75%) et du niveau secondaire (6,85%), mais non seulement il y a des disparités entre niveaux d'études, il est à remarquer aussi des disparités importantes par niveau d'études entre les 26 provinces.

Ainsi chez les universitaires, les taux de chômages les plus élevés s'affichent dans les provinces de Bas Uele (28,81%), Kinshasa (17,73%), Sud Kivu(16,76%), Kasai Central(16,48%) et Lualaba (16,28%). Quant aux personnes de niveau secondaire, on observe les taux de chômage BIT les plus élevés par rapport à la moyenne nationale dans les provinces de Kinshasa (19%),Sud Kivu(17,25%), Kwilu(8,36%) et le Haut-Katanga (7,34%). Tandis que chez les non scolarisés, on peut noter par rapport à la moyenne nationale des taux de chômage les plus élevés à Kinshasa (24,28%), au Sud-Kivu (6,79%) et au Kasai-Oriental(5,96%).

Tableau 5.08 : Taux de chômage au sens BIT selon le niveau d'instruction et la province

Province	Niveau d'instruction du système formel de l'individu				Group Total
	Non scolarisé	Primaire	Secondaire	Supérieur	
Kinshasa	24,28	17,48	19,00	17,73	18,90
Kongo Central	,92	1,04	4,88	9,88	2,79
Mai-Ndombe	,32	,23	,83	,00	,53
Kwilu	,68	1,44	8,36	10,75	4,87
Kwango	,00	,79	2,77	1,08	1,21
Equateur	1,00	,00	2,57	1,21	1,57
Sud-Ubangi	,03	,21	1,79	,00	,50
Nord-Ubangi	,00	,82	,60	5,16	,51
Mongala	,97	,31	1,85	8,73	1,24
Tshuapa	1,59	1,22	1,30	,00	1,36
Tshopo	3,01	,40	5,58	1,52	3,10
Bas-Uélé	1,66	,57	,84	28,81	1,09
Haut-Uélé	,00	1,24	,46	6,65	,68

Ituri	,96	2,17	4,15	3,83	2,02
Nord-Kivu	1,77	1,20	6,65	13,86	3,35
Sud-Kivu	6,79	8,49	17,25	16,76	10,86
Maniema	,51	,74	1,56	12,07	1,63
Lualaba	,46	,66	6,45	16,28	3,04
Haut-Lomami	2,69	3,19	4,39	,00	3,35
Tanganyka	1,07	1,35	,82	,00	1,10
Haut-Katanga	2,81	2,77	7,34	7,86	4,98
Kasai-Oriental	5,96	2,05	4,84	,00	3,82
Sankuru	,30	,08	1,29	1,92	,67
Lomami	,30	,21	1,39	6,37	,82
Kasai	1,18	,19	2,60	8,06	1,68
Kasai-Central	1,68	,24	2,45	16,48	2,13
RDC	2,29	2,17	6,85	12,75	4,57

Le taux de chômage au sens large donne une autre configuration qui montre que les taux de chômage les plus importants se comptent dans les groupes d'âges 15 à 24 ans et 25-34 ans en touchant fortement les universitaires (respectivement 39,86% et 25,54 %) et les secondaires (respectivement 23,31% et 12,23%). De manière générale les taux de chômage culmine entre 15 et 34 ans du point de vue des sexes et au plan du niveau des études atteint.

Tableau 5.09 : Taux de chômage au sens large par groupe d'âges, sexe, niveau d'études

	Groupe d'âges pour activité						Table Total
	10-14	15-24	25-34	35-54	55-64	65 ans et +'	
Sexe							
Masculin	6,84	18,26	9,55	5,62	3,70	3,82	8,30
Féminin	3,48	14,07	9,19	5,18	2,40	1,32	7,79
Niveau d'instruction							
Non scolarisé	5,03	9,50	4,31	3,04	2,06	2,08	4,26
Primaire	3,73	8,77	5,66	3,38	2,08	1,85	4,82
Secondaire	11,29	23,31	12,23	7,34	4,68	5,61	11,75
Supérieur	.	39,86	25,54	11,25	6,37	3,57	17,39
RDC	5,10	15,85	9,37	5,42	3,13	2,74	8,04

L'analyse des résultats du tableau 5.09 ci dessous sur le taux de chômage au sens large par niveau d'études dans les 26 provinces montre que Kinshasa et le Sud Kivu détiennent des taux de chômage au sens large les plus élevés aussi bien au niveau de l'ensemble qu'au niveau de chaque modalité du niveau d'instruction atteint par les individus. Mais chez les universitaires (ou supérieurs), le taux de chômage le plus élevé est dans le Bas Uélé (28,81%) tandis que chez les individus du niveau secondaire, la province du Kwilu (13,89%) occupe le second rang sur le taux de chômage large après Kinshasa et Sud Kivu.

Tableau 5.10 : Taux de chômage au sens large par niveau d'études et 26 provinces

Province	Niveau d'instruction				Group Total
	Non scolarisé	Primaire	Secondaire	Supérieur	Moyenne
	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	
Kinshasa	33,23	23,81	30,96	23,87	28,56
Kongo Central	1,40	2,88	8,67	10,87	4,98
Mai-Ndombe	,47	,93	2,80	7,91	1,73
Kwilu	2,04	3,72	13,89	12,90	8,56
Kwango	,63	3,38	4,87	2,39	2,88
Equateur	1,90	1,98	9,34	8,01	6,08
Sud-Ubangi	,65	1,93	3,47	,00	1,62
Nord-Ubangi	,02	1,37	2,12	5,16	1,14
Mongala	2,72	2,26	4,74	10,11	3,52
Tshuapa	4,71	3,74	2,88	,00	3,73
Tshopo	3,58	4,15	8,26	4,15	5,62
Bas-Uele	2,33	1,00	1,17	28,81	1,57
Haut-Uele	,08	1,24	,85	6,65	,81
Ituri	2,62	3,47	8,41	4,19	4,11
Nord-Kivu	4,29	3,60	10,46	17,82	6,25
Sud-Kivu	11,41	17,14	24,58	24,48	17,60
Maniema	,74	2,07	2,81	15,83	2,81
Lualaba	2,30	3,65	8,06	16,28	5,07
Haut-Lomami	6,98	5,76	6,58	,00	6,36
Tanganyika	1,38	1,41	2,00	,00	1,49
Haut-Katanga	5,42	5,01	11,25	12,45	8,17
Kasai-Oriental	9,58	6,89	9,14	5,79	8,24
Sankuru	1,02	1,68	2,46	1,92	1,75
Lomami	1,04	1,61	2,41	6,37	1,89
Kasai	1,74	1,33	4,54	9,01	3,05
Kasai-Central	1,78	1,07	4,67	16,48	3,38
RDC	4,26	4,82	11,75	17,39	8,04

5.2.4. Chômage dans les ménages

L'analyse des données sur la présence des membres des ménages dans le marché du travail montre que les chefs des ménages, les conjoints et les parents (père et mère) des Chef de ménage et des conjoints ont des taux de chômage au sens BIT inférieurs à la moyenne nationale, toutes les autres catégories des membres de ménage ont des taux de chômage supérieurs au taux national de 4,57% et cette se vérifie quelque soit le groupe d'âges.

Les enfants et les autres parents constituent les catégories des membres de ménage où l'on enregistre les taux de chômage les plus élevés particulièrement dans les tranches d'âges 25-34 ans pour les enfants (17,40%) et la tranche d'âges 35-49 ans pour les autres parents du chef ou du conjoint (20,28%) et autre personne non apparentée (14,27%).

En considérant la situation matrimoniale, le taux de chômage le plus élevé est enregistré chez les célibataires (14,10%), plus particulièrement élevé dans la tranche d'âge 25-34 ans (18,27%). Par contre, les taux de chômage les plus faibles sont enregistrés chez les

mariés polygames (1,16%) et chez les veufs (1,15%). Les taux de chômage des divorcés est supérieur à celui des mariés monogames quelque soit le groupe d'âge.

Tableau 5.11 : Taux de chômage au sens du BIT par groupe d'âges, lien de parenté et situation matrimoniale

	Groupe d'âges pour activité						Table Total
	10-14	15-24	25-34	35-54	55-64	65 ans et +'	
Lien de parenté							
Chef de ménage	.	1,47	3,03	3,00	1,24	1,67	2,61
Conjoint du chef	3,89	2,09	2,31	1,44	1,53	1,73	1,86
Enfant du chef ou du conjoint	1,97	12,92	17,40	14,36	18,73	,00	12,89
Père ou mère du chef ou du conjoint	.	.	,00	,40	,31	,00	,23
Autres parents du chef ou du conjoint	2,38	20,28	15,82	17,76	6,80	15,13	16,68
Autre personne non apparentée	12,73	14,27	12,48	12,70	,00	15,49	12,89
Domestique	,00	11,38	,00	,00	,00	.	5,40
Situation matrimoniale							
Célibataire	2,24	14,63	18,27	16,12	2,44	3,39	14,10
Marié(e) monogame	,00	2,57	3,02	2,86	1,79	2,85	2,78
Marié(e) polygame	,00	,00	,68	1,47	,71	2,90	1,16
Union libre	,00	3,37	2,45	2,04	,56	1,79	2,35
Divorcée	,00	3,74	4,44	3,54	1,92	2,89	3,62
Veuf / veuve	.	4,68	2,24	1,74	,52	,60	1,15
Table Total	2,20	9,03	5,48	3,11	1,44	2,11	4,57

Dans l'ensemble du pays, suivant le tableau 5.11, l'analyse du taux de chômage au sens BIT selon la situation matrimoniale dans les 26 provinces donne la situation suivante : 14,10% chez les célibataires, 3,62 % chez les divorcés, 2,78% chez les mariés monogames, 2,35% chez les unions libres et 1,15% chez les veufs. Cependant cette situation est très disparate entre les provinces, Kinshasa et le Sud Kivu présentent des taux les plus élevés dans chaque état matrimonial par rapport aux autres provinces.

Chez les célibataires Kinshasa (36,08%), le Sud-Kivu (24,80%), le Kivu (24,58%) et le Haut Lomami (19,41%) affichent des taux de chômages supérieurs à la moyenne nationale de 14,10%. Pour les mariés monogames, les taux de chômages au dessus de la moyenne nationale s'observent à Kinshasa (12,36%), au Sud Kivu (10,66%), au Kasai Oriental (3,25%) et au Haut Katanga (3,18%).

Quant aux mariés polygames, on peut remarquer l'absence de chômage chez les mariés polygames dans les provinces de Kongo Central, Mai-Ndombe, Kwango, Sud Ubangi, Nord Ubangi, Tshopo, Bas Uele, Haut Uele, Maniema, Lualaba, Haut Lomami, Sankuru, Lomami et Kasai Central.

Pour les individus en union libre, les taux de chômage les plus élevés sont remarqués dans le Lualaba (25,39%) et dans le Sankuru (22,38%). Chez les divorcés, à part le taux le plus élevé de Kinshasa, les taux de chômage sont supérieurs à la moyenne nationale, dans Lualaba (8,30%), Haut-Lomami (6,01%), Nord Kivu (5,84%), Haut Katanga (5,80%) et Tshopo (4,58%).

Tableau 5.12 : Taux de chômage au sens BIT selon la situation matrimoniale et la province (26 provinces)

Province	Situation matrimoniale						Group Total
	Célibataire	Marié(e) monogame	Marié(e) polygame	Union libre	Divorcée	Veuf / veuve	
Kinshasa	36,08	12,36	11,41	9,92	10,15	3,65	18,85
Kongo Central	6,98	2,00	,00	,76	3,60	1,74	2,79
Mai-Ndombe	1,76	,29	,00	,00	1,26	,00	,53
Kwilu	24,58	1,65	1,68	,00	3,01	2,08	4,88
Kwango	8,08	,16	,00	,00	2,58	,00	1,21
Equateur	4,21	1,39	,79	,00	,00	,00	1,57
Sud-Ubangi	2,69	,12	,00	,00	1,91	,00	,50
Nord-Ubangi	1,81	,24	,00	,00	2,71	,00	,51
Mongala	10,82	,50	,30	,32	,00	1,56	1,25
Tshuapa	1,65	1,19	2,65	,00	3,69	,00	1,36
Tshopo	11,20	1,55	,00	,32	4,58	,00	3,10
Bas-Uélé	,18	1,27	,00	,00	2,27	4,62	1,09
Haut-Uélé	1,21	,80	,00	,54	,00	1,76	,68
Ituri	3,63	1,44	3,75	,41	2,20	,62	2,02
Nord-Kivu	11,45	1,57	2,53	,30	,24	1,01	3,35
Sud-Kivu	24,80	10,66	4,08	5,02	5,84	1,72	10,86
Maniema	9,53	1,08	,00	,00	,36	,00	1,58
Lualaba	12,74	,90	,00	25,39	8,30	,93	3,04
Haut-Lomami	19,41	1,31	,00	,00	6,01	,00	3,36
Tanganyka	3,16	,66	1,16	,00	,53	,00	1,10
Haut-Katanga	13,33	3,18	1,42	4,81	5,80	,68	4,98
Kasai-Oriental	7,09	3,25	2,09	,00	3,16	,00	3,82
Sankuru	1,15	,59	,00	22,38	1,91	,00	,67
Lomami	2,87	,73	,00	,00	,00	,00	,82
Kasai	10,43	,39	1,00	,00	,54	,27	1,68
Kasai-Central	4,72	1,66	,00	,00	,00	,87	2,13
RDC	14,10	2,78	1,16	2,35	3,62	1,15	4,56

Quand on analyse le taux de chômage au sens large selon le lien de parenté et la situation matrimoniale, il se confirme sur tous les plans, à des ordres de grandeur près, les conclusions tirées ces indicateurs relatifs au taux de chômage au sens BIT.

Tableau 5.13 : Taux de chômage au sens large par groupe d'âges, lien de parenté et situation matrimoniale

	Groupe d'âges pour activité						Table Total
	10-14	15-24	25-34	35-54	55-64	65 ans et +'	
Lien de parenté							
Chef de ménage	.	2,24	4,14	4,81	3,00	2,36	4,10
Conjoint du chef	3,89	6,49	5,54	4,21	2,81	1,91	4,90
Enfant du chef ou du conjoint	5,32	21,32	27,35	17,73	28,39	,00	20,80
Père ou mère du chef ou du conjoint	.	.	,00	1,07	,48	1,63	1,08
Autres parents du chef ou du conjoint	3,24	30,60	24,70	25,67	11,08	15,13	25,28
Autre personne non apparentée	12,73	25,34	15,62	13,01	,00	15,49	18,86
Domestique	,00	11,38	,00	,00	,00	.	5,40
Situation matrimoniale							
Célibataire	5,19	23,11	26,55	23,45	8,53	3,39	21,82
Marié(e) monogame	,00	6,31	5,55	4,85	3,68	3,78	5,06
Marié(e) polygame	,00	2,64	1,12	2,29	1,21	2,90	1,90
Union libre	,00	9,37	6,14	4,09	1,04	2,30	5,61
Divorcée	,00	12,11	9,89	8,20	5,02	2,89	8,54
Veuf / veuve	.	18,08	4,39	4,19	1,47	,95	2,73
RDC	5,10	15,85	9,37	5,42	3,13	2,74	8,04

Dans l'ensemble du pays, l'analyse du taux de chômage au sens large selon la situation matrimoniale dans les 26 provinces donne la situation suivante semblable à celle observée pour le taux de chômage au sens BIT. En effet, on note : 21,82% chez les célibataires, 8,54 % chez les divorcés, 5,61% chez les unions libres, 5,06% chez les mariés monogames, 2,73% chez les veufs, et 1,90% chez les mariés polygames. Cependant des disparités apparaissent entre les provinces.

Chez les célibataires Kinshasa (47,85%), le Sud-Kivu(38,82%), le Kwilu (33,52%) et le Haut Lomami (29,56%) affichent des taux de chômages supérieurs à la moyenne nationale de 21,82%. Pour les mariés monogames, les taux de chômages au dessus de la moyenne nationale s'observent à Kinshasa (19,41%), au Sud Kivu (15,55%), au Kasai Oriental (7,61%) et au Haut Katanga (5,69%).

Quant aux mariés polygames, on peut remarquer l'absence de chômage chez les mariés polygames dans les provinces de Kongo Central, Mai-Ndombe, Kwango, Sud Ubangi, Nord Ubangi, Tshopo, Haut Uele et Haut Lomami.

Pour les individus en union libre, les taux de chômage les plus élevés sont remarqués dans le Lualaba (25,39%), dans le Sankuru (22,38%) et dans le Haut Lomami (22,07%). Chez les divorcés, à part le taux le plus élevé de Kinshasa (24,97%), les taux de chômage sont supérieurs à la moyenne nationale, dans Sud Kivu (19,06%), Lualaba (11,48%), Tshopo (11,46%) et Haut-Lomami (9,18%). Pour les veufs, les taux de chômage les importants sont à signaler à Kinshasa (8,15%), dans le Sud Kivu (6,50 %) et dans le Bas Uélé (6,12%).

Tableau 5.14 : Taux de chômage au sens large selon la situation matrimoniale

Province	Situation matrimoniale						Group Total
	Célibataire	Marié(e) monogame	Marié(e) polygame	Union libre	Divorcée	Veuf / veuve	Moyenne
Kinshasa	47,85	19,41	14,16	17,57	24,97	8,15	28,48
Kongo Central	11,80	3,51	,00	2,41	5,22	2,92	4,98
Mai-Ndombe	4,51	1,19	,00	6,02	3,23	,00	1,73
Kwilu	33,52	3,49	2,99	9,72	3,01	4,69	8,50
Kwango	16,63	,67	,00	,13	4,97	,00	2,88
Equateur	19,37	3,29	,79	5,77	3,68	1,73	6,08
Sud-Ubangi	5,13	1,54	,00	,00	1,91	,00	1,62
Nord-Ubangi	5,57	,31	,67	,00	4,26	,00	1,14
Mongala	19,39	2,02	,30	2,22	6,84	2,32	3,53
Tshuapa	4,97	3,03	6,05	4,87	3,69	2,93	3,74
Tshopo	15,08	3,59	,00	3,04	11,46	,78	5,62
Bas-Uele	,42	1,45	1,65	,49	3,43	6,12	1,57
Haut-Uele	2,26	,80	,00	,59	,22	1,76	,81
Ituri	6,39	3,72	5,88	2,24	3,24	,68	4,11
Nord-Kivu	16,94	3,49	5,59	2,57	7,39	1,48	6,25
Sud-Kivu	38,82	15,55	4,97	10,50	18,06	6,50	17,60
Maniema	17,49	1,42	,13	,00	2,98	,00	2,76
Lualaba	15,71	2,67	1,47	25,39	11,48	2,85	5,07
Haut-Lomami	29,56	2,93	,00	22,07	9,18	3,39	6,37
Tanganyka	4,55	,81	1,57	,00	,53	,00	1,49
Haut-Katanga	19,67	5,69	2,94	6,05	7,58	2,82	8,17
Kasai-Oriental	13,67	7,61	2,66	,00	5,43	1,90	8,17
Sankuru	4,77	1,26	1,51	22,38	1,91	,00	1,75
Lomami	7,00	1,29	,64	,00	3,07	,00	1,89
Kasai	14,70	1,08	2,04	3,87	1,75	3,15	3,05
Kasai-Central	5,95	3,37	,08	,00	,37	,87	3,39
RDC	21,82	5,06	1,90	5,61	8,54	2,73	8,02

5.2.5. Qui sont les chômeurs ?

60,8 % des chômeurs sont des hommes. Ils se recrutent principalement parmi les jeunes, puisque 79,1 % d'entre eux ont moins de 39 ans. Près de 73 % d'entre eux ont un niveau scolaire suffisant, car 57,2 % ont atteint un niveau secondaire et 16 % ont un niveau supérieur.

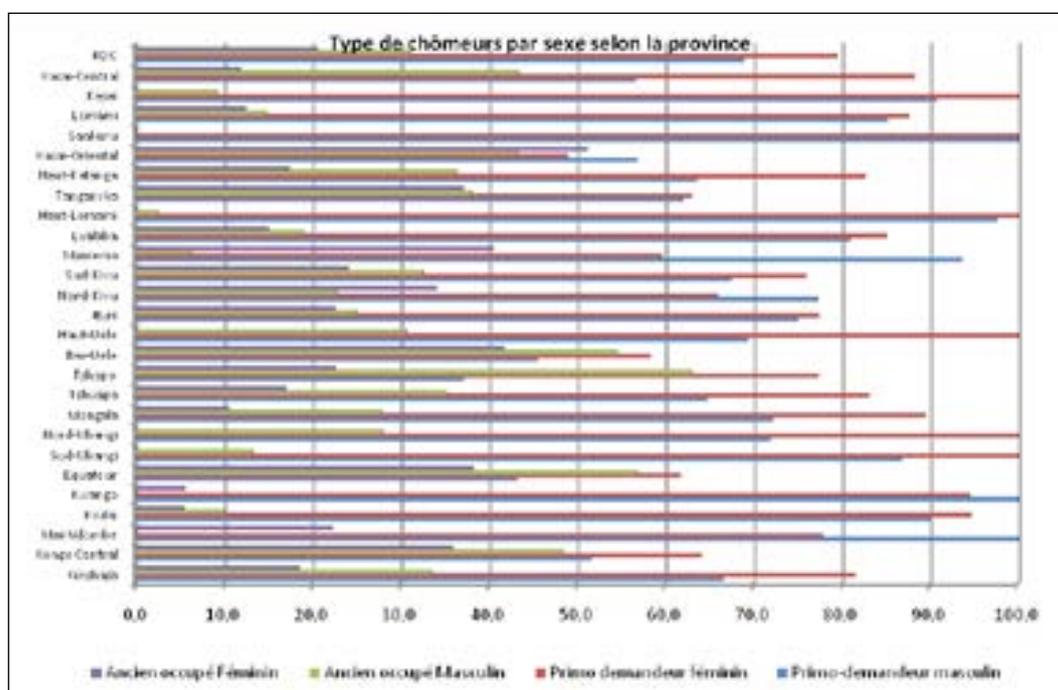
Deux types de chômeurs sont à distinguer, d'une part, ceux qui sont en quête de leur premier emploi, les primo-demandeurs, qui sont plus nombreux (73 %) et d'autre part ceux qui ont perdu leurs emplois, les anciens occupés ou chômeurs.

Tableau 5.15 : Répartition des chômeurs selon le groupe d'âge, sexe et le type de chômeurs

	Sexe		Total	Type de chômeur		Total
	Masculin	Féminin		Primo-demandeur	Ancien occupé	
0-9	,3	,1	,2	,2	,3	,2
10-39	73,4	88,0	79,1	90,0	50,6	79,4
39-49	15,7	6,2	12,0	6,8	26,0	12,0
50 et +	10,6	5,7	8,7	3,0	23,1	8,4
Total (%col)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Total(% ligne)	60,8	39,2	100,0	73,0	27,0	100,0

Le graphique ci-après illustre la répartition des chômeurs par type et par sexe. Dans la plupart de provinces, les femmes primo demandeuses sont plus nombreuses que les hommes.

Graphique 5.01: répartition de chômeurs par type de chômeurs selon la nouvelle province



Les primo demandeurs

En majorité, les primo demandeurs sont des hommes (57,2 %), ils sont jeunes, 90,2 % d'entre eux ont moins de 39 ans avec un âge moyen de 28 ans, plus instruits que les anciens occupés (16,4 % sont universitaires contre 15 % chez les anciens occupés par rapport au total du type de chômeurs), mais le nombre moyen d'années d'études est de 9,4 ans. La durée moyenne de chômage est de 95,67 mois, elle est plus longue chez les femmes (100,3 mois) que chez les hommes (92,2 %). Les chômeurs de plus d'un an représentent 93,5 % des effectifs.

Les anciens occupés

Parmi les anciens occupés, 70% d'entre eux sont des hommes. Plus d'un ancien occupé sur

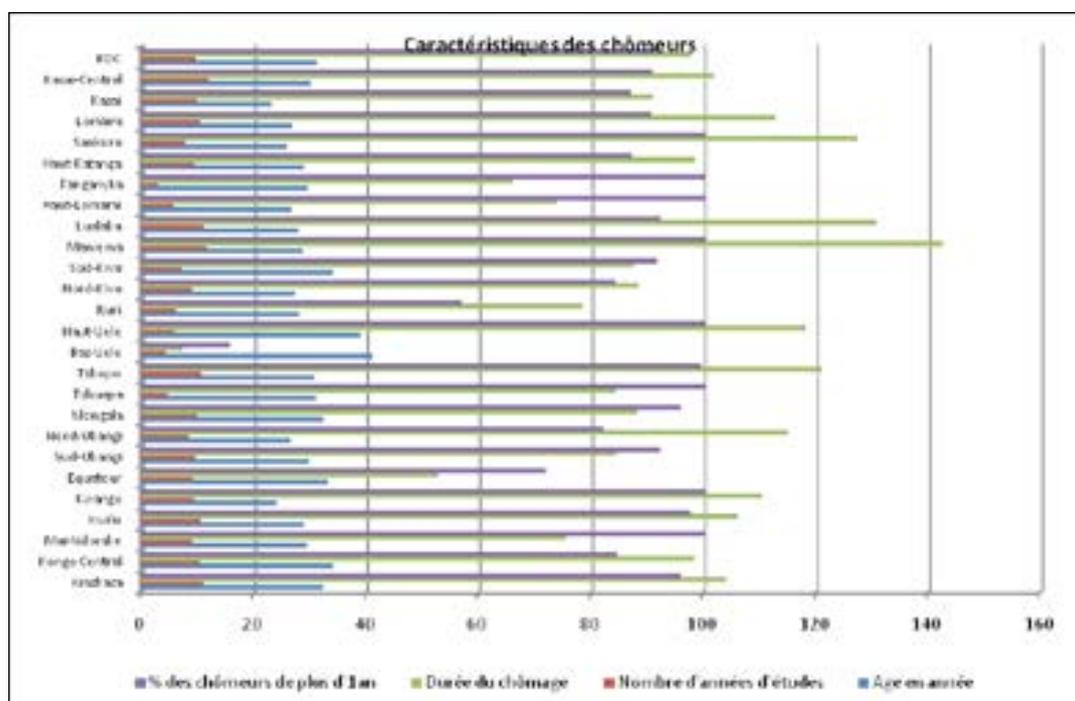
deux est âgé de moins de 39 ans et l'âge moyen est de 40 ans. Le nombre moyen d'années d'études est de 9,1 ans. Près de 89 % d'entre eux sont en chômage de plus d'un an et la durée moyenne de chômage est de 102,01 mois.

Tableau 5.16 : Caractéristiques des chômeurs et durée du chômage

Type de chômeur	Sexe	Répartition en %	Age en année	Nombre d'années d'études	Durée du chômage (en mois)	% des chômeurs de plus d'1 an
Primo-demandeur	Masculin	41,75	28	9,64	92,24	92,32
	Féminin	31,28	27	9,20	100,33	94,99
	Total	73,03	28	9,45	95,67	93,46
Ancien occupé	Masculin	18,88	41	9,92	98,95	88,99
	Féminin	8,09	36	7,21	109,97	88,78
	Total	26,97	40	9,11	102,01	88,93
Total	Masculin	60,63	32	9,73	94,56	91,17
	Féminin	39,37	29	8,80	102,40	93,65
	Total	100,00	31	9,36	97,55	92,12

Le graphique ci après montre des grandes disparités entre province pour ce qui concerne le pourcentage des chômeurs de plus d'un an et la durée de chômage.

Graphique 5.2 : Caractéristiques des chômeurs selon la province



5.2.6. Mode de recherche d'emploi

Pour la majorité des chômeurs le moyen privilégié de recherche d'emploi demeure les relations personnelles (74,9 %) ce qui peut être considéré comme un indicateur d'informalité caractéristique des économies de pays en voie de développement. Ceux qui recourent directement auprès des employeurs représentent 14,6 %. Les autres modes de recherche

comme les recours aux annonces des médias (5,4%) et aux agences de placement (1,4 % dont ONEM : 0,7%) ne jouent qu'un rôle marginal. Le recrutement par concours (1,3 %) est pratiquement inexistant.

La situation est pareille dans toutes les provinces du pays, les relations professionnelles suivies de loin par le recours auprès de l'employeur sont les moyens de recherche d'emploi les plus privilégiés par les chômeurs.

Tableau 5.17 : Répartition des chômeurs selon le moyen utilisé pour rechercher l'emploi

Province/ Milieu	Principal moyen de recherche d'emploi								Total
	Relations personnelles (parents ou amis)	Directement auprès des employeurs	Petites annonces (radio, journaux, affiche, etc..)	ONEM	Concours	Internet	Autre service de placement	Autre	
Kinshasa	71,41	15,84	6,37	1,37	0,53	1,60	0,93	1,94	100,00
Bandundu	63,89	24,64	6,86	0,00	3,36	0,00	0,67	0,58	100,00
Bas-Congo	79,54	9,77	8,39	0,23	0,98	0,00	0,00	1,09	100,00
Katanga	78,58	10,01	6,37	0,67	1,36	0,24	1,66	1,12	100,00
Kasaï Oriental	91,03	3,36	0,00	0,00	1,63	0,00	0,18	3,80	100,00
Kasaï occidentale	45,40	44,43	2,76	0,00	2,19	0,00	0,00	5,22	100,00
Equateur	59,09	23,67	2,86	0,00	0,35	0,00	4,48	9,55	100,00
Nord-Kivu	78,19	10,43	8,26	1,16	1,97	0,00	0,00	0,00	100,00
Sud-Kivu	86,53	7,38	3,00	0,19	2,14	0,00	0,00	0,76	100,00
Maniema	47,91	46,26	0,00	0,00	3,36	0,00	0,00	2,46	100,00
Province Orientale	82,74	14,03	2,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,66	100,00
Ville	72,95	15,38	6,13	1,00	1,17	0,90	0,72	1,75	100,00
Cité	76,29	16,79	2,36	0,00	1,55	0,00	0,30	2,72	100,00
Urbain	73,17	15,47	5,88	0,93	1,20	0,84	0,69	1,82	100,00
Rural	81,37	11,25	3,65	0,00	1,63	0,00	0,84	1,26	100,00
Total	74,92	14,57	5,40	0,73	1,29	0,66	0,73	1,70	100,00

5.2.7. Le type d'emploi recherché

70,35 % des chômeurs cherchent un emploi salarié, 17,51% des chômeurs optent pour un emploi indépendant tandis que 12,14 % recherchent indifféremment un emploi salarié ou un emploi indépendant.

Les emplois salariés sont recherchés d'avantages par les chômeurs de Bas Congo(83,3%) que par ceux du Kasai Oriental (61,9%). Curieusement, les chômeurs du milieu rural préfèrent d'avantage un emploi salarié (76,9%) que les urbains (68,7%), tandis que l'emploi indépendant est plus recherché par les chômeurs urbains (19,2 %) que les ruraux (10,8%).

Tableau 5.18 : Répartition des chômeurs selon le type d'emploi recherché

Province/ Milieu	Type d'emploi recherché			Total
	Salarié	Indépendant	Indifférent	
Kinshasa	66,23	15,34	18,43	100,00
Bas-Congo	83,31	13,20	3,50	100,00
Bandundu	69,67	11,29	19,04	100,00
Equateur	80,26	17,78	1,95	100,00
Province Orientale	70,89	20,16	8,95	100,00
Nord-Kivu	66,45	22,64	10,92	100,00
Sud-Kivu	71,48	20,86	7,67	100,00
Maniema	63,74	25,96	10,30	100,00
Katanga	79,70	18,22	2,08	100,00
Kasai Oriental	61,92	32,80	5,27	100,00
Kasai-Occidental	86,25	10,32	3,43	100,00
Urbain	68,68	19,23	12,10	100,00
Rural	76,92	10,76	12,31	100,00
Total	70,35	17,51	12,14	100,00

5.2.8. Les secteurs institutionnels d'activité recherchés des chômeurs

Le tableau ci-dessous analyse la situation des chômeurs selon les secteurs institutionnels et la province. Hormis, ceux qui n'ont pas précisé leur préférence, dans l'ensemble, la majorité de chômeurs préfèrent travailler dans une organisation internationale (35,1%), une grande société privée (15,1 %) et dans l'administration publique(11,3%).

Par province quelques disparités apparaissent dans cette hiérarchie, dans le Bas Congo, les grandes entreprises privées (28,9%) et les entreprises publiques (21,2%), sont plus préférés que les autres secteurs, tandis que dans le Kasai oriental, la préférence porte plus sur le micro entreprise ou le compte propre (32%). Dans les autres provinces, la majorité des chômeurs cherchent l'emploi dans une organisation internationale.

Tableau 5.19 : Répartition des chômeurs au sens du BIT par type d'emploi recherché selon la province

Province/ Milieu	Type d'emploi recherché(c7d)									Total
	Administration publique	Entreprise publique ou para publique	Grande société privé	Petite ou moyenne entreprise	Micro-entreprise ou a votre propre compte	Entreprise associative	Ménage	Indifférent	Organisation internationale	
Kinshasa	12,00	6,98	15,81	4,86	6,23	0,85	4,17	19,94	29,16	100,00
Bas-Congo	11,69	21,18	28,93	9,45	2,89	1,03	2,25	8,52	14,06	100,00
Bandundu	11,56	19,89	13,49	0,66	1,52	0,99	0,87	16,38	34,63	100,00
Equateur	7,24	8,81	16,48	1,86	10,05	0,00	5,41	1,27	48,89	100,00
Province Orientale	15,64	5,72	4,84	3,29	4,45	0,00	4,89	5,65	55,52	100,00
Nord-Kivu	9,90	7,78	9,34	1,48	17,04	3,41	1,93	16,67	32,44	100,00
Sud-Kivu	13,97	9,71	11,26	2,27	6,52	1,77	1,62	12,76	40,13	100,00
Maniema	8,08	8,62	2,67	0,33	9,87	2,99	2,67	0,00	64,79	100,00
Katanga	6,22	4,07	20,08	1,72	5,91	1,31	4,18	4,93	51,58	100,00
Kasai Oriental	3,79	4,84	21,83	3,94	31,99	1,67	5,37	3,96	22,62	100,00
Kasai-Occidental	20,77	22,26	9,16	1,69	7,17	2,44	4,84	4,99	26,67	100,00
Total	11,34	9,06	15,10	3,46	7,60	1,26	3,44	13,63	35,12	100,00
Urbain	11,47	8,57	16,51	3,87	8,13	1,31	3,45	13,98	32,72	100,00
Rural	10,88	10,87	9,96	1,95	5,67	1,06	3,38	12,38	43,86	100,00
Total	11,34	9,06	15,10	3,46	7,60	1,26	3,44	13,63	35,12	100,00

5.2.9. Les raisons du choix du type d'emploi

Les chômeurs selon le type d'emploi recherché ont avancé les raisons justifiant leur choix. L'analyse de ces raisons donne lieu aux commentaires suivants :

A. Concernant l'emploi salarié

Dans l'ensemble, les principales raisons pour un emploi salarié sont dans l'ordre d'importance la sécurité de l'emploi et du salaire(46,6 % des chômeurs), un revenu plus important (29,3%), l'impossibilité de se mettre à son compte (8,7 %), bénéficie des prestations sociales (9,1 %), possibilité de promotion pour 4,9 % et Autre pour 1,4% des chômeurs.

Le profil spécifique à chaque province présente des disparités entre provinces. En effet, les pourcentages les plus élevés des chômeurs qui avancent la raison «sécurité de l'emploi et du salaire» se trouvent dans les provinces de Bas Uele (100%), Tanganyika (94,28%), Mongala (82,9%) et Nord Ubangi (78,49 %). Pour ceux qui préfèrent gagner plus, ils sont plus nombreux dans l'Equateur (71,9%), le Maniema (60,47%), Ituri (59,9%) et Tshopo (56,9%). Tandis que le pourcentage le plus élevé chez les chômeurs qui comptent sur la possibilité de promotion est observé dans Tshuapa (56,31%) et pour les prestations sociales, le pourcentage le plus élevé est dans le Sud Ubangi (85%).

Tableau 5.20 : La répartition des chômeurs selon les raisons avancées pour un emploi salarié par province et milieu de résidence

Province	Si l'emploi recherché est salarié, pourquoi						Total
	N'a pas pu se mettre à son compte dans de bonnes conditions	Espère gagner plus	Pour avoir une sécurité de l'emploi et du salaire	Il existe une possibilité de promotion	Pour bénéficier de prestations sociales	Autre	
Kinshasa	7,98	30,68	41,97	4,30	12,97	2,09	100,00
Kongo Central	2,66	25,50	54,05	10,76	7,03	0,00	100,00
Mai-Ndombe	0,00	36,61	63,39	0,00	0,00	0,00	100,00
Kwilu	0,00	25,91	50,18	15,55	8,36	0,00	100,00
Kwango	30,74	0,00	52,34	16,92	0,00	0,00	100,00
Equateur	0,00	71,90	28,10	0,00	0,00	0,00	100,00
Sud-Ubangi	0,00	15,01	0,00	0,00	84,99	0,00	100,00
Nord-Ubangi	0,00	0,00	78,49	0,00	21,51	0,00	100,00
Mongala	0,00	0,00	82,92	0,00	17,08	0,00	100,00
Tshuapa	0,00	14,56	29,13	56,31	0,00	0,00	100,00
Tshopo	0,00	56,93	5,11	0,00	37,95	0,00	100,00
Bas-Uele	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Haut-Uele	0,00	45,76	54,24	0,00	0,00	0,00	100,00
Ituri	15,06	59,88	19,71	0,00	5,35	0,00	100,00
Nord-Kivu	6,72	34,11	48,40	4,80	1,37	4,61	100,00
Sud-Kivu	14,48	16,48	64,51	1,67	2,86	0,00	100,00
Maniema	28,85	60,47	10,69	0,00	0,00	0,00	100,00
Lualaba	8,65	25,50	60,23	0,00	5,62	0,00	100,00
Haut-Lomami	18,04	24,64	36,34	0,00	20,98	0,00	100,00
Tanganyika	5,72	0,00	94,28	0,00	0,00	0,00	100,00
Haut-Katanga	9,85	39,42	39,10	1,45	8,26	1,91	100,00
Kasai-Oriental	25,62	14,47	54,32	0,00	3,25	2,33	100,00
Sankuru	0,00	0,00	69,86	30,14	0,00	0,00	100,00
Lomami	19,78	22,18	27,67	30,38	0,00	0,00	100,00
Kasai	0,00	28,16	43,18	11,49	17,17	0,00	100,00
Kasai-Central	4,33	48,30	33,86	5,56	3,34	4,61	100,00
RDC	8,71	29,32	46,60	4,92	9,06	1,39	100,00

B. Concernant l'emploi indépendant

Dans l'ensemble du pays, les chômeurs cherchent un emploi indépendant principalement pour pouvoir gagner plus (45,4%), pour être son propre chef (24,3%) ou pour la flexibilité des horaires de travail (10,9%), soit près de huit chômeurs sur dix qui préfèrent ces modalités.

Chez les chômeurs qui évoquent comme raison «gagner plus», on observe les pourcentages les plus élevés dans les provinces de Tshopo (100%), Kwilu (82,7%), Kongo Central (81,9%) et Tanganyika (80,5%). Quant à la raison d'être autonome, les pourcentages les élevés sont affichés chez les chômeurs de Nord Ubangi (100%), Mongala (100%) et Sud ubangi (87,7%).

Pour la flexibilité des horaires, ce sont les chômeurs de Kwango (72,6%) qui présentent le pourcentage le plus élevé.

Tableau 5.21 : Répartition des chômeurs selon les raisons avancées pour un emploi indépendant par province

Province	Si l'emploi recherché est indépendant, pourquoi						Total
	N'a pas trouvé d'emploi salarié satisfaisant	Espere gagner plus	Pour la flexibilité des horaires	Pou avoir un travail plus varié, plus intéressant	Pour être son propre chef(Autonomie)	Autre	
Kinshasa	9,8	38,1	18,8	4,6	24,1	4,6	100,0
Kongo Central	13,5	81,9	4,6	,0	,0	,0	100,0
Mai-Ndombe	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0
Kwilu	8,5	82,7	,0	,0	,0	8,8	100,0
Kwango	,0	27,4	72,6	,0	,0	,0	100,0
Equateur	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0
Sud-Ubangi	,0	,0	,0	12,3	87,7	,0	100,0
Nord-Ubangi	,0	,0	,0	,0	100,0	,0	100,0
Mongala	,0	,0	,0	,0	100,0	,0	100,0
Tshuapa	,0	8,1	18,6	,0	73,3	,0	100,0
Tshopo	,0	100,0	,0	,0	,0	,0	100,0
Bas-Uele	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0
Haut-Uele	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0
Ituri	,0	14,1	30,5	,0	15,7	39,7	100,0
Nord-Kivu	9,7	43,4	,0	23,8	23,2	,0	100,0
Sud-Kivu	16,2	47,1	2,2	1,7	30,4	2,4	100,0
Maniema	,0	52,6	,0	,0	47,4	,0	100,0
Lualaba	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0
Haut-Lomami	,0	,0	,0	,0	,0	,0	,0
Tanganyika	10,4	80,5	,0	9,1	,0	,0	100,0
Haut-Katanga	,0	40,0	10,6	13,8	35,6	,0	100,0
Kasai-Oriental	22,7	24,2	13,7	,0	39,3	,0	100,0
Sankuru	57,1	42,9	,0	,0	,0	,0	100,0
Lomami	15,1	66,6	,0	,0	18,3	,0	100,0
Kasai	,0	71,0	,0	,0	29,0	,0	100,0
Kasai-Central	,0	52,8	47,2	,0	,0	,0	100,0
RDC	10,7	45,4	10,9	5,1	24,3	3,7	100,0

5.2.10. Prétentions salariales

En travaillant 39 heures par semaine, les chômeurs souhaiteraient gagner un revenu moyen mensuel de 231 572 FC. Si le chômage se prolonge, 57,6 % des chômeurs acceptent de réviser leurs prétentions et le salaire minimum acceptable est de 184558 FC.

Dans certaines provinces, les chômeurs ont revu en hausse leurs prétentions salariales par rapport aux premières intentions, il s'agit de ceux de provinces de Sud Ubangi, Tshuapa, Bas Uele, Haut Uele, Ituri, Tanganyika et Kasai Central.

Tableau 5.22 : Prétentions salariales des chômeurs et salaire de réservation des chômeurs

Répartition des chômeurs selon la prétention salariale par province				
Province	Combien d'heure par semaine désirez-vous travailler	Pour ce nombre d'heures, combien voulez vous gagner (en FC)	Salaire ou revenu mensuel minimum acceptable (FC)	Révisions des prétentions en cas de prolongement de la période de chômage (en %)
Kinshasa	38	287677	231277	61,91
Kongo Central	38	235001	168758	66,86
Mai-Ndombe	37	74320	54860	62,66
Kwilu	34	150299	122843	40,10
Kwango	39	111270	75636	31,55
Equateur	38	109474	67218	28,30
Sud-Ubangi	45	63993	172226	76,76
Nord-Ubangi	46	144938	100000	31,88
Mongala	44	160273	56260	15,90
Tshuapa	34	122000	164714	56,99
Tshopo	38	248998	160676	17,27
Bas-Uele	26	46385	58971	65,03
Haut-Uele	45	154424	514870	92,86
Ituri	38	145173	197261	47,71
Nord-Kivu	43	143076	87850	64,33
Sud-Kivu	42	215985	164592	52,57
Maniema	32	61694	55530	43,43
Lualaba	48	209927	157843	49,74
Haut-Lomami	26	87625	68524	49,99
Tanganyika	39	105688	107898	28,82
Haut-Katanga	37	362106	251887	62,82
Kasai-Oriental	45	117179	74829	90,87
Sankuru	33	76327	24876	34,94
Lomami	46	97633	74410	88,73
Kasai	37	100192	45975	50,24
Kasai-Central	37	145685	215894	40,04
Total	39	231572	184558	57,63

5.2.11. Principales raisons de perte de l'emploi

Parmi les principales raisons explicites avancées par les chômeurs pour expliquer la perte de l'emploi, on trouve le départ volontaire pour rémunération insuffisante en première position (19,9%), viennent ensuite la fermeture d'entreprise 17,4%, la fin de contrat (9,43%) et le licenciement (8%).

Le départ volontaire pour insuffisance des rémunérations a entraîné la plus grande proportion des chômeurs dans le Kwilu (31,25%), tandis que les chômeurs de Mai-Ndombe (100%), Mongala (90,68%) et haut Lomami (50 %), sont plus nombreux à justifier la perte de leur emploi par la fermeture d'entreprise, et le départ volontaire pour conditions de travail inintéressant est évoqué plus par les chômeurs de Nord Ubangi (100%).

Tableau 5.23 : Répartition des chômeurs au sens de BIT selon la raison principale de la perte de l'emploi. par province

	Raison principale de perte de l'emploi											Total	
	Compression de personnel (secteur privé)	Fermeture d'entreprise (secteur privée)	Liquidation d'une entreprise publique	Privatisation, restructuration	Licenciement	Fin de contrat	Révocation	Maladie ou invalidité	Départ volontaire (rémunération insuffisante)	Départ volontaire (Conditions de travail insatisfaisantes)	Départ volontaire (Travail inintéressant)		Autre raison volontaire
Kinshasa	0,89	21,24	0,67	0,94	10,82	6,60	2,94	10,69	23,74	5,66	1,03	14,77	100,00
Kongo Central	2,50	22,07	0,00	4,98	16,02	9,94	5,11	2,06	20,82	9,65	0,00	6,85	100,00
Mai-Ndombe	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Kwilu	0,00	19,31	0,00	20,90	0,00	0,00	0,00	0,00	31,25	20,90	0,00	7,65	100,00
Kwango	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00
Equateur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28,16	25,86	0,00	5,74	0,00	0,00	40,24	100,00
Sud-Ubangi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Nord-Ubangi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	100,00
Mongala	0,00	90,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9,32	0,00	0,00	0,00	100,00
Tshuapa	0,00	32,60	0,00	0,00	0,00	0,00	33,70	0,00	0,00	33,70	0,00	0,00	100,00
Tshopo	0,00	32,08	0,00	0,00	0,00	0,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67,28	100,00
Bas-Uele	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66,74	0,00	0,00	0,00	33,26	100,00
Haut-Uele	0,00	13,43	6,71	0,00	0,00	0,00	0,00	79,86	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Ituri	8,19	1,03	0,00	0,00	40,44	0,00	0,00	32,09	9,89	4,70	0,00	3,65	100,00
Nord-Kivu	4,31	12,38	0,00	0,00	8,95	12,75	1,59	3,34	14,70	11,42	7,88	22,69	100,00
Sud-Kivu	2,45	11,16	0,00	11,35	2,36	21,99	2,51	6,17	24,75	8,96	1,59	6,72	100,00
Maniema	0,00	36,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20,26	0,00	0,00	40,76	2,47	100,00
Lualaba	0,00	3,88	0,00	0,00	18,77	33,30	11,03	0,00	4,44	15,27	0,00	13,32	100,00
Haut-Lomami	0,00	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	100,00
Tanganyika	0,00	33,30	0,00	0,00	0,00	8,53	0,00	33,09	8,53	0,00	8,53	8,03	100,00
Haut-Katanga	5,25	17,29	0,00	4,10	9,74	10,26	5,72	4,14	24,03	0,70	3,41	15,36	100,00
Kasai-Oriental	0,00	3,19	3,19	2,13	0,00	0,00	0,00	3,72	11,25	0,00	0,00	76,52	100,00
Sankuru	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Lomami	0,00	31,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25,46	0,00	0,00	42,96	100,00
Kasai	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
Kasai-Central	12,12	0,00	0,00	0,00	12,12	0,00	13,49	13,49	19,13	0,00	0,00	29,64	100,00
Total	2,12	17,44	0,48	3,44	8,00	9,43	3,54	7,84	19,90	6,11	1,66	20,03	100,00

5.2.12. Chômeurs et leurs principaux moyens de subsistance

Dans l'ensemble du pays, plus de trois chômeurs sur quatre (76 %) vivent grâce à leur prise en charge par leur famille. 3,4% des chômeurs vivent du revenu de leur épargne et 3,4% vivent des rentes, mais une proportion de 1,9% des chômeurs survit par mendicité et 1,2% des chômeurs perçoit une pension (alimentaire ou de veuvage).

Au niveau provincial, les proportions les plus importantes des chômeurs pris en charge par la famille se trouvent dans l'Equateur (100%), le Sankuru (100%) et le Kasai (92%), par contre, ils sont nombreux dans le Kwango, le Tshopo, le Lualaba et le Haut Lomami à vivre du revenu de leur propriété. Ceux qui vivent du revenu de l'épargne sont également plus nombreux dans le Sud- Ubangi (47,35%).

Tableau 5.24 : Répartition des chômeurs selon les moyens de subsistance par province

	Moyens de subvenus aux besoins pendant la période de chômage								Total
	Perçoit une pension de travail antérieur	Perçoit une pension (parent, veuvage....)	Perçoit des revenus de sa(ses) propriétés, vit de ses rentes	Vit de son épargne	Mendie	Perçoit une bourse	Est pris en charge par sa famille ou une autre personne	Autres	
Kinshasa	0,49	0,31	2,72	3,71	1,43	0,05	80,86	10,43	100,00
Kongo Central	0,00	2,25	4,24	2,47	1,00	0,00	75,40	14,64	100,00
Mai-Ndombe	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89,00	11,00	100,00
Kwilu	0,00	1,86	0,00	0,00	2,59	0,86	84,01	10,68	100,00
Kwango	0,00	0,00	7,69	2,93	0,00	0,00	86,89	2,49	100,00
Equateur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
Sud-Ubangi	0,00	0,00	0,00	47,35	0,00	0,00	42,59	10,06	100,00
Nord-Ubangi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80,91	19,09	100,00
Mongala	0,00	0,00	0,00	0,00	13,92	0,00	86,08	0,00	100,00
Tshuapa	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	58,65	41,35	100,00
Tshopo	0,00	0,00	7,66	0,00	0,00	0,00	79,32	13,02	100,00
Bas-Uele	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84,95	15,05	100,00
Haut-Uele	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60,64	39,36	100,00
Ituri	0,23	0,00	0,47	8,86	0,00	0,00	67,88	22,56	100,00
Nord-Kivu	0,83	0,00	1,36	6,46	0,61	0,00	80,72	10,02	100,00
Sud-Kivu	0,00	4,26	2,90	4,27	2,01	0,00	54,75	31,82	100,00
Maniema	0,00	0,00	2,46	0,00	0,00	0,00	83,77	13,77	100,00
Lualaba	0,00	3,09	7,22	0,93	3,63	0,00	79,00	6,13	100,00
Haut-Lomami	0,00	0,00	7,53	0,24	0,00	0,00	44,62	47,60	100,00
Tanganyka	0,00	0,00	0,00	8,41	0,00	0,00	86,52	5,06	100,00
Haut-Katanga	0,00	0,91	2,88	3,38	5,53	0,00	84,56	2,74	100,00
Kasai-Oriental	0,00	0,00	1,74	0,00	7,09	0,00	79,26	11,90	100,00
Sankuru	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
Lomami	0,00	3,10	2,21	0,00	0,00	0,00	87,91	6,79	100,00
Kasai	0,00	0,00	0,00	0,00	6,32	0,00	91,99	1,69	100,00
Kasai-Central	0,00	3,49	0,00	10,39	0,00	0,00	74,15	11,97	100,00
RDC	0,24	1,19	2,67	3,41	1,92	0,08	75,97	14,52	100,00

5.3. Insertion des ménages sur le marché du travail

Ce paragraphe a pour objectif l'étude du mode d'insertion des ménages, pris comme entité spécifique, sur le marché du travail. C'est ainsi qu'il s'avère nécessaire avant toute analyse d'établir une typologie de ménages en se basant sur le secteur institutionnel d'activité du chef de ménage.

Ainsi donc, l'enquête 1- 2- 3 conduite en 2012 a distingué quatre types de ménages :

- Les ménages publics : constitués par les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur public (administration publique et entreprises publiques ou parapubliques) ;
- Les ménages privés formels : constitués par les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur privé formel (entreprise privée formelle et entreprise associative) ;
- Les ménages privés informels : constitués par les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur informel (ménage, indépendant,...) ;
- Les ménages inactifs/chômeurs : constitués par les ménages dont le chef de ménage est soit inactif soit chômeur.

Cette typologie se fonde sur l'origine sectorielle des revenus du chef de ménage, et non sur le montant perçu par celui-ci. Il s'agit donc ici d'une typologie opérationnelle pouvant permettre la conduite d'une politique économique basée entre autre sur la création des emplois et la redistribution des revenus.

Tableau 5.25 : Répartition des ménages par province selon le secteur institutionnel de l'activité principale du chef de ménage

Province	Groupe socio économique du chef de ménage							Total
	Public	Privé formel	Informel agricole	Informel non agricole	Chômeurs	Retraité	Inactifs	
Kinshasa	19,71	12,87	1,21	33,05	12,17	2,24	18,75	100,00
Kongo Central	10,79	3,17	56,22	17,82	2,35	1,05	8,61	100,00
Mai-Ndombe	10,72	2,43	74,62	7,77	0,81	0,24	3,42	100,00
Kwilu	15,59	2,18	50,39	21,75	2,35	0,59	7,16	100,00
Kwango	15,13	0,33	66,86	10,17	0,53	0,00	6,98	100,00
Equateur	16,26	1,35	49,91	21,97	2,59	0,22	7,71	100,00
Sud-Ubangi	7,12	1,71	75,42	9,11	0,63	0,38	5,62	100,00
Nord-Ubangi	15,51	0,97	69,33	10,89	0,34	0,13	2,82	100,00
Mongala	8,87	1,18	67,29	18,31	0,88	0,00	3,47	100,00
Tshuapa	13,05	1,18	59,86	17,45	2,93	0,41	5,13	100,00
Tshopo	13,70	6,03	36,28	30,52	2,40	0,11	10,97	100,00
Bas-Uele	6,14	0,19	74,67	14,26	1,71	0,00	3,03	100,00
Haut-Uele	8,34	0,18	73,34	13,96	1,19	0,00	2,99	100,00
Ituri	4,71	1,29	48,83	21,56	2,00	0,35	21,25	100,00
Nord-Kivu	11,24	3,10	60,53	16,52	2,09	0,03	6,49	100,00
Sud-Kivu	8,80	1,69	40,94	19,80	11,20	0,40	17,16	100,00
Maniema	15,72	2,61	58,98	14,91	1,75	0,00	6,02	100,00
Lualaba	9,55	5,87	56,55	18,47	1,00	1,13	7,43	100,00
Haut-Lomami	7,85	0,67	71,50	8,23	2,48	0,48	8,80	100,00

Tanganyika	2,96	0,21	60,54	30,47	0,89	0,18	4,76	100,00
Haut-Katanga	10,48	4,98	47,38	27,14	3,08	1,20	5,73	100,00
Kasai-Oriental	4,87	1,19	44,97	39,10	3,11	0,28	6,48	100,00
Sankuru	11,21	0,43	71,91	9,36	0,71	0,00	6,38	100,00
Lomami	8,86	0,43	68,95	16,53	0,33	0,13	4,77	100,00
Kasai	13,54	1,61	56,69	24,68	0,83	0,19	2,46	100,00
Kasai-Central	14,02	2,31	50,49	22,90	2,86	0,12	7,30	100,00
Total	11,63	3,42	50,63	20,83	3,70	0,60	9,19	100,00

L'analyse du tableau ci-dessus laisse entrevoir que le type de ménages privés informels (informels agricole, 50,63% et informels non agricoles, 20,83%) représente 71,5 % pour l'ensemble du pays. En d'autres termes, les responsables d'environ trois quart de ménages exercent leur emploi principal dans le secteur privé informel. Le type de ménages privés informels est donc le plus important, suivi des ménages publics dont le poids est de 11,6 %, soit environ un peu plus d'un ménage sur dix. Puis vient le type de ménages inactifs avec 9,19 %, près d'un ménage sur dix également alors que les ménages privés formels ne représentent que 3,42 % des ménages et les ménages chômeurs, 3,7%.

Dans l'ensemble, dans les provinces de Mai-Ndombe, Sud Ubangi, Bas Uele, Haut Uele, Haut Lomami et Sankuru environ sept ménages sur dix sont dirigés par des chefs exerçant son emploi principal dans le secteur informel.

Les analyses précédentes, qui ont été menées en considérant les individus comme unité d'analyse, ont prouvé que le secteur institutionnel était un bon indicateur de synthèse de la structure du marché du travail. Cette propriété se vérifie également sur une catégorie d'individus spécifique, à savoir les chefs des ménages.

Tableau 5.26 : Proportions des chefs des ménages femmes employés par secteur institutionnel de leur activité principale selon la province

Province	Secteur institutionnel du chef de ménage					Total
	Adm. publique	Entse publique/ Org. inter.	Entse privée formelle	Entse informelle N. Agri.	Entse informelle Agri.	
Kinshasa	16,37	12,24	5,61	28,99	18,77	20,21
Kongo Central	12,72	15,13	9,76	17,81	26,29	22,42
Mai-Ndombe	2,25	0,00	0,00	15,56	14,95	13,15
Kwilu	8,43	4,85	3,43	22,33	25,77	21,19
Kwango	8,00	0,00	19,70	5,20	24,75	19,65
Equateur	7,56	15,28	0,00	29,84	8,90	13,97
Sud-Ubangi	4,01	0,00	7,19	19,13	17,18	16,12
Nord-Ubangi	2,06	62,48	26,72	19,29	13,59	14,31
Mongala	11,91	10,66	22,69	21,19	10,80	12,96
Tshuapa	3,81	4,61	0,00	22,76	8,42	10,45
Tshopo	2,07	13,99	0,00	23,07	9,34	12,85
Bas-Uele	5,87	26,18	0,00	10,23	16,49	15,08
Haut-Uele	9,00	3,25	78,91	35,54	19,19	20,73
Ituri	2,74	7,16	13,80	25,28	16,33	18,09
Nord-Kivu	6,99	10,04	11,19	23,66	18,44	17,92
Sud-Kivu	1,90	1,30	0,84	24,05	21,72	19,39
Maniema	10,76	2,13	0,00	23,43	5,79	8,90

Lualaba	22,43	12,72	7,57	18,70	18,75	17,82
Haut-Lomami	5,73	7,17	0,00	23,74	19,22	18,34
Tanganyka	2,48	0,00	0,00	22,75	14,98	17,06
Haut-Katanga	7,25	2,14	6,08	16,73	14,48	13,54
Kasai-Oriental	3,01	1,35	0,00	14,26	19,36	15,98
Sankuru	3,94	10,74	0,00	12,05	25,20	21,33
Lomami	6,03	8,26	0,00	29,06	21,88	21,60
Kasai	2,43	2,98	0,00	11,40	20,46	15,29
Kasai-Central	15,72	5,26	0,00	22,93	35,96	28,23
RDC	9,03	8,66	5,63	22,52	19,36	18,17

Comme on peut le remarquer, la hiérarchisation de la qualité des emplois suivant le secteur institutionnel laisse entrevoir deux pôles diamétralement opposés : les emplois publics et les emplois privés (surtout informels). Dans l'ensemble, la proportion des chefs des ménages femmes employés dans l'activité principale est de 18,17%.

Les différents modes d'insertion des ménages sur le marché du travail s'observent à travers les caractéristiques socio démographiques des chefs de ménages très contrastées selon le secteur institutionnel. Ainsi, les chefs de ménages travaillant dans le secteur privé informel, montrent une plus grande « fragilité », avec une proportion élevée des femmes (41,88 %). La proportion des ménages de la catégorie privée informelle dirigés par les femmes est supérieure selon les provinces à celle de l'ensemble du secteur public, à l'exception du Nord Ubangi où l'on note une proportion importante des chefs des ménages femmes employés dans les entreprises publiques/organisations internationales.

Tableau 5.27 : Principales Caractéristiques des chefs des ménages par type de ménages selon le milieu de résidence

milieu	Groupe socio économique du chef de ménage	% des chefs des ménages femmes	Age en année	Nombre d'années d'études	% des cadres	% contrat	Revenu moyen mensuel de l'activité principale en FC	Revenu mensuel médian
Urbain	Public	11,10	47	12,75	33,01	77,36	139496	71500
	Privé formel	6,01	42	12,72	17,80	56,04	186160	139094
	Informel agricole	20,20	46	6,55	0,00	1,13	46778	30000
	Informel non agricole	23,73	42	9,25	1,54	9,48	101121	52688
	Chomeurs	20,05	43	10,28	0,00	0,00	.	.
	Retraité	6,09	70	8,15	0,00	0,00	.	.
	Inactifs	42,21	52	7,93	0,00	0,02	55910	13387
	Total	21,44	45	9,74	8,45	23,26	111137	60000
Rural	Public	5,61	43	10,77	23,57	54,68	52311	50000
	Privé formel	2,74	42	9,88	14,61	44,14	46868	35000
	Informel agricole	19,28	43	5,07	0,05	0,29	35753	20000
	Informel non agricole	20,58	41	5,60	2,03	4,73	59344	40000
	Chomeurs	8,57	39	5,50	0,00	0,00	.	.
	Retraité	24,99	71	2,51	0,00	0,00	.	.
	Inactifs	29,88	51	3,94	0,00	0,00	.	.
	Total	18,87	44	5,50	2,09	5,04	40308	26000
Total	Public	8,91	46	11,97	29,24	68,29	104892	56000
	Privé formel	5,63	42	12,39	17,43	54,68	169963	130000
	Informel agricole	19,36	44	5,21	0,04	0,37	36790	20000

	Informel non agricole	22,52	42	7,85	1,73	7,65	85430	48450
	Chomeurs	17,07	42	9,03	0,00	0,00	.	.
	Retraité	9,97	71	7,01	0,00	0,00	.	.
	Inactifs	36,77	51	6,16	0,00	0,01	55910	13387
	Total	19,79	44	7,02	4,38	11,59	63200	40000

L'âge moyen des chefs des ménages est de 44 ans dans l'ensemble du pays (tableau ci dessus). Cette moyenne cache certaines disparités par type de ménage. Ainsi les chefs des ménages travaillant dans le secteur public sont plus âgés avec une moyenne de 46 ans, tandis que leurs homologues du secteur informel non agricole ont 2 ans de moins. C'est dans le milieu urbain où les chefs des ménages du secteur public sont les plus âgés (47 ans) par rapport au le milieu rural (43 ans).

Le tableau ci-dessus montre que les emplois dans le secteur public sont les plus qualifiés, notamment avec la proportion de cadres : 29,24 % dans le secteur le secteur public contre respectivement 17,43 % et 1,73 % dans le secteur privé formel et informel non agricole. Paradoxalement, ils sont moins rémunérés que leurs homologues du secteur privé formel (104892 CDF contre 169963 CDF). Le revenu est plus bas pour les actifs du secteur informel agricole avec 36790 CDF par mois, mais la moitié gagnent moins de 20 000 CDF par mois.

Caractéristiques des membres secondaires du ménage

L'analyse du tableau ci dessous renseigne que les membres secondaires des ménages réussissent à s'insérer sur le marché d'emploi que lorsqu'ils se retrouvent dans un environnement favorable c'est-à-dire appartenir à un ménage où le chef possède certaines caractéristiques tel qu'un niveau d'éducation élevé, un revenu plus important, etc.

Ainsi, pour l'ensemble le niveau de scolarisation le plus élevé des conjoints et des enfants de plus de quinze ans est enregistré dans les ménages dont le chef est engagé dans le secteur formel privé et le secteur public, alors que le plus faible est observé pour les ménages dont le chef travaille dans le secteur privé informel agricole.

Au niveau provincial, on observe des disparités entre les niveaux de scolarisation moyens chez les conjoints et les enfants de plus de quinze ans issus des ménages chômeurs et les ménages informels non agricoles, certaines provinces ont un niveau élevé par rapport à ceux qui sont issus des ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur privé informel non agricole.

En matière de rémunération, dans l'ensemble les membres secondaires des ménages privés formels sont les mieux payés avec un revenu mensuel moyen de 134798 CDF, suivi de leurs homologues issus des ménages publics avec en moyenne 80524 CDF par mois. Ceux issus des ménages retraités viennent en troisième position avec un revenu mensuel moyen de 77369 CDF, alors que les membres secondaires des ménages dont le chef est informels agricoles ferment la marche avec 32226 CDF. Néanmoins, il faut noter cet ordre n'est pas respectée pour certaines provinces.

Tableau 5.29 : Caractéristiques des membres secondaires du ménage

Province	Membres du ménage	Groupe socio économique du chef de ménage												Total			
		Public		Privé formel		Informel agricole		Informel non agricole		Chômeurs		Retraité				Inactifs	
		Nombre d'années d'études	Revenu de principale	Nombre d'années d'études	Revenu de principale	Nombre d'années d'études	Revenu de principale	Nombre d'années d'études	Revenu de principale	Nombre d'années d'études	Revenu de principale	Nombre d'années d'études	Revenu de principale			Nombre d'années d'études	Revenu de principale
Kinshasa	Conjoint	10,88	100260	10,71	85487	7,31	55550	9,30	66496	8,60	85854	5,29	50582	8,46	107515	9,59	85264
	Enfants de plus de 15 ans	11,12	95482	10,68	64477	8,26	71453	9,61	63689	10,20	86929	10,60	138611	10,12	104457	10,25	87120
	Autres membres	10,97	95807	10,67	84299	7,68	59658	9,17	65455	9,40	79476	9,26	112318	9,64	97020	9,83	82898
Kongo Central	Conjoint	7,80	42634	8,56	40039	2,54	30124	5,44	34479	7,27	49948	2,86	29811	3,40	28822	4,06	32400
	Enfants de plus de 15 ans	9,34	51615	10,17	60773	6,13	145692	7,50	32465	8,92	53000	8,68	36172	8,82	38441	7,39	103758
	Autres membres	8,76	43455	8,80	46843	4,27	52741	6,44	37279	7,63	72782	6,99	33657	6,83	31369	5,83	47783
Mai-Ndombe	Conjoint	6,73	28021	4,03	8884	3,76	29952	6,48	40601	4,38	41699	8,00	43530	6,06	14380	4,44	29743
	Enfants de plus de 15 ans	8,71	30891	7,00	20785	7,30	20785	8,09	22450	6,71	20785	10,79	10375	8,00	44977	7,58	22887
	Autres membres	7,42	28026	5,11	8523	5,08	28031	7,24	35391	5,55	41699	10,33	20356	7,27	25027	5,66	28196
Kwilu	Conjoint	8,00	31910	9,02	40179	3,67	24845	7,01	34579	7,80	46041	2,40	46545	4,11	29382	5,43	28795
	Enfants de plus de 15 ans	9,87	48843	9,89	150148	7,65	24898	8,93	39638	10,07	50000	11,83	51131	8,27	54890	8,56	35234
	Autres membres	9,04	36018	8,44	62060	5,58	24675	7,88	35157	8,85	46072	8,62	41823	6,53	38976	7,01	30378
Kwango	Conjoint	7,02	49423	8,00	49000	2,33	33195	3,88	27325	3,06	124828	3,36	22315	3,36	22315	3,45	34832
	Enfants de plus de 15 ans	9,89	29963	10,00	22000	5,82	17726	7,81	14315	5,50	14315	5,51	10883	5,51	10883	6,71	19068
	Autres membres	8,02	45021	8,37	47091	3,87	29127	5,50	25449	4,99	124828	4,00	21772	4,00	21772	4,82	31074
Equateur	Conjoint	7,59	30672	11,15	5000	4,27	27961	6,31	26070	7,58	27348	6,47	15109	5,03	28230	5,44	28061
	Enfants de plus de 15 ans	9,41	44241	9,74	11002	5,41	28263	7,52	38677	7,53	27348	8,92	29507	6,00	27792	6,69	30767
	Autres membres	3,89	38369	3,25	11025	1,30	26477	3,76	48839	2,42	90000	2,15	34915	2,15	34915	1,80	29435
Sud-Ubangi	Enfants de plus de 15 ans	7,02	12972	7,68	25690	4,43	22554	7,63	40518	8,00	90000	8,25	21556	5,60	24720	5,32	22514
	Autres membres	5,55	32444	5,54	14823	2,33	25021	5,93	43157	5,11	90000	6,73	29091	3,76	31071	3,20	27177
	Conjoint	6,16	30898	6,88	33113	1,47	22398	3,36	23551	3,00	30000	1,33	27994	1,33	27994	2,40	24129
Nord-Ubangi	Enfants de plus de 15 ans	8,56	58124	10,06	27000	7,38	26246	6,61	35580	7,00	180000	6,59	23971	6,59	23971	7,59	33588
	Autres membres	7,20	35422	9,29	31285	4,34	23760	5,41	116368	5,00	30000	4,37	23971	4,37	23971	5,04	36453
	Conjoint	6,17	34539	4,57	12107	3,09	34761	4,02	36284	4,93	31739	4,39	38968	4,39	38968	3,56	34915

	Enfants de plus de 15 ans	8,32	14297	6,00		6,19	24306	6,79	45051	9,45			7,54	11684	6,51	24100
	Autres membres	6,90	34273	3,77	20017	4,35	33579	5,14	36871	7,53	31739		5,86	42728	4,78	34212
Tshuapa	Conjoint	5,57	19793	5,47	10262	2,29	17423	3,70	26248	1,90	16753	,00	20000	8790	2,90	18669
	Enfants de plus de 15 ans	8,17	17463	6,00	12000	6,07	10427	7,44	21302	9,18		5,00	15000	33614	6,77	15029
	Autres membres	6,78	17902	6,89	10400	3,89	15935	5,52	24352	4,27	16753	2,21	17500	11835	4,61	17525
Tshopo	Conjoint	7,15	59852	7,91	67791	2,60	22982	6,84	51669	2,12	21961		5,66	52316	4,99	38152
	Enfants de plus de 15 ans	10,39	49219	10,12	60269	6,66	28622	8,13	29024	9,63	16216	10,00	63700	105465	8,26	43317
	Autres membres	8,75	55686	8,85	65333	4,03	23070	7,38	48970	5,80	18211	5,00	63700	83431	6,54	41389
Bas-Uele	Conjoint	5,44	31503	2,00		2,57	25143	3,21	23543	4,31	14054		1,36	12993	2,89	25028
	Enfants de plus de 15 ans	8,23	27251			5,62	20082	7,19	31519	2,50	10861		4,58	22300	6,15	22746
	Autres membres	6,51	32676	2,00		3,36	24430	4,66	24632	4,17	14133		3,58	18281	3,88	24868
Haut-Uele	Conjoint	5,14	27862	8,00	13440	3,08	26470	4,78	30051	3,17	35859		4,23	9360	3,51	26925
	Enfants de plus de 15 ans	6,72	9119			5,78	40054	7,82	29479	8,67	10702		6,57	17766	6,11	34506
	Autres membres	5,69	29924	8,00	13440	3,77	26557	5,15	29456	3,90	34170		5,36	29320	4,19	27328
Ituri	Conjoint	6,50	27095	4,14	37151	1,73	30065	3,29	29590	2,85	53067	,00	12511	20850	2,29	29548
	Enfants de plus de 15 ans	8,33	43563	7,93	35588	3,22	35717	4,89	51344	5,16	30774	8,00	90000	49476	4,36	42321
	Autres membres	7,64	29679	4,26	38128	2,29	32975	3,56	47369	2,99	52767	4,00	51255	34187	3,07	36936
Nord-Kivu	Conjoint	5,89	40955	6,85	45801	2,01	30229	4,87	38847	5,97	53770	,00		35063	3,23	33914
	Enfants de plus de 15 ans	9,03	8456	9,06	48454	5,67	28846	8,21	19245	9,03	21244	6,00	67203	28296	6,62	27646
	Autres membres	7,22	40805	8,16	43140	3,80	29696	6,29	34305	7,37	50181	3,00	67203	31684	4,92	32265
Sud-Kivu	Conjoint	5,24	36123	8,64	58195	1,63	22018	3,68	45181	3,61	23775	,43	19622	33850	2,82	30657
	Enfants de plus de 15 ans	8,76	12809	7,46	20266	6,49	26447	7,50	46449	7,05	51448	8,30	104953	39184	7,15	34893
	Autres membres	7,06	31216	9,24	84642	4,00	22642	5,81	47482	5,00	31767	4,62	39646	36011	5,16	33620
Maniema	Conjoint	6,98	53335	8,01	30536	3,44	20384	4,47	35230	5,92	33750		3,99	25487	4,30	27596
	Enfants de plus de 15 ans	9,24	40292	9,48	34297	7,18	18827	9,09	45660	10,26				34112	7,72	25303
	Autres membres	7,54	71525	7,34	30995	5,11	20208	6,34	36637	7,76	33750			27902	5,75	30658
Luailaba	Conjoint	5,97	78193	9,32	181219	1,94	23447	5,19	76325	4,87	10671	3,74	20000	51358	3,50	35208
	Enfants de plus de 15 ans	9,46	115548	10,61	139718	4,95	20300	8,22	102743	7,00		10,57	418416	97338	7,18	49781
	Autres membres	8,10	102207	10,03	202200	3,00	22327	6,42	81587	6,13	10671	7,54	249236	91223	5,07	41109
Haut-Lomami	Conjoint	5,67	27774	3,47	42727	2,91	24718	3,21	24417	1,57	16669	,00		23107	3,16	24886
	Enfants de plus de 15 ans	8,39	35770	11,00		5,87	19797	7,87	29404	3,03		9,90	67214	62480	6,47	24598
	Autres membres	7,30	29564	4,97	42727	4,17	23455	5,50	22953	2,18	16669	6,00	67214	29310	4,71	24489
Tanganyika	Conjoint	4,06	24307	10,05	20000	1,25	32170	1,95	62603	,44	44764	,00	31200	13972	1,57	38484

	Enfants de plus de 15 ans	5,71	57701	6,00	97537	4,89	19801	3,22	24827	2,13	.	9,00	30000	3,09	56295	4,23	24966
	Autres membres	4,80	26292	8,99	58769	2,76	29437	2,49	45923	,67	44764	5,10	30415	1,17	55984	2,68	35564
Haut-Katanga	Conjoint	8,49	120013	11,04	110310	2,55	30957	6,79	69247	7,09	36631	6,61	49749	6,58	85351	5,15	50378
	Enfants de plus de 15 ans	10,25	74909	9,69	124385	6,19	26007	8,29	73255	9,40	88233	11,82	121997	6,56	39076	7,94	51195
	Autres membres	9,35	104044	10,26	110419	4,04	29869	7,46	73603	8,32	46013	10,03	100527	7,28	65727	6,55	52961
Kasai-Oriental	Conjoint	7,24	66460	7,83	15377	3,86	27543	5,50	33614	4,90	42440	5,00	12000	3,73	21901	4,80	31852
	Enfants de plus de 15 ans	9,37	9477	9,80	.	6,64	19452	7,45	37831	7,27	46078	4,50	.	7,23	26628	7,25	25397
	Autres membres	8,19	45347	8,85	15377	5,15	24425	6,37	35870	6,23	41875	4,67	12000	6,57	24225	6,00	29869
Sankuru	Conjoint	4,66	21589	12,15	35979	2,95	17874	3,08	24504	4,81	17903	.	.	3,19	22587	3,26	19194
	Enfants de plus de 15 ans	9,18	11618	.	.	7,57	14027	6,33	28040	8,74	.	.	.	6,83	7609	7,70	13740
	Autres membres	6,30	19531	12,15	35979	4,93	17021	3,80	22330	6,77	18959	.	.	4,68	18880	5,01	17981
Lomami	Conjoint	6,96	26327	8,15	196681	3,90	16972	4,27	33060	5,72	44169	7,00	20000	4,64	21582	4,32	20953
	Enfants de plus de 15 ans	8,95	31339	9,74	17658	7,02	17411	8,88	16898	6,56	29970	8,50	.	7,87	25965	7,61	19827
	Autres membres	8,25	28285	9,32	158373	5,31	17218	5,90	30142	5,98	41412	8,13	20000	6,84	22491	5,90	20831
Kasai	Conjoint	5,81	29507	6,45	30087	3,61	24185	4,88	32573	6,90	47953	5,56	75000	6,10	20592	4,40	27102
	Enfants de plus de 15 ans	7,87	26089	7,53	17510	7,16	16924	8,28	35833	10,10	.	8,50	.	8,35	18185	7,55	21657
	Autres membres	6,82	27322	7,06	26908	5,14	22013	6,12	32139	7,98	47953	6,06	75000	7,35	28309	5,77	25328
Kasai-Central	Conjoint	7,87	36984	6,66	95585	3,36	19796	6,14	25565	7,10	24459	4,00	.	6,81	28540	5,16	27277
	Enfants de plus de 15 ans	10,20	31518	9,16	.	5,70	19632	8,31	36607	9,70	18045	.	.	8,76	30276	7,26	23948
	Autres membres	8,79	34091	7,39	95585	4,50	19586	6,85	30442	9,11	21985	4,00	.	7,62	33223	6,15	26088
RDC	Conjoint	7,43	48321	9,27	65706	2,71	25723	5,76	41598	5,92	49944	4,11	35935	4,20	40929	4,41	33549
	Enfants de plus de 15 ans	9,71	49228	9,95	67087	6,29	32599	8,22	44607	8,98	62890	10,17	96786	8,22	59000	7,73	41964
	Autres membres	8,66	49583	9,50	70342	4,26	26953	6,95	45820	7,55	53688	8,35	77369	7,01	48895	6,11	36674
	Total	9,69	80524	10,50	134798	4,64	32226	7,28	69594	8,08	53688	7,99	77369	6,70	48899	6,45	50794

Le revenu total d'activité comprend le revenu en activité principal et le revenu en activité secondaire. Le revenu total moyen des chefs des ménages dans l'ensemble du pays est de 69 411,75 CDF. Il est de 175270,89 CDF par mois chez les chefs des ménages privés formels, 117214,99 CDF par mois chez les chefs des ménages publics, 91671,02 CDF chez les ménages informels non agricoles et 41676,03 CDF par mois chez les informels agricoles.

Le revenu total moyen d'activité des chefs des ménages est plus élevé en milieu urbain qu'en milieu rural, 116605,13 CDF en urbain contre 46910,05 CDF en rural. En province, le revenu le plus élevé est observé à Kinshasa, 151112,93 CDF, dans les autres provinces, il varie de 41478,45 CDF au Kasai Oriental à 85166,06 CDF au Katanga.

Tableau 5.30 : Revenu total moyen des chefs de ménages selon la catégorie de ménages

Revenu total moyen d'activité des chefs ds ménages selon la catégorie des ménages					
Province /Milieu	Groupe socio économique du chef de ménage				Total
	Public	Privé formel	Informel agricole	Informel non agricole	
Kinshasa	181447,09	181462,15	71738,70	123667,36	151112,93
Bas-Congo	110980,84	165731,08	42821,52	94004,07	66078,01
Bandundu	93035,48	85054,31	42375,51	80233,44	57981,85
Equateur	74279,76	60254,67	46849,72	76704,78	55489,43
Province Orientale	119667,62	179139,58	40835,98	89792,70	65125,56
Nord-Kivu	125557,41	95458,66	43591,36	82559,12	62624,16
Sud-Kivu	85441,43	108988,13	37760,14	69833,42	56034,30
Maniema	77511,12	161805,35	52023,89	52879,08	59704,39
Katanga	144022,95	319636,15	45465,19	128360,92	85166,06
Kasai Oriental	69091,74	71763,65	33389,15	53164,27	41478,45
Kasai-Occidental	94239,68	74556,69	31851,58	64716,76	50510,38
Total	117214,99	175270,89	41676,03	91671,02	69411,75
Urbain	146148,11	191193,38	53459,78	105786,63	116605,13
Rural	73529,92	54251,19	40448,65	68197,94	46910,05
Total	117214,99	175270,89	41676,03	91671,02	69411,75

La typologie de ménages adoptée dans ce travail permet de discriminer le revenu total des ménages en fonction des facteurs déterminants des modes de consommation que sont : le niveau et l'origine des revenus.

En République Démocratique du Congo, le secteur informel génère plus de six dixième de la masse des revenus du travail, soit en termes des proportions 66,64 %. Le spectre varie de 41,08 % à Kinshasa jusqu'à atteindre 84,00 % au Kasai Oriental. Le secteur informel est encore plus florissant en milieu rural que dans le milieu urbain : 86,52 % contre 49,86 % en milieu urbain.

Tableau 5.32 : Origine du revenu des chefs de ménage selon le secteur institutionnel

Province/Milieu	Groupe socio économique du chef de ménage				Total
	Public	Privé formel	Informel agricole	Informel non agricole	
Kinshasa	35,98	22,93	0,83	40,25	100,00
Bas-Congo	20,80	9,19	41,35	28,66	100,00
Bandundu	25,92	2,92	47,13	24,03	100,00
Equateur	17,37	1,61	58,42	22,61	100,00
Province Orientale	18,51	7,69	38,65	35,15	100,00
Nord-Kivu	24,89	5,21	45,93	23,97	100,00
Sud-Kivu	20,72	5,45	35,75	38,08	100,00
Maniema	22,41	7,76	55,71	14,12	100,00
Katanga	17,12	15,00	33,76	34,11	100,00
Kasai Oriental	14,72	1,27	53,86	30,14	100,00
Kasai-Occidental	27,98	3,26	36,17	32,58	100,00
Urbain	32,12	18,01	7,80	42,06	100,00
Rural	12,69	0,80	67,19	19,33	100,00
Total	23,23	10,13	34,98	31,66	100,00

Dans les 26 provinces, le profil est semblable à celui des anciennes provinces. L'ensemble des secteurs informels génère des masses des revenus qui varient de 41,08% à Kinshasa à 95,87% dans Tanganyika.

Le secteur privé formel est moins générateur des revenus car le pourcentage enregistré est en moyenne de 10,13%, mais, il est plus important dans Lualaba(27,68%), à Kinshasa (22,93%), dans Tshopo (15,06%) et dans le Haut Katanga (14,58%).

Tableau 5.33 : Origine de revenu d'activité des chefs des ménages selon le secteur institutionnel dans les 26 provinces

Province	Groupe socioéconomique du chef de ménage				Total
	Public	Privé formel	Informel agricole	Informel non agricole	
Kinshasa	35,98	22,93	0,83	40,25	100,00
Kongo Central	20,80	9,19	41,35	28,66	100,00
Mai-Ndombe	14,58	2,57	71,88	10,96	100,00
Kwilu	31,14	4,04	34,20	30,62	100,00
Kwango	22,51	0,49	58,25	18,75	100,00
Equateur	22,39	1,53	46,55	29,52	100,00
Sud-Ubangi	12,45	1,72	67,79	18,04	100,00
Nord-Ubangi	25,83	1,18	57,96	15,04	100,00
Mongala	8,42	1,09	69,22	21,28	100,00
Tshuapa	16,59	2,87	54,68	25,85	100,00
Tshopo	26,12	15,06	19,45	39,37	100,00
Bas-Uele	8,29	0,11	70,55	21,05	100,00
Haut-Uele	15,36	0,22	64,90	19,51	100,00
Ituri	9,46	1,81	44,48	44,25	100,00

Nord-Kivu	24,89	5,21	45,93	23,97	100,00
Sud-Kivu	20,72	5,45	35,75	38,08	100,00
Maniema	22,41	7,76	55,71	14,12	100,00
Lualaba	17,98	27,68	22,05	32,29	100,00
Haut-Lomami	19,35	1,71	69,02	9,79	100,00
Tanganyka	2,73	1,40	45,27	50,60	100,00
Haut-Katanga	18,58	14,58	30,07	36,76	100,00
Kasai-Oriental	9,35	1,12	40,47	49,07	100,00
Sankuru	20,52	0,58	67,96	10,94	100,00
Lomami	16,71	1,57	58,90	22,82	100,00
Kasai	30,72	3,09	36,42	29,75	100,00
Kasai-Central	25,27	3,44	35,92	35,37	100,00
Total	23,23	10,13	34,98	31,66	100,00

CHAPITRE VI : REVENUS DU TRAVAIL, CONDITIONS D'ACTIVITÉS ET PERSPECTIVES.

Ce chapitre a pour objectif d'analyser les revenus et les conditions d'activité des ménages Il convient de souligner qu'il s'agit des revenus nominaux et non les revenus réels convertis en parité du pouvoir d'achat(1), avec comme unité d'analyse les individus

Le revenu d'activité constituant la majeure partie des revenus des individus et des ménages africains, l'analyse de cet indicateur permet d'apprécier non seulement la qualité des emplois générés par les différents secteurs productifs, mais aussi de mesurer le niveau de vie et l'état de la pauvreté en RDC. Il convient de souligner que, comme dans toutes les enquêtes auprès des ménages, l'appréhension des revenus est toujours extrêmement délicate. De plus, en milieu rural qui est constitué à plus de 90% d'agriculteurs, les revenus observés dans l'enquête emploi ne sont vraisemblablement pas fiables. Aussi, le chapitre sur les revenus se divise en deux parties, en premier lieu, on traitera des revenus provenant de l'activité principale en milieu urbain et en second lieu, les revenus provenant de l'activité principale dans l'ensemble du pays pour tous les milieux

6.1. Les revenus dans l'emploi principal en milieu urbain.

Le revenu mensuel moyen en milieu urbain est de 86 916 CDF, les actifs étant un peu mieux rémunérés dans la capitale que dans les autres entités urbaines(villes et cités). D'après les résultats de l'enquête en RDC la situation salariale des fonctionnaires congolais est précaire. En milieu urbain, 12,14% d'actifs occupés travaillent dans l'administration et gagnent en moyenne près de 89 400 CDF par mois (107 900 CDF à Kinshasa). Malgré une expérience professionnelle et un niveau d'éducation plus élevé, les fonctionnaires semblent être mal payés, en moyenne 89350 CDF par mois. En revanche, les grandes entreprises publiques qui emploient 6,46% des actifs occupés les rémunèrent de près de deux fois plus(150926 CDF) que dans l'administration.

Les actifs du secteur industrie sont mieux rémunérés que ceux des autres secteurs. Le revenu le plus bas est observé dans le secteur commerce.

Tableau 6.01 : Revenu mensuel moyen par secteur institutionnel et secteur d'activité (emploi principal (en CDF)

		Kinshasa	Ville	Cité	Urbain
Secteur institutionnel du chef de ménage	Administration. publique	107874	96801	52907	89350
	Entreprise publique/Org. inter.	233180	160340	66205	150926
	Entreprise privée formelle	143874	144495	145243	144540
	Entreprise informelle non. Agricole	97457	85776	61395	82109
	Entreprise informelle Agricole	65679	43037	29924	36763
	Total	119776	96687	48676	86918
Branche d'activité du chef de ménage	Secteur primaire	66275	46482	30585	39184
	Industrie	133243	124480	65160	115970
	Commerce	89838	84654	68470	82288
	Services	130804	107212	62101	101301
	Non Déclaré	.	48730	.	48730
	Total	119776	96684	48676	86916

En se référant au tableau 6.02 ci-dessous, il est constaté que le revenu moyen mensuel en activité principale des actifs dans l'ensemble est plus élevé à Kinshasa, 119 776 CDF, il est suivi du revenu moyen mensuel des actifs du Katanga avec 56 137 CDF qui est la moitié de celui de Kinshasa. Dans les autres provinces, le revenu moyen mensuel par individu actif varie de 26280 CDF dans le Kasai Oriental à 50 717 dans le Bas Congo.

Par secteur institutionnel, les entreprises publiques rémunèrent mieux que les autres secteurs à Kinshasa, dans le Bas Congo, le Bandundu et au Nord Kivu. Tandis que les actifs du secteur privé formel sont mieux payés le Katanga, à Kinshasa, dans la Province Orientale, dans le Bas-Congo.

En considérant le secteur d'activité, le revenu moyen mensuel présente des disparités entre secteurs et entre provinces. On remarque ainsi que le secteur industrie paie bien par rapport aux autres secteurs dans la Ville province de Kinshasa(133243 CDF), dans le Katanga (159425 CDF), la Province Orientale(83152 CDF) et dans le Sud Kivu(74609 CDF). Tandis que le revenu du secteur commerce est dominant par rapport aux autres secteurs dans le Bandundu, l'Equateur et Le Kasai Oriental. Alors que le secteur services rémunère mieux les actifs de Bas- Congo, Nord Kivu, Maniema et du Kasai Occidental.

Tableau 6.02 : Revenu mensuel par secteur institutionnel et secteur d'activité (emploi principal) selon la province et le milieu

	Province											milieu				
	Kinshasa	Bas-Congo	Bandundu	Equateur	Province Orientale	Nord-Kivu	Sud-Kivu	Maniema	Katanga	Kasai Oriental	Kasai-Occidental	Total	Urbain	Rural	Total	
Secteur institutionnel du chef de ménage																
Adm. publique	107874	53020	54969	45740	68996	62753	48584	70382	89553	33417	56498	65985	89350	37601	65985	
Entse publique/Org. inter.	233180	118410	69337	43721	98311	79402	63912	51581	128158	50050	50583	105135	150926	40140	105135	
Entse privée formelle	143874	116665	65068	39745	123838	63877	90159	91611	259612	71712	63475	129927	144540	33390	129927	
Entse informelle N. Agri.	97457	63019	47101	58348	63573	53158	52301	45143	88421	38350	42123	64322	82109	40179	64322	
Entse informelle Agri.	65679	39925	31059	29654	29982	25988	22453	28369	29268	20534	17870	27924	36763	27053	27924	
Total	119776	50717	38696	35943	45381	36158	38172	38476	56137	26280	29507	46050	86918	29726	46050	
Branche d'activité du chef de ménage																
Secteur primaire	66275	39824	30596	29707	29992	26033	22193	28579	28312	20833	17930	27799	39184	26644	27799	
Industrie	133243	48284	38948	49838	83152	66932	74609	61233	159425	36443	42139	84910	115970	47000	84910	
Commerce	89838	83002	78391	76255	77050	42675	60137	50138	111565	44543	41482	74831	82288	54508	74831	
Services	130804	84591	56642	42676	72025	67110	56415	62734	97149	40102	54026	77093	101301	38188	77093	
Non Déclaré				48730								48730	48730		48730	
Total	119776	50717	38696	35944	45381	36158	38172	38476	56137	26280	29507	46050	86916	29726	46050	

Dans l'ensemble du pays, les salariés de l'administration publique travaillent 38 heures par semaine, moins que les actifs salariés dans les entreprises privées formelles avec 43 heures par semaines gagnant 129927 CDF contre 65985 CDF dans l'administration publique. Mais, l'administration compte plus de travailleurs permanents (92,8%) et des travailleurs avec contrat (59,6%) que les salariés des entreprises privées formelles (90,1% des travailleurs permanents et 55,8% des travailleurs avec contrat).

Pour la durée hebdomadaire légèrement supérieure à l'administration, les travailleurs des entreprises informelles non agricoles gagnent moins que ceux de l'administration. Dans l'ensemble du secteur informel, les conditions de travail sont moins favorables qu'ailleurs, sept travailleurs dépendants sur dix sont permanents, moins de 20% possèdent un contrat de travail et moins de 12 % reçoivent un bulletin de paie. Les entreprises informelles agricoles sont les moins favorisés pour presque tous les indicateurs. Les indicateurs concernant les travailleurs des entreprises publiques occupent une position intermédiaire entre ceux de l'administration et ceux des entreprises privées formelles.

En milieu urbain, quelque soit le secteur institutionnel, les salariés travaillent plus que dans le milieu rural et ils gagnent mieux que dans le milieu rural. Tous les indicateurs des travailleurs dépendants du milieu urbains sont supérieurs à ceux du milieu rural.

Tableau 6.03 : Caractéristiques de l'emploi principal selon le secteur institutionnel et le milieu de résidence

milieu	Secteur institutionnel du chef de ménage	Ensemble des actifs						Travailleurs dépendants		
		Durée hebdomadaire de travail		Revenus mensuels (en CDF)		Revenus horaires (en CDF)		Indicatrice Bulletin de paie	Indicatrice contrat	Indicatrice trav. perm.
		Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane			
Urbain	Administration. publique	42	44	89350	56000	623,13	339,15	57,17	71,29	93,89
	Entreprise publique/Org. inter.	42	42	150926	76000	977,56	484,50	61,29	73,46	90,13
	Entreprise privée formelle	45	48	144540	101496	916,47	526,90	62,28	58,81	91,42
	Entreprise informelle non. Agricole.	44	48	82109	47964	633,96	249,17	18,58	28,22	74,27
	Entreprise informelle Agricole.	34	35	36763	20000	352,99	155,04	2,92	8,84	75,77
	Total	42	42	86918	50000	635,70	289,91	41,64	50,35	85,14
Rural	Administration. publique	34	35	37601	30000	318,48	205,49	29,48	43,88	91,35
	Entreprise publique/Org. inter.	34	35	40140	40000	371,91	241,29	35,46	44,44	87,95
	Entreprise privée formelle	31	30	33390	22000	336,95	177,80	32,32	34,77	81,33
	Entreprise informelle non. Agricole.	32	30	40179	20000	371,00	160,98	3,95	10,30	68,18

	Entreprise informelle Agricole.	31	30	27053	14912	263,60	116,28	1,35	5,85	74,32
	Total	32	30	29726	15000	283,79	129,20	7,10	13,22	76,08
RDC	Administration. publique	38	36	65985	50000	484,80	281,01	45,32	59,55	92,80
	Entreprise publique/Org. inter.	38	40	105135	51517	725,24	355,30	51,62	62,60	89,31
	Entreprise privée formelle	43	48	129927	90000	838,74	453,04	58,49	55,77	90,14
	Entreprise informelle non. Agricole.	39	38	64322	37500	521,28	218,02	11,60	19,67	71,36
	Entreprise informelle Agricole.	32	32	27924	15000	271,60	120,07	1,46	6,06	74,42
	Total	35	35	46050	20000	383,17	162,79	19,39	26,44	79,31

6.2. Conditions de travail et prestations des travailleurs dépendants en milieu urbain

La qualité des emplois ne dépend pas seulement des revenus qu'ils procurent ou de la charge horaire qu'ils imposent. Elle met en jeu d'autres caractéristiques, tels que la régularité de l'emploi, la possession de contrat de travail, l'existence de prestations sociales ou de congés payés, le fait d'avoir bénéficié d'une promotion ou d'une formation interne de la part de l'entreprise.

En milieu urbain, près de 85% des emplois sont permanents. Les emplois occasionnels sont rare dans le secteur public (6,1% dans l'administration publique et près de 10% dans les entreprises publiques), tandis que 8,6% des emplois sont occasionnels dans les entreprises privées formelles. Même dans le secteur informel, l'emploi permanent est largement majoritaire (74,3% dans l'informel non agricole et 75,8% dans l'informel agricole). Donc, la précarité des emplois ne se manifeste pas par la multiplication de « petits boulots » successifs ou d'emplois de courte durée, comme c'est le cas dans la plupart des pays développés.

En fait, la précarité des emplois se manifeste par la faible contractualisation des relations de travail. Près d'un employé sur deux n'a aucun contrat écrit vis-à-vis de leur employeur et quatre sur dix ne possèdent pas de bulletin de paie. Bien sûr, le type de relations de travail est très diversifié selon le secteur institutionnel. Dans le secteur public, 71,3% des salariés de l'Administration publique et 73,5% dans les entreprises publiques sont détenteurs de contrat de travail et respectivement 57,2% et 61,3% possèdent un bulletin de paie, contre respectivement 58,8% et 62,3% dans le secteur privé formel. Dans le secteur informel non agricole, la contractualisation est moins importante : 28,2% de travailleurs dépendants ont un contrat écrit et 18,6% disposent d'une feuille de paie. Dans l'informel agricole, seulement 8,8% des salariés ont un contrat et 2,9% possèdent un bulletin de paie.

En milieu urbain, à secteur institutionnel donné, la hiérarchie de revenus est toujours respectée, des cadres aux manœuvres. Cependant, l'existence d'une forte composante non salariale sur le marché du travail vient brouiller les cartes de cette hiérarchie. En particulier, les travailleurs à leur propre compte ou indépendants, qui représentent près de 62,7% des emplois, obtiennent des revenus d'activité très hétérogènes. Ce sont bien sûr les cadres qui gagnent le plus. Ils sont d'ailleurs plutôt mieux payés dans les entreprises publiques et le secteur privé formel que dans le secteur public de l'administration. Cet avantage en faveur

des cadres s'explique par l'existence de catégories minoritaires privilégiées en matière de salaire. Viennent ensuite les employés et ouvriers, tandis que les manœuvres et autres (apprentis, aides familiaux) ferment la marche.

Tableau 6.05 : Caractéristiques de l'emploi principal selon le secteur institutionnel dans la capitale et dans l'ensemble du milieu urbain

milieu	Secteur institutionnel de l'activité principale	catégorie socio professionnelle agrégée	Répartition des travailleurs (en %)	Ancienneté dans l'emploi (années)	Durée hebdomadaire dans l'emploi (en années)	Revenu mensuel de l'activité principale	
					Moyenne	Moyenne	Médiane
Kinshasa	Adm. publique	Cadre	39,3	16	40	151521	80000
		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	57,5	12	43	96958	72000
		Manoeuvre	3,2	14	62	74310	53000
	Entse publique/Org. inter.	Cadre	29,7	13	38	336751	165455
		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	61,0	12	41	219367	163255
		Manoeuvre	9,3	8	43	246073	276000
	Entse privée formelle	Cadre	18,9	8	47	187400	141419
		Indépendant	6,3	13	40	193366	200000
		Employés,ouvriers qualifiés	74,7	8	45	173106	139333
		Manoeuvre	0,0
	Entse informelle N. Agri.	Cadre	0,8	5	28	164257	164210
		Indépendant	67,5	8	46	81157	48931
		Employés,ouvriers qualifiés	19,5	7	46	119044	95500
		Manoeuvre	12,2	5	52	99531	55331
Entse informelle Agri.	Cadre	0,0	
	Indépendant	88,6	10	35	72976	50000	
	Employés,ouvriers qualifiés	3,5	5	48	138000	138000	
	Manoeuvre	7,9	19	32	53954	50135	
Urbain	Adm. publique	Cadre	34,2	13	42	141968	75000
		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	61,5	12	40	87500	58000
		Manoeuvre	4,3	9	49	58353	50000
	Entse publique/Org. inter.	Cadre	26,3	12	41	226937	102457
		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	64,6	11	41	165796	100000
		Manoeuvre	9,1	11	44	130767	98705
	Entse privée formelle	Cadre	16,4	7	44	218698	150000
		Indépendant	7,0	10	49	160557	104064
		Employés,ouvriers qualifiés	76,6	7	45	169367	128800
		Manoeuvre	0,0
Entse informelle N. Agri.	Cadre	0,8	9	37	109976	50926	
	Indépendant	76,2	7	44	71719	45000	

		Employés,ouvriers qualifiés	13,4	6	47	101054	70000
		Manoeuvre	9,6	5	48	83200	51153
	Entse informelle Agri.	Cadre	0,0	1	42	50000	50000
		Indépendant	96,7	15	33	40344	20000
		Employés,ouvriers qualifiés	1,2	10	51	45006	14218
		Manoeuvre	2,1	7	36	38754	25300
Rural	Adm. publique	Cadre	24,5	12	39	49861	50527
		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	73,3	11	36	51126	48000
		Manoeuvre	2,2	9	36	24932	17789
	Entse publique/Org. inter.	Cadre	16,3	11	36	53746	50000
		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	73,7	10	35	49650	50000
		Manoeuvre	10,0	7	43	59394	45000
	Entse privée formelle	Cadre	15,2	15	38	47828	50000
		Indépendant	11,5	7	31	60648	45000
		Employés,ouvriers qualifiés	73,3	8	34	40667	30000
		Manoeuvre	0,0
	Entse informelle N. Agri.	Cadre	1,4	12	35	42220	36000
		Indépendant	86,7	9	35	52027	30000
		Employés,ouvriers qualifiés	5,6	8	42	50661	43403
		Manoeuvre	6,3	6	37	45422	21513
	Entse informelle Agri.	Cadre	0,0	12	26	16154	14842
		Indépendant	98,8	17	32	32729	19200
		Employés,ouvriers qualifiés	0,3	6	36	42424	27000
		Manoeuvre	0,9	7	30	29877	20000
RDC	Adm. publique	Cadre	30,4	13	41	113885	62000
		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	66,1	11	38	71770	53500
		Manoeuvre	3,5	9	46	49861	45000
	Entse publique/Org. inter.	Cadre	22,7	12	39	181716	75000
		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	67,9	11	39	119476	58000
		Manoeuvre	9,4	9	43	103090	71000
	Entse privée formelle	Cadre	16,3	8	43	201994	139139
		Indépendant	7,5	9	46	143204	100951
		Employés,ouvriers qualifiés	76,3	7	44	155533	103453
		Manoeuvre	0,0
	Entse informelle N. Agri.	Cadre	1,0	10	36	78926	48437
		Indépendant	79,4	8	41	65043	40000
		Employés,ouvriers qualifiés	11,0	6	46	93136	60000
		Manoeuvre	8,6	5	45	74533	50000
	Entse informelle Agri.	Cadre	0,0	12	27	17320	14842

		Indépendant	98,6	17	32	33434	20000
		Employés, ouvriers qualifiés	0,4	7	40	43175	25000
		Manoeuvre	1,0	7	31	31696	20000

Source : Enquête 1-2-3, Phase 1, 2012, INS.

6.3. Les revenus de l'emploi principal en provinces de la RDC.

Le revenu du travail est un indicateur permettant de mesurer non seulement le niveau de vie de la population, mais aussi d'apprécier la qualité des emplois générés par les différents secteurs institutionnels.

Dans l'ensemble des onze anciennes provinces de la RDC, le revenu d'activité mensuel moyen est évalué par cette enquête à 50 279 CDF.

Selon le milieu de résidence, les actifs occupés du milieu urbain sont nettement mieux rémunérés (87 056 CDF) par rapport à leurs homologues du milieu rural (33.733 CDF). Leur revenu est plus du double de celui des ruraux. L'écart est encore plus important entre les revenus des fonctionnaires des entreprises publiques en milieu urbain (177 179 CDF) et ceux du milieu rural (50.961 CDF). En d'autres termes, les fonctionnaires des entreprises publiques travaillant en milieu urbain touchent près de 3,5 fois plus que leurs homologues du milieu rural.

L'analyse par secteur institutionnel, montre les actifs occupés des entreprises privées formelles sont mieux rémunérés (162 351 CDF) ainsi que ceux des entreprises publiques (130 897 CDF) par rapport aux actifs occupés de l'administration publique (83 296 CDF). Par contre, les actifs occupés du secteur informel les moins rémunérés, aussi bien que dans les entreprises informelles non agricoles (61 765 CDF) que dans les entreprises informelles agricoles (31 398 CDF).

Au niveau des provinces, les niveaux de revenus les plus élevés sont observés à Kinshasa avec 117 758 CDF suivi de loin par le Katanga avec 61 749 CDF et le Bas-Congo avec 53 775 CDF. La Province Orientale (47 603 CDF), le Nord-Kivu (44 178 CDF), le Sud Kivu (42 857 CDF), le Bandundu (42 043 CDF) et le Maniema (41 548 CDF) occupent une position intermédiaire. Tandis que les niveaux de revenus les plus bas sont notés dans le Kasai Occidental (34 321 CDF) et dans le Kasai Oriental (28 545 CDF).

Tableau 6.06 : Revenu moyen mensuel de l'activité principale (en CDF) chez les actifs de 10 ans et plus par secteur institutionnel selon la province

		Secteur institutionnel de l'activité principale			Entse informelle N. Agri.	Entse informelle Agri.	Total
		Adm. publique	Entse publique/ Org. inter.	Entse privée formelle			
Province	Kinshasa	117358	253073	176993	88738	71846	117758
	Bas-Congo	70671	136333	140170	53770	44919	53775
	Bandundu	68509	84878	77565	53909	33204	42043
	Equateur	84257	56333	56136	45121	32387	38231
	Province Orientale	85366	118799	145011	61821	30719	47603
	Nord-Kivu	82394	96836	90585	44082	36142	44178

	Sud-Kivu	65191	91650	99854	51971	26442	42857
	Maniema	57074	77446	146538	51778	31492	41548
	Katanga	88921	154933	295918	91650	33099	61749
	Kasai Oriental	45128	64808	54037	38604	22519	28545
	Kasai-Occidental	80371	74336	58748	45037	22231	34321
	Total	83296	130897	162351	61765	31398	50279
milieu	Urbain	104720	177179	177065	74383	38674	87058
	Rural	49880	50961	43900	42608	30683	33733
	Total	83296	130897	162351	61765	31398	50279

Le nombre moyen d'années de l'ancienneté des actifs occupés dans leur activité principale est de 13 ans. Suivant les provinces, il varie de 9 à 17 ans : 17 ans pour le Bas Congo, 15 ans pour l' Equateur, 14 ans pour le Bandundu, 13 ans pour le Nord Kivu et la Province Orientale, 12 ans pour le Sud Kivu, le Katanga, le Kasai Oriental et le Kasai Occidental ; enfin 11 ans pour le Maniema. Mais, Kinshasa qui offre un peu plus d'opportunité d'emploi connaît la durée moyenne d'ancienneté la plus faible, soit 9 ans.

La durée moyenne d'ancienneté est de 12 ans pour les fonctionnaires de l'administration publique, 11 ans pour les agents des entreprises publiques. Mais elle tombe à 9 ans pour les employés des entreprises privées formelles et informelles non agricoles. Cependant, la durée la plus longue est à noter chez les employés des entreprises informelles agricoles (16 ans).

Tableau 6.07 : Ancienneté moyenne (en années) dans l'activité principale par secteur institutionnel selon la province

Province/Milieu	Secteur institutionnel de l'activité principale					Total
	Adm. publique	Entse publique/ Org. inter.	Entse privée formelle	Entse informelle N. Agri.	Entse informelle Agri.	
Kinshasa	15	11	10	8	11	9
Bas-Congo	14	15	10	10	22	17
Bandundu	12	8	5	10	16	14
Equateur	13	10	8	9	16	15
Province Orientale	12	12	7	9	16	13
Nord-Kivu	8	7	7	8	16	13
Sud-Kivu	7	8	7	8	15	12
Maniema	6	7	4	6	14	11
Katanga	12	13	8	9	14	12
Kasai Oriental	12	14	22	9	13	12
Kasai-Occidental	12	10	9	7	14	12
Total	12	11	9	9	16	13
Urbain	13	11	9	7	15	10
Rural	11	10	10	10	16	14
RDC	12	11	9	9	16	13

6.4. La distribution des revenus

Le revenu mensuel moyen varie aussi en fonction du secteur d'activité. Ainsi, pour le secteur d'activité principale, c'est dans l'industrie qu'on a observé le revenu le plus élevé, soit en moyenne 91.925CDF et celui le plus bas dans la branche « agriculture,... » avec 31.423 CDF.

L'analyse en fonction du milieu de résidence révèle également que les actifs occupés du milieu urbain sont mieux rémunérés que ceux du milieu rural pour l'ensemble, quelque soit le secteur. Il en est de même pour la distribution des revenus par secteur d'activité principale selon le milieu de résidence détaillé. L'analyse selon les provinces révèle que les branches service et industrie paraissent mieux rémunérateurs pour les actifs occupés en activité principale de Kinshasa, de la Province Orientale, Nord Kivu, Sud Kivu, Maniema, Katanga et les deux Kasai, tandis que les branches commerce et service rémunèrent mieux les actifs occupés de la province de Bas Congo et de Bandundu..

Tableau 6.08 : Revenu moyen par Secteur d'activité principale et secondaire selon la province et le milieu de résidence

Province/ Milieu	Secteur d'activité principale					Secteur d'activité secondaire				
	Secteur primaire	Industrie	Commerce	Services	Total	Secteur primaire	Industrie	Commerce	Services	Total
Kinshasa	74613	136964	77747	139608	117758	35890	57970	86743	90606	82260
Bas-Congo	42779	56235	72929	98674	53775	37114	46262	27057	53146	41734
Bandundu	33377	51095	69435	69679	42043	27542	28377	51964	42888	36145
Equateur	32495	43914	49097	62448	38230	24702	22915	35113	31689	26764
Province Orientale	31517	84569	65312	82715	47603	28640	29768	44188	47433	34580
Nord-Kivu	34713	76305	42169	78506	44178	33812	23510	25109	92050	53821
Sud-Kivu	27509	70201	50454	67099	42857	37357	30441	43933	33474	36524
Maniema	31382	90613	54513	59234	41548	28788	20736	23514	56962	32992
Katanga	33045	167734	97905	106686	61752	35624	92221	64776	81574	50026
Kasai Oriental	22607	40942	38225	49335	28543	23757	35414	22980	33335	26780
Kasai- Occidental	22252	48569	43222	67094	34308	19488	24004	20702	28702	22044
Total	31423	91925	64131	91694	50277	28500	38910	42666	51095	36084
Urbain	40558	119732	68611	112689	87055	39014	54343	47978	61396	51693
Rural	30503	55132	49136	46939	33732	27342	32294	34341	45419	31694
Total	31423	91925	64131	91694	50277	28500	38910	42666	51095	36084

Notons que les revenus mensuels moyens des actifs occupés en activité secondaire à Kinshasa sont les plus élevés de toutes les provinces quelque soit le secteur, tandis que le revenu le plus bas varie selon la province. Ainsi pour le secteur primaire (agriculture), le revenu le plus bas est observé dans le Kasai Occidental (19488CDF), c'est encore dans le Kasai Occidental qu'on a le revenu le plus bas en activité secondaire pour le commerce et le secteur service, soit respectivement 20702 CDF et 28702 CDF., quant à l'industrie, le Maniema détient le niveau de revenu secondaire le plus bas (20736 CDF).

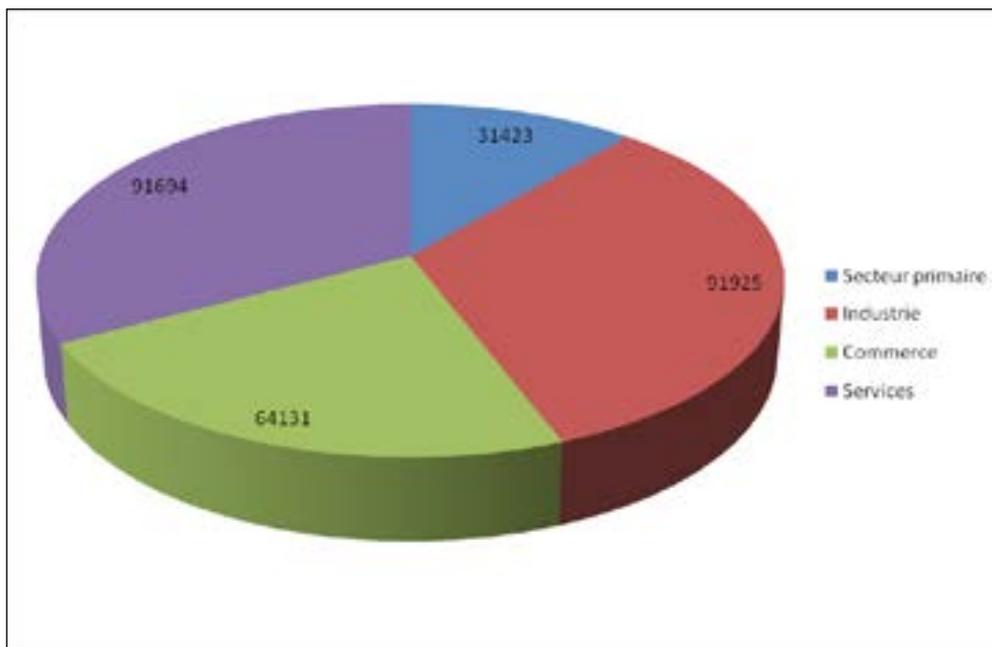
En ce qui concerne l'analyse par secteur d'activité secondaire, la situation est dans l'ensemble en faveur des actifs occupés évoluant dans le service et le commerce qui ont déclaré un revenu mensuel moyen tournant autour de 51 000 CDF pour le service et autour de 43 000 CDF pour le commerce.

Par ailleurs, l'analyse de la distribution des revenus mensuels reste en faveur des actifs occupés résidant en milieu urbain. A titre d'exemple ; pour le secteur industrie où on observe plus de disparités entre milieu urbain et rural, un employé résidant en milieu urbain touche un revenu mensuel moyen 1,7 fois plus que son homologue du milieu rural.

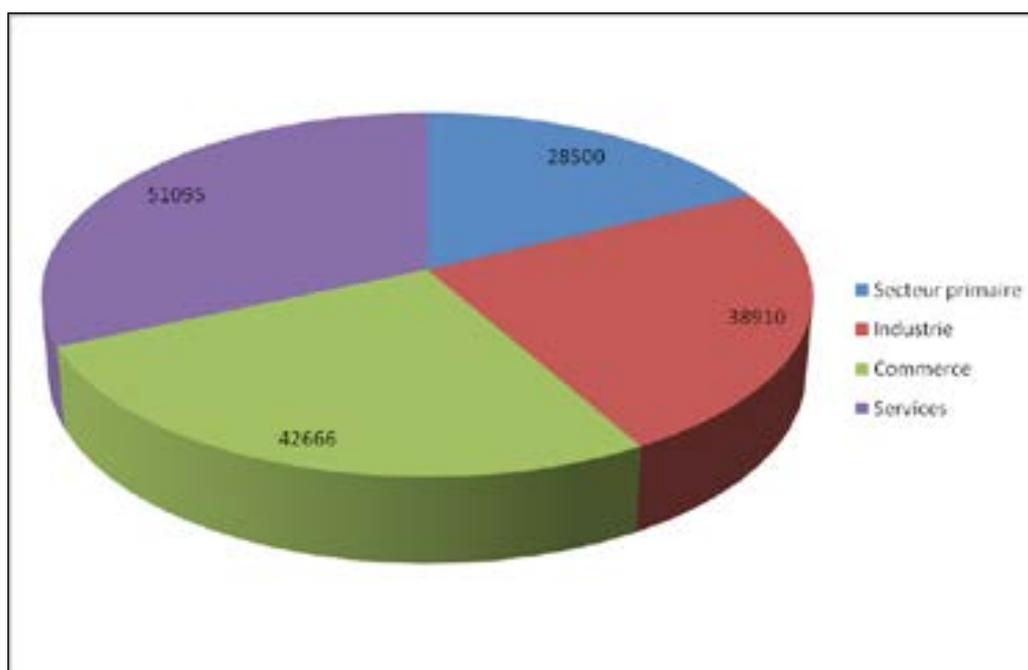
L'analyse comparative de secteurs d'activités est mieux illustrée par les graphiques 5.5 et 5.6 ci-dessous et permet de tirer les conclusions suivantes :

- En terme de rémunération, les secteurs industrie, service et commerce occupent respectivement la première, la deuxième et la troisième position en activité principale ;
- En activité secondaire, le secteur service occupe la première place en termes des rémunérations, le commerce la deuxième position et l'industrie revient en troisième position. Le secteur primaire occupe la quatrième place aussi bien en activité principale qu'en activité secondaire.

Graphique 5.5 : Le secteur d'activité principale (revenus moyens en CDF)



Graphique 5.6 : Le secteur d'activité secondaire (revenu moyen en CDF)



En conclusion, l'activité principale demeure la mieux rémunératrice avec un revenu mensuel moyen de 50.277 CDF, contre 36. 095 CDF pour l'activité secondaire.

L'analyse de la distribution des revenus de travail peut également être abordée à travers la comparaison des quartiles et du rapport interquartile. Au niveau national le premier quartile est de 12.043 CDF. En d'autres termes, vingt-cinq pourcent des actifs occupés les moins payés touchent en moyenne 12.043 CDF. Ce montant est presque enregistré autant dans le Bandundu et la Province Orientale. Les actifs occupés les moins payés de Kinshasa sont les mieux payés par rapport aux bas salariés du pays car ils gagnent le quadruple de ce montant alors que leurs homologues du Kasai Oriental sont les moins payés du pays étant donné qu'ils perçoivent en moyenne 9.000 CDF par mois. Il convient de relativiser la signification de ces montants, dans la mesure où sont pris en compte dans ce premier quartile, d'une part, tous ceux qui travaillent mais ne perçoivent aucun revenu (aides familiaux), et d'autre part, une partie de ceux qui, à cause d'horaires allégés, obtiennent une rémunération mensuelle dérisoire.

A l'autre extrémité de la distribution, le troisième quartile nous renseigne sur la situation salariale de vingt-cinq pourcent des actifs occupés d'avant le dernier groupe des mieux payés de l'ensemble de la distribution. A l'exception de Kinshasa où les employés les mieux payés perçoivent en moyenne 139.516 CDF par mois, ce montant varie pour le reste du pays entre le Kasai Oriental, où il est le plus faible (40.000 CDF), et le Katanga où il est le plus élevé (60.000 CDF).

Le rapport interquartile, qui mesure les inégalités au milieu de la distribution, montre qu'en moyenne, l'individu situé au troisième quartile de la distribution perçoit 4 fois plus que celui qui se situe au premier quartile. C'est dans les provinces de Haut-Katanga(6,6), de Lualaba(5,6) et de la Tshopo (5;4) que ces rapports sont les plus élevés, tandis qu'au Haut-Lomami, au Kongo Central et à Kinshasa, la distribution est plus écrasée (3,3 ; 3,2 et 3 respectivement).

Tableau 6.9 : Revenu mensuel par quartile (emploi principal) et rapport interquartile

		Revenu de l'activité principale		
		25 centile	75 centile	Moyenne
Province	Kinshasa	47167	139516	117758
	Bas-Congo	15809	50000	53775
	Bandundu	12000	50000	42043
	Equateur	10160	46199	38230
	Province Orientale	12851	49558	47603
	Nord-Kivu	13043	47348	44178
	Sud-Kivu	13233	50000	42857
	Maniema	11143	50000	41548
	Katanga	13229	60000	61752
	Kasai Oriental	9000	40000	28543
	Kasai-Occidental	10000	44510	34308
	Total	12043	50000	50277
milieu	Urbain	20000	100000	87055
	Rural	10642	44183	33732
	Total	12043	50000	50277

Tableau 6.10 : Revenu par quartile (emploi principal) et rapport interquartile dans 26 provinces

Quartiles des revenus mensuels (en CDF)	1er quartile	3è quartile	Moyenne	Rapport interquartile
Kinshasa	47167	139516	117758	3,0
Kongo Central	15809	50000	53775	3,2
Mai-Ndombe	11463	46902	39546	4,1
Kwilu	12000	50000	44641	4,2
Kwango	11684	47448	38591	4,1
Equateur	12664	50000	44997	3,9
Sud-Ubangi	10000	43270	32719	4,3
Nord-Ubangi	12012	45364	40259	3,8
Mongala	13013	50000	50273	3,8
Tshuapa	8000	30000	27088	3,8
Tshopo	14750	80000	65944	5,4
Bas-Uele	11870	40000	30307	3,4
Haut-Uele	12105	45000	33215	3,7
Ituri	12925	47458	46196	3,7
Nord-Kivu	13043	47348	44178	3,6
Sud-Kivu	13233	50000	42857	3,8
Maniema	11143	50000	41548	4,5
Lualaba	12500	70000	75753	5,6
Haut-Lomami	12234	40925	28496	3,3
Tanganyika	14088	50350	57784	3,6
Haut-Katanga	14740	96806	75983	6,6
Kasai-Oriental	9581	45000	35301	4,7
Sankuru	7000	23000	20197	3,3
Lomami	9504	40000	27466	4,2
Kasai	10000	44857	36808	4,5
Kasai-Central	10000	44320	32402	4,4
Total	12043	50000	50277	4,2

6.5. Distribution des revenus selon le genre.

Dans l'ensemble, les hommes gagnent en moyenne 1,9 fois plus que les femmes. Selon les provinces, les écarts des revenus mensuels moyens entre les hommes et les femmes sont très prononcés dans les provinces du Kongo Central, Kwilu, Nord Ubangi, Tshuapa, Ituri, Lualaba, Tanganyika, Haut-Katanga et Kasai où les hommes ont un peu plus du double du revenu des femmes. Si l'on raisonne en termes de revenus médians, les 50% des hommes gagnent en moyenne 2 fois plus que les 50% des femmes. Selon les provinces, le ratio passe presque du simple au triple pour l'Equateur et le Lualaba.

En conclusion, on retiendra que le travail des femmes est relativement moins bien rémunéré par rapport à celui des hommes dans l'ensemble du pays.

Tableau 6.11 : Revenu mensuel moyen, médian et indicateur d'inégalité par sexe (emploi principal)

Revenu mensuel moyen et médian en activité principale par sexe selon la province						
Province	Sexe					
	Masculin		Féminin		Total	
	Revenu de l'activité principale		Revenu de l'activité principale		Revenu de l'activité principale	
	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane	Moyenne	Médiane
Kinshasa	147355	99436	80003	51187	117758	75000
Kongo Central	73946	40000	34759	20000	53775	30000
Mai-Ndombe	49116	40000	27643	13923	39546	25000
Kwilu	61166	40000	28335	20000	44641	30000
Kwango	48404	35000	30858	15000	38591	24000
Equateur	57047	45192	32633	15389	44997	25000
Sud-Ubangi	39674	18000	25821	12000	32719	15000
Nord-Ubangi	54916	30000	25626	17000	40259	20000
Mongala	63554	45157	34288	20000	50273	35000
Tshuapa	36732	20000	17537	10481	27088	13000
Tshopo	82610	47181	45329	18000	65944	34500
Bas-Uele	32661	20000	27461	15000	30307	18000
Haut-Uele	39173	27000	27558	18000	33215	20000
Ituri	59233	43956	29734	18000	46196	29000
Nord-Kivu	55553	40000	31402	20000	44178	28800
Sud-Kivu	54375	45000	31448	20000	42857	30000
Maniema	53559	40000	28411	15000	41548	20000
Lualaba	105264	40000	38300	13546	75753	18000
Haut-Lomami	32925	17454	24135	14353	28496	15532
Tanganyika	76059	45693	34312	20000	57784	40000
Haut-Katanga	96703	50000	48328	20000	75983	44931
Kasai-Oriental	43235	30000	26299	11250	35301	20000
Sankuru	23422	13423	17296	9482	20197	10000
Lomami	35400	20000	20071	11167	27466	15000
Kasai	50990	35000	22737	15000	36808	20000
Kasai-Central	40441	27000	24569	15640	32402	20000
Total	65649	40000	33836	18000	50277	27000

6.6. Sous-emploi

6.6.1. Sous-emploi visible

La charge horaire de travail permet de quantifier l'importance du sous-emploi visible. On entend par sous-emploi visible, l'ensemble d'actifs occupés travaillant moins que la durée hebdomadaire de travail de 35 heures de manière involontaire. Ainsi, près de cinq personnes sur dix sont en situation de sous-emploi visible en RDC, soit 49 % des actifs occupés, et donc une sous utilisation de la main d'œuvre. Le taux de sous-emploi visible n'est pas homogène entre provinces, le spectre varie de 4,0 % au Kasai Oriental à 9,5 % à Kinshasa. Le sous-emploi visible est aussi hétérogène entre milieu de résidence où le taux en milieu urbain est de 8,1% contre 5,6% en milieu rural.

Tableau 6.12 : Les différentes formes de sous-emploi

	Taux de sous emploi visible	Taux de sous emploi invisible	Taux de sous emploi global BIT
Province			
Kinshasa	9,5	44,0	51,8
Bandundu	8,2	74,3	77,9
Bas-Congo	5,2	69,0	71,3
Katanga	6,9	68,2	71,7
Kasaï Oriental	4,0	85,5	87,0
Kasaï occidental	4,6	81,0	82,7
Equateur	4,8	78,7	80,4
Nord-Kivu	7,8	72,9	76,1
Sud-Kivu	6,3	70,0	74,0
Maniema	4,3	72,9	75,0
Province Orientale	6,4	66,7	69,3
Milieu			
Ville	8,5	44,0	51,8
Cité	6,4	63,3	67,6
Urbain	8,1	58,2	63,4
Rural	5,6	77,6	79,6
Total	6,3	71,3	74,4

Tableau 6.13 : Les différentes formes de sous-emploi selon le secteur institutionnel

Secteur institutionnel en activité principale	Taux de sous emploi visible	Taux de sous emploi invisible	Taux de sous emploi global BIT
Administration publique	13,2	54,2	62,2
Entreprise publique/Organisation inter.	19,0	39,3	50,9
Entreprise privée formelle	10,0	29,6	36,8
Entreprise informelle non agricole.	6,9	66,4	70,2
Entreprise informelle agricole	4,6	79,7	81,1
Total	6,3	71,3	74,4

C'est dans les entreprises publiques que le sous-emploi visible est plus élevé, le taux atteignant 19,0 %. Les entreprises privées formelles sont en situation intermédiaire, avec un taux de 10,0 % alors qu'il est de 13,2% dans l'administration publique. tandis que les entreprises informelles sont un peu épargnées de sous-emploi visible, le taux passe de 6,9 % à 4,6 % respectivement pour les entreprises informelles non agricoles et les entreprises informelles agricoles.

6.6.2. Sous-emploi invisible

Le sous-emploi visible ne constitue qu'un aspect du sous-emploi. Par ailleurs, l'existence de charge horaire excessivement très élevés peut être aussi une manifestation du sous emploi,

si et seulement si, cette charge horaire est rendue nécessaire par une productivité marginale anormalement faible. Cette forme de sous-emploi est appelée « sous-emploi invisible ».

Le niveau des revenus individuels constitue un élément dans l'estimation du sous-emploi invisible. Ainsi donc, dans le cadre de ce travail, nous avons retenu comme indicateur de sous-emploi invisible le pourcentage d'actifs occupés qui perçoivent un revenu inférieur au salaire minimum horaire. Pour l'ensemble du pays, le taux de sous-emploi invisible est de 71,3 % de la main d'œuvre ; il atteint son maximum au Kasai Oriental où plus de huit employés sur dix sont en sous-emploi invisible, soit 85,5 % de la main-d'œuvre affecté alors qu'avec 44,0 %, il sévit avec moins d'acuité à Kinshasa.

Contrairement au sous-emploi visible, le sous-emploi invisible est très alarmant dans l'administration publique et dans les entreprises du secteur informel. En effet, une administration employant dix fonctionnaires, un peu plus de cinq ont des horaires de travail excessivement élevés alors que leur productivité marginale du travail reste faible, soit 54,2 %. Sur l'ensemble du pays, le secteur informel reste le plus touché par le désajustement entre l'offre et la demande du travail avec respectivement 66,4 % et 79,7 % des actifs occupés dans les entreprises informelles non agricoles et dans les entreprises informelles agricoles. Cependant, les entreprises publiques et les entreprises privées formelles sont les moins touchées par le sous-emploi invisible, soient respectivement, 39,3% et 29,6%.

L'agrégation des différentes formes de sous-emploi permet d'obtenir un indicateur synthétique de sous-emploi, qui n'est rien d'autre que le rapport entre l'ensemble d'actifs en situation de sous-emploi (visible ou invisible) et l'ensemble d'actifs occupés. Ainsi dit, pour l'ensemble de la République Démocratique du Congo, le taux de sous-emploi global est de 74,4 %, soit près de trois quart des actifs occupés. Au mieux, le sous-emploi touche environ de cinq actifs sur dix à Kinshasa, la situation devient encore pire les deux Kasai et dans l'Equateur avec un peu plus de huit travailleurs sur dix.

Lorsqu'on fait une analyse par secteur, c'est le secteur informel non agricole et informel agricole qui sont en-tête avec sept à huit actifs sur dix, talonnés par l'administration publique avec 62,2%. Viennent ensuite les entreprises publiques avec près de cinq employés sur dix, tandis que les entreprises privées ferment la marche avec 36,8 %.

Ainsi donc, le sous-emploi du facteur travail apparaît comme le principal problème que rencontre le marché du travail en RDC et peut par conséquent être considéré un goulot d'étranglement pour l'économie nationale.

6.7. Conditions de travail et prestations des travailleurs dépendants

La qualité des emplois ne se résume pas uniquement aux revenus, encore moins aux horaires de travail et au sous-emploi. Elle nécessite l'analyse d'autres caractéristiques, tels que la régularité de l'emploi, la possession d'un contrat de travail et d'un bulletin de paie, l'existence d'une politique de protection sociale par l'octroi de prestations sociales, de congés payés, le fait de bénéficier d'une formation ou d'une promotion au sein de l'entreprise, mais aussi le surtout l'existence de syndicats pour la défense des intérêts de la masse laborieuse.

Tableau 6.14 : Quelques indicateurs des conditions de travail des travailleurs dépendants par province et milieu de résidence

Caractéristiques de l'emploi principal par secteur institutionnel (emploi dépendant)									
Province	Indicatrice Bulletin de paie	Indicatrice contrat	Indicatrice trav. perm.	Indicatrice Sécurité sociale	Ind. Prime de fin d'année	Ind. Parti. au bénéfice	Ind. congé payé	Ind. serv. médical part.	Ind. autres primes
	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne
Kinshasa	48,15	56,86	84,90	9,82	12,56	2,64	8,14	7,57	8,60
Kongo Central	18,01	28,65	85,13	7,01	6,93	1,46	6,86	3,45	4,01
Mai-Ndombe	12,46	17,96	91,42	,48	,74	,44	1,71	,00	,48
Kwilu	23,08	37,45	80,55	4,38	3,32	,55	4,82	1,70	2,64
Kwango	18,65	33,21	82,09	,58	1,35	1,97	15,33	1,96	10,63
Equateur	29,10	33,36	81,22	,30	3,20	1,72	2,62	1,15	,31
Sud-Ubangi	4,36	10,56	69,60	,54	1,93	2,44	1,41	,90	,68
Nord-Ubangi	16,28	24,13	97,28	,77	,94	,73	1,74	,93	1,03
Mongala	14,34	19,22	68,62	,81	1,25	,00	2,42	,44	1,01
Tshuapa	35,23	22,90	91,10	,65	,90	,70	5,01	,43	,35
Tshopo	30,29	40,41	84,29	9,15	14,07	2,16	11,53	9,14	9,38
Bas-Uele	3,83	6,46	80,47	,28	,95	3,93	,52	,05	,31
Haut-Uele	5,74	19,73	94,32	,00	,79	1,46	1,39	2,44	,56
Ituri	12,35	19,43	51,39	1,06	2,23	,27	1,50	1,61	1,54
Nord-Kivu	10,41	14,16	81,33	,77	1,75	1,25	1,36	1,03	,70
Sud-Kivu	15,76	23,21	61,31	1,45	2,37	,45	1,62	2,16	,65
Maniema	13,84	24,42	81,66	,93	,53	,04	6,44	1,61	1,25
Lualaba	23,70	27,08	75,08	10,70	5,10	2,37	12,13	4,37	2,49
Haut-Lomami	24,12	27,64	64,01	5,54	,72	1,09	2,78	,56	1,80
Tanganyika	,86	14,44	84,24	,11	,08	,61	,41	,45	,31
Haut-Katanga	21,45	26,69	73,83	4,06	5,29	1,32	4,70	3,24	1,46
Kasai-Oriental	4,13	9,86	73,26	1,37	,50	1,11	,63	,82	1,61
Sankuru	9,66	16,22	76,22	,29	,62	,48	,39	,29	1,45
Lomami	7,33	13,61	92,34	1,31	,00	,69	1,69	,04	2,08
Kasai	30,28	36,11	77,28	1,44	2,26	2,57	3,42	,27	2,17
Kasai-Central	12,59	14,34	76,16	1,43	1,57	,90	2,35	1,61	,84
RDC	19,37	26,55	79,01	3,50	4,06	1,33	4,23	2,62	2,78

En République Démocratique du Congo, environ huit emplois sur dix sont permanents (79%). Les emplois occasionnels sont très répandus dans Ituri (48,6% des emplois), Sud-Kivu (38,7%), Haut-Lomami (36%), Mongala(31,4%) et Sud-Ubangi(30,4%). L'irrégularité de l'emploi est presque rare dans l'administration publique (6,2 %), encore rare dans les entreprises publiques et les entreprises privées formelles, respectivement 10,7% et 9,9%, alors que plus d'un quart des emplois sont occasionnels dans les entreprises informelles non agricoles et agricoles.

Etant donné que l'emploi permanent est largement majoritaire en RDC (79 %), la précarité des emplois ne se manifeste pas par la multiplication des emplois successifs et à courte durée, comme c'est le cas dans bon nombre des pays développés.

La précarité des emplois se manifeste plutôt par la faible contractualisation en matière des relations de travail entre employé et employeur. A l'exception de Kinshasa où près de la moitié des employés sont détenteurs d'un contrat de travail, dans le reste du pays la faible contractualisation est règle d'or : les proportions fluctuent entre 6,46 % au Bas-Uelle et 40,41 % dans Tshopo. Pour l'ensemble du pays seulement 26,55 % des employés ont un contrat de travail, soit un actif sur quatre.

Il est évident que le type de contractualisation est très diversifié d'un secteur à l'autre. Ainsi, c'est dans le secteur public où les emplois sont précaires car environ six actifs occupés sur dix ont un contrat de travail, le secteur privé formel connaît plus de cinq actifs sur dix avec un contrat de travail. La situation est très préoccupante dans le secteur informel non agricole et informel agricole où seulement respectivement 19,7 % et 6,1% des travailleurs ont un contrat de travail.

Il en est de même pour les actifs occupés possédant un bulletin de paie. Seulement 19,4 % des employés possèdent un bulletin de paie, c'est encore Kinshasa qui se démarque du reste du pays avec environ cinq employés sur dix, alors que les pourcentages varient de 0,86 % au Tanganyika à 35,23 % dans le Tshuapa.

La mauvaise qualité des emplois se manifeste également par la faiblesse des prestations sociales : 3,5 % des employés sont affiliés à l'institut national de sécurité sociale, alors que seulement 2,62 % bénéficient d'une couverture médicale à charge de leurs employeurs et une proportion de 4,23% bénéficient des congés payés. Pour ces trois indicateurs la situation est très disparate entre provinces.

Pour ce qui est de la prime de fin d'année, 95,9% des employés ne bénéficient pas des primes de fin d'année dans l'ensemble du pays. Les proportions les plus élevées des bénéficiaires des primes de fin d'année sont observées à Kinshasa(12,56%), dans Tshopo(14,07%), au Kongo Central(6,93%), dans le Haut Katanga (5,29%) et dans le Lualaba(5,10%); dans d'autres provinces elle est rare. La participation aux bénéfices est également rare, seulement 1,33% des travailleurs en bénéficient dans l'ensemble du pays.

6.8. Trajectoire et perspectives d'emplois

L'enquête 1-2-3 s'est penchée à ce niveau sur l'emploi passé (celui des pères) pour le comparer à la situation actuelle (celle des enfants). Pour y arriver, les questions ont été posées aux enquêtés d'une part sur le niveau et le type d'études suivies et d'autre part, sur l'emploi occupé par leurs pères quand eux (leurs enfants) avaient l'âge de 15 ans. Les questions ont également été posées sur la nature et le type d'emplois antérieurs des enfants et sur les emplois qu'ils désirent à l'avenir. Le but de ces questions était de comparer les emplois occupés autrefois par les pères à ceux qu'occupent aujourd'hui ou que souhaiteraient occuper demain leurs enfants. Il est question d'étudier de la sorte:

- 1) la mobilité sociale à travers la mobilité scolaire et la mobilité professionnelle dégagées des changements d'emplois occupés par les pères et ceux d'emplois effectués par les enfants suivant la catégorie socioprofessionnelle, le secteur d'activité et/ou le secteur institutionnel ;
- 2) les perspectives d'emplois pour les générations actuelles. Ces perspectives sont dégagées de la comparaison des emplois occupés à des emplois souhaités, à des possibilités d'emplois offertes par les entreprises en place et de l'examen des raisons pour lesquelles certains changements sont recherchés.

6.8.1. Mobilité sociale à travers la scolarisation du père et du fils

Les trajectoires et perspectives renseignent ainsi, d'une part, sur le chemin suivi dans le passé par les pères et d'autre part, sur l'avenir des générations futures. Les deux approches se fondent sur la comparaison de la scolarisation.

A. Mobilité scolaire entre générations

Le nombre d'années de fréquentation scolaire d'un individu traduit le temps pendant lequel celui-ci a pu acquérir les connaissances théoriques et l'expérience procurée par son contact avec le milieu d'études. Pour une génération déterminée, le nombre moyen d'années d'études traduit son niveau d'instruction et donc les connaissances théoriques et pratiques acquises sur le banc de l'école. Ceci donne aussi le niveau de préparation pour occuper un emploi de qualité.

C'est ainsi qu'en examinant les données du Tableau 6.15, on s'aperçoit, pour l'ensemble, que les enfants (garçons et filles) dépassent leurs pères de 1,7 an en nombre d'années de fréquentation scolaire. Par milieu de résidence, c'est en milieu urbain que l'avance des générations actuelles sur celles de leurs pères est la plus prononcée avec 2,3 ans de différence contre 1,3 ans en milieu rural.

La situation du milieu urbain traduit surtout celle de villes statutaires où les enfants, tous sexes confondus, enregistrent une avance par rapport à leurs pères d'en moyenne 2,2 ans. La faible avance en milieu rural est due à la baisse du nombre d'années d'études des filles par rapport à leurs pères de 0,22 an.

Tableau 6.15 : Nombres moyens d'années de fréquentation scolaire du père et des enfants par sexe selon la province et le milieu de résidence

	Père	Fils	Ecart	Père	Fille	Ecart	Père	Enfant	Ecart
Kinshasa	7,8	11,24	3,48	7,8	9,32	1,56	7,8	10,20	2,45
Bandundu	4,2	8,09	3,91	4,2	5,24	1,06	4,2	6,59	2,42
Bas-Congo	4,3	7,54	3,24	4,3	4,84	,54	4,3	6,13	1,83
Katanga	4,6	7,48	2,87	4,6	4,36	-,25	4,6	5,88	1,27
Kasaï Oriental	4,8	7,76	2,96	4,8	4,39	-,42	4,8	6,01	1,21
Kasaï occidental	5,6	8,53	2,91	5,6	4,95	-,68	5,6	6,66	1,04
Equateur	4,0	7,16	3,14	4,0	3,86	-,16	4,0	5,46	1,44
Nord-Kivu	3,4	6,59	3,20	3,4	3,94	,56	3,4	5,20	1,81
Sud-Kivu	2,9	6,89	3,95	2,9	3,94	1,00	2,9	5,39	2,45
Maniema	4,6	8,46	3,87	4,6	4,99	,41	4,6	6,61	2,02
Province Orientale	4,0	6,57	2,56	4,0	3,97	-,04	4,0	5,23	1,22
Sous-strate									
Ville	6,9	10,43	3,51	6,9	8,20	1,28	6,9	9,26	2,34
Cité	4,8	8,38	3,58	4,8	5,65	,85	4,8	6,97	2,17
Rural	3,5	6,44	2,99	3,5	3,23	-,22	3,5	4,77	1,32
milieu									
Urbain	6,6	10,09	3,53	6,6	7,79	1,23	6,6	8,89	2,32
Rural	3,5	6,44	2,99	3,5	3,23	-,22	3,5	4,77	1,32
Total	4,7	7,92	3,22	4,7	5,09	,39	4,7	6,45	1,74

Par province, c'est à Kinshasa (2,45 ans), au Sud Kivu (2,45 ans), au Bandundu (2,42 ans) et au Maniema (2,02 ans) que les écarts sont les plus importants. Dans les autres provinces la faible avance est due au recul de la scolarisation des filles sur leurs pères.

Le retard des pères sur les garçons (3,22 ans) est plus important que celui que les pères accusent sur les filles : 0,39 an. Ces écarts traduisent globalement d'une part, le caractère récent de l'extension et de la généralisation de la scolarisation en RDC et d'autre part, la sous scolarisation généralement observée chez les filles par rapport aux garçons. Tout compte fait, l'écart entre génération paraît faible si l'on considère la longue durée des études universitaires vécue par les générations d'aujourd'hui contrairement aux générations des pères.

A l'examen du niveau d'instruction du père au niveau national, on constate que 43,4% des enfants des géniteurs sans instruction restent dans les mêmes proportions que leurs pères. Le pourcentage est à 62,3% lorsque le père avait le niveau secondaire et n'atteint que 29,4% au niveau supérieur. L'amélioration de l'accès à la scolarité est donc sensible. Ainsi, au niveau national, 22,1 % des pères n'avaient pas été à l'école, et ils sont 21,5 % chez les enfants à n'avoir aucun niveau scolaire. Les proportions des individus ayant fait le primaire ou le secondaire ont évolué linéairement chez les enfants. Il y avait 47,6% des pères qui atteignaient seulement le niveau primaire, ils ne sont que la moitié(25,6%) chez les enfants. Par contre au niveau secondaire, 23,8% des pères ont atteint ce niveau, ils sont presque le double(46,2%) chez les enfants. Même le niveau universitaire a évolué légèrement, 6,4% chez les pères contre 6,7% chez les enfants.

Dans la plupart de provinces, la scolarité s'est améliorée chez la nouvelle génération, mais cette situation est contrastée dans certaines provinces en ce qui concerne les sans instruction et les universitaires.

Tableau 6.16 : Table de descendance scolaire par province pour individus de 15 ans et plus

Province	Niveau études du père	Niveau d'instruction du système formel de l'individu				Total	Ensemble
		Non scolarisé	Primaire	Secondaire	Supérieur		
Kinshasa	non scolarisé	21,6	16,8	51,8	9,8	100,0	10,7
	primaire	7,1	11,8	60,8	20,3	100,0	29,5
	secondaire	4,5	7,1	64,5	23,8	100,0	34,7
	supérieur	4,0	4,8	54,7	36,6	100,0	25,1
	Total	7,0	8,9	59,6	24,5	100,0	100,0
Bandundu	non scolarisé	47,1	24,8	27,1	1,0	100,0	28,1
	primaire	19,0	22,1	55,7	3,2	100,0	45,6
	secondaire	7,8	10,5	75,3	6,4	100,0	23,0
	supérieur	3,6	2,1	82,7	11,7	100,0	3,3
	Total	23,8	19,5	53,1	3,6	100,0	100,0
Bas-Congo	non scolarisé	43,5	35,0	20,6	0,9	100,0	20,9
	primaire	19,1	29,4	47,6	3,9	100,0	51,9
	secondaire	11,6	21,3	62,7	4,5	100,0	24,0
	supérieur	6,0	8,7	63,4	22,0	100,0	3,1
	Total	22,0	28,0	46,1	4,0	100,0	100,0
Katanga	non scolarisé	47,1	29,7	22,7	0,5	100,0	19,8

	primaire	23,6	33,4	38,9	4,1	100,0	52,0
	secondaire	8,3	22,5	61,0	8,2	100,0	23,2
	supérieur	4,5	4,4	56,8	34,4	100,0	4,9
	Total	23,8	28,7	41,7	5,8	100,0	100,0
Kasaï Oriental	non scolarisé	37,4	29,3	32,5	0,8	100,0	20,6
	primaire	18,7	36,2	43,7	1,4	100,0	48,3
	secondaire	11,4	25,5	60,3	2,8	100,0	28,3
	supérieur	6,0	8,3	77,9	7,9	100,0	2,8
	Total	20,1	31,0	47,1	1,8	100,0	100,0
Kasaï occidental	non scolarisé	37,5	34,1	27,2	1,2	100,0	16,2
	primaire	13,8	33,8	49,6	2,8	100,0	48,1
	secondaire	8,4	24,4	62,8	4,4	100,0	32,6
	supérieur	3,5	11,5	68,9	16,1	100,0	3,0
	Total	15,6	30,1	50,9	3,5	100,0	100,0
Equateur	non scolarisé	47,4	26,7	25,4	0,6	100,0	21,9
	primaire	24,8	28,7	43,8	2,7	100,0	56,0
	secondaire	12,5	24,0	60,0	3,5	100,0	19,7
	supérieur	6,2	7,8	63,5	22,5	100,0	2,4
	Total	26,9	26,8	43,4	2,9	100,0	100,0
Nord-Kivu	non scolarisé	52,3	31,8	14,3	1,6	100,0	36,8
	primaire	21,5	35,6	38,4	4,4	100,0	46,0
	secondaire	11,5	23,7	56,6	8,2	100,0	14,2
	supérieur	2,0	6,7	54,2	37,1	100,0	3,0
	Total	30,9	31,7	32,6	4,9	100,0	100,0
Sud-Kivu	non scolarisé	36,3	28,8	33,9	0,9	100,0	36,2
	primaire	19,9	27,1	47,6	5,4	100,0	45,2
	secondaire	14,5	18,0	55,8	11,7	100,0	16,3
	supérieur	1,4	8,7	65,8	24,1	100,0	2,3
	Total	24,5	25,8	44,4	5,2	100,0	100,0
Maniema	non scolarisé	46,4	25,7	26,9	1,0	100,0	17,2
	primaire	19,8	29,1	49,1	2,1	100,0	56,8
	secondaire	8,2	15,3	66,3	10,2	100,0	22,7
	supérieur	2,8	3,2	79,4	14,6	100,0	3,3
	Total	21,2	24,5	50,2	4,1	100,0	100,0
Province Orientale	non scolarisé	46,3	30,2	22,3	1,2	100,0	22,9
	primaire	23,9	35,2	37,3	3,6	100,0	54,6
	secondaire	10,4	30,5	50,6	8,6	100,0	15,7
	supérieur	11,6	21,7	47,2	19,4	100,0	6,8
	Total	26,1	32,4	36,6	4,9	100,0	100,0
RDC	non scolarisé	43,4	28,7	26,4	1,5	100,0	22,1
	primaire	19,8	29,9	45,7	4,7	100,0	47,6
	secondaire	9,0	19,3	62,3	9,4	100,0	23,8
	supérieur	4,9	7,3	58,4	29,4	100,0	6,4
	Total	21,5	25,6	46,2	6,7	100,0	100,0

B. Mobilité socioprofessionnelle entre générations

Le tableau ci-dessous montre que, dans l'ensemble du pays, chez les pères cadres de direction: 7,5% des enfants sont devenus cadres de direction, 11,9% cadres de collaboration, 10% agent de maîtrise, 11% employés ou ouvriers qualifiés, ..Par contre pour les enfants cadres, la probabilité de devenir cadre de collaboration est de 2,2%, elle est de 3,2% pour devenir agent de maîtrise, 0,8% pour devenir manoeuvre lorsque le père a occupé ces catégories socioprofessionnelles.

Chez les pères travailleurs à compte propre: 67,8% des enfants les sont, 21,5% des enfants sont les aides familiaux, 3,1% sont des employés ou ouvriers qualifiés, seulement 0,5% des cadres.

Dans la plupart de catégories socioprofessionnelles des pères et dans toutes les provinces, les proportions des enfants travailleurs à compte propres sont les plus importantes, cela peut s'expliquer par faibles opportunités d'emplois sur le marché de travail congolais.

Tableau 6.17 : Répartition de la population de 15 ans et plus par catégorie socioprofessionnelle du père et celle antérieure de l'enfant en RDC.

Catégorie socioprofessionnelle du père	Catégorie socioprofessionnelle											Total
	Cadre de direction	Cadre de collaboration	Agent de maîtrise	Employé/ouvrier qualifié	Employé/ouvrier semi qualifié	Manoeuvre	Patron	Travailleur à son propre compte	Apprenti	Aide familial		
Cadre de direction	7,5	11,9	10,0	11,0	7,8	3,6	2,2	38,5	0,2	7,3		100,0
Cadre de collaboration	2,2	11,6	6,6	12,5	4,4	2,5	2,8	45,5	1,1	10,7		100,0
Agent de maîtrise	3,2	5,3	10,1	15,1	6,1	2,6	2,2	45,0	1,2	9,4		100,0
Employé/ouvrier qualifié	1,3	4,2	3,8	14,3	4,7	3,8	2,7	52,7	1,6	10,9		100,0
Employé/ouvrier semi qualifié	1,5	3,3	3,0	7,3	6,4	3,0	2,4	60,2	0,8	12,1		100,0
Manoeuvre	0,8	2,9	3,0	4,9	4,2	7,6	2,1	61,3	0,3	12,9		100,0
Patron	1,0	2,4	2,2	6,0	3,1	1,6	13,4	44,5	1,4	24,4		100,0
Travailleur à son propre compte	0,5	1,0	0,8	3,1	1,8	1,6	1,3	67,8	0,6	21,5		100,0
Apprenti	0,0	0,0	3,6	1,1	0,0	3,4	16,4	40,4	10,2	25,0		100,0
Aide familial	0,2	0,4	0,4	1,3	1,5	1,9	0,5	41,0	1,9	50,9		100,0
Total	1,0	2,4	2,2	5,5	3,0	2,4	2,0	61,5	0,8	19,4		100,0

Mobilité sectorielle intergénérationnelle

Dans l'ensemble du pays, les pères ont exercé 13,5% des emplois dans l'administration, 8,1% des emplois dans les entreprises publiques, 74,8% dans le secteur privé formel et seulement 3,5% dans le secteur informel. Par contre chez les enfants, 6% des emplois sont exercés dans l'administration publique, 3% dans les entreprises publiques et presque autant dans le secteur privé formel et 88,1% des emplois sont dans le secteur informel. Comme on le voit, il y a une nette évolution du secteur privé informel au détriment des autres secteurs, notamment le secteur privé formel. La situation est pareille dans toutes les provinces. Il faut noter aussi que, 17,2% des emplois dans l'administration sont exercés autant par les pères que les enfants, 9,7% dans les entreprises publiques, 1,7% dans le secteur privé formel et 95,7% des emplois du secteur informel sont exercés aussi bien par les enfants que par leurs pères.

Tableau 6.18. : Répartition de la population de 15 ans et plus par secteur institutionnel du père et celui antérieur de l'enfant.

Province	Secteur institutionnel du père	secteur institutionnel de l'enfant				Total	Ensemble
		Administration	Entreprise publique	Secteur privé formel	Secteur informel		
Kinshasa	Administration	23,3	11,0	20,3	45,4	100,0	36,2
	Entr. publique	12,0	12,0	20,5	55,5	100,0	16,7
	Secteur privé formel	9,7	2,9	13,5	73,9	100,0	45,1
	Secteur informel	9,4	0,0	11,6	79,0	100,0	2,0
	Total	15,0	7,3	17,1	60,6	100,0	100,0
Bandundu	Administration	24,6	5,1	1,6	68,7	100,0	15,0
	Entr. publique	8,4	8,5	3,4	79,7	100,0	6,1
	Secteur privé formel	5,6	2,9	0,6	90,9	100,0	76,8
	Secteur informel	3,3	2,3	0,0	94,4	100,0	2,2
	Total	8,6	3,5	0,9	87,0	100,0	100,0
Bas-Congo	Administration	10,0	5,2	3,7	81,1	100,0	12,8
	Entr. publique	5,0	12,8	3,7	78,4	100,0	10,2
	Secteur privé formel	3,3	1,4	1,7	93,7	100,0	75,9
	Secteur informel	10,8	2,1	0,0	87,2	100,0	1,1
	Total	4,4	3,1	2,1	90,4	100,0	100,0
Katanga	Administration	10,1	5,3	6,9	77,7	100,0	10,2
	Entr. publique	4,0	8,6	9,8	77,6	100,0	12,4
	Secteur privé formel	2,7	1,5	1,2	94,6	100,0	73,1
	Secteur informel	1,4	1,7	1,0	96,0	100,0	4,3
	Total	3,5	2,8	2,8	90,9	100,0	100,0
Kasaï Oriental	Administration	9,5	1,2	0,7	88,6	100,0	8,9
	Entr. publique	7,4	6,1	0,5	86,1	100,0	7,7
	Secteur privé formel	2,4	0,9	0,6	96,1	100,0	76,5
	Secteur informel	0,3	0,3	0,0	99,4	100,0	6,8
	Total	3,3	1,3	0,5	94,8	100,0	100,0
Kasaï occidental	Administration	15,9	5,0	3,9	75,1	100,0	13,7
	Entr. publique	6,7	10,8	2,4	80,1	100,0	6,9
	Secteur privé formel	5,3	1,1	0,7	92,9	100,0	78,9
	Secteur informel	10,2	0,0	0,0	89,8	100,0	0,5
	Total	6,8	2,3	1,3	89,5	100,0	100,0

Equateur	Administration	13,0	4,6	2,5	79,9	100,0	13,8
	Entr. publique	8,3	9,6	2,6	79,5	100,0	5,0
	Secteur privé formel	3,8	1,6	0,6	94,0	100,0	76,9
	Secteur informel	1,0	1,7	0,0	97,2	100,0	4,2
	Total	5,2	2,4	0,9	91,5	100,0	100,0
Nord-Kivu	Administration	14,1	5,2	8,5	72,3	100,0	6,2
	Entr. publique	4,8	18,4	2,7	74,0	100,0	4,0
	Secteur privé formel	2,1	3,1	1,1	93,7	100,0	89,0
	Secteur informel	1,4	0,0	0,0	98,6	100,0	0,9
	Total	2,9	3,9	1,6	91,6	100,0	100,0
Sud-Kivu	Administration	13,1	3,0	0,2	83,7	100,0	7,9
	Entr. publique	3,4	4,1	2,3	90,2	100,0	6,7
	Secteur privé formel	6,5	3,2	2,7	87,7	100,0	75,3
	Secteur informel	4,4	1,8	0,0	93,8	100,0	10,1
	Total	6,6	3,1	2,2	88,1	100,0	100,0
Maniema	Administration	19,8	3,3	0,6	76,3	100,0	10,4
	Entr. publique	9,7	6,5	8,5	75,3	100,0	9,0
	Secteur privé formel	4,6	2,0	1,5	91,9	100,0	78,9
	Secteur informel	0,0	5,9	0,0	94,1	100,0	1,7
	Total	6,5	2,6	2,0	88,8	100,0	100,0
Province Orientale	Administration	20,3	3,5	4,7	71,6	100,0	13,4
	Entr. publique	7,7	9,1	0,8	82,5	100,0	6,1
	Secteur privé formel	3,8	1,3	2,2	92,7	100,0	75,4
	Secteur informel	0,2	2,1	0,0	97,7	100,0	5,1
	Total	6,0	2,1	2,3	89,5	100,0	100,0
RDC	Administration	17,2	5,7	7,1	69,9	100,0	13,5
	Entreprise publique	7,1	9,7	6,9	76,2	100,0	8,1
	Secteur privé formel	4,1	1,9	1,7	92,3	100,0	74,8
	Secteur informel	2,1	1,5	0,7	95,7	100,0	3,5
	Total	6,0	3,0	2,9	88,1	100,0	100,0

Dans l'ensemble du pays, 61,6% des emplois des pères ont été réalisés dans l'agriculture, 6,4% dans l'industrie, 7,4% dans le commerce et 24,6% dans le secteur service. Tandis que les enfants sont encore davantage dans l'agriculture avec 64,9% de l'ensemble des emplois, mais, on remarque un léger changement dans les secteurs industrie (7,2%) et commerce (11,3% des emplois) chez les enfants, par contre une baisse de la part des emplois dans le secteur service est observée en passant de 24,6% chez les pères à 16,6% chez les enfants.

Il faut noter aussi que 81,6% des enfants d'agriculteurs sont eux-mêmes agriculteurs et les probabilités pour qu'un enfant dont le père était dans les secteurs industrie, commerce et services soit respectivement dans ces secteurs ; sont respectivement de 39,7%, 37,6% et 38,1%. Alors que 14,5% des enfants dont le père était dans le secteur industrie sont eux-mêmes dans l'industrie, 27,4 % des enfants du secteur commerce sont eux-mêmes dans le secteur commerce, tandis que 32,1 % des enfants dont le père exercé dans le secteur services exercent eux aussi dans ce secteur.

Tableau 6.19 : Répartition de la population de 15 ans et plus par secteur d'activité du père et celui antérieur de l'enfant.

Province	Secteur d'activité du père	Secteur d'activité de l'enfant				Total	Ensemble
		Secteur primaire	Industrie	Commerce	Services		
Kinshasa	Agriculture, élevage, pêche, chasse	10,3	16,2	33,9	39,6	100,0	11,4
	Industrie	0,7	19,3	39,6	40,4	100,0	13,9
	Commerce	2,4	14,7	42,2	40,7	100,0	14,5
	Services	1,4	13,7	27,8	57,1	100,0	60,2
	Total	2,5	14,8	32,2	50,5	100,0	100,0
Bandundu	Agriculture, élevage, pêche, chasse	84,3	2,7	4,0	8,9	100,0	63,1
	Industrie	74,4	8,1	7,8	9,7	100,0	6,3
	Commerce	53,9	10,1	17,8	18,3	100,0	6,1
	Services	48,8	6,3	15,1	29,7	100,0	24,5
	Total	73,0	4,5	7,9	14,5	100,0	100,0
Bas-Congo	Agriculture, élevage, pêche, chasse	87,3	4,0	3,2	5,5	100,0	53,4
	Industrie	61,4	12,3	5,3	20,9	100,0	8,6
	Commerce	66,4	5,9	7,5	20,2	100,0	7,5
	Services	52,4	12,1	12,9	22,7	100,0	30,5
	Total	72,8	7,3	6,7	13,2	100,0	100,0
Katanga	Agriculture, élevage, pêche, chasse	84,2	3,6	4,9	7,3	100,0	63,6
	Industrie	35,1	25,2	18,4	21,3	100,0	8,9
	Commerce	42,5	10,5	24,9	22,0	100,0	6,1
	Services	43,9	16,0	17,2	22,9	100,0	21,4
	Total	68,6	8,6	9,9	12,8	100,0	100,0
Kasaï Oriental	Agriculture, élevage, pêche, chasse	81,1	4,4	5,1	9,4	100,0	68,5
	Industrie	48,4	7,0	22,3	22,4	100,0	6,2
	Commerce	50,8	9,6	25,0	14,5	100,0	8,7
	Services	49,6	12,5	15,8	22,0	100,0	16,6
	Total	71,3	6,3	9,7	12,7	100,0	100,0
Kasaï occidental	Agriculture, élevage, pêche, chasse	81,8	5,3	5,0	7,9	100,0	66,4
	Industrie	55,1	6,5	20,5	17,8	100,0	3,1
	Commerce	33,5	11,9	36,0	18,7	100,0	7,1
	Services	43,6	12,4	16,0	28,0	100,0	23,4
	Total	68,6	7,5	10,3	13,7	100,0	100,0
Equateur	Agriculture, élevage, pêche, chasse	83,0	3,1	7,0	6,9	100,0	70,2
	Industrie	47,7	10,9	21,1	20,3	100,0	3,3
	Commerce	54,5	8,7	18,5	18,4	100,0	5,0
	Services	49,6	9,6	16,3	24,5	100,0	21,5
	Total	73,3	5,0	10,0	11,7	100,0	100,0
Nord-Kivu	Agriculture, élevage, pêche, chasse	85,3	1,7	4,5	8,6	100,0	77,5
	Industrie	57,1	6,2	12,6	24,0	100,0	4,0

	Commerce	37,5	6,0	31,5	25,0	100,0	4,6
	Services	52,1	8,2	10,3	29,4	100,0	13,9
	Total	77,3	2,9	6,8	12,9	100,0	100,0
Sud-Kivu	Agriculture, élevage, pêche, chasse	72,7	7,5	9,1	10,7	100,0	58,0
	Industrie	32,5	17,9	17,5	32,2	100,0	8,4
	Commerce	31,4	17,8	33,0	17,9	100,0	10,7
	Services	33,2	20,9	17,2	28,7	100,0	22,9
	Total	55,5	12,8	14,3	17,3	100,0	100,0
Maniema	Agriculture, élevage, pêche, chasse	84,1	2,2	5,3	8,4	100,0	67,4
	Industrie	52,0	5,9	0,7	41,4	100,0	6,0
	Commerce	49,5	9,6	17,9	23,1	100,0	6,9
	Services	48,6	10,9	13,4	27,1	100,0	19,8
	Total	72,7	4,7	7,5	15,1	100,0	100,0
Province Orientale	Agriculture, élevage, pêche, chasse	80,2	5,7	5,7	8,4	100,0	65,4
	Industrie	25,0	12,7	33,0	29,3	100,0	4,8
	Commerce	29,5	9,8	26,9	33,8	100,0	7,5
	Services	45,4	8,0	18,1	28,4	100,0	22,3
	Total	66,1	6,9	11,3	15,7	100,0	100,0
RDC	Agriculture, élevage, pêche, chasse	81,6	4,1	5,7	8,6	100,0	61,6
	Industrie	39,7	14,5	20,7	25,1	100,0	6,4
	Commerce	37,6	10,9	27,4	24,1	100,0	7,4
	Services	38,1	11,8	18,0	32,1	100,0	24,6
	Total	64,9	7,2	11,3	16,6	100,0	100,0

6.8.2. Perspectives d'emplois des nouvelles générations

Dans l'ensemble, 67,8% des actifs ne souhaitent pas changer d'emplois ou veulent rester inactifs. Pour ceux qui cherchent à obtenir un emploi, leurs préoccupations sont présentées ci dessous.

Pour l'administration, les jeunes de 15 à 24 ans ont obtenu 2,6% des emplois dans ce secteur, alors qu'ils désirent en occuper 18,2%, soit un écart de 15%. Dans les entreprises publiques, ils désirent occuper 13,9 % des emplois contre seulement 2,8 % des emplois obtenus (soit un écart de 11,1%). La majorité des emplois pour jeunes, 59,7% des emplois sont désirés dans le secteur privé formel, mais ce secteur n'a offert que 1% des emplois (d'où une désillusion). Quant au secteur informel, 93,5% des emplois sont obtenus par les jeunes contre 8,2% des emplois désirés. Il y a donc dans tous les secteurs, l'inadéquation entre la demande et l'offre des emplois pour les jeunes.

Tableau 6.20 : Répartition de la population de 15-24 ans par secteur institutionnel obtenu et celui désiré selon la province

Province	secteur institutionnel obtenu par les jeunes de 15-24 ans en 2012	Secteur institutionnel désiré				Total	Ensemble	Ne souhaite pas changer
		Administration	Entr. publique	Secteur privé formel	Secteur informel			
Kinshasa	Administration	11,6	32,8	55,6	0,0	100,0	4,7	41,0
	Entreprise publique	70,1	0,0	29,9	0,0	100,0	2,1	76,9
	Secteur privé formel	42,1	5,9	52,0	0,0	100,0	6,6	51,4
	Secteur informel	7,6	20,2	62,1	10,1	100,0	86,6	50,6
	Total	11,3	19,4	60,5	8,8	100,0	100,0	51,4
Bandundu	Administration	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	2,4	31,5
	Entreprise publique	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0	0,6	76,9
	Secteur privé formel	63,3	36,7	0,0	0,0	100,0	0,4	75,5
	Secteur informel	30,8	30,3	33,7	5,2	100,0	96,5	62,2
	Total	32,4	30,0	32,5	5,0	100,0	100,0	62,0
Bas-Congo	Administration	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,6	91,4
	Entreprise publique	75,1	24,9	0,0	0,0	100,0	3,4	8,2
	Secteur privé formel	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,6	50,1
	Secteur informel	17,4	9,7	70,2	2,7	100,0	95,4	69,1
	Total	19,7	10,0	67,7	2,6	100,0	100,0	68,9
Katanga	Administration	28,9	1,8	69,4	0,0	100,0	2,2	62,3
	Entreprise publique	0,0	23,6	76,4	0,0	100,0	2,8	38,8
	Secteur privé formel	0,0	23,6	61,9	14,5	100,0	2,3	55,8
	Secteur informel	12,2	8,6	60,6	18,6	100,0	92,7	71,1
	Total	11,9	9,2	61,2	17,6	100,0	100,0	70,3
Kasaï Oriental	Administration	51,8	0,0	48,2	0,0	100,0	0,5	73,0
	Entreprise publique	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,8	33,1
	Secteur privé formel	25,8	0,0	74,2	0,0	100,0	0,2	69,9
	Secteur informel	11,9	15,1	62,8	10,2	100,0	98,5	70,3
	Total	12,8	14,9	62,3	10,1	100,0	100,0	70,1
Kasaï occidental	Administration	60,9	0,0	39,1	0,0	100,0	1,9	75,9
	Entreprise publique	13,8	77,8	8,4	0,0	100,0	1,1	74,3
	Secteur informel	35,4	9,1	52,4	3,0	100,0	97,0	69,9
	Total	35,7	9,7	51,7	2,9	100,0	100,0	70,2
Equateur	Administration	37,8	0,0	62,2	0,0	100,0	0,4	85,6
	Entreprise publique	2,9	61,5	35,6	0,0	100,0	2,0	39,2
	Secteur informel	28,2	18,9	49,8	3,1	100,0	97,6	74,7
	Total	27,7	19,7	49,6	3,0	100,0	100,0	74,5
Nord-Kivu	Administration	88,5	11,5	0,0	0,0	100,0	1,1	81,3
	Entreprise publique	22,1	20,2	57,7	0,0	100,0	5,1	43,4
	Secteur privé formel	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	1,8	56,1
	Secteur informel	7,2	10,4	76,4	6,0	100,0	92,0	65,6
	Total	8,7	10,8	75,0	5,5	100,0	100,0	65,0
Sud-Kivu	Administration	38,0	50,4	11,6	0,0	100,0	10,6	7,0
	Entreprise publique	0,0	2,4	97,6	0,0	100,0	10,2	0,0
	Secteur informel	4,3	7,1	73,7	14,9	100,0	79,2	59,0
	Total	7,4	11,2	69,5	11,8	100,0	100,0	53,4
Maniema	Administration	86,1	13,9	0,0	0,0	100,0	9,2	33,3
	Secteur privé formel	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,5	90,5

	Secteur informel	29,5	15,2	44,7	10,7	100,0	90,3	76,9
	Total	34,6	15,0	40,8	9,6	100,0	100,0	75,6
Province Orientale	Administration	67,1	32,9	0,0	0,0	100,0	0,8	71,5
	Entreprise publique	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0	0,8	81,9
	Secteur informel	14,2	5,7	70,7	9,4	100,0	98,4	72,6
	Total	14,5	5,9	70,4	9,3	100,0	100,0	73,1
RDC	Administration	48,6	27,2	24,2	0,0	100,0	2,6	53,9
	Entreprise publique	17,2	18,7	64,1	0,0	100,0	2,8	43,4
	Secteur privé formel	23,4	10,7	61,8	4,1	100,0	1,0	68,0
	Secteur informel	17,3	13,4	60,6	8,7	100,0	93,5	68,5
	Total	18,2	13,9	59,7	8,2	100,0	100,0	67,8

Si dans l'ensemble du pays, au niveau de la satisfaction dans l'emploi, les jeunes actifs d'entre 15 et 24 ans déclarent à 67,8% vouloir garder leur emploi actuel, cette proportion n'est que de 51,4% à Kinshasa, et 53,4% dans le Sud-Kivu. Dans les autres provinces, elle varie de 65,0% dans le Nord-Kivu à 75,6% au Maniema. Il est difficile à ce stade de savoir si ce résultat traduit réellement une satisfaction dans l'emploi ou bien s'il témoigne d'une certaine résignation des actifs congolais face au manque d'opportunités. Cependant, ils sont près de 10,1 % à désirer obtenir un nouvel emploi, soit pour la majorité en changeant d'entreprise (18,8%), soit par des mécanismes de promotion interne (3,2%), au sein de l'établissement dans lequel ils travaillent.

L'analyse ci-dessous concerne les catégories socioéconomiques sur lesquelles les actifs désirent porter leur changement d'emploi. En fait, les cadres ont désiré obtenir 11,6% des emplois dans l'ensemble du pays, alors qu'ils n'ont obtenu que 2,2% des emplois. Les agents de maîtrise ont obtenu seulement 0,5% des emplois contre 4,9% des emplois désirés sur le marché. Les employés ou ouvriers ont cherché à obtenir 26,9% des emplois, mais, il y a eu 5,7% des emplois disponibles pour cette catégorie. Quant aux manœuvres ou apprentis, ils ont obtenu 8,3% des emplois contre 10,4% des emplois désirés. Cependant, les indépendants et les aides familiaux ont obtenu plus d'emplois (respectivement 47,9% et 35,4%) qu'ils en ont désirés (respectivement 44,6% et 1,6%). Les jeunes semblent avoir plus d'opportunités d'emplois indépendants que dans les autres catégories.

Il est à remarquer aussi que, seulement 26,2% des cadres ne veulent pas changer d'emplois, la majorité de ceux qui le font désirent rester cadres à 66,6% et une bonne partie cherchent à devenir indépendants (24,3%).

Tableau 6.21 : Répartition de la population de 15 ans et plus par catégorie socioprofessionnelle du père et celle désirée par l'enfant selon la province et le milieu de résidence

Province	secteur institutionnel obtenu par les jeunes de 15-24 ans en 2012	GSP emploi désiré						Total	Ensemble	Ne souhaite pas changer
		cadre	agent de maîtrise	employé ouvrier	indépendant	manoeuvre apprenti	aide familial			
Kinshasa	cadre	100	0	0	0	0	0	100	1,6	55,4
	agent de maîtrise	31,0	69,0	0,0	0,0	0,0	0	100	1,8	65,0
	employé ouvrier	6,0	2,7	39,5	42,8	9,1	0	100	17,2	65,5
	indépendant	20,7	7,9	22,0	41,4	8,1	0	100	39,0	51,0
	manoeuvre apprenti	10,9	0,0	51,3	29,3	8,6	0	100	29,4	31,2
	aide familial	15,7	7,5	56,3	20,5	0,0	0	100	11,1	55,8
	total	16,2	5,6	36,7	34,4	7,2	0	100	100,0	51,4
Bandundu	cadre	100	0	0	0	0	0	100	0,2	0,0
	agent de maîtrise	100	0	0	0	0	0	100	1,0	35,1
	employé ouvrier	43,6	27,5	18,9	10,1	0,0	0	100	1,4	76,9
	indépendant	25,0	10,2	30,1	25,9	8,9	0	100	53,0	64,4
	manoeuvre apprenti	36,7	0,0	43,5	19,7	0,0	0	100	4,9	59,6
	aide familial	22,3	4,0	43,5	20,4	9,8	0	100	39,5	58,2
	total	25,7	7,4	35,5	22,8	8,6	0	100	100,0	62,0
Bas-Congo	employé ouvrier	49,2	7,9	42,9	0,0	0,0	0	100	5,1	67,9
	indépendant	0	1,1	43,5	30,5	24,8	0	100	57,0	65,1
	manoeuvre apprenti	4,5	7,9	65,8	0,0	21,8	0	100	9,6	48,3
	aide familial	14,7	0,0	31,0	12,9	41,4	0	100	28,3	76,2
	total	7,1	1,8	42,1	21,1	27,9	0	100	100,0	68,9
	cadre	0	0	0	100	0	0	100	0,4	62,6
Katanga	agent de maîtrise	100	0	0	0	0	0	100	0,6	32,6
	employé ouvrier	9,0	16,0	32,8	37,8	4,4	0	100	9,6	52,1
	indépendant	6,7	6,7	26,6	42,3	17,7	0	100	43,1	71,7
	manoeuvre apprenti	9,5	4,8	29,0	26,5	30,1	0	100	10,6	54,4
	aide familial	8,8	1,4	19,1	52,0	17,7	0,9	100	35,7	74,4
	total	8,5	5,4	24,5	43,6	17,6	0,3	100	100,0	70,3
Kasaï Oriental	cadre	11,8	0,0	54,4	33,8	0,0	0	100	0,5	47,4
	employé ouvrier	0	0	100	0	0	0	100	1,0	64,5

	indépendant	5,1	4,5	14,0	61,1	10,4	4,9	100	56,6	68,1
	manoeuvre apprenti	8,7	0,0	73,8	6,4	11,0	0,0	100	3,1	76,9
	aide familial	3,2	0,9	31,1	56,1	3,5	5,2	100	38,8	72,4
	total	4,4	2,9	23,5	56,7	7,6	4,8	100	100,0	70,1
Kasaï occidental	cadre	100	0	0	0	0	0	100	0,7	69,0
	employé ouvrier	2,8	0,0	63,5	33,6	0,0	0,0	100	3,8	72,2
	indépendant	14,6	5,1	44,4	31,8	3,4	0,8	100	41,6	72,9
	manoeuvre apprenti	0,0	0,0	12,9	87,1	0,0	0,0	100	2,8	63,5
	aide familial	11,0	9,3	25,5	47,2	2,1	4,8	100	51,1	67,6
	total	12,5	6,9	34,3	41,1	2,5	2,8	100	100,0	70,2
Equateur	agent de maitrise	0	0	100	0	0	0	100	0,0	0,0
	employé ouvrier	30,4	0,0	35,3	34,3	0,0	0,0	100	3,0	61,0
	indépendant	13,5	10,9	34,2	30,5	10,4	0,5	100	64,0	72,4
	manoeuvre apprenti	20,6	8,3	52,4	18,7	0,0	0,0	100	7,2	56,9
	aide familial	17,5	4,8	25,3	50,2	2,3	0,0	100	25,7	81,0
	total	15,6	8,8	33,2	34,8	7,2	0,3	100	100,0	74,5
Nord-Kivu	cadre	53,5	46,5	0,0	0,0	0,0	0,0	100	3,1	33,8
	employé ouvrier	11,3	11,1	41,3	36,3	0,0	0,0	100	9,4	59,7
	indépendant	5,4	0,6	17,2	73,9	2,9	0,0	100	37,7	64,1
	manoeuvre apprenti	0,0	3,5	62,6	28,3	4,5	1,0	100	6,9	34,4
	aide familial	0,3	2,2	20,1	68,1	9,4	0,0	100	42,9	69,6
	total	4,9	3,9	23,3	62,4	5,4	0,1	100	100,0	65,0
Sud-Kivu	cadre	72,5	0,0	0,0	27,5	0,0	0,0	100	14,7	0,0
	agent de maitrise	100	0	0	0	0	0	100	0,6	0,0
	employé ouvrier	0	65,6	8,6	25,7	0	0	100	6,2	16,4
	indépendant	7,4	1,2	13,2	74,5	0,0	3,7	100	31,8	63,1
	manoeuvre apprenti	4,7	0,0	28,0	44,8	22,5	0,0	100	6,6	74,1
	aide familial	0,3	0,0	3,7	83,8	9,5	2,7	100	40,1	50,1
	total	14,0	4,4	8,1	65,9	5,3	2,3	100	100,0	53,4
Maniema	agent de maitrise	100	0	0	0	0	0	100	2,3	62,3
	employé ouvrier	42,2	14,4	38,2	5,2	0,0	0,0	100	8,9	33,0
	indépendant	6,3	0,8	41,8	43,7	7,4	0,0	100	60,1	71,8
	manoeuvre apprenti	0,0	0,0	85,1	14,9	0,0	0,0	100	3,1	86,2
	aide familial	20,1	7,3	25,4	42,2	0,0	5,1	100	25,6	83,5
	total	15,0	3,6	37,7	37,9	4,5	1,3	100	100,0	75,6

Province Orientale	cadre	0	0	0	0	0	0	0	100	0	0	0	100	0,6	52,1
	agent de maitrise	100	0	0	0	0	0	0	100	0	0	0	100	0,5	95,1
	employé ouvrier	10,8	0,0	3,4	85,8	0,0	0,0	0,0	100	0,0	0,0	0,0	100	3,0	75,7
	indépendant	12,6	1,9	18,8	45,8	19,5	1,4	1,4	100	11,2	11,2	11,2	100	56,8	75,9
	manoeuvre apprenti	5,0	9,1	22,2	18,7	33,8	16,0	7,8	100	16,0	16,0	16,0	100	26,5	70,4
	aide familial	2,8	0,3	19,8	45,6	19,6	4,3	4,3	100	0,0	0,0	0,0	100	100,0	73,1
	total	9,3	2,3	18,8	24,3	24,3	0,0	0,0	100	0,0	0,0	0,0	100	2,2	26,2
RDC	cadre	66,6	7,7	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0	100	0,0	0,0	0,0	100	0,5	78,7
	agent de maitrise	83,7	15,5	0,7	35,2	11,1	1,2	1,2	100	11,1	11,1	11,1	100	47,9	69,1
	employé ouvrier	12,7	15,1	35,2	25,6	16,4	1,9	1,9	100	16,4	16,4	16,4	100	8,3	54,9
	indépendant	10,9	5,1	26,3	51,3	10,2	2,5	2,5	100	10,2	10,2	10,2	100	35,4	69,8
	manoeuvre apprenti	9,5	3,7	42,9	44,6	10,4	1,6	1,6	100	10,4	10,4	10,4	100	100,0	67,8
	aide familial	8,4	3,0	24,7	26,9	26,9	0,0	0,0	100	0,0	0,0	0,0	100	0,6	52,1
	total	11,6	4,9	26,9	44,6	44,6	10,4	10,4	100	10,4	10,4	10,4	100	100,0	67,8

Synthese et conclusion sur trajectoires et perspectives

Les trajectoires et perspectives renseignent, d'une part, sur le chemin suivi dans le passé par les pères et d'autre part, sur l'avenir des générations futures. Les deux approches se fondent sur la comparaison de la scolarisation et de la mobilité socioprofessionnelle. Concernant la scolarisation, dans l'ensemble du pays, les enfants (garçons et filles) dépassent leurs pères de 1,7 an en nombre d'années de fréquentation scolaire. Par milieu de résidence, c'est en milieu urbain que l'avance des générations actuelles sur celles de leurs pères est la plus prononcée avec 2,3 ans de différence contre 1,3 ans en milieu rural.

Le retard des pères sur les garçons (3,22 ans) est plus important que celui que les pères accusent sur les filles : 0,39 an. Ces écarts traduisent globalement d'une part, le caractère récent de l'extension et de la généralisation de la scolarisation en RDC et d'autre part, la sous scolarisation généralement observée chez les filles par rapport aux garçons. Dans la plupart de provinces, la scolarité s'est améliorée chez la nouvelle génération, mais cette situation est contrastée dans certaines provinces en ce qui concerne les sans instruction et les universitaires.

Dans la majorité de catégories socioprofessionnelles des pères et dans toutes les provinces, les proportions des enfants travailleurs à compte propres sont les plus importantes, cela peut s'expliquer par faibles opportunités d'emplois sur le marché de travail congolais.

Dans l'ensemble du pays, les pères ont exercé 13,5% des emplois dans l'administration, 8,1% des emplois dans les entreprises publiques, 74,8% dans le secteur privé formel et seulement 3,5% dans le secteur informel. Par contre chez les enfants, 6% des emplois sont exercés dans l'administration publique, 3% dans les entreprises publiques et presque autant dans le secteur privé formel et 88,1% des emplois sont dans le secteur informel. Comme on le voit, il y a une nette évolution du secteur privé informel au détriment des autres secteurs, notamment le secteur privé formel. La situation est pareille dans toutes les provinces.

Concernant les secteurs d'activité, dans l'ensemble du pays, 61,6% des emplois des pères ont été réalisés dans l'agriculture, 6,4% dans l'industrie, 7,4% dans le commerce et 24,6% dans le secteur service. Tandis que les enfants sont encore d'avantage dans l'agriculture avec 64,9% de l'ensemble des emplois, mais, on remarque un léger changement dans les secteurs industrie (7,2%) et commerce (11,3% des emplois) chez les enfants, par contre une baisse de la part des emplois dans le secteur service est observée en passant de 24,6% chez les pères à 16,6% chez les enfants.

Quant aux perspectives d'emplois, les jeunes de 15 à 24 ans ont obtenu 2,6% des emplois dans l'administration, alors qu'ils désirent en occuper 18,2%, soit un écart de 15%. Dans les entreprises publiques, ils désirent occuper 13,9 % des emplois contre seulement 2,8 % des emplois obtenus (soit un écart de 11,1%). La majorité des emplois pour jeunes, 59,7% des emplois sont désirés dans le secteur privé formel, mais ce secteur n'a offert que 1% des emplois (d'où une désillusion). Quant au secteur informel, 93,5% des emplois sont obtenus par les jeunes contre 8,2% des emplois désirés. Il y a donc dans tous les secteurs, l'inadéquation entre la demande et l'offre des emplois pour les jeunes.

Si dans l'ensemble du pays, au niveau de la satisfaction dans l'emploi, les jeunes actifs d'entre 15 et 24 ans déclarent à 67,8% vouloir garder leur emploi actuel, cette proportion n'est que de 51,4% à Kinshasa, et 53,4% dans le Sud-Kivu. Dans les autres provinces, elle

varie de 65,0% dans le Nord-Kivu à 75,6% au Maniema. Il est difficile à ce stade de savoir si ce résultat traduit réellement une satisfaction dans l'emploi ou bien s'il témoigne d'une certaine résignation des actifs congolais face au manque d'opportunités. Cependant, ils sont près de 10,1 % à désirer obtenir un nouvel emploi, soit pour la majorité en changeant d'entreprise (18,8%), soit par des mécanismes de promotion interne (3,2%), au sein de l'établissement dans lequel ils travaillent.

Il est à noter aussi que les jeunes semblent avoir plus d'opportunités d'emplois indépendants que dans les autres catégories socioprofessionnelles.

Annexe 1 : Taux d'activité au sens du BIT selon le sexe, la tranche d'âge et la nouvelle province

Sexe/âge	Kinshasa	Kongo Central	Mai-Ndombe	Kwilu	Kwango	Equateur	Sud-Ubangi	Nord-Ubangi	Mongala	Tshuapa	Tshopo	Bas-Uele	Haut-Uele	Ituri	Nord-Kivu	Sud-Kivu	Maniema	Lualaba	Haut-Lomami	Tanganyika	Haut-Katanga	Kasai-Oriental	Sankuru	Lomami	Kasai	Kasai-Central	Total
Masculin																											
10-14	1,1	7,5	4,9	,6	4,6	5,6	2,3	,7	,0	15,0	3,9	3,8	3,4	9,5	6,2	2,1	2,9	2,3	2,5	15,9	5,4	14,3	11,7	3,1	7,5	21,8	5,4
15-24	23,7	30,5	42,0	22,5	29,9	23,5	40,2	17,4	23,1	35,4	33,8	42,0	38,7	57,6	43,2	28,3	33,5	28,1	22,9	53,1	38,9	42,1	35,0	33,9	34,6	52,1	33,1
25-34	63,7	88,4	94,5	81,2	89,8	82,7	90,2	84,8	89,7	94,5	82,2	94,6	96,7	81,6	90,7	80,4	87,1	91,2	88,9	97,6	90,6	92,8	92,4	94,4	92,3	85,0	85,1
35-54	84,2	96,6	97,3	94,6	94,9	98,4	96,5	97,3	98,6	95,2	91,2	98,9	97,7	78,5	96,8	83,8	96,6	96,4	97,3	99,3	97,9	97,7	95,6	98,9	98,5	96,6	93,5
55-64	77,6	90,3	95,7	91,0	97,3	88,3	85,0	98,5	93,5	95,3	89,0	88,2	99,4	74,3	90,2	73,3	97,4	91,9	95,9	97,5	92,8	93,4	90,7	96,3	95,0	100,0	89,0
65 ans et +	51,7	66,7	75,4	72,8	76,4	71,5	64,6	90,1	70,5	58,5	86,2	96,0	85,7	70,4	65,8	55,7	68,8	63,2	87,2	84,8	71,3	68,3	79,9	70,5	85,2	60,8	69,0
Total	49,9	60,6	66,1	56,9	58,1	55,1	63,2	51,5	55,0	64,8	57,2	74,4	70,9	61,3	62,2	48,4	62,8	60,8	59,5	74,9	63,3	61,2	62,1	58,2	63,0	66,3	58,8
Féminin																											
10-14	1,6	7,9	3,6	4,5	6,8	7,8	11,6	2,2	,5	14,9	,9	2,0	3,1	9,6	6,5	1,3	5,4	4,5	4,1	15,0	7,4	15,2	5,6	2,5	5,3	23,1	5,9
15-24	16,4	39,9	52,2	29,8	52,0	36,8	51,1	38,4	29,0	48,4	29,0	62,8	62,1	42,8	53,2	30,3	45,0	45,3	38,7	72,1	35,5	50,2	55,5	52,1	48,5	62,6	39,9
25-34	43,7	79,6	93,1	75,3	94,4	73,1	88,3	80,6	77,5	83,4	66,3	82,1	88,7	60,8	80,9	67,6	85,7	68,8	74,8	89,0	65,5	82,1	91,4	91,8	89,9	85,9	73,6
35-54	57,3	86,7	94,4	83,7	95,6	82,5	87,2	92,4	86,4	87,8	72,4	85,2	95,6	59,5	84,7	80,3	68,5	66,3	83,1	89,6	78,1	85,1	92,6	95,6	91,9	89,5	80,1
55-64	44,9	85,3	90,4	85,0	82,0	75,9	77,7	91,3	49,1	79,7	59,3	82,0	97,5	55,8	80,3	76,4	64,6	69,5	84,4	83,9	61,6	86,1	95,2	84,9	90,4	85,5	74,0
65 ans et +	25,1	61,4	59,3	48,5	57,6	50,7	62,4	36,7	41,2	52,4	39,6	67,1	72,6	54,5	49,3	49,1	15,1	40,3	67,2	73,2	52,0	59,2	47,7	60,4	44,9	68,8	49,8
Total	32,2	58,0	69,8	53,8	67,1	53,5	66,4	55,6	48,7	63,5	45,7	68,0	72,0	48,6	57,3	45,5	53,8	48,8	55,0	72,8	48,6	57,3	65,1	60,9	63,0	68,2	53,2
Ensemble																											
10-14	1,4	7,7	4,4	2,7	5,6	6,7	6,7	1,4	,3	14,9	2,4	3,0	3,3	9,5	6,4	1,7	4,2	3,5	3,3	15,5	6,5	14,8	8,8	2,8	6,4	22,4	5,7
15-24	19,6	35,3	47,1	26,2	42,0	29,8	45,5	28,1	26,2	42,5	31,5	53,9	51,6	48,9	48,7	29,3	40,1	37,2	31,6	63,5	37,2	46,4	46,8	43,4	41,8	57,9	36,7
25-34	52,5	83,4	93,8	77,7	92,6	77,4	89,2	82,7	83,3	88,3	73,5	88,0	92,3	71,2	85,4	73,2	86,4	79,2	80,5	92,9	77,6	87,3	91,9	93,2	90,9	85,5	78,8
35-54	70,9	91,6	95,9	89,1	95,2	90,4	91,8	94,7	92,6	91,5	81,5	92,7	96,7	68,5	90,8	82,2	81,5	81,8	90,3	94,8	88,1	91,8	94,0	97,2	95,5	93,0	86,8
55-64	59,9	87,8	93,3	88,2	90,3	82,6	81,7	95,4	75,4	87,9	75,0	85,4	98,5	65,4	85,9	74,9	82,1	82,0	90,5	90,1	78,5	89,7	92,7	91,4	92,9	91,5	81,8
65 ans et +	36,8	63,7	68,6	61,1	67,4	59,3	63,4	61,9	55,3	55,7	65,5	83,7	79,3	62,9	56,5	52,8	39,9	48,5	77,1	78,3	63,0	64,3	63,2	64,1	71,0	64,7	59,1
Total	40,4	59,3	67,8	55,2	62,8	54,3	64,8	53,5	51,8	64,1	51,4	71,3	71,4	54,8	59,6	46,9	58,0	54,6	57,1	73,8	56,0	59,2	63,7	59,6	63,0	67,3	55,9

Annexe 2 : Caractéristiques des chômeurs et durée du chômage par province

Province	Type de chômeur	Sexe	Répartition en %	Age en année	Nombre d'années d'études	Durée du chômage (en mois)	% des chômeurs de plus d'1 an
Kinshasa	Primo-demandeur	Masculin	41,18	28	10,36	102,23	93,71
		Féminin	30,96	28	10,82	107,67	100,00
		Total	72,15	28	10,56	104,44	96,26
	Ancien occupé	Masculin	20,80	45	11,41	99,02	95,19
		Féminin	7,06	33	9,84	115,07	92,29
		Total	27,85	42	11,02	102,47	94,56
	Total	Masculin	61,98	34	10,71	100,93	94,30
		Féminin	38,02	29	10,64	109,24	98,36
		Total	100,00	32	10,69	103,77	95,69
Bas-Congo	Primo-demandeur	Masculin	27,01	30	11,38	94,88	89,10
		Féminin	30,53	28	9,36	90,89	80,29
		Total	57,53	29	10,29	92,76	84,43
	Ancien occupé	Masculin	25,33	42	10,19	114,76	87,80
		Féminin	17,13	38	9,75	91,05	80,11
		Total	42,47	41	10,01	104,33	84,42
	Total	Masculin	52,34	36	10,80	105,05	88,44
		Féminin	47,66	32	9,50	90,96	80,22
		Total	100,00	34	10,17	98,17	84,42
Bandundu	Primo-demandeur	Masculin	55,57	28	10,01	111,74	97,83
		Féminin	36,45	27	10,14	101,08	97,54
		Total	92,02	28	10,06	106,75	97,70
	Ancien occupé	Masculin	5,59	39	11,80	107,15	100,00
		Féminin	2,39	29	9,26	58,28	100,00
		Total	7,98	36	11,04	84,19	100,00
	Total	Masculin	61,16	29	10,17	111,51	97,94
		Féminin	38,84	28	10,09	98,94	97,67
		Total	100,00	28	10,14	105,62	97,81
Equateur	Primo-demandeur	Masculin	41,31	29	9,03	72,20	92,99
		Féminin	26,82	29	5,73	90,33	98,10
		Total	68,13	29	7,65	79,78	95,13
	Ancien occupé	Masculin	24,68	37	9,29	68,64	77,66
		Féminin	7,20	33	9,06	11,00	0,00
		Total	31,87	36	9,25	58,12	63,48
	Total	Masculin	65,98	32	9,13	70,48	85,56
		Féminin	34,02	30	6,29	72,36	75,88
		Total	100,00	31	8,14	71,09	82,43
Province Orientale	Primo-demandeur	Masculin	31,48	28	7,48	80,71	76,23
		Féminin	28,40	29	7,30	104,13	87,71
		Total	59,88	29	7,41	91,19	81,37
	Ancien occupé	Masculin	31,13	33	9,63	120,99	87,16
		Féminin	8,99	42	1,72	121,10	100,00
		Total	40,12	35	8,47	121,01	89,38
	Total	Masculin	62,61	31	8,53	103,15	82,32
		Féminin	37,39	32	6,24	108,30	90,73
		Total	100,00	31	7,83	104,81	85,03

Nord-Kivu	Primo-demandeur	Masculin	46,74	25	10,03	84,66	89,69
		Féminin	26,01	24	6,95	80,43	71,43
		Total	72,75	25	8,93	83,48	84,59
	Ancien occupé	Masculin	13,80	37	10,56	90,02	76,35
		Féminin	13,46	29	5,87	110,83	88,19
		Total	27,25	33	8,24	100,72	82,44
	Total	Masculin	60,54	28	10,15	85,76	86,94
		Féminin	39,46	26	6,58	93,04	78,38
		Total	100,00	27	8,74	88,27	83,99
Sud-Kivu	Primo-demandeur	Masculin	44,88	32	7,93	70,61	89,67
		Féminin	25,38	31	6,80	101,98	96,06
		Total	70,26	31	7,52	81,88	91,97
	Ancien occupé	Masculin	21,69	37	6,91	96,09	89,94
		Féminin	8,05	49	2,19	114,24	92,79
		Total	29,74	40	5,62	99,83	90,52
	Total	Masculin	66,58	33	7,60	79,57	89,77
		Féminin	33,42	35	5,67	104,44	95,40
		Total	100,00	34	6,95	87,34	91,53
Maniema	Primo-demandeur	Masculin	73,33	27	11,95	145,13	100,00
		Féminin	12,89	23	10,95	90,87	100,00
		Total	86,21	26	11,80	139,89	100,00
	Ancien occupé	Masculin	5,03	48	16,00	162,00	100,00
		Féminin	8,75	36	4,12	150,51	100,00
		Total	13,79	41	8,46	155,77	100,00
	Total	Masculin	78,36	28	12,21	146,49	100,00
		Féminin	21,64	28	8,19	120,29	100,00
		Total	100,00	28	11,34	142,24	100,00
Katanga	Primo-demandeur	Masculin	40,45	27	9,01	81,84	96,87
		Féminin	39,29	25	7,56	93,38	93,98
		Total	79,75	26	8,29	87,94	95,35
	Ancien occupé	Masculin	14,25	40	8,81	99,95	76,65
		Féminin	6,00	32	7,50	112,84	89,32
		Total	20,25	37	8,40	104,00	80,63
	Total	Masculin	54,71	30	8,95	87,51	90,54
		Féminin	45,29	26	7,55	96,43	93,25
		Total	100,00	28	8,31	91,77	91,84
Kasai Oriental	Primo-demandeur	Masculin	32,43	25	9,27	108,60	94,58
		Féminin	31,26	23	8,04	95,80	98,76
		Total	63,68	24	8,62	100,79	97,13
	Ancien occupé	Masculin	18,20	50	7,64	80,10	100,00
		Féminin	18,12	30	5,63	136,28	94,64
		Total	36,32	40	6,45	116,01	96,58
	Total	Masculin	50,63	34	8,80	100,25	96,17
		Féminin	49,37	25	7,21	108,72	97,44
		Total	100,00	30	7,92	105,50	96,96
Kasai-Occidental	Primo-demandeur	Masculin	36,37	25	10,38	104,48	90,86
		Féminin	45,26	25	11,89	105,30	97,80
		Total	81,63	25	11,32	104,91	94,47
	Ancien occupé	Masculin	14,20	38	8,64	25,98	44,81
		Féminin	4,17	38	8,47	146,00	100,00

		Total	18,37	38	8,60	52,58	57,04
	Total	Masculin	50,57	29	9,80	88,27	81,35
		Féminin	49,43	26	11,61	107,91	97,95
		Total	100,00	27	10,77	97,66	89,28
RDC	Primo-demandeur	Masculin	41,75	28	9,64	92,24	92,32
		Féminin	31,28	27	9,20	100,33	94,99
		Total	73,03	28	9,45	95,67	93,46
	Ancien occupé	Masculin	18,88	41	9,92	98,95	88,99
		Féminin	8,09	36	7,21	109,97	88,78
		Total	26,97	40	9,11	102,01	88,93
	Total	Masculin	60,63	32	9,73	94,56	91,17
		Féminin	39,37	29	8,80	102,40	93,65
		Total	100,00	31	9,36	97,55	92,12

Annexe 3 : Principales Caractéristiques des chefs des ménages par type de ménages selon la province et le milieu de résidence

Province	Groupe socio économique du chef de ménage	Sexe du chef de ménage	Age en année	Nombre d'années d'études	Ind. cadres	Indicatrice contrat	Revenu de l'activité principale	
Kinshasa	Public	15,11	48	13,89	38,46	85,96	177543	82800
	Privé formel	5,61	42	13,37	20,08	55,81	175275	139391
	Informel agricole	18,77	48	8,54	0,00	9,17	71739	49316
	Informel non agricole	28,99	45	10,22	1,45	11,02	119485	78000
	Chomeurs	23,01	45	10,92	0,00	0,00	.	.
	Retraité	6,65	71	8,45	0,00	0,00	.	.
	Inactifs	48,98	54	8,86	0,00	0,00	.	.
	Total	25,64	48	11,13	10,65	27,88	146704	98206
Bas-Congo	Public	13,63	47	11,22	19,25	73,19	100771	57000
	Privé formel	9,76	45	10,89	13,61	50,04	159271	104251
	Informel agricole	26,29	48	5,11	0,00	0,60	37382	30000
	Informel non agricole	17,81	42	7,72	1,37	11,09	83701	52320
	Chomeurs	19,91	41	10,21	0,00	0,00	.	.
	Retraité	0,00	70	6,30	0,00	0,00	.	.
	Inactifs	39,25	56	5,30	0,00	0,00	.	.
Total	23,58	48	6,55	2,75	11,80	59085	40000	
Bandundu	Public	6,40	45	11,72	28,70	68,06	78917	55000
	Privé formel	3,28	38	11,25	9,59	54,89	80137	53260
	Informel agricole	22,94	44	5,44	0,11	0,14	39799	25000
	Informel non agricole	19,18	44	8,09	0,55	6,96	74385	46155
	Chomeurs	10,59	44	9,60	0,00	0,00	.	.
	Retraité	39,72	70	3,63	0,00	0,00	.	.
	Inactifs	30,74	53	6,25	0,00	0,00	.	.
Total	19,93	45	7,01	4,51	12,12	52924	37000	
Equateur	Public	8,39	44	11,30	32,87	60,32	63530	51517
	Privé formel	8,56	40	11,52	21,37	29,04	55903	50000
	Informel agricole	12,85	42	5,51	0,05	0,36	40915	20000

	Informel non agricole	24,05	41	7,34	2,25	3,13	68052	42000
	Chomeurs	23,35	40	7,66	0,00	0,00	.	.
	Retraité	45,42	68	4,30	0,00	0,00	.	.
	Inactifs	27,04	51	5,08	0,00	0,00	.	.
	Total	14,94	42	6,56	4,57	8,28	48489	30000
Province Orientale	Public	6,09	48	11,77	35,45	62,67	103475	54000
	Privé formel	4,03	51	9,93	11,80	32,11	174982	163708
	Informel agricole	15,87	43	4,74	0,07	0,50	36468	22000
	Informel non agricole	24,89	40	6,71	1,68	7,76	82822	46332
	Chomeurs	13,58	39	6,73	0,00	0,00	.	.
	Retraité	0,00	81	3,92	0,00	0,00	.	.
	Inactifs	31,57	47	4,20	0,00	0,00	.	.
	Total	18,46	43	5,88	3,70	8,05	58938	35000
Nord-Kivu	Public	8,56	40	11,22	19,51	48,14	95967	55000
	Privé formel	11,19	41	11,32	18,01	50,07	92115	52870
	Informel agricole	18,44	42	4,08	0,00	0,69	40303	30000
	Informel non agricole	23,66	38	6,39	6,33	4,49	68410	40000
	Chomeurs	18,74	40	8,05	0,00	0,00	.	.
	Retraité	0,00	65	5,00	0,00	0,00	.	.
	Inactifs	39,55	55	4,20	0,00	0,00	.	.
	Total	19,34	42	5,57	3,80	8,12	53990	36000
Sud-Kivu	Public	1,63	42	10,84	36,85	68,62	79199	50600
	Privé formel	0,84	38	12,42	33,84	69,69	103502	102527
	Informel agricole	21,72	45	4,34	0,00	0,95	31626	20000
	Informel non agricole	24,05	41	5,52	1,14	3,58	67890	47000
	Chomeurs	8,02	40	6,72	0,00	0,00	.	.
	Retraité	0,00	71	3,50	0,00	0,00	.	.
	Inactifs	23,64	47	4,94	0,00	0,00	.	.
	Total	18,77	43	5,60	4,04	8,31	51713	40000
Maniema	Public	8,31	39	12,14	18,45	62,03	65574	54000
	Privé formel	0,00	38	12,75	10,26	73,82	161805	200000
	Informel agricole	5,79	41	6,49	0,24	0,17	43548	30000
	Informel non agricole	23,43	41	8,98	0,36	15,89	51518	44177
	Chomeurs	0,60	34	14,44	0,00	0,00	.	.
	Retraité	0,00	.	.	0,00	0,00	.	.
	Inactifs	18,95	49	7,62	0,00	0,00	.	.
	Total	9,36	41	8,15	3,36	14,15	52045	40000
Katanga	Public	7,36	46	11,43	24,33	70,09	129109	58800
	Privé formel	6,20	40	13,26	15,18	75,71	313931	270000
	Informel agricole	16,90	44	4,97	0,00	0,08	39928	20000
	Informel non agricole	18,81	41	7,79	1,49	12,60	122673	74400
	Chomeurs	15,80	41	7,59	0,00	0,00	.	.

	Retraité	10,08	68	7,76	0,00	0,00	.	.
	Inactifs	42,09	49	6,05	0,00	0,11	130000	130000
	Total	17,71	44	6,56	2,96	11,42	78702	43957
Kasai Oriental	Public	5,40	46	11,34	20,29	63,64	52002	50000
	Privé formel	0,00	42	11,39	10,02	24,43	67846	30000
	Informel agricole	22,00	43	6,19	0,06	0,15	27904	15000
	Informel non agricole	19,62	41	7,20	0,38	1,68	47429	30000
	Chomeurs	10,76	44	7,10	0,00	0,00	.	.
	Retraité	14,05	78	7,57	0,00	0,00	.	.
	Inactifs	40,52	57	5,38	0,00	0,00	.	.
	Total	20,87	43	6,82	1,82	5,74	34886	20000
Kasai-Occidental	Public	9,25	46	12,06	27,98	60,27	85012	53000
	Privé formel	0,00	39	10,99	15,11	45,44	71732	70000
	Informel agricole	29,19	45	5,72	0,00	0,11	26346	18000
	Informel non agricole	18,01	42	8,60	3,43	4,89	59439	43775
	Chomeurs	30,62	37	11,74	0,00	0,00	.	.
	Retraité	0,00	75	5,74	0,00	0,00	.	.
	Inactifs	35,18	51	8,79	0,00	0,00	13387	13387
	Total	23,51	44	7,65	4,98	10,46	44551	30000
RDC	Public	8,91	46	11,97	29,24	68,29	104892	56000
	Privé formel	5,63	42	12,39	17,43	54,68	169963	130000
	Informel agricole	19,36	44	5,21	0,04	0,37	36790	20000
	Informel non agricole	22,52	42	7,85	1,73	7,65	85430	48450
	Chomeurs	17,07	42	9,03	0,00	0,00	.	.
	Retraité	9,97	71	7,01	0,00	0,00	.	.
	Inactifs	36,77	51	6,16	0,00	0,01	55910	13387
	Total	19,79	44	7,02	4,38	11,59	63200	40000
Urbain		21,44	45	9,74	8,45	23,26	111137	60000
Rural		18,87	44	5,50	2,09	5,04	40308	26000
Total		19,79	44	7,02	4,38	11,59	63200	40000

Annexe 4 : Revenu total moyen d'activité des chefs de ménages selon la catégorie des ménages dans les 26 provinces

Province/Milieu	Groupe socioéconomique du chef de ménage				Total
	Public	Privé formel	Informel agricole	Informel non agricole	
Kinshasa	181447,09	181462,15	71738,70	123667,36	151112,93
Kongo Central	110980,84	165731,08	42821,52	94004,07	66078,01
Mai-Ndombe	73933,14	56591,16	51751,37	75271,57	56263,36
Kwilu	103577,36	95796,70	36309,23	77654,49	59555,57
Kwango	77334,24	77616,10	44872,18	95615,82	55815,96
Equateur	83671,23	69165,64	57111,75	82131,59	68290,66
Sud-Ubangi	70565,75	39714,84	36650,23	80151,63	43583,93
Nord-Ubangi	81399,20	59330,85	42117,94	67476,09	51651,56
Mongala	63592,09	62041,60	70024,33	78289,75	70914,08
Tshuapa	54999,61	103511,62	39863,72	65687,73	47739,36
Tshopo	161049,96	213763,08	46668,47	109437,19	99092,15
Bas-Uele	53014,07	22000,00	37531,26	58207,97	41620,72
Haut-Uele	80306,17	54516,06	38578,99	60921,79	45496,10
Ituri	86500,51	54716,56	41160,52	84826,41	57316,11
Nord-Kivu	125557,41	95458,66	43591,36	82559,12	62624,16
Sud-Kivu	85441,43	108988,13	37760,14	69833,42	56034,30
Maniema	77511,12	161805,35	52023,89	52879,08	59704,39
Lualaba	169848,72	420447,59	36034,75	159281,95	101382,94
Haut-Lomami	74861,26	75397,95	30217,16	37022,30	35293,33
Tanganyika	51761,20	374568,65	51748,93	148109,65	78558,37
Haut-Katanga	171427,94	287925,82	61455,34	131804,33	107840,56
Kasai-Oriental	78868,92	38790,13	38384,52	54981,28	47753,99
Sankuru	53915,85	39341,24	28582,82	34417,83	32353,00
Lomami	72638,67	140027,96	33183,53	54498,02	41069,35
Kasai	128142,90	107525,26	36043,71	67642,16	58173,49
Kasai-Central	71571,57	58640,79	28538,38	62478,71	44712,01
Total	117214,99	175270,89	41676,03	91671,02	69411,75

Annexe 5 : Caractéristiques de l'emploi principal selon le secteur institutionnel et la province ou milieu de résidence

Province	Ensemble des actifs							Travailleurs dépendants		
	Secteur institutionnel du chef de ménage	Durée hebdomadaire de travail		Revenus mensuels (en CDF)		Revenus horaires (en CDF)		Indicatrice Bulletin de paie	Indicatrice contrat	Indicatrice trav. perm.
		Moyenne	Médiane	Moyen	Médian	Moyen	Médian	%	%	%
Kinshasa	Adm. publique	44,4	45,0	107874	73500	739,19	406,98	63,55	76,34	93,83
	Entse publique/ Org. inter.	39,6	40,0	233180	108003	1526,94	936,32	74,80	87,91	94,10
	Entse privée formelle	47,1	48,0	143874	108000	802,60	582,17	62,96	58,82	91,13
	Entse informelle N. Agri.	45,5	48,0	97457	52255	772,74	319,19	20,03	28,67	71,56
	Entse informelle Agri.	43,8	42,0	65679	47973	405,24	241,62	8,43	27,44	59,96
	Total	45,0	48,0	119776	75000	832,82	421,50	50,30	57,93	85,72
Bas-Congo	Adm. publique	39,3	36,0	53020	50000	327,95	279,07	40,97	64,66	96,26
	Entse publique/ Org. inter.	39,9	40,0	118410	65000	745,53	513,57	49,52	64,32	90,22
	Entse privée formelle	39,7	40,0	116665	70000	880,46	484,50	44,31	55,65	97,93
	Entse informelle N. Agri.	38,7	40,0	63019	40000	467,89	255,81	17,78	27,35	78,63
	Entse informelle Agri.	34,1	36,0	39925	20000	344,76	155,04	0,68	6,38	80,61
	Total	35,7	36,0	50717	30000	399,39	186,88	18,41	29,05	85,09
Bandundu	Adm. publique	35,8	36,0	54969	50000	422,96	290,70	46,19	61,20	93,94
	Entse publique/ Org. inter.	35,6	36,0	69337	50000	478,16	332,23	36,67	63,91	97,71
	Entse privée formelle	39,5	40,0	65068	45806	505,38	232,56	50,86	55,18	99,12
	Entse informelle N. Agri.	34,6	35,0	47101	20000	400,09	166,11	4,08	16,72	57,22
	Entse informelle Agri.	32,5	35,0	31059	15839	309,96	132,89	1,14	8,51	83,52
	Total	33,5	35,0	38696	20000	348,44	166,11	19,55	31,72	83,45
Equateur	Adm. publique	38,0	36,0	45740	38584	306,63	226,10	44,10	50,53	95,25
	Entse publique/ Org. inter.	39,0	36,0	43721	40000	289,19	213,18	51,71	56,43	94,28

	Entse privée formelle	32,2	30,0	39745	35000	307,73	203,50	46,01	22,67	82,41
	Entse informelle N. Agri.	40,3	40,0	58348	22500	400,33	166,11	16,65	18,20	81,00
	Entse informelle Agri.	33,6	36,0	29654	15000	282,27	119,77	2,66	7,27	72,58
	Total	35,1	36,0	35943	16548	302,04	135,66	16,19	20,06	79,26
Province Orientale	Adm. publique	35,7	36,0	68996	40000	438,94	271,32	37,63	59,23	98,07
	Entse publique/ Org. inter.	39,3	40,0	98311	50000	684,95	387,60	38,53	54,55	98,42
	Entse privée formelle	37,5	40,0	123838	80000	1301,37	697,67	49,31	38,30	89,00
	Entse informelle N. Agri.	34,4	33,0	63573	40000	616,31	242,25	11,76	18,25	59,01
	Entse informelle Agri.	27,8	28,0	29982	17297	376,80	180,43	2,10	10,87	74,73
	Total	30,5	30,0	45381	21500	472,17	214,20	16,52	26,11	76,74
Nord-Kivu	Adm. publique	35,2	35,0	62753	45000	482,50	291,45	31,58	41,30	84,88
	Entse publique/ Org. inter.	38,3	36,0	79402	50000	581,26	313,95	43,30	44,26	88,53
	Entse privée formelle	40,0	42,0	63877	43712	486,89	271,32	35,50	35,98	79,92
	Entse informelle N. Agri.	42,8	43,0	53158	30000	482,44	170,54	8,16	12,20	69,87
	Entse informelle Agri.	31,7	30,0	25988	13970	235,37	110,74	1,17	4,95	82,21
	Total	34,2	32,0	36158	18279	311,92	136,73	10,55	14,45	81,49
Sud-Kivu	Adm. publique	36,6	42,0	48584	49000	666,20	242,25	38,76	58,41	85,03
	Entse publique/ Org. inter.	38,7	36,0	63912	39000	409,36	232,56	49,91	61,05	72,72
	Entse privée formelle	44,1	40,0	90159	101171	517,79	427,78	87,99	85,96	95,32
	Entse informelle N. Agri.	33,9	30,0	52301	36000	416,44	224,25	4,56	10,52	60,12
	Entse informelle Agri.	27,5	28,0	22453	13248	230,79	129,20	2,19	9,15	54,25
	Total	31,0	30,0	38172	20924	336,57	186,05	16,61	24,46	63,50
Maniema	Adm. publique	39,4	40,0	70382	50000	934,20	258,40	40,66	50,86	96,69
	Entse publique/ Org. inter.	34,8	36,0	51581	30000	342,50	232,56	25,99	47,56	77,17
	Entse privée formelle	40,7	40,0	91611	50000	536,27	256,30	57,72	74,00	93,02
	Entse informelle N. Agri.	38,3	40,0	45143	35000	340,72	174,42	18,21	50,27	74,45
	Entse informelle Agri.	30,7	30,0	28369	13070	360,61	101,74	0,83	5,76	77,94
	Total	33,2	35,0	38476	20000	431,57	155,04	14,05	24,71	81,41
Katanga	Adm. publique	40,0	40,0	89553	50000	557,61	290,70	47,38	60,39	88,05
	Entse publique/ Org. inter.	38,9	40,0	128158	75000	986,36	459,73	61,01	64,03	87,31
	Entse privée formelle	45,8	48,0	259612	180000	1512,80	1024,07	70,97	73,45	91,87

	Entse informelle N. Agri.	39,0	36,0	88421	45000	657,96	258,40	13,81	26,69	82,96
	Entse informelle Agri.	32,5	34,0	29268	15000	261,04	115,63	1,06	3,65	63,71
	Total	34,9	36,0	56137	18167	428,72	149,49	18,39	24,64	74,78
Kasai Oriental	Adm. publique	35,5	36,0	33417	21000	230,98	188,95	27,92	45,82	93,19
	Entse publique/ Org. inter.	34,7	35,0	50050	20000	448,63	145,35	25,91	47,63	78,15
	Entse privée formelle	37,6	36,0	71712	30000	403,86	216,12	38,54	29,34	75,53
	Entse informelle N. Agri.	39,8	36,0	38350	20000	283,15	137,04	1,93	6,02	76,99
	Entse informelle Agri.	33,7	36,0	20534	11644	174,30	82,86	0,79	3,55	83,45
	Total	35,2	36,0	26280	13300	209,15	96,90	6,63	12,69	83,06
Kasai-Occidental	Adm. publique	35,2	36,0	56498	46888	451,93	242,25	43,35	52,26	88,63
	Entse publique/ Org. inter.	39,6	36,0	50583	50000	332,34	261,49	57,19	49,93	90,61
	Entse privée formelle	39,5	47,0	63475	52000	456,00	335,92	52,32	36,90	77,92
	Entse informelle N. Agri.	37,4	36,0	42123	25000	411,02	171,57	13,42	13,86	77,61
	Entse informelle Agri.	29,3	30,0	17870	10000	165,73	84,28	1,81	4,58	70,27
	Total	32,3	30,0	29507	14000	262,39	116,28	16,66	19,13	76,50
RDC	Adm. publique	38,1	36,0	65985	50000	484,80	281,01	45,32	59,55	92,80
	Entse publique/ Org. inter.	38,3	40,0	105135	51517	725,24	355,30	51,62	62,60	89,31
	Entse privée formelle	43,1	48,0	129927	90000	838,74	453,04	58,49	55,77	90,14
	Entse informelle N. Agri.	38,9	38,0	64322	37500	521,28	218,02	11,60	19,67	71,36
	Entse informelle Agri.	31,8	32,0	27924	15000	271,60	120,07	1,46	6,06	74,42
	Total	34,5	35,0	46050	20000	383,17	162,79	19,39	26,44	79,31

Annexe 6 : Caractéristiques de l'emploi principal selon le secteur institutionnel et la province

Province	Secteur institutionnel de l'activité principale	catégorie socio professionnelle agrégée	Répartition des travailleurs (en %)	Ancienneté dans l'emploi (années)	Durée hebdomadaire dans l'emploi (en années)	Revenu mensuel de l'activité principale	
					Moyenne	Moyenne	Médiane
Kinshasa	Adm. publique	Cadre	39,3	16	40	151521	80000
		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	57,5	12	43	96958	72000
		Manoeuvre	3,2	14	62	74310	53000
		Total	100,0	14	42	117506	75000
	Entse publique/Org. inter.	Cadre	29,7	13	38	336751	165455
		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	61,0	12	41	219367	163255
		Manoeuvre	9,3	8	43	246073	276000
		Total	100,0	12	40	256647	163255
	Entse privée formelle	Cadre	18,9	8	47	187400	141419
		Indépendant	6,3	13	40	193366	200000
		Employés,ouvriers qualifiés	74,7	8	45	173106	139333
		Manoeuvre	0,0
		Total	100,0	8	45	176993	139427
	Entse informelle N. Agri.	Cadre	0,8	5	28	164257	164210
Indépendant		67,5	8	46	81157	48931	
Employés,ouvriers qualifiés		19,5	7	46	119044	95500	
Manoeuvre		12,2	5	52	99531	55331	
Total		100,0	7	47	91662	51153	
Entse informelle Agri.	Cadre	0,0	
	Indépendant	88,6	10	35	72976	50000	
	Employés,ouvriers qualifiés	3,5	5	48	138000	138000	
	Manoeuvre	7,9	19	32	53954	50135	
	Total	100,0	11	35	74174	50000	
Bas-Congo	Adm. publique	Cadre	18,9	17	40	78060	53000
		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	75,8	14	40	68829	55000
		Manoeuvre	5,2	5	39	71254	80000
	Entse publique/Org. inter.	Total	100,0	14	40	70671	55000
		Cadre	12,8	22	53	243857	202490
		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	75,9	14	42	126029	58200

		Manoeuvre	11,3	11	53	93961	94000
		Total	100,0	15	45	137453	65000
	Entse privée formelle	Cadre	13,2	9	47	198910	186000
		Indépendant	6,2	4	17	100996	70000
		Employés,ouvriers qualifiés	80,6	9	46	133533	100000
		Manoeuvre	0,0
		Total	100,0	9	45	140170	100000
	Entse informelle N. Agri.	Cadre	0,8	11	43	111331	50000
		Indépendant	77,8	9	36	64138	37000
		Employés,ouvriers qualifiés	13,6	8	53	89823	70000
		Manoeuvre	7,8	5	49	61163	53271
		Total	100,0	9	40	67860	45000
	Entse informelle Agri.	Cadre	0,0
		Indépendant	99,0	22	34	45404	25000
		Employés,ouvriers qualifiés	0,4	5	50	42476	31500
		Manoeuvre	0,5	8	37	56182	46271
		Total	100,0	22	34	45453	25000
Bandundu	Adm. publique	Cadre	27,5	12	39	83187	56000
		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	69,5	11	36	64383	51000
		Manoeuvre	3,0	13	43	34281	37500
		Total	100,0	12	37	68687	54500
	Entse publique/Org. inter.	Cadre	19,4	7	41	139187	59000
		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	78,5	9	34	72388	53000
		Manoeuvre	2,0	2	29	76143	35000
		Total	100,0	9	35	84878	55000
	Entse privée formelle	Cadre	8,8	11	22	191186	317973
		Indépendant	12,4	4	64	72314	53942
		Employés,ouvriers qualifiés	78,8	4	47	65692	53260
		Manoeuvre	0,0
		Total	100,0	5	47	77565	53260
	Entse informelle N. Agri.	Cadre	0,4	30	31	124385	120000
		Indépendant	89,7	9	39	64206	40000
		Employés,ouvriers qualifiés	5,1	7	45	54489	40000
		Manoeuvre	4,7	10	42	46958	40000
		Total	100,0	9	39	63130	40000
	Entse informelle Agri.	Cadre	0,1	5	15	20000	20000
		Indépendant	99,4	17	33	34718	20000
		Employés,ouvriers qualifiés	0,2	9	22	56150	12000
		Manoeuvre	0,4	9	23	26154	20000

		Total	100,0	17	33	34712	20000	
Equateur	Adm. publique	Cadre	32,1	14	38	159414	57000	
		Indépendant	0,0	
		Employés,ouvriers qualifiés	62,8	12	38	49940	50000	
		Manoeuvre	5,0	6	48	36952	25000	
		Total	100,0	13	39	84618	52000	
	Entse publique/Org. inter.	Cadre	30,1	16	37	58513	51517	
		Indépendant	0,0	
		Employés,ouvriers qualifiés	67,9	8	37	55731	50000	
		Manoeuvre	2,0	5	62	44141	30000	
		Total	100,0	10	38	56335	50000	
	Entse privée formelle	Cadre	25,3	14	32	55156	50000	
		Indépendant	9,3	6	23	76762	48166	
		Employés,ouvriers qualifiés	65,4	6	38	53581	49773	
		Manoeuvre	0,0	
		Total	100,0	8	35	56136	49979	
	Entse informelle N. Agri.	Cadre	1,1	9	41	33266	17408	
		Indépendant	90,4	9	41	46837	20000	
		Employés,ouvriers qualifiés	6,3	5	41	46244	45000	
		Manoeuvre	2,2	5	52	31978	16757	
		Total	100,0	8	41	46346	20000	
	Entse informelle Agri.	Cadre	0,1	18	38	4337	4000	
		Indépendant	98,2	17	34	34052	18000	
		Employés,ouvriers qualifiés	1,4	4	50	50899	75000	
		Manoeuvre	0,3	4	45	49351	50000	
		Total	100,0	17	34	34315	18000	
Province Orientale	Adm. publique	Cadre	25,2	13	48	114484	62000	
		Indépendant	0,0	
		Employés,ouvriers qualifiés	69,6	10	37	79313	50000	
		Manoeuvre	5,1	6	40	42774	45000	
		Total	100,0	11	40	85925	50000	
		Entse publique/Org. inter.	Cadre	42,5	16	40	171956	95000
			Indépendant	0,0
			Employés,ouvriers qualifiés	53,5	10	39	83453	56000
			Manoeuvre	4,0	8	50	115320	108000
			Total	100,0	13	40	122041	90000
	Entse privée formelle	Cadre	11,4	10	27	244583	315000	
		Indépendant	17,0	8	40	136065	104064	
		Employés,ouvriers qualifiés	71,6	6	37	131107	80000	
		Manoeuvre	0,0	
		Total	100,0	7	37	145011	104064	

	Entse informelle N. Agri.	Cadre	1,0	10	28	38474	19247
		Indépendant	82,2	8	35	66560	42125
		Employés,ouvriers qualifiés	8,9	4	43	87100	60000
		Manoeuvre	7,8	7	39	73911	59000
		Total	100,0	8	36	68723	45000
	Entse informelle Agri.	Cadre	0,1	6	12	33306	30000
		Indépendant	99,5	17	28	31739	20000
		Employés,ouvriers qualifiés	0,2	17	40	23544	15146
		Manoeuvre	0,3	9	23	17895	13920
		Total	100,0	16	28	31681	20000
Nord-Kivu	Adm. publique	Cadre	20,6	9	46	140002	60000
		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	79,4	8	35	67054	47000
		Manoeuvre	0,0
		Total	100,0	8	37	82394	50000
	Entse publique/Org. inter.	Cadre	20,6	9	39	114136	72000
		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	70,5	7	39	98910	55200
		Manoeuvre	8,9	3	57	40154	18000
		Total	100,0	7	41	96836	55000
	Entse privée formelle	Cadre	14,9	9	58	212514	90000
		Indépendant	1,4	7	52	20075	18000
		Employés,ouvriers qualifiés	83,7	7	42	70091	50000
		Manoeuvre	0,0
		Total	100,0	7	44	90585	52317
	Entse informelle N. Agri.	Cadre	3,6	11	48	76611	36000
		Indépendant	71,2	6	44	57107	27000
		Employés,ouvriers qualifiés	18,0	6	48	49608	36000
		Manoeuvre	7,2	4	44	37095	27600
		Total	100,0	6	45	55010	28000
	Entse informelle Agri.	Cadre	0,0
		Indépendant	97,8	18	32	39039	30000
		Employés,ouvriers qualifiés	1,0	8	29	21801	18600
		Manoeuvre	1,3	4	32	18985	15000
		Total	100,0	18	32	38612	29500
Sud-Kivu	Adm. publique	Cadre	60,0	6	43	72122	50000
		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	40,0	8	28	56721	50000
		Manoeuvre	0,0
		Total	100,0	7	37	65191	50000
	Entse publique/Org. inter.	Cadre	21,5	2	31	73342	50876

		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	73,5	10	38	100706	75000
		Manoeuvre	5,0	16	51	76578	50000
		Total	100,0	8	37	93463	75000
	Entse privée formelle	Cadre	22,6	2	37	163898	139094
		Indépendant	21,0	7	93	55366	55366
		Employés,ouvriers qualifiés	56,4	8	50	89768	73600
		Manoeuvre	0,0
		Total	100,0	7	56	99854	78000
	Entse informelle N. Agri.	Cadre	0,6	4	24	28258	5000
		Indépendant	70,8	7	41	58809	45000
		Employés,ouvriers qualifiés	8,9	9	46	51240	54000
		Manoeuvre	19,6	3	34	58972	42025
		Total	100,0	7	40	57930	45000
	Entse informelle Agri.	Cadre	0,0
		Indépendant	96,6	17	27	28535	20000
		Employés,ouvriers qualifiés	0,5	13	32	24162	27000
		Manoeuvre	2,9	7	32	26344	18400
		Total	100,0	17	27	28414	20000
Maniema	Adm. publique	Cadre	19,4	7	44	80296	70000
		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	80,3	7	43	54968	50000
		Manoeuvre	0,3	15	48	65000	65000
		Total	100,0	7	43	59978	55000
	Entse publique/Org. inter.	Cadre	19,3	8	42	155776	54000
		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	74,4	7	38	57896	51000
		Manoeuvre	6,3	4	42	68683	70000
		Total	100,0	7	39	77446	54000
	Entse privée formelle	Cadre	8,0	3	39	219810	300000
		Indépendant	22,1	5	46	125845	100000
		Employés,ouvriers qualifiés	69,9	4	39	143257	200000
		Manoeuvre	0,0
		Total	100,0	4	41	146538	195000
	Entse informelle N. Agri.	Cadre	0,1	6	51	31620	31620
		Indépendant	80,5	5	34	59697	30000
		Employés,ouvriers qualifiés	12,8	4	45	44770	45000
		Manoeuvre	6,5	9	38	40258	14084
		Total	100,0	5	36	56401	30000
	Entse informelle Agri.	Cadre	0,2	10	32	14668	14668
		Indépendant	98,7	15	30	35916	20000

		Employés,ouvriers qualifiés	0,0
		Manoeuvre	1,1	4	32	86705	97187
		Total	100,0	15	30	36457	20000
Katanga	Adm. publique	Cadre	30,3	10	40	118816	56000
		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	66,6	12	41	76989	55000
		Manoeuvre	3,2	10	38	64085	57000
		Total	100,0	11	40	89281	55000
	Entse publique/Org. inter.	Cadre	12,8	16	41	246856	105340
		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	66,2	14	40	163763	102363
		Manoeuvre	21,1	9	41	77076	71000
		Total	100,0	13	40	156105	100747
	Entse privée formelle	Cadre	14,5	10	45	389390	270000
		Indépendant	2,4	14	34	276177	384506
		Employés,ouvriers qualifiés	83,1	7	48	280805	203595
		Manoeuvre	0,0
		Total	100,0	7	47	295918	206919
	Entse informelle N. Agri.	Cadre	1,0	11	32	72477	75000
		Indépendant	75,4	8	43	98631	48000
		Employés,ouvriers qualifiés	12,0	5	48	140022	104244
		Manoeuvre	11,6	4	50	93700	75000
		Total	100,0	7	44	102701	52000
	Entse informelle Agri.	Cadre	0,0
		Indépendant	97,0	15	33	35039	16484
		Employés,ouvriers qualifiés	0,3	4	27	51748	16216
		Manoeuvre	2,7	6	31	32566	20000
		Total	100,0	14	32	35022	16562
Kasai Oriental	Adm. publique	Cadre	22,6	12	39	53963	55000
		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	72,8	11	38	43142	50000
		Manoeuvre	4,6	12	43	33106	37000
		Total	100,0	11	38	45128	50000
	Entse publique/Org. inter.	Cadre	13,8	9	38	52730	52000
		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	64,5	15	39	69766	50000
		Manoeuvre	21,7	15	32	57970	34200
		Total	100,0	14	37	64808	49800
	Entse privée formelle	Cadre	13,2	4	28	48448	18614
		Indépendant	4,8	15	24	303027	4000
		Employés,ouvriers qualifiés	82,0	8	37	40250	33000

		Manoeuvre	0,0
		Total	100,0	8	35	54037	30000
	Entse informelle N. Agri.	Cadre	0,2	13	24	47567	56000
		Indépendant	93,4	8	44	43339	25000
		Employés,ouvriers qualifiés	2,6	9	42	30535	25000
		Manoeuvre	3,7	9	43	29136	16000
		Total	100,0	8	44	42446	25000
	Entse informelle Agri.	Cadre	0,0	23	49	14842	14842
		Indépendant	99,8	14	34	24595	14548
		Employés,ouvriers qualifiés	0,0	30	48	12371	12371
		Manoeuvre	0,1	14	14	14831	7000
		Total	100,0	15	34	24574	14537
Kasai-Occidental	Adm. publique	Cadre	26,1	15	40	72803	56000
		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	69,1	11	36	86414	50000
		Manoeuvre	4,8	7	39	35351	40000
		Total	100,0	12	37	80371	52000
	Entse publique/Org. inter.	Cadre	28,2	11	45	80407	70000
		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	67,8	9	36	73587	56000
		Manoeuvre	4,0	10	22	44202	51500
		Total	100,0	10	38	74336	56000
	Entse privée formelle	Cadre	13,1	10	40	22393	30000
		Indépendant	0,8	4	58	36984	49969
		Employés,ouvriers qualifiés	86,1	9	34	64494	46692
		Manoeuvre	0,0
		Total	100,0	9	35	58748	46692
	Entse informelle N. Agri.	Cadre	1,6	9	43	39125	35000
		Indépendant	88,0	7	41	44958	30000
		Employés,ouvriers qualifiés	5,9	5	49	45618	45000
		Manoeuvre	4,5	5	44	51033	40000
		Total	100,0	7	41	45202	30000
	Entse informelle Agri.	Cadre	0,0
		Indépendant	99,3	16	31	23658	15000
		Employés,ouvriers qualifiés	0,0
		Manoeuvre	0,7	15	26	12507	10000
		Total	100,0	16	31	23580	15000
RDC	Adm. publique	Cadre	30,4	13	41	113885	62000
		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	66,1	11	38	71770	53500
		Manoeuvre	3,5	9	46	49861	45000

		Total	100,0	12	39	83605	55000
	Entse publique/Org. inter.	Cadre	22,7	12	39	181716	75000
		Indépendant	0,0
		Employés,ouvriers qualifiés	67,9	11	39	119476	58000
		Manoeuvre	9,4	9	43	103090	71000
		Total	100,0	11	39	131966	64400
	Entse privée formelle	Cadre	16,3	8	43	201994	139139
		Indépendant	7,5	9	46	143204	100951
		Employés,ouvriers qualifiés	76,3	7	44	155533	103453
		Manoeuvre	0,0
		Total	100,0	8	44	162351	104251
	Entse informelle N. Agri.	Cadre	1,0	10	36	78926	48437
		Indépendant	79,4	8	41	65043	40000
		Employés,ouvriers qualifiés	11,0	6	46	93136	60000
		Manoeuvre	8,6	5	45	74533	50000
		Total	100,0	7	42	69137	45000
	Entse informelle Agri.	Cadre	0,0	12	27	17320	14842
		Indépendant	98,6	17	32	33434	20000
		Employés,ouvriers qualifiés	0,4	7	40	43175	25000
		Manoeuvre	1,0	7	31	31696	20000
		Total	100,0	17	32	33453	20000

Annexe 7 : Répartition de la population de 15 ans et plus par catégorie socioprofessionnelle du père et celle antérieure de l'enfant.

Province	Catégorie socioprofessionnelle du père	Catégorie socioprofessionnelle	Cadre de collaboration	Agent de maîtrise	Employé/ouvrier qualifié	Employé/ouvrier semi qualifié	Manoeuvre	Patron	Travailleur à son propre compte	Apprenti	Aide familial	Total
Kinshasa	Cadre de direction	Cadre de direction	13,4	13,3	10,1	6,7	5,4	3,3	31,8	0,0	3,9	100,0
	Cadre de collaboration		16,1	13,9	17,4	4,8	4,5	2,0	28,9	2,8	6,3	100,0
	Agent de maîtrise		8,3	16,6	18,4	10,1	2,9	1,8	28,2	2,4	5,6	100,0
	Employé/ouvrier qualifié		6,7	10,4	21,8	8,2	5,3	4,2	35,8	2,9	1,5	100,0
	Employé/ouvrier semi qualifié		7,5	10,6	17,9	8,6	6,8	1,7	41,6	2,0	1,9	100,0
	Manoeuvre		0,7	3,3	17,7	7,5	21,9	0,7	40,6	1,4	3,3	100,0
	Patron		5,4	10,1	12,6	15,0	2,2	8,9	36,7	2,7	4,3	100,0
	Travailleur à son propre compte		4,2	3,8	15,3	9,2	6,2	3,1	50,6	1,6	3,2	100,0
Bandundu	Apprenti		0,0	26,4	0,0	0,0	0,0	0,0	16,6	0,0	57,0	100,0
	Aide familial		7,6	0,0	4,2	0,0	8,1	0,0	53,0	8,2	18,8	100,0
	Total		8,4	10,3	16,9	8,0	6,0	3,0	37,3	2,1	3,8	100,0
	Cadre de direction		10,0	12,5	16,1	0,6	1,9	0,0	42,1	0,0	9,1	100,0
	Cadre de collaboration		19,5	4,8	13,3	1,2	0,0	4,5	43,7	0,0	10,1	100,0
	Agent de maîtrise		7,7	19,1	21,0	2,8	1,3	0,0	36,1	0,5	11,4	100,0
	Employé/ouvrier qualifié		4,1	2,9	11,6	2,3	1,1	1,5	61,6	2,9	11,8	100,0
	Employé/ouvrier semi qualifié		3,3	3,8	5,4	2,1	1,0	4,9	63,6	0,0	13,1	100,0
	Manoeuvre		0,9	3,3	3,8	2,6	5,0	3,1	65,3	0,0	15,4	100,0
	Patron		1,1	4,7	2,0	2,1	0,0	26,4	33,1	0,0	30,7	100,0
	Travailleur à son propre compte		1,6	2,1	3,0	1,2	0,6	0,8	76,2	0,5	13,4	100,0

	Apprenti	0,0	0,0	15,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	83,9	0,0	1,0	100,0
	Aide familial	0,0	1,7	3,4	2,9	5,6	4,3	0,0	0,0	0,0	37,8	0,0	43,8	100,0
	Total	1,0	2,7	3,1	4,8	1,6	1,1	0,0	0,0	0,0	68,7	0,5	14,3	100,0
Bas-Congo	Cadre de direction	0,0	12,1	10,9	2,5	10,1	2,1	0,0	0,0	0,0	53,1	0,0	2,8	100,0
	Cadre de collaboration	0,9	5,3	2,4	15,1	7,4	0,6	0,0	0,0	0,0	45,3	0,0	15,4	100,0
	Agent de maîtrise	0,0	2,6	9,1	17,8	2,4	2,3	0,0	0,0	0,0	55,6	0,0	5,8	100,0
	Employé/ouvrier qualifié	0,0	1,4	1,5	6,4	4,9	3,6	0,0	0,0	0,0	65,7	1,3	14,6	100,0
	Employé/ouvrier semi qualifié	0,0	2,2	1,4	8,2	14,4	4,1	0,0	0,0	0,0	57,6	0,5	6,9	100,0
	Manœuvre	0,5	1,0	0,0	0,0	4,7	4,6	0,0	0,0	0,0	75,9	0,0	12,8	100,0
	Patron	0,0	0,0	1,1	2,1	7,1	5,4	0,0	0,0	0,0	59,4	15,1	0,0	100,0
	Travailleur à son propre compte	0,0	0,8	0,3	3,3	2,0	1,6	0,0	0,0	0,0	73,9	0,7	12,2	100,0
	Apprenti	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	100,0
	Aide familial	0,0	0,0	0,0	8,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	55,6	0,0	36,2	100,0
	Total	0,1	1,5	1,3	5,0	4,1	2,5	0,0	0,0	0,0	68,9	1,0	11,6	100,0
Katanga	Cadre de direction	6,3	3,1	5,2	12,7	15,0	4,1	0,0	0,0	0,0	40,3	0,0	12,9	100,0
	Cadre de collaboration	3,1	9,3	1,6	11,7	4,1	5,9	0,0	0,0	0,0	52,8	0,0	8,9	100,0
	Agent de maîtrise	3,9	4,8	7,5	17,8	4,3	3,9	0,0	0,0	0,0	45,6	2,5	7,1	100,0
	Employé/ouvrier qualifié	2,2	1,8	2,8	15,6	4,5	5,5	0,0	0,0	0,0	51,4	0,0	11,9	100,0
	Employé/ouvrier semi qualifié	0,1	1,0	2,0	7,3	8,3	4,9	0,0	0,0	0,0	56,8	0,5	14,8	100,0
	Manœuvre	0,6	0,6	3,1	6,6	4,1	6,1	0,0	0,0	0,0	60,0	1,1	13,7	100,0
	Patron	1,5	2,1	0,0	5,8	3,3	2,6	0,0	0,0	0,0	42,4	1,8	11,8	100,0
	Travailleur à son propre compte	0,1	0,8	0,6	1,8	1,7	3,4	0,0	0,0	0,0	66,5	0,3	23,5	100,0
	Apprenti	0,0	0,0	15,3	15,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	65,4	4,1	0,0	100,0
	Aide familial	0,6	0,7	0,4	1,2	0,7	1,6	0,0	0,0	0,0	32,5	0,7	61,7	100,0
	Total	0,8	1,3	1,5	4,9	3,0	3,8	0,0	0,0	0,0	60,4	0,5	21,2	100,0
Kasaï Oriental	Cadre de direction	0,0	6,7	7,9	1,8	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	65,9	0,0	13,3	100,0

	Cadre de collaboration	0,4	11,4	0,5	0,7	7,6	1,1	0,5	67,8	0,0	10,1	100,0
	Agent de maîtrise	0,8	1,1	0,2	6,2	2,1	0,9	4,3	69,5	0,2	14,6	100,0
	Employé/ouvrier qualifié	0,6	1,7	1,0	7,2	1,6	1,1	3,9	61,4	2,1	19,3	100,0
	Employé/ouvrier semi qualifié	2,0	1,4	0,9	1,8	2,7	1,2	0,4	69,3	1,0	19,3	100,0
	Manoeuvre	0,0	2,1	3,2	2,4	0,1	7,7	1,3	70,5	0,0	12,6	100,0
	Patron	0,0	0,7	0,3	2,3	0,0	3,3	3,0	67,8	0,0	22,7	100,0
	Travailleur à son propre compte	0,2	0,3	0,3	1,9	1,0	1,0	0,5	67,6	0,9	26,2	100,0
	Apprenti	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0
	Aide familial	0,3	0,0	0,0	0,3	0,5	0,0	0,0	44,0	2,7	52,1	100,0
	Total	0,3	0,7	0,6	2,3	1,1	1,3	0,9	65,6	1,0	26,1	100,0
Kasaï occidental	Cadre de direction	2,9	26,0	10,3	15,6	3,8	3,0	0,2	30,4	0,9	7,0	100,0
	Cadre de collaboration	1,7	8,0	4,3	6,7	3,4	1,1	0,8	52,1	1,0	21,1	100,0
	Agent de maîtrise	1,9	1,9	10,6	15,9	4,4	1,6	4,8	49,9	0,0	8,9	100,0
	Employé/ouvrier qualifié	0,9	1,8	0,0	14,3	2,0	2,0	2,0	58,8	0,3	18,0	100,0
	Employé/ouvrier semi qualifié	2,2	0,8	1,0	7,0	3,4	1,5	2,7	65,2	0,1	16,2	100,0
	Manoeuvre	1,2	3,9	0,0	3,0	1,6	5,2	2,1	68,5	0,0	14,4	100,0
	Patron	5,6	1,8	0,0	1,9	1,3	1,2	9,0	56,4	0,0	22,7	100,0
	Travailleur à son propre compte	0,5	1,0	0,6	3,9	1,4	1,2	0,6	65,5	0,3	24,8	100,0
	Apprenti	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	53,1	0,0	46,9	100,0
	Aide familial	0,0	0,0	0,0	0,0	6,9	16,0	6,2	43,6	0,0	27,4	100,0
		0,9	2,0	1,2	5,5	1,8	1,5	1,2	63,1	0,3	22,5	100,0
Equateur	Cadre de direction	3,2	9,2	15,6	7,8	1,9	1,7	2,0	50,0	0,0	8,6	100,0
	Cadre de collaboration	0,1	5,4	1,3	7,8	3,8	1,2	3,1	69,9	0,0	7,4	100,0
	Agent de maîtrise	1,2	3,5	2,6	6,5	1,8	0,3	0,2	62,5	0,7	20,8	100,0
	Employé/ouvrier qualifié	1,3	4,8	1,4	11,9	5,5	1,2	1,9	59,8	0,4	11,8	100,0

	Employé/ouvrier semi qualifié	0,9	2,9	1,4	3,5	6,2	0,7	0,8	71,6	0,9	11,0	100,0
	Manœuvre	0,1	0,8	0,3	4,7	4,5	3,5	0,8	73,4	0,0	11,9	100,0
	Patron	2,3	3,2	2,5	11,2	7,2	2,9	1,7	60,6	0,0	8,4	100,0
	Travailleur à son propre compte	0,9	1,0	0,5	2,4	1,8	0,3	0,4	68,1	0,8	23,9	100,0
	Apprenti	0,0	0,0	0,0	3,5	0,0	9,1	18,4	48,2	0,0	20,8	100,0
	Aide familial	0,0	0,0	0,9	2,0	0,8	0,0	0,0	41,3	1,0	54,0	100,0
	Total	0,9	1,8	1,2	3,8	2,7	0,7	0,7	66,3	0,7	21,3	100,0
Nord-Kivu	Cadre de direction	12,0	3,0	6,7	19,4	8,7	1,3	0,0	35,0	1,1	12,8	100,0
	Cadre de collaboration	2,7	3,6	5,6	17,0	2,7	0,0	11,3	48,1	2,1	6,8	100,0
	Agent de maîtrise	3,0	0,0	0,0	4,1	7,9	10,9	0,0	51,1	1,8	21,2	100,0
	Employé/ouvrier qualifié	0,0	7,0	6,4	13,2	1,5	2,1	0,0	45,5	0,0	24,4	100,0
	Employé/ouvrier semi qualifié	5,5	3,4	0,8	9,3	11,3	1,1	3,6	44,5	0,3	20,1	100,0
	Manœuvre	0,3	0,0	1,9	4,3	6,9	5,3	0,0	67,1	0,0	14,2	100,0
	Patron	0,0	3,1	0,3	8,3	0,8	0,2	9,8	32,8	0,3	44,5	100,0
	Travailleur à son propre compte	0,5	0,5	0,7	3,9	1,5	1,4	0,8	58,7	0,0	31,8	100,0
	Apprenti	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
	Aide familial	0,0	0,0	0,0	1,0	9,9	0,0	0,0	40,9	0,0	48,1	100,0
	Total	1,0	1,2	1,2	5,4	2,5	1,5	1,8	54,7	0,1	30,7	100,0
Sud-Kivu	Cadre de direction	0,0	0,0	0,0	31,9	21,5	20,2	0,0	26,4	0,0	0,0	100,0
	Cadre de collaboration	0,0	20,6	0,0	0,0	13,3	7,2	0,0	48,4	0,0	10,4	100,0
	Agent de maîtrise	0,0	19,7	12,6	16,3	9,7	0,0	0,0	41,7	0,0	0,0	100,0
	Employé/ouvrier qualifié	0,0	6,7	0,0	11,1	2,8	23,9	0,0	44,2	0,0	11,3	100,0
	Employé/ouvrier semi qualifié	0,8	12,3	0,9	0,4	4,6	3,6	0,5	63,1	0,0	13,7	100,0
	Manœuvre	0,1	16,0	1,1	5,5	7,0	17,5	0,0	37,4	0,6	14,8	100,0

Patron	0,0	0,0	12,3	0,0	1,4	7,3	0,0	64,0	0,0	15,0	100,0
Travailleur à son propre compte	0,4	1,9	0,4	3,2	2,4	5,0	1,8	61,4	1,3	22,1	100,0
Apprenti	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	31,6	33,9	34,5	0,0	0,0	100,0
Aide familial	0,0	0,0	0,0	1,2	1,4	3,6	2,4	50,6	0,0	40,8	100,0
Total	0,3	5,5	0,8	3,7	3,6	7,9	1,4	55,1	0,8	21,0	100,0
Maniema	0,0	9,2	1,9	32,8	9,2	0,0	8,2	0,0	0,0	38,8	100,0
Cadre de collaboration	0,0	0,0	8,4	23,9	0,0	2,7	0,0	46,8	0,0	18,2	100,0
Agent de maîtrise	6,2	14,0	10,3	0,0	4,9	0,0	0,0	27,1	0,0	37,5	100,0
Employé/ouvrier qualifié	1,8	8,6	2,6	15,2	13,6	1,0	11,3	36,7	0,0	9,1	100,0
Employé/ouvrier semi qualifié	0,0	0,0	0,0	9,2	12,3	7,4	0,0	59,9	0,0	11,1	100,0
Manœuvre	0,0	0,0	0,0	4,7	0,3	2,1	2,3	80,6	0,0	10,0	100,0
Patron	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5,2	68,5	0,0	26,3	100,0
Province Orientale	0,1	1,1	0,3	3,5	2,2	0,3	1,2	56,6	0,3	34,4	100,0
Travailleur à son propre compte	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	58,8	4,6	0,0	36,6	100,0
Apprenti	0,0	0,0	0,0	4,1	0,0	2,7	0,3	59,9	0,0	32,9	100,0
Aide familial	0,0	1,8	0,8	5,7	3,8	1,0	2,7	54,8	0,2	28,9	100,0
Total	4,8	17,0	0,0	6,7	18,2	2,2	2,2	42,3	0,0	6,5	100,0
Cadre de direction	1,4	8,8	3,8	8,8	4,3	1,2	0,0	55,5	0,0	16,2	100,0
Cadre de collaboration	5,5	5,2	8,6	12,9	11,8	2,8	1,5	45,4	0,0	6,4	100,0
Agent de maîtrise	0,2	5,5	3,2	16,1	3,8	2,2	1,1	58,5	3,3	6,2	100,0
Employé/ouvrier qualifié	0,0	1,4	3,0	8,2	3,5	2,8	0,5	66,7	2,1	11,7	100,0
Employé/ouvrier semi qualifié	2,8	0,8	13,7	4,2	4,4	3,0	5,6	53,1	0,0	12,4	100,0
Manœuvre	0,0	4,6	0,5	8,6	0,0	0,0	18,1	43,3	0,0	25,0	100,0
Patron	0,4	1,1	0,7	2,6	2,1	1,1	2,2	76,8	0,6	12,6	100,0
Travailleur à son propre compte	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	11,8	43,4	25,5	19,3	100,0
Apprenti											

	Aide familial	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,2	2,3	0,0	32,9	4,8	58,8	100,0
	Total	0,8	2,3	2,0	4,7	3,1	3,1	1,5	2,3	67,7	1,1	14,5	100,0
RDC	Cadre de direction	7,5	11,9	10,0	11,0	7,8	7,8	3,6	2,2	38,5	0,2	7,3	100,0
	Cadre de collaboration	2,2	11,6	6,6	12,5	4,4	4,4	2,5	2,8	45,5	1,1	10,7	100,0
	Agent de maîtrise	3,2	5,3	10,1	15,1	6,1	6,1	2,6	2,2	45,0	1,2	9,4	100,0
	Employé/ouvrier qualifié	1,3	4,2	3,8	14,3	4,7	4,7	3,8	2,7	52,7	1,6	10,9	100,0
	Employé/ouvrier semi qualifié	1,5	3,3	3,0	7,3	6,4	6,4	3,0	2,4	60,2	0,8	12,1	100,0
	Manœuvre	0,8	2,9	3,0	4,9	4,2	4,2	7,6	2,1	61,3	0,3	12,9	100,0
	Patron	1,0	2,4	2,2	6,0	3,1	3,1	1,6	13,4	44,5	1,4	24,4	100,0
	Travailleur à son propre compte	0,5	1,0	0,8	3,1	1,8	1,8	1,6	1,3	67,8	0,6	21,5	100,0
	Apprenti	0,0	0,0	3,6	1,1	0,0	0,0	3,4	16,4	40,4	10,2	25,0	100,0
	Aide familial	0,2	0,4	0,4	1,3	1,5	1,5	1,9	0,5	41,0	1,9	50,9	100,0
	Total	1,0	2,4	2,2	5,5	3,0	3,0	2,4	2,0	61,5	0,8	19,4	100,0

